

RAPPORT  
SUR  
**L'ADMINISTRATION**  
ET LA  
SITUATION DES AFFAIRES  
DE LA  
VILLE D'OSTENDE.

---

**EXERCICE 1904**

---

**OSTENDE**  
IMPRIMERIE CENTRALE ALBERT BOUCHERY  
50, Rue de l'Ouest, 50

RAPPORT  
SUR  
**L'ADMINISTRATION**  
ET LA  
SITUATION DES AFFAIRES  
DE LA  
VILLE D'OSTENDE

---

**EXERCICE 1904**

---

**OSTENDE**  
IMPRIMERIE CENTRALE ALBERT BOUCHERY  
50, Rue de l'Ouest, 50

# RAPPORT

SUR

**l'Administration et la Situation des Affaires**

DE LA

**VILLE D'OSTENDE**

présenté par le Collège au Conseil Communal

=====  
**EXERCICE 1904**  
=====

MESSIEURS,

Conformément à l'article 70 de la loi communale, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel sur l'administration et la situation des affaires de la Ville pendant l'exercice 1904.

Ostende, le 31 Octobre 1905.

PAR LE COLLÈGE :

*Les Bourgmestre et Echevins,*

**PIETERS.**

PAR ORDONNANCE :

*Le Secrétaire,*

**A van ISEGHEM.**

## TITRE I.

### ÉTAT CIVIL. — POPULATION. — LISTES ÉLECTORALES.

#### CHAPITRE I.

##### SERVICE DE L'ÉTAT-CIVIL.

I. MOUVEMENT. — Le tableau ci-contre (voir page 4<sup>bis</sup>) donne le mouvement de l'état-civil pendant l'année 1904.

Il résulte de ce tableau que les naissances, non compris les morts-nés, se sont élevées à 1642 les décès à 1026, soit un excédent de naissances sur les décès de 616.

Le tableau ci-dessous indique le mouvement de la population et de l'état-civil à partir de 1895.

Années	Naissances légitimes	Naissances illégitimes	Morts-nés non compris dans les naissances et décès	Mariages	Divorces	Décès	Population au 31 décemb.
1895	1146	183	58	220	4	864	27.484
1896	1218	184	87	269	4	646	30.780
1897	1286	120	69	248	1	747	31.763
1898	1285	186	55	269	5	781	32.300
1899	1504	137	62	328	4	1026	33.477
1900	1630	169	77	348	8	1077	39.537
1901	1781	177	78	357	6	951	40.575
1902	1724	165	56	358	4	992	41.134
1903	1673	146	68	369	6	882	41.177
1904	1642	142	68	307	4	1026	41.181

# T A B L E A U

indiquant le mouvement de l'État-Civil sous le rapport des naissances, décès, mariages et divorces.

Naissances non compris les mort-nés												JUMEAUX COMPRIS DANS LES NAISSANCES ET DANS LES MORT-NÉS	Décès non compris les mort-nés												MORT-NÉS NON COMPRIS DANS LES NAIS- SANCES ET DANS LES DÉCÈS			NOMBRE DE MARIAGES ENTRE					NOMBRE DE DIVORCES			
NAISSANCES DÉCLARÉES DANS LA COMMUNE			Personnes nées hors de la com- mune mais faisant par- tie de la population de droit		Personnes nées dans la commune mais ne faisant pas partie de la population de droit		Personnes nées faisant partie de la population de droit			NAISSANCES ILLÉGITIMES			DÉCÈS CONSTATÉS DANS LA COMMUNE			Personnes décédées dans la commune mais ne faisant pas partie de la popu- lation de droit		Personnes décédées faisant partie de la popu- lation de droit		LÉGITIMES		ILLÉGITIMES		TOTAL		GARÇONS & FILLES	GARÇONS & VEUVES	VEUF & FILLES	VEUF & VEUVES DONT UNE DES 2 PERSONNES EST DIVORCÉE	TOTAL						
MASCULIN	FÉMININ	TOTAL	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL	MASCULIN	FÉMININ		TOTAL	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN						FÉMININ	MASCULIN		FÉMININ		
855	792	1647	16	11	18	14	353	789	1642	68	74	142	28	544	455	999	48	25	32	14	560	466	1026	36	23	3	1	39	24	278	8	7	18	1	307	4

La comparaison des mutations de l'état civil avec le chiffre de la population donne le résultat suivant :

ANNÉES	NOMBRE D'HABITANTS POUR 1				Nombre de mariages pour 1 divorce
	NAISSANCE LÉGITIME	NAISSANCE ILLÉGITIME	Décès	MARIAGE	
1895	23.98	206.64	35.81	124.98	55
1896	23.38	229.82	47.83	114.24	67
1897	24.70	261.69	42.52	130.71	248
1898	26.15	287.50	41.35	120.06	54
1899	25.60	280.85	87.50	119.12	81
1900	23.61	288.63	36.66	110.75	116
1901	22.11	223.37	41.57	118.46	60
1902	23.58	245.90	40.90	118.33	89
1903	24.52	281.73	46.63	111.47	61
1904	25.07	290.00	40.13	134.14	77

2. MARIAGES. — Le nombre des mariages s'est élevé en 1904 à 307. Ce nombre se divise comme suit d'après l'âge des mariés :

	MASCULIN	FÉMININ	
Moins de 18 ans	»	6	1904
18 à moins de 21 ans	22	80	
21 » 25 »	130	115	
25 » 30 »	91	57	
30 » 35 »	33	23	
35 » 50 »	22	22	
50 et au-dessus	9	4	

DÉCÈS. — Les décès se décomposent comme suit :

	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL
Enfants et célibataires	397	313	710
Mariés	115	76	191
Veufs	32	»	32
Veuves	»	66	66
Total :			999

4. INHUMATIONS. -- En 1904, il a été fait 925 inhumations au cimetière communal d'Ostende et 144 inhumations au cimetière de la paroisse de Mariakerke.

Concessions à perpétuité accordées au Cimetière d'Ostende en 1904.

DATE DE LA CONcession	NOM DU CONCESSIONNAIRE	CONTENANCE DU TERRAIN		PRIN de la concess-ion	Montant de la donation au profit des administrat-ions charitables
		LONG.	Largeur.		
1904					
14 Janvier	Watticant Floribert	2 30	1 "	2 30	230,00
19 Janvier	De Brantwore Gustave	2 30	1 "	2 30	230,00
27 Février	Vandewoestyne Hort.	2 "	1 "	2 "	200,00
19 Mars	Verleyen Hélène	3 "	1 00	3 00	300,00
28 Avril	Teyssman Marie	2 "	1 "	2 "	200,00
5 Mai	Iscoote Jeanne	2 30	1 "	2 30	230,00
16 Juin	Buels Jules	3 "	1 30	3 00	300,00
18 Juin	Goos Charles	3 "	2 "	6 "	600,00
28 Juin	Vandervalle François	3 "	1 20	3 00	300,00
9 Juillet	Verbruggé Elise	3 "	1 30	3 00	300,00
9 Juillet	Machieu Amélie	2 30	1 "	2 30	230,00
2 Août	Degruyter Ednard	3 "	1 30	3 00	300,00
9 Août	Cornelis Joseph	3 "	1 20	3 00	300,00
6 Septembre	Bratve Marie	3 "	1 20	3 00	300,00
27 Septembre	Borret Rosalie	3 "	1 30	3 00	300,00
6 Octobre	Decoune Louis	3 "	1 40	4 20	420,00
15 Octobre	Bastin Jean	2 "	1 "	2 00	200,00
8 Novembre	Dekoker Elise	3 "	1 30	3 00	300,00
12 Novembre	Panael Clémence	2 30	1 00	2 30	230,00
12 Novembre	Cox Maude	2 30	1 00	2 30	230,00
12 Novembre	Lahreke Julien	3 "	0 70	2 10	210,00
17 Novembre	Pilin Marie	2 30	1 00	2 30	230,00
17 Novembre	Dunon Auguste	3 00	1 30	3 90	390,00
24 Novembre	De Vischer Enlale	3 00	1 30	3 90	390,00
		73	50	7530,00	1887,50

Inhumations et transports funéraires.

Voici le relevé des transports funéraires qui ont été effectués en 1904 :

A. — Transports payants.

	1re classe												TOTAL
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
Adultes	1	1	1	2	1	1	1	2	2	3	1	1	18
	2	3	1	1	1	1	1	1	1	1	3	1	9
	4	2	1	4	1	5	3	6	3	2	2	4	37
	9	5	12	11	9	7	9	8	9	6	6	7	95
	9	5	8	6	4	7	2	1	4	5	4	4	59
	13	15	11	11	13	12	9	14	7	13	18	8	148
TOTAL	35	26	35	34	31	31	25	31	25	31	11	23	361

  

	2e classe												TOTAL
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
Enfants de 12 ans	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12
	4	3	1	9	1	2	1	5	7	5	3	4	45
	45	46	53	41	34	27	46	119	66	50	39	47	613
TOTAL	50	49	54	50	35	29	47	135	73	65	42	51	669
TOTAL GÉNÉRAL.	85	75	80	84	66	60	72	130	98	86	76	74	1021

B. — Transports gratuits.

	Adultes												TOTAL.
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
Enfants en dessous de 12 ans.	4	3	4	1	3	2	3	3	2	2	1	2	30
	1	1	2	1	1	1	2	4	3	1	7	1	23
TOTAL.	5	3	6	2	3	2	5	7	5	3	8	3	52

CHAPITRE II.

SERVICE DE LA POPULATION.

§ I. — Statistiques.

Au 31 Décembre 1904, le chiffre de la population de droit (d'après les registres de population) était de :

19,560 hommes  
21,621 femmes — soit 41,181 habitants.

Le mouvement de la population pour l'année 1904 s'établit comme suit :

	Masculin	Féminin	TOTAL
Enfants nés . . . . .	863	789	1642
Personnes qui se sont fixées à Ostende. . . . .	1243	1362	2605
TOTAL. . . . .	2096	2151	4247
Habitants décédés . . . . .	560	467	1026
Personnes qui ont quitté la ville.	1557	1660	3217
TOTAL. . . . .	2117	2126	4243
DIMINUTION. . . . .	21	25	4

Il résulte donc de ces chiffres, qu'au 31 Décembre 1904 la population de droit se composait de 19560 personnes du sexe masculin et de 21621 personnes du sexe féminin, formant un ensemble de 41181 personnes.

Les changements de domicile, qui ont eu lieu dans le

courant de l'année 1904, peuvent se résumer dans les deux tableaux suivants :

1<sup>r</sup> TABLEAU.

Nombre des personnes qui se sont établies venant						
d'une autre commune du royaume.		de l'étranger		TOTAL		TOTAL GÉNÉRAL
MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	
1110	1248	133	114	1243	1362	2605

2<sup>e</sup> TABLEAU.

Nombre des personnes qui ont quitté pour s'établir						
dans une autre commune du royaume.		à l'étranger		TOTAL		TOTAL GÉNÉRAL
MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	
1309	1445	248	215	1557	1660	3217

La différence en plus des sorties, provient de la construction de petites maisons dans les communes limitrophes de Breedene et de Steene, que la classe ouvrière recherche pour la modicité du prix de location.

§ 2. — Mutations de la population à l'intérieur de la ville.

Les déclarations de changements de demeures à l'intérieur de la ville se sont élevées à 3966.

§ 3. — Livrets d'ouvriers.

283 livrets d'ouvriers ont été délivrés, dont 176 à des enfants âgés de 12 à 16 ans.

§ 4. — Certificats de résidence.

Les certificats de résidence pour l'obtention d'abonnements ouvriers sur les lignes du chemin de fer de l'Etat et des vicinaux se sont élevés à 579.

§ 5. — Certificats d'indigence.

579 personnes ont réclamé des certificats d'indigence pour procédure gratuite, conseils de famille ou levée de pièces.

§ 6. — Indigénat.

4 déclarations d'indigénat ont été reçues pendant l'année 1904, elles se répartissent comme suit :

Art. 9 du code civil combiné avec l'art. 1 de la loi du 16 juillet 1889. . . . . Total 4

§ 7. — Pensions.

Les personnes qui habitent notre ville et jouissent d'une pension de retraite, s'élèvent au nombre de 503, réparti d'après le tableau ci-dessous.

38	Pension au delà de 2000 fr	} à charge des caisses de l'Etat.
425	Au dessous de 2000 fr.	
26	A charge de la caisse provinciale.	
4	A charge de la caisse communale.	
7	Pensions provisoires accordées à d'anciens militaires.	
3	Secours temporaires alloués à d'anciens militaires.	

§ 8. — Allocations de pensions de vieillesse.

101 personnes ont introduit une demande pour l'obtention de la pension.

Le comité de patronage des habitations ouvrières en a refusé 22, dont 9 hommes et 13 femmes.

CHAPITRE III.

SERVICE DES LISTES ÉLECTORALES.

SECTION I.

Listes électorales.

§ I. — Listes électorales générales.

Malgré l'avis au public, publié en vertu de la loi dans la première quinzaine du mois de Juin, aucune demande d'inscription n'a été faite ni par les intéressés, ni par des tiers.

Les listes ont donc été dressées d'office.

A la suite du dépôt provisoire, le 3 septembre 1904, 37 réclamations ont été introduites.

Ces diverses demandes ont fait l'objet d'un rapport dressé par Monsieur l'Echevin Liebaert.

Les conclusions en ont été adoptées en séance spéciale du 26 Novembre 1904 et se répartissent comme suit :

- 6 demandes en inscriptions : toutes admises ;
- 21 demandes en augmentation du nombre de votes, dont 20 admises ;
- 8 demandes en réduction dont 7 admises ;
- 2 demandes en radiation dont 1 admise.

En plus des 36 électeurs décédés postérieurement à l'arrêt provisoire des listes, 9 autres ont été rayés par application de l'art. 21 de la loi électorale sur réquisitoire de Monsieur le Juge de Paix du Canton.

Les listes arrêtées définitivement le 30 Novembre 1904 donnent les résultats suivants.

Aucun recours en appel n'a été fait.

6586 électeurs pour le Sénat et la Province,

7997 » » la Chambre des Représentants,

5822 » » la Commune.

NOMBRE D'ÉLECTEURS INSCRITS POUR :			NOMBRE DE VOTES POUR :			
Le Sénat et la Province	Chambre des Représent.	La Commune		Sénat et Province	Chambre des Représent.	Commune
4330	5707	3815	à 1 vote . . . . .	4380	5707	3815
968	998	687	à 2 votes . . . . .	1926	1996	1374
1248	1292	326	à 3 votes . . . . .	3876	8876	978
		994	à 4 votes			3976
6586	7997	5822	Électeurs inscrits, émettant	10085	11579	10143

§ 2. — *Liste des Electeurs pour le Tribunal de Commerce.*

Le nombre des citoyens réunissant les conditions requises pour élire les membres du Tribunal de Commerce s'élève à 423 inscrits.

§ 3. — *Listes électorales du Conseil des Prud'hommes.*

Les listes nouvelles pour la nouvelle période triennale 1906-1908 ne seront dressées qu'en 1905.

§ 4. — *Liste des électeurs pour le Conseil de l'Industrie et du Travail.*

Section de la pêche, armateurs et pêcheurs.

SECTION II.

*Liste des éligibles au Sénat.*

Treize citoyens sont inscrits.

Parmi ceux-ci, onze sont rangés dans la catégorie qui

comprend les propriétaires d'immeubles d'un revenu cadastral imposable de 12000 francs au moins ou imposés au profit de l'Etat pour une somme de 1200 francs au moins.

Deux sont rangés parmi ceux de la 2<sup>e</sup> catégorie qui comprend les citoyens, payant au trésor une somme de 900 francs au moins.

*A. Habitants d'Ostende jouissant d'un revenu cadastral de 12000 frs au moins, au imposés à 1200 frs au profit de l'Etat.*

N O M S ET PRÉNOMS	LIEU ET DATE DE NAISSANCE	MONTANT DES CONTRIB. DIRECTES			TOTAL	REVENU CADASTRAL
		foncière	person- nelle	patente		
Barrat Georges	Ostende, 10 oct. 1861	129.20	1019.20	141.60		
Cnudde Gustave	» 31 janv. 1844					14813.65
Declercq Auguste	» 3 août 1836	635.91	3856.75	940.80		
de Knuyt Hector	Bruges, 10 nov. 1835	538.92	539.96	342.00		
Elleboudt Jean	Ostende, 21 oct. 1845	215.04	1348.28	361.20		
Jean Edouard	» 6 avril 1852					13154.27
Jean Gabriel	» 14 avril 1853					13154.27
Kimpe Désiré	Ichtteghem, 29 nov. 1835					12162.31
Seyrnyx Désiré	Ostende, 3 sept. 1850					13154.27
Stracké Martin	Naûmbourg (Prusse) 8 février 1840	94.76	760.77	395.00		
Thoma Léonce	Ostende, 26 mai 1843	287.59	780.73	342.00		
Vander Heyde Jules	» 12 fév. 1861					13154.27
van Iseghem Alph.	» 15 juillet 1858					13313.12
van Iseghem Ch.	» 20 avril 1827					13454.08

*B. Habitants d'Ostende payant moins de 1200 frs et plus de 900 frs d'impôts directs au profit de l'Etat.*

David Edouard	Ostende, 22 janv. 1846	470.63	422.61	209.60	1102.84
Hillebrand Henri	Bruges, 25 sept. 1856	98.82	691.34	192.00	972.16

SECTION III.

Des élections.

§ 1. — Des élections communales.

Voici le résultat des élections communales qui eurent lieu en notre ville le 18 octobre 1903 :

Première série du Conseil (sortant en 1907).

	Bureau de dépouillement no 1	Bureau de dépouillement no 2	Bureau de dépouillement no 3	Bureau de dépouillement no 4	Bureau de dépouillement no 5	TOTAUX
	Bureaux de vote no 2, 1 et 9	Bureaux de vote no 8, 12 et 10	Bureaux de vote no 4, 11 et 15	Bureaux de vote no 5, 13 et 8	Bureaux de vote no 6, 14 et 7	
Bulletins trouvés dans les urnes	1774	1847	1837	1749	1710	8917
Bulletins blancs et bulletins nuls	111	126	118	116	180	651
<i>Bulletins valables.</i>	1663	1721	1719	1633	1530	8266
1) Bulletins de liste (complets ou incomplets)	768	884	890	824	803	4169
Liste n° I	882	783	821	797	721	4004
Liste n° II						
2) Bulletins donnant des suffrages à des candidats de différentes listes	13	54	5	12	6	90
<i>Nombre des suffrages obtenus par les candidats.</i>						
<i>LISTE I (1).</i>						
MM. Helsmoortel	776	891	891	821	801	4180
Van Dycke	753	889	873	824	788	4127
<i>LISTE II (2).</i>						
MM. Desmet	865	793	811	787	717	3974
Hamman	876	809	811	793	718	4007

(1) Libérale. — (2) Catholique.

Seconde série du Conseil (sortant en 1911).

	Bureau de dépouillement no 1	Bureau de dépouillement no 2	Bureau de dépouillement no 3	Bureau de dépouillement no 4	Bureau de dépouillement no 5	TOTAUX
	Bureaux de vote no 2, 1, et 9	Bureaux de vote no 3, 10 et 12	Bureaux de vote no 4, 11 et 15	Bureaux de vote no 5, 3 et 13	Bureaux de vote no 6, 7 et 14	
Bulletins trouvés dans les enveloppes	1775	1847	1836	1750	1710	818
Bulletins blancs et bulletins nuls	108	80	87	99	111	485
<i>Bulletins valables :</i>						
1) Bulletins de liste (complets ou incomplets)	807	951	880	867	821	4326
Liste n° 1	801	753	807	725	708	3794
Liste n° 2	1	3	4	3	8	19
Liste n° 3						
2) Bulletins donnant des suffrages à des candidats de différentes listes	58	60	58	56	62	294
Total des bulletins valables	1667	1767	1749	1651	1599	8433
Majorité absolue						4217
<i>Nombre des suffrages obtenus par les candidats.</i>						
<i>LISTE I.</i>						
MM. Chenot	793	930	878	830	812	4243
De Cock	804	952	894	854	834	4338
Deweert	800	924	887	840	819	4270
fermon	802	935	888	830	810	4265
Jean	801	941	887	840	823	4292
Kesteloot	786	926	882	829	820	4243
Pieters	814	947	895	844	831	4331
Pleyn	795	933	889	836	823	4276
Tanghe	786	924	874	825	804	4213
Van Glabbeke	799	948	888	846	822	4303
Van Graefschep	800	938	887	830	821	4276
Van Imschoot	791	924	878	833	806	4232
<i>LISTE II.</i>						
MM. Stracké	835	802	849	765	738	3989
Vander Heyde	840	779	830	748	722	3919
<i>LISTE III (1).</i>						
M. Cremers	23	16	21	37	24	121

(1) Liste d'indépendants.

Le bureaux de vote dont question dans les tableaux ci-dessus étaient répartis comme suit :

NUMÉRO	COMPOSITION	LOCAL
1	{ de Abicht L. à Borny Oth.	Hôtel de ville
2	{ de Borra Ch. à Commine S.	Hôtel de ville
3	{ de Comptdaer Cam. à Decraemer Henri	Justice de paix
4	{ de Decraemer L. à Deroo Ch.	Bibliothèque communale
5	{ de Deroo Ch. à Dumarey Is.	Salle de la Croix rouge
6	{ de Dumarteau Alph. à Haevermaet Jos.	Salle de l'ancien Hôtel Marlon
7	{ de Hagers Fr. à Lacante Léop.	Ancienne Académie de musique
8	{ de Lafon L. à Maes Jos.	Ecole gardienne
9	{ de Maes Jos. à Neyts Jul.	Ecole primaire pour garçons
10	{ de Neyts Leop. à Reynders Eug.	Ecole de filles
11	{ de Reynders Jos. à Steenland Ed.	Ecole de filles
12	{ de Stengée J. à Vanden Bogaert Léon	Athénée Royal
13	{ de Vandenbon Alex. à Van Iseghem David	Athénée Royal
14	{ de Van Iseghem E. à Vergauwe Fr.	Académie de musique
15	{ de Vergison Fr. à Zwervagher Ed.	Ecole gratuite de garçons

§ 2. — Elections pour Conseillers supplémentaires.

A. — CONSEILLERS CHEFS D'INDUSTRIE.

Date des élections : 25 Octobre 1903.

Nombre des électeurs : 242

	Bureau de dépouillement N° 1
Bulletins trouvés dans les urnes . . . . .	506
Bulletins blancs et nuls . . . . .	13
	493

*Votes valables*

1. Bulletins de liste (complets ou incomplets)

Liste 1 . . . . . 242

Liste 2 . . . . . 197

2. Bulletins donnant des suffrages à des candidats de différentes listes . . . . . 54

*Nombre de suffrages obtenus par les candidats.*

Liste I.

M. Dereere Auguste . . . . . 218

Devreese Richard . . . . . 181

Liste II.

M. Desmedt Louis . . . . . 239

Fretin Louis . . . . . 196

**B. — Conseillers ouvrier.**

Date des élections : 25 Octobre 1903

Nombre des électeurs :

	Bureau de dépouillement n. 2.	Bureau de dépouillement n. 3.	TOTALUX
	Bureau de vote n° 2 et 4.	Bureau de vote n° 1 et 3.	
Bulletins trouvés dans les urnes.	575	366	941
Bulletins blancs et nuls. . . . .	26	16	42
	549	350	899
<i>Votes valables.</i>			
1. Bulletins de liste (complets et incomplets . . . . .			
Liste 1.	280	154	434
Liste 2.	263	195	458
2. Bulletins donnant des suffrages à des candidats de différentes listes. . . . .	6	1	7
	549	350	899
<i>Nombre des suffrages obtenus par les candidats.</i>			
<i>Liste 1.</i>			
M. Peire . . . . .	273	147	420
M. Tack Jean . . . . .	280	152	432
<i>Liste 2.</i>			
M. Duchateau François . . . . .	247	183	430
M. Mollet Jean . . . . .	230	179	409

**§ 2. — Des élections provinciales.**

Les élections provinciales eurent lieu le 5 juin 1904 pour l'élection d'un conseiller provincial en exécution de la loi du 18 avril 1903.

En voici les résultats :

Votants : 10192  
 Bulletins blancs ou nuls : 2058  
 Votes valables émis : 8134  
 Chiffre électoral : 3397

	BUREAUX NUMÉROS :						
	1, 8 et 13	2, 10 et 15	3, 15 et 16	4, 9 et 11	5, Steens et Bredene	6, 12, 14	7, 17 et 18
Votes émis	1517	1391	1590	1381	1421	1520	1372
Bulletins blancs et nuls	283	289	291	292	324	287	292
Votes valables	1234	1102	1299	1089	1097	1233	1080
Liste M. Van Iseghem Alph.	927	863	992	834	827	961	836
Capelle Jos.	307	239	307	255	270	272	244
Van Vlaanderen Ed. suppléant	293	230	293	239	250	262	234

Les bureaux de vote dont question dans les tableaux ci-dessus étaient répartis comme suit .

NUMÉRO	COMPOSITION	LOCAL
1	de Abicht L. à Bockhodt A.	Hôtel-de-Ville (salle du Casino)
2	de Bocklandt C. à Castler L.	id. (salle du milice)
3	de Castler P. à Debeau Fr.	Justice de paix
4	de Debecker J. à De Groote L.	Ecole de filles n° 1
5	de Degroote R. à Derooster J.	Institut des demoiselles
6	de Deroover B. à Dont H.	Ancienne Académie de musique
7	de Doom E. à Geselle F.	Ecole industrielle
8	de Geselle G. à Hoste J.	Ecole gardienne
9	de Hoste F. à Lams F.	Ecole de garçons n° 1
10	de Lams F. à Maertens Ch.	Ecole de filles n° 2 r. St-Petersb.
11	de Maertens Ed. à Mollet Y.	id. r. Constantinople
12	de Mollen Ch. à Plovie H.	Académie de musique
13	de Plug Em. à Schollaert L.	idem
14	de Schonartz P. à Tourlamain G.	Ecole de garçons n° 4
15	de Tourlamain B. à Vanderplassche L.	idem
16	de Vanderputte A. Vanparys A.	Ecole de garçons n° 2
17	de Vanparys F. à Vermeire L.	Athénée Royal
18	de Vermeersch J. à Zwervagher E.	idem

Les résultats des élections (tableaux ci-dessus) indiquent quels bureaux de vote furent réunis pour former les bureaux de dépouillement.

§ 3. — Des élections législatives.

Des élections générales pour le Sénat eurent lieu dans l'arrondissement de Furnes Dixmude-Ostende le 29 mai 1904.

En voici les résultats .

Nombre de votants :  
 Votes valables émis · 45.184  
 Chiffre électoral 15.061

		BUREAUX DÉPOUILLANT								
		Nos 1, 11 et 18	2, 16 et Steene	8 et 10	4, Westende Vlissegheem	5, Olenkerke Sijtkens	6 Lombartsyde Muldekerke	7, 12 et 15	8, 13 et Bredene	9, 14 et 17
<b>A CANTON D'OSTENDE</b>										
<i>Liste I</i>										
Comte de Limburg — Stirum		573	599	332	634	749	606	578	644	573
<i>Liste II</i>										
M. Verbeke Al.		723	803	539	397	576	843	801	790	828
<b>B CANT. DE GHISTELLES</b>										
<i>Liste I</i>										
Comte de Limburg — Stirum		718	428	557	513	700	679	706	589	686
<i>Liste II</i>										
M. Verbeke		350	296	333	231	440	390	216	270	245

Voici les résultats globaux pour les cinq cantons électoraux composant la circonscription électorale Furnes-Furnes Dixmude Ostende.

	BULLETINS DE LISTE		VOTES DE PRÉFÉRENCE					
	Liste 1 (cath)	Liste 2 (libé)	EFFECTIFS			SUPPLÉANTS		
			de Limburg	de Spot	Verbeke	Serruys	de Crombrughe	Vanderheyde
Ostende	5285	6355	41	99	117	118	7	74
Ghistelles	5576	2771	44	61	37	85	16	44
Nieuport	1966	868	11	172	14	17	5	12
Furnes	5615	2246	16	823	38	15	5	22
Dixmude	10693	3809	50	545	55	30	33	46
<b>TOTAUX</b>	<b>29135</b>	<b>16049</b>	<b>162</b>	<b>1700</b>	<b>261</b>	<b>365</b>	<b>66</b>	<b>198</b>

## TITRE II. ADMINISTRATION

### CHAPITRE I.

#### DU COLLÈGE ECHEVINAL.

A la suite des élections du 18 Octobre 1903, la composition du Collège des Bourgmestre et Echevins fut modifiée comme suit :

NOMS	QUALITÉ	DATE DE NOMINATION AUX FONCTIONS D'ECHEVIN ET DE BOURGMESTRE	NOMINATIONS COMMUNICONS CONSEILLER	FIN DU MANDAT DE CONSEILLER	FIN DU MANDAT D'ECHEVIN
Pleters Alphonse	Echevin	Elu échevin le 17 janv. 1888 Réélu échevin le 5 janvier 1891	Elu conseiller le 19 octob. 1884 Réélu conseiller le 19 octob. 1890	31 décembre 1911	
	Bourgmestre	Par arr Royal du 7 octobre 1892 Renom. pr A. R. du 25 mars 1896 Renom. pr A. R. du 18 janv. 1904.	Réélu conseiller le 17 nov. 1895 Réélu conseiller le 18 octob. 1903		
Liebaert Anguste	Echevin	Nommé le 17 janvier 1888 Renom. le 5 jan- 1891 Renommé le 30 mars 1896 Renom. le 1 jan. 1900	Elu conseiller le 15 octob. 1887 Réélu conseiller le 17 nov. 1895 Réélu conseiller le 15 oct. 1899	31 décembre 1907	31 décembre 1907
	Echevin	Nommé le 27 juill. 1897 Renom. le 1 jan. 1900 Renom. le 2 fév. 1904	Elu conseiller le 16 octob. 1887 Réélu le 17 nov. 1895 Réélu le 18 oct. 1903	31 décembre 1911	31 décembre 1911
Van Giabbeke Ernest	Echevin	Nommé le 2 fév. 1904	Elu conseiller le 15 oct. 1899 Réélu le 18 oct. 1903	31 décembre 1911	31 décembre 1911
De Cock Achille	Echevin	Elu le 2 février 1904	Elu conseiller le 15 oct. 1899 Réélu le 18 oct. 1904	31 décembre 1911	31 décembre 1907

### § II. — Travaux du Collège.

Le Collège a tenu, pendant l'année 1904, 150 séances et a délibéré sur 1091 objets. En voici le résumé comparatif :

MOIS	NOMBRE DE SÉANCES					NOMBRE D'OBJETS				
	1900	1901	1902	1903	1904	1900	1901	1902	1903	1904
JANVIER	9	13	11	12	12	93	132	118	106	81
FÉVRIER	11	10	10	10	12	102	84	106	103	66
MARS	12	13	14	12	14	120	132	135	133	90
AVRIL	10	10	11	13	12	121	120	122	114	86
MAI	12	11	12	8	11	146	119	151	110	88
JUIN	8	10	11	13	13	102	129	95	149	112
JUILLET	9	11	12	14	11	151	127	112	122	88
AOUT	15	12	11	11	18	109	88	92	75	86
SEPTEMBRE	12	12	12	14	13	104	88	107	78	77
OCTOBRE	9	13	10	12	13	82	122	77	110	114
NOVEMBRE	11	11	10	11	11	132	83	113	88	103
DÉCEMBRE	11	12	12	13	15	112	141	112	96	95
<b>Totaux</b>	<b>120</b>	<b>138</b>	<b>136</b>	<b>143</b>	<b>150</b>	<b>1374</b>	<b>1365</b>	<b>1340</b>	<b>1284</b>	<b>1091</b>

### § III. — Mouvement des affaires.

Le tableau ci-dessous indique le nombre des pièces inscrites, pendant la dernière période décennale, à l'indicateur général et au registre des sorties tenus au secrétariat.

ANNÉE	ENTRÉES	SORTIES
1895	2165	1072
1896	2975	3029
1897	4748	3169
1898	5336	4528
1899	6739	4330
1900	6916	5187
1901	7213	6236
1902	6527	4516
1903	7225	5267
1904	7190	5298

§ IV. — *Personnel des services.*

La composition du personnel des services de l'administration figure au Rapport annuel de 1903, pages 15 et suivantes.

Les modifications suivantes sont survenues au cours de l'année 1904 :

En séance du 2 février 1904, le conseil a accepté la démission de M. Ch. Weyne, commis de 3<sup>e</sup> classe au bureau des finances.

En séance du 26 avril 1904, le conseil a nommé en qualité de commis de 3<sup>e</sup> classe, MM. Deschepper François, Vandecasteele Arthur, Luÿckx Henri et Catrysse Jean, et en qualité d'expéditionnaires à titre définitif, MM. Demulder Albert, Barbary Pierre, Asseloos Firmin et Borgers Philippe.

§ 5. — *Caisse des ouvriers et employés subalternes en 1904.*

La société mutuelle des ouvriers et agents communaux subalternes a continué à fonctionner régulièrement pendant l'exercice 1904.

Le nombre des membres a légèrement diminué; de 135 qu'il était au 31 décembre 1903, il était tombé à 128 au 31 décembre 1904.

Cinq nouveaux membres ont été admis; onze ayant quitté le service de la ville, ont été rayés; un membre ayant atteint la limite d'âge a obtenu la jouissance de la rente s'élevant à fr. 164,69.

Divers subsides ont été alloués à la société à savoir : 1<sup>o</sup> un subside de fr. 282 représentant la prime de fr. 2 par livret, accordée par la loi du 10 mai 1900. De même que les années précédentes, cette somme a été répartie entre les membres;

2<sup>o</sup> trois subsides s'élevant respectivement à fr. 1530,30, fr. 577,60 et fr. 275,90, représentant les primes allouées par le gouvernement, la province et l'administration

No d'ordre	NOM & PRÉNOMS DES MEMBRES EFFECTIFS ET SUP- PLÉANTS DU CONSEIL COMMUNAL	LIEU & DATE DE NAISSANCE	QUALITÉ	DATE	DATE	AUX DERNIÈRES ÉLECTIONS		OBSERVATIONS. Indiquer notamment pour les conseillers suppléants : <i>suppléant</i> des nos ..... formant la .. liste.
				DE LA PREMIÈRE NOMINATION comme : a) Conseiller, b) Echevin, c) Bourgmestre.	DE LA DERNIÈRE NOMINATION comme : a) Conseiller, b) Echevin, c) Bourgmestre.	Nombre de Voies émis   Voies obtenus		
<b>2<sup>me</sup> SÉRIE SORTANTE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1912.</b>								
1	Pieters Alphonse	Ostende 29 mai 1845	Bourgmestre	a) 19 octobre 1884. . . . . b) 17 janvier 1888. . . . . c) Arr. Royal du 7 oct. 1892 . . . . .	a) 18 octobre 1908. . . . . b) 18 octobre 1908. . . . . c) Arr. Royal 18 janv. 1904. . . . .	8128	4931	
2	Fermon Désire	StAntelinckx 26 déc. 1842	Echevin	b) 16 octobre 1887. . . . . c) 27 juillet 1897. . . . .	18 octobre 1908. . . . . 2 février 1904. . . . .	"	4965	
3	Van Glabbek Ernest	Ostende 12 fév. 1863	id.	a) 15 octobre 1899. . . . . b) 2 février 1904. . . . .	18 octobre 1908. . . . . 2 février 1904. . . . .	"	4903	
4	De Cock Achille	Ostende 6 janv. 1864	id.	a) 15 octobre 1899. . . . . b) 2 février 1904. . . . .	18 octobre 1908. . . . . 2 février 1904. . . . .	"	4988	Fin du mandat d'échevin le 31 décembre 1907.
5	Jean Edouard	Ostende 6 avril 1852	Conseiller	16 octobre 1887. . . . .	18 octobre 1908. . . . .	"	4293	
6	Van Graefscheppe Henri	Ostende 21 mai 1864	id.	17 novembre 1895. . . . .	id. . . . .	"	4276	
7	Pleyn Irmin	Nieuport 23 déc. 1869	id.	18 octobre 1903. . . . .	id. . . . .	"	4276	
8	Deweert Henri	Ostende 4 nov. 1857	id.	id. . . . .	id. . . . .	"	4270	
9	Kesteloot Charles	Mariakerke 24 janv. 1854	id.	id. . . . .	id. . . . .	"	4248	
10	Chenot Auguste	Ostende 16 juillet 1874	id.	id. . . . .	id. . . . .	"	4248	
11	Van Imschoot Charles	Anvers 16 mars 1856	id.	id. . . . .	id. . . . .	"	4281	
12	Stracké Auguste	Naumburg 28 janv. 1848	id.	id. . . . .	id. . . . .	"	3989	
<b>Conseillers supplémentaires :</b>								
13	Dereere Auguste	Eerneghem 25 oct. 1848	Conseiller suppl. patron	24 novembre 1895. . . . .	25 octobre 1908. . . . .	493	218	
14	Desmedt Louis	Ostende 3 nov. 1841	id.	25 octobre 1903. . . . .	id. . . . .	"	239	
15	Duchateau François	Nieuport 16 juin 1863	Conseiller suppl. ouvrier	24 novembre 1895. . . . .	id. . . . .	890	480	
16	Tack Jean	Breedene 12 août 1889	id.	26 octobre 1908. . . . .	id. . . . .	"	432	
<b>1<sup>re</sup> SÉRIE SORTANTE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1908.</b>								
17	Liebaert Auguste	Ostende 3 oct. 1856	Echevin	a) 16 octobre 1887. . . . . b) 17 janvier 1888. . . . . 17 novembre 1895. . . . .	a) 15 octobre 1899. . . . . b) 1 janvier 1900. . . . . 15 octobre 1899. . . . .	7321	3869	
18	Laroye Jean	Breedene 23 avril 1868	Conseiller	id. . . . .	id. . . . .	"	8827	
19	Pil Pierre	Loo 22 sept. 1867	id.	id. . . . .	id. . . . .	"	8782	
20	Willem Désiré	Ghistelles 22 sept. 1860	id.	id. . . . .	id. . . . .	"	3619	
21	Cnudde Gustave	Ostende 31 janv. 1844	id.	15 octobre 1899. . . . .	id. . . . .	"	3498	
22	Dumon Auguste	Ostende 13 oct. 1858	id.	id. . . . .	id. . . . .	"	3368	
23	Haeck Charles	Ostende 5 avril 1829	id.	id. . . . .	id. . . . .	"	3789	
24	Debacker Henri	Dickebusch 6 juin 1858	id.	id. . . . .	id. . . . .	"	3787	
25	Soyer César	Tournai 5 janv. 1833	id.	id. . . . .	id. . . . .	"	8748	
26	Helsmoortel Oscar	Ostende 24 juillet 1858	id.	18 octobre 1908. . . . .	18 octobre 1908. . . . .	8266	4180	
27	Hamman Auguste	Ostende 29 avril 1860	id.	id. . . . .	id. . . . .	"	4007	
<b>Conseillers suppléants :</b>								
	Tanghe Polydore	Breedene 17 fév. 1858	Conseiller suppléant	18 octobre 1903. . . . .	18 octobre 1903. . . . .	8483	4213	Suppléant des numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11.
	Van Dycke Arthur	Ostende 4 déc. 1870	id.	id. . . . .	id. . . . .	8266	4127	Suppléant du n° 26.
	Vanderheyde Jules	Ostende 21 oct. 1861	id.	id. . . . .	id. . . . .	8483	3919	Suppléant du n° 12.
	Desmet Henri	Ostende 29 août 1848	id.	id. . . . .	id. . . . .	8266	3974	Suppléant du n° 27.

communale d'Ostende, sur chaque franc versé par les membres affiliés à la caisse générale d'épargne et de retraite. Ces trois subsides ont été versés directement à la caisse précitée et inscrits par les soins de cette administration sur les livrets des divers membres conformément aux versements effectués en 1904 ;

3° de l'administration communale un subside de fr. 243, montant des versements obligatoires à effectuer par les membres dont le salaire ne dépasse pas fr. 70 par mois.

4° une somme de fr. 2071, représentant les primes d'assurances de 109 affiliés.

Les membres ont versé une somme de fr. 1355, qui a été intégralement versée au compte des affiliés; leurs versements ont varié de 6 à 24 francs.

## CHAPITRE II.

### DU CONSEIL COMMUNAL.

#### § 1. — *Composition.*

Le tableau ci-contre, page 25<sup>bis</sup>, indique la composition du conseil communal tel qu'il est issu des élections des 18 et 25 octobre 1903 :

§ 2. — *Commissions permanentes.*

En 1904 les commissions du conseil ont tenu 40 séances, savoir :

No	ATTRIBUTIONS	PRÉSIDENT	Nombre des séances	Nombre d'objets examinés
1	Police, Contentieux, Kuraal	M. Pieters A.	4	8
2	Commerce, Industrie, Instruction publique, Beaux-Arts	M. Liebaert A.	3	10
3	Travaux publics et service d'incendie	M. Fermon	8	14
4	Finances, Contentieux, Gaz	M. Van Glabbeke E.	16	66
5	Régies, Salubrité publique	M. Decock A.	9	20
		TOTAUX	40	118

En séance du 2 février 1904, le conseil a composé comme suit les diverses sections.

1<sup>o</sup> Commission. — Président : M. Pieters.

Membres : MM. Jean, Pil, Van Graefschep, Cnudde, Haeck, Soyer, Kesteloot, Van Imschoot, Hamman et Desmet.

2<sup>o</sup> Commission. — Président : M. Liebaert.

Membres : MM. Laroye, Van Graefschep, Cnudde, Dumon, Pleyne, Deweerdt, Van Imschoot, Helmoortel, Hamman et Desmet.

3<sup>o</sup> Commission. — Président : M. Fermon.

Membres : MM. Willem, Van Graefschep, Dumon, Debacker, Deweerdt, Chenot, Dereere, Desmet, Duchateau et Tack.

4<sup>o</sup> Commission. — Président : M. Van Glabbeke.

Membres : MM. Jean, Laroye, Pil, Willem, Cnudde, Pleyne, Kesteloot, Helmoortel, Hamman et Stracké.

5<sup>o</sup> Commission. — Président : M. Decock.

Membres : MM. Pil, Dumon, De Backer, Soyer, Chenot, Van Imschoot, Stracké, Dereere, Duchateau et Tack.

§ 3. — *Travaux du Conseil.*

Le conseil s'est réuni 18 fois, savoir :

Février	le 2, 18, 23	Juillet	les 12, 26
Mars	le 15	Septembre	les 6, 20
Avril	les 6, 12, 19, 26	Octobre	le 11
Mai	les 3, 10	Novembre	le 8
Juin	le 7	Décembre	le 8

§ 4. — *Règlements Communaux.*

Le tableau suivant indique les modifications qui ont été apportées aux règlements communaux, ainsi que les nouveaux règlements qui ont été votés dans le courant de l'année 1904 :

2 février 1904	Abattoir. Tarif-règlement. — Modification de l'article 49.
23 février 1904	Bassins. Tarif-règlement. — Modification de l'article 10.
22 novembre 1903	Règlement-taxe sur les salles de danse et les cafés-concerts. — Modification de l'article 1 litt. C.
23 février 1904	Règlement sur la prostitution. — Modification de l'article 38.
15 Mars 1904	Règlement de police sur les maisons de consommation et de divertissement. — Modification de l'article 49.
23 février 1904	Règlement de police sur les marchés publics. — Modification des articles 9, 18, 20 et 22
15 mars 1904	Règlement-taxe sur le colportage.
12 juillet 1904	
6 septembre 1904	
11 octobre 1904	

§ 5. — Biens communaux.

Le tableau suivant résume les diverses transactions pendant l'année 1904.

Situation cadastrale Section, Numéro.	NATURE DES BIENS	DATE de la délibération du Conseil	DATE de l'approbation	Superficie	PIRIX
<b>A) ACQUISITIONS</b>					
A. 167 e	Terrain pour établissements des bains	12 juillet 1904	Arrêté royal du 15 octobre 1904	1109 m <sup>2</sup>	Cession gratuite
A. 1631 n/5	Idem. Terrain, rue Albert	20 sept. 1904 Idem. 8 nov. 1904 8 déc. 1904	Idem. Arrêté de la députation permanente du 17 fév. 1905	86 m <sup>2</sup> 372 m <sup>2</sup>	5700,80 21500,00
<b>B) ALIÉNATIONS</b>					
A. 1633 a	Terrain b&h	12 juillet 1904 20 sept. 1904	Arrêté royal du 15 octobre 1904	68 m <sup>2</sup> 216 du <sup>2</sup>	Cession gratuite
<b>C) BORNAGES</b>					
Néant.					

CONTENTIEUX.

1. *Société littéraire contre Ville d'Ostende.* — (Voir Rapports exercices 1899 et 1902). Par arrêt du 18 janvier 1903 la Cour d'Appel de Gand a nommé MM. Vierendeel, ingénieur à Bruges, Van Rysselberghe et Van Herreweghe, architectes à Gand, pour visiter et examiner les travaux litigieux avec mission de donner leur avis sur quatre points déterminés dans l'arrêt.

2. *Degraeve contre Ville d'Ostende.* — Par jugement du 27 Octobre 1903, le juge de paix du Canton d'Ostende condamna les sieurs De Graeve Joseph et François à payer à la ville la somme de 264 frs., montant des taxes sur les nouvelles bâtisses afférentes à la construction d'une maison, rue des rentiers n° 3. Les demandeurs basaient leur refus de payer sur le fait que la défenderesse n'avait pas exécuté les travaux d'utilité publique en vue desquels la taxe fut décrétée.

3. *Hansen, capitaine du Steamer Ageroën, contre Ville d'Ostende.* — Le 1 Décembre 1903 entraît au 1<sup>er</sup> bassin de commerce le vapeur norvégien « Ageroën. » Vers 1 heure de l'après-midi il passa dans le canal et arrivé à mi-chemin de l'écluse il prit de la bande et s'inclina fortement.

Par exploit du 3 décembre 1903, le capitaine assigna la ville en paiement d'une somme de 11329,75 fr., à titre de dommages-intérêts sous prétexte que le navire s'était fait des avaries graves lors de son passage du 1<sup>er</sup> bassin dans le canal, en donnant contre une pierre tombée au fond du bassin.

Par ordonnance de M. le Président du tribunal de 1<sup>er</sup> instance, du 9 décembre 1903, M. Louis de Coene, constructeur de navires, fut désigné comme expert. Son rapport fut déposé le 21 décembre 1903 et évalua les dommages matériels à 7223,50 fr.

Par ordonnance du 20 janvier 1904, M. le Président du tribunal de 1<sup>er</sup> instance nomma un second expert à l'effet de déterminer exactement la position de la pierre tombée du

mur de quai, de constater l'état de celle-ci et de rechercher si elle portait des traces de contact avec un navire. Le rapport fut déposé le 24 février 1904.

Par jugement en date du 15 mars 1905, le tribunal déclara le demandeur mal fondé en son action, l'en débouta et le condamna à tous les dépens y compris ceux de référé.

4. *Ville d'Ostende contre MM. Ingelbrecht et Debrock.*

Le 11 mai 1904, la ville assigna les sieurs Ingelbrecht et Debrock, concessionnaires de la perception des droits de marchés, en paiement d'une somme de 32789,17 francs du chef de loyers échus et dus pour la location du marché couvert du 1<sup>er</sup> janvier 1904 au 1<sup>er</sup> novembre 1904.

Le refus de paiement était basé sur ce fait que la Ville avait modifié l'article 3 du cahier des charges régissant la concession, à la suite de laquelle modification les concessionnaires avaient demandé la résiliation de leur contrat à partir du 1<sup>er</sup> avril 1904.

Par jugement du 21 décembre 1904, le tribunal condamna les défendeurs à payer à la ville la somme de 8762,50 francs du chef de loyers avec les intérêts judiciaires du 1 janvier au 31 mars 1904, déclara résiliée à partir du 1 Avril 1904 la convention de bail et condamna la ville à payer aux défendeurs la somme 1500 fr. à titre de dommages-intérêts.

5. *Ville d'Ostende contre Lust Victor.*

Le 25 juin 1904, la ville assigna le sieur Lust Victor, concessionnaire de la perception des redevances pour placement de tentes et chaises sur la plage, en paiement de la somme de 4.750 francs, solde du loyer de 1903.

Par jugement du 19 Avril 1905, le tribunal de 1<sup>er</sup> instance condamna le défendeur à payer à la ville la somme de 4750 francs avec les intérêts judiciaires ; autorisa celle-ci à affecter au paiement de cette créance le cautionnement versé par le défendeur et déclara bonne et valable la saisie faite entre les mains du sieur Maes, qui avait repris au sieur Lust le matériel nécessaire à l'exploitation de la susdite concession.

## TITRE III. FINANCES COMMUNALES.

### CHAPITRE I.

#### EMPRUNTS ET DETTES.

##### § 1. — *Emission de bons de caisse.*

Le 8 janvier 1898 vous avez décidé de contracter un emprunt d'une valeur nominale de fr. 25.172.500 réparti en 251.725 obligations de fr. 100 chacune.

A cette époque il n'a été émis que 175.000 obligations au taux de fr. 85,41 par obligation. Les 76.725 obligations restantes furent conservées en caisse.

Cette première émission a donné :

1. Produit de la vente des 175.000 obligations	14,946,750.00
2. Intérêts de 1898 à 1901 (voir notre rapport de 1901, page 65 . . . . .)	729,031.19
3. Intérêts de 1902 (voir notre rapport de 1902, page 21 . . . . .)	25,868.96
4. Intérêts de 1903 se répartissant comme suit : . . . . .	6,719.48
A. Société Générale	6547.08
B. Banque de Bruxelles	172.40
	<hr/>
	Total fr. 15,708,369.63

Cette somme a été employée en son entier au paiement des dépenses prévues lors de l'émission de l'emprunt de 1898.

Désirant poursuivre l'achèvement de nos installations maritimes, ainsi que des grands travaux en cours d'exécution, nous avons été amené à vous proposer, en séance du 8 décembre 1904, l'émission d'un emprunt provisoire sous forme de bons de caisse.

Nous vous avons fait ressortir l'avantage qu'il y avait, à ce moment, de recourir à cette émission en présence du cours relativement bas des obligations de ville.

Cet emprunt contracté pour le terme d'un an au taux de 3,75 % par l'entremise de la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite, nous permettait de faire momentanément face aux dépenses urgentes et de rechercher les moyens d'émettre avantageusement le solde de l'emprunt de 1898.

Vous avez ratifié notre proposition et votre délibération a été approuvée le 16 décembre 1904 par la Députation permanente.

Le contrat relatif à cet emprunt a été signé le 31 décembre suivant.

§ II. — Tableau des dettes au 31 décembre 1904.

NATURE DES DETTES	CAPITAL NOMINAL	INTÉRÊT	TAUX DE L'INTÉRÊT, INTÉRÊT ET AMORTIS- SEMENT	MONTANT DE L'ANNUITÉ	AMORTIS- SEMENT	INTÉRÊTS	Nombre d'années à courir	CAPITAL RESTANT À AMORTIR AU 31 DÉC. 1904
<b>B) DETTES EXIGIBLES</b>								
1858 Emp. à primes	1000000			40000			9	237000
1877 id. id.	4000000	4 %	4.55	194000			43	(1) 446400
1891 Emp. contracté par l'entremise de la Société du crédit communal	325000	4 %	5.50	17875	7806	10069	20	25749
1898 Emp. à lots	25172500	2 %	3.09427	664000	166000	498000	83	2490000

(1) Cet emprunt a été converti en parti en 1898

B) DETTES NON EXIGIBLES	NOMBRE DE KANSBIL- JETTEN	VALEUR FLORINS P. S.	Nombre des billets fraction- naires	VALEUR FLORINS P. S. 11917.447/28	VALEUR TOTALE EN FRANCS
1815 Dette différée	1222	122200	238		338846,08

CHAPITRE II.  
TAXES COMMUNALES.

§ I. — *Maintien, modifications et remise.*

Le règlement-taxe sur le colportage a été maintenu pour un nouveau terme de 10 ans, par votre délibération du 11 octobre 1904.

En séance du 15 mars 1904, vous avez voté une modification à l'article 1<sup>er</sup> litt. C. du règlement-taxe sur les salles de danse du 11 novembre 1902.

Une remise de 35 % a été provisoirement accordée, le 12 avril 1904, sur les taxes dues sur les dépôts de bois aux nouvelles installations maritimes pour l'année 1903.

Les importateurs ont demandé la même réduction pour 1904. Le 26 juillet il a été fait droit à leur requête sauf en ce qui concerne les taxes dues pour les dépôts de bois aux alentours du nouveau bassin.

§ II. — *Produit des taxes communales en 1904.*

80 centimes additionnels à la contribution foncière . . . . .	106,296.47
80 centimes additionnels à la contribution personnelle . . . . .	146,829.21
40 centimes additionnels au droit de patente 4 % du revenu cadastral des propriétés exonérées de la contribution foncière (règlement du 27 décembre 1899) . . . . .	24,262.71
4 % sur la valeur locative de la contribution personnelle (règlement du 12 février 1898) . . . . .	2.442.98
Taxe sur les chiens (règlement du 28 octobre 1901). . . . .	14.366.35
Taxe pour emprises sous trottoirs (règlement du 16 novembre 1888) . . . . .	4.086.50
Taxes de voirie (règlement du 30 avril 1901, Taxes sur les salles de danse (règlement du 11 novembre 1902) . . . . .	7.813.93
Taxe sur le colportage (règlement du 11 octobre 1904) . . . . .	24.238.60
	6,775.00
	1,919.00

Taxe sur les égouts (règlement du 13 août 1897-2 août 1902) . . . . .	7.490.32
Taxe sur le placement de trottoirs (règlement du 13 octobre 1897) . . . . .	19.578.95
Taxe sur les dépôts de bois . . . . .	19.309.44

CHAPITRE III.  
COMPTÉ DE 1904.

SECTION I.

Recettes.

A. — Recettes ordinaires.

Chapitre I. Dotation communale . . . . .	370,776.67
» II. Centimes additionnels et impositions communales . . . . .	366,100.02
» III. Annuités et intérêts . . . . .	191,450.61
» IV. Produit des établissements d'instruction publique . . . . .	19,062.00
» V. Subsidés de l'Etat et de la Province . . . . .	72,820.00
» VI. Commerce maritime . . . . .	82,812.80
» VII. Abattoir et minque . . . . .	81,158.49
» VIII. Exploitations en régie . . . . .	159,966.72
» IX. Fermes et locations . . . . .	188,585.72
» X. Produit des propriétés louées . . . . .	640,511.59
» XI. Produits divers . . . . .	13,927.48
	<u>2,187,172.10</u>

B. — Recettes pour ordre.

Chapitre I. Commerce maritime . . . . .	22,263.71
» II. Pensions . . . . .	27,931.03
» III. Produits divers . . . . .	34,770.52
	<u>84,965.26</u>
Total des recettes ordinaires	2,272,137.36

C. — Recettes extraordinaires.

Chapitre I. Résultat des exercices antérieurs	351,060.93
» II. Recettes arriérées . . . . .	82,063.53
» III. Recettes diverses . . . . .	120,781.82
» IV. Subsidés extraordinaires . . . . .	192,259.00
» V. Recettes pour ordre	2,285,375.85
	<u>3,031,541.13</u>
Total des recettes	5,303,678.49

SECTION II.

Dépenses.

A. — Dépenses ordinaires.

1 <sup>e</sup> Section : Administration . . . . .	593,815.60
2 <sup>e</sup> » Pensions . . . . .	50,796.82
3 <sup>e</sup> » Police et sûreté publique . . . . .	255,638.78
4 <sup>e</sup> » Bienfaisance publique	199,477.11
5 <sup>e</sup> » Cultes . . . . .	18,195.50
6 <sup>e</sup> » Enseignement public	347,657.28
7 <sup>e</sup> » Dettes et rentes . . . . .	648,986.52
	<u>2,114,567.61</u>

B. — Dépenses extraordinaires.

Chapitre I. Rappels et régularisations . . . . .	65,692.83
» II. Dépenses diverses . . . . .	951,508.67
» III. » pour ordre	2,322,649.22
» IV. Install. maritimes . . . . .	188,687.44
	<u>3,528,538.16</u>
	5,643,105.77

Balance.

Recettes . . . . .	5,303,678.49
Dépenses . . . . .	5,643,105.77
Déficit	339,427.28

**CHAPITRE IV.**  
**BUDGET DE 1905.**

**SECTION I.**

**Recettes.**

**A. — Recettes ordinaires.**

Chapitre I. Dotation communale . . . . .	374,484.00
» II. Centimes additionnels et impositions communales . . . . .	365,400.00
» III. Annuités et intérêts . . . . .	205,843.00
» IV. Produit des établissements d'instruction . . . . .	17,650.00
» V. Subsides de l'Etat et de la Province en faveur de l'instruction publique . . . . .	74,853.00
» VI. Commerce maritime . . . . .	79,524.00
» VII. Abattoir et Minque . . . . .	85,155.00
» VIII. Exploitations en régie . . . . .	158,350.00
» IX. Fermes . . . . .	205,496.00
» X. Produit des propriétés louées . . . . .	638,296.10
» XI. Produits divers . . . . .	18,150.00
	<u>2,219,601.16</u>

**B. — Recettes pour ordre.**

Chapitre I. Commerce maritime . . . . .	21,250.00
» II. Pensions . . . . .	26,535.00
» III. Produits divers . . . . .	29,369.54
	<u>77,154.54</u>
	<u>2,296,755.70</u>

**C. — Recettes extraordinaires.**

Chapitre I. Recettes arriérées . . . . .	522,406.75
» II. Recettes diverses . . . . .	118,977.19
» III. Recettes extraordinaires . . . . .	15,422.32
» IV. Recettes pour ordre . . . . .	516,325.00
» V. Recettes sur ressources des emprunts . . . . .	<u>2,855,000.00</u>
	4,028,131.26
	<u>6,324,886.96</u>

**SECTION II.**

**Dépenses.**

**A. — Dépenses ordinaires.**

1 <sup>e</sup> Section. Administration . . . . .	573,475.92
2 <sup>e</sup> » Pensions . . . . .	47,530.46
3 <sup>e</sup> » Police et sûreté publique . . . . .	279,614.77
4 <sup>e</sup> » Bienfaisance publique . . . . .	213,505.37
5 <sup>e</sup> » Cultes . . . . .	21,900.04
6 <sup>e</sup> » Enseignement public . . . . .	367,721.72
7 <sup>e</sup> » Dettes et Rentes . . . . .	791,505.53
	<u>Total des dépenses ordinaires 2,295,253.81</u>

**B. — Dépenses extraordinaires.**

Chapitre I. Résultat des exercices antérieurs . . . . .	544,437.31
» II. Rappels et régularisations . . . . .	130,606.06
» III. Dépenses diverses . . . . .	63,361.75
» IV. Dépenses pour ordre . . . . .	516,325.00
» V. Dépenses sur les ressources des emprunts . . . . .	<u>2,745,979.59</u>
	4,000,709.71
	<u>Total fr. 6,295,963.52</u>

**Balance.**

Recettes . . . . .	6,324,886.96
Dépenses . . . . .	<u>6,295,963.52</u>
Bon	28,923.44

## TITRE IV.

### INSTRUCTION PUBLIQUE.

#### CHAPITRE I.

#### ATHÉNÉE ROYAL.

#### SECTION I.

#### Bureau administratif.

Voici la composition du Bureau administratif au 31 décembre 1904 :

NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ	DATE DE LA 1 <sup>o</sup> NOMINATION	FIN DU MANDAT
Pieters Alphonse	bourgmestre	17 janvier 1888	Le mandat finit avec celui de Bourgmestre oud'echevin.
Liebaert Auguste	échevin	17 janvier 1888	
Fermon Désiré	"	27 juillet 1897	
Van Glabbeke Ernest	"	2 février 1904	
Decock Achille	"	24 avril 1900	
Jean Edouard	cons. comm.	arr. royal 8 avril 1890	31 décem. 1904
Soyer César	"	24 avril 1900	id.
N.	—	—	—
Borgers Auguste	negociant	20 février 1902	id.
Valcke Louis	industriel	1 mars 1899	id.
Van Glabbeke Arthur	brasseur	25 juin 1896	id.

#### SECTION II.

#### Enseignement.

A. — *Population.* — La population a atteint son maximum en janvier : 329 élèves. A la fin de décembre et de mars, elle s'est élevée respectivement à 326 et à 320 élèves ; fin mai, elle était encore de 310.

B. — *Concours général.* — L'athénée Royal d'Ostende a

remporté au concours général de 1904, 25 nominations. On distingue dans le nombre 4 accessits et 4 mentions honorables. Il y a lieu de remarquer qu'à la différence des années précédentes, où les 4 classes supérieures des 2 sections, soit en tout huit classes, concouraient, il n'y a désormais que 2 classes des 2 sections, soit en tout quatre classes, qui participent au concours. En 1904, les concurrents, au nombre de 14, appartenaient aux premières et aux quatrièmes.

C. — *Personnel.* — Les changements dans la composition du personnel ont été particulièrement nombreux pendant l'année scolaire écoulée ; nous les résumons ci-après :

I. — *Démission.* — Par arrêté Royal du 3 septembre 1904 M. Daloze H., professeur de sciences commerciales a été mis à la pension et autorisé à conserver le titre honorifique de ses fonctions.

Il a été remplacé par M. Cuisset Em., professeur à l'athénée Royal de Huy.

II. — *Mutations.* — Par dépêche ministérielle du 12 septembre M. Coulon Albert, surveillant, fut attaché à l'athénée Royal de Charleroi, et remplacé à notre établissement par M. De Bois Julien, régent à la section latine annexée à l'école moyenne de Thuin.

Par dépêche du 7 octobre 1904, M. Coulon fut maintenu à notre athénée Royal et M. De Bois fut désigné pour être attaché à l'athénée Royal de Mons.

Par décision du 31 octobre 1904, M. Coulon fut nommé en qualité de professeur de français à notre athénée Royal.

M. Weemaes R., docteur en philosophie et lettres, fut désigné en qualité de surveillant le 29 octobre 1904 pour remplacer M. Coulon.

Une dépêche ministérielle du 19 avril 1904 avait accordé à M. Staes Emile, second professeur d'histoire et de géographie, une prolongation de congé sans limite. Invité à reprendre ses fonctions dès la rentrée des classes, ce fonctionnaire se vit obligé, dès le 7 novembre, à solliciter une série de congés, qui l'ont tenu éloigné de l'établissement

jusqu'au 31 janvier, date à laquelle il fut désigné comme second professeur intérimaire de français à l'athénée de Bruges.

M. *Maes Victor*, surveillant, fut chargé le 27 décembre 1904, du cours de flamand dans la 7<sup>e</sup> moderne donné par M. *Staes*, et une dépêche ministérielle du 25 février 1905, le désigna pour remplir les fonctions laissées vacantes par M. *Staes*.

M. *Maes* fut remplacé dans ses fonctions de surveillant par M. *Peeters Edg.*, docteur en sciences naturelles.

Par dépêche ministérielle du 14 février M. *Mallinger Léon*, professeur de seconde latine, fut appelé aux fonctions de professeur de rhétorique à l'athénée Royal de Louvain. Il fut remplacé par M. *Feytmans G.*, professeur de 4<sup>e</sup> latine à notre athénée, M. *Brocka H.*, ayant exprimé le vœu de conserver ses fonctions de professeur de troisième latine. M. *Feytmans* fut remplacé comme professeur de 4<sup>e</sup> latine par M. *Fréson Jean*, surveillant à l'athénée de Bruxelles.

Par dépêche de la même date (14 février) M. *Weemans R.*, surveillant, fut attaché en la même qualité à l'athénée Royal de Louvain, et remplacé ici le 21 février, par M. *Steppe Jean*, professeur au collège de Bouillon.

D. — *Nouvelles places.* — Par délibération du 11 octobre 1904, le conseil communal avait émis un avis favorable à la création de trois nouvelles places de professeur, savoir :

- 1<sup>o</sup> un professeur dédoublant de septième ;
- 2<sup>o</sup> un nouveau professeur de langues modernes ;
- 3<sup>o</sup> un professeur de sciences mathématiques et naturelles, sachant enseigner le dessin.

Par dépêche ministérielle du 31 octobre furent désignés pour occuper ces nouvelles fonctions :

- 1<sup>o</sup> Professeur de 7<sup>me</sup> : M. *Coulon Alb.*, surveillant ;
- 2<sup>o</sup> Professeur de langues modernes : M. *Declercq René*, professeur au Collège communal de Nivelles ;
- 3<sup>o</sup> Professeur de mathématiques inférieures et d'une partie du cours de dessin : M. *Soons Mod.*, professeur au collège communal de Tirlemont.

E. — *Enseignement.* — Le cours de religion, qui se donnait jusqu'en 2<sup>de</sup>, a été étendu jusqu'en 1<sup>re</sup> dans les deux sections ; toutefois les élèves de 1<sup>o</sup> et de 2<sup>o</sup> sont réunis à la demande même du professeur et avec l'approbation du gouvernement.

La création de trois nouvelles chaires a permis d'heureux remaniements. Désormais, MM. *Maass*, *Feytmans*, *Brocka*, *Fréson* et *Defosse* enseignent chacun le grec, le latin et le français aux élèves d'une même classe, soit respectivement de la rhétorique, de la 2<sup>e</sup>, de la 3<sup>e</sup>, de la 4<sup>e</sup> et de la 5<sup>e</sup>.

Les élèves de la 6<sup>e</sup> latine reçoivent l'enseignement du latin et du français du même professeur, M<sup>r</sup> *Dumarteau*, qui a abandonné sa chaire de second professeur de français dans la section moderne. De plus ces élèves ne sont plus réunis à ceux de la 6<sup>e</sup> moderne A pour les leçons de français.

De même, la 7<sup>e</sup> latine n'est plus réunie à la 7<sup>e</sup> moderne pour l'enseignement du flamand et du français. La première de ces langues est professée dans la classe par M<sup>r</sup> *Staes* (M<sup>r</sup> *Maes* intérimaire) ; la seconde par M<sup>r</sup> *Coulon*. M<sup>r</sup> *Dumarteau* enseigne le latin. Cette situation est susceptible d'amélioration. La nomination d'un professeur d'origine flamande en remplacement de M<sup>r</sup> *Dumarteau*, qui prendra prochainement sa retraite, permettrait d'y porter remède.

Outre le flamand en 7<sup>e</sup> latine, M<sup>r</sup> *Staes* (M<sup>r</sup> *Maes*) a dans ses attributions le flamand et le français en 7<sup>e</sup> moderne.

En 5<sup>e</sup> moderne la nomination d'un nouveau professeur de français a permis le dédoublement du cours de français. Une section a été confiée à M<sup>r</sup> *Coulon* conjointement avec une section de la sixième moderne et la septième latine, classes où il enseigne aussi le français. L'autre section a été donnée à M<sup>r</sup> *Pigeolet*, qui enseignait antérieurement le français en 7<sup>e</sup> et en 6<sup>e</sup> moderne et l'arithmétique en 7<sup>e</sup>. A son enseignement du français en 5<sup>e</sup>, M<sup>r</sup> *Pigeolet* joint celui de cette même langue dans la seconde section de la sixième moderne et partiellement en quatrième moderne.

M<sup>r</sup> *Derie*, le professeur de rhétorique française, s'est vu

attribuer deux heures de français en 4<sup>e</sup> moderne en échange du français en 2<sup>e</sup> latine. Dans le courant de l'année scolaire, il a obtenu à titre personnel et après entente avec M<sup>r</sup> Pigeolet que ce collègue se chargeât de ces deux heures. La maladie qui tient M<sup>r</sup> Pigeolet éloigné de l'établissement depuis le mois de mai, n'a pas permis de mettre la mesure à exécution.

MM Lefèvre et Pasteyns, qui, conjointement avec l'histoire et la géographie, enseignaient antérieurement le premier, le flamand en 4<sup>e</sup> moderne, et, le second, l'allemand en 6<sup>e</sup> moderne, n'enseignent plus que l'histoire et la géographie, le premier en 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> mod., 5<sup>e</sup> mod. A et 6<sup>e</sup> mod. A, le second en 4<sup>e</sup> lat., 5<sup>e</sup> lat. 6<sup>e</sup> lat. 7<sup>e</sup> lat. 7<sup>e</sup> mod., 6<sup>e</sup> mod. B et 5<sup>e</sup> mod. B.

M<sup>r</sup> Heirman a échangé son cours de flamand en 5<sup>e</sup> mod. contre le cours de flamand en 4<sup>e</sup> mod., ce qui lui donne la série ininterrompue des classes de 4<sup>e</sup>, de 3<sup>e</sup>, de 2<sup>e</sup> et de 1<sup>e</sup> dans les deux sections.

M<sup>r</sup> Toussaint a échangé son cours d'allemand en 5<sup>e</sup> mod. contre le même cours en 4<sup>e</sup> mod., ce qui lui assure l'enseignement de l'allemand dans les quatre classes supérieures de la section moderne, indépendamment de ses autres cours, qu'il n'y a pas lieu de mentionner, puisqu'il n'y a pas de changement.

A M<sup>r</sup> De Clercq ont été attribués les cours de flamand en 5<sup>e</sup> mod. et en 6<sup>e</sup> mod. B et les cours d'allemand en 5<sup>e</sup> mod., en 6<sup>e</sup> mod. B, en 3<sup>e</sup> lat. et en 4<sup>e</sup> latine.

M<sup>r</sup> Vanden Weghe a été déchargé de l'allemand en 4<sup>e</sup> mod., n'étant pas diplômé pour l'enseignement de cette langue. A ses cours d'anglais il joint désormais un cours de flamand en 5<sup>e</sup> latine. Il est diplômé pour l'enseignement du flamand.

M<sup>r</sup> Vanden Bogaert a aussi vu modifier ses attributions. Il donne actuellement les mathématiques en 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de la section commerciale à raison d'une heure par semaine puis en 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> B, 6<sup>e</sup> B et 7<sup>e</sup> de la section moderne.

A M<sup>r</sup> Soons ont été confiés l'enseignement des mathémati-

ques en 7<sup>e</sup> lat., 6<sup>e</sup> lat., 6<sup>e</sup> mod. A et dans les classes réunies de 5<sup>e</sup> mod. A et de 5<sup>e</sup> latine, plus le dessin en 7<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> latines, en 7<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> modernes. L'introduction du nouveau programme de dessin a exigé le partage du cours entre ce titulaire (10 heures) et M<sup>r</sup> Quaadvlieg (18 heures).

De même l'introduction d'un nouveau programme a amené quelques changements dans l'enseignement des sciences commerciales. L'application intégrale de ce programme se fera dès la prochaine année scolaire en vertu des instructions reçues.

En résumé, les attributions de la majorité des professeurs ont été modifiées. La plupart des modifications sont définitives. En 1905-1906 devront être réalisés quelques remaniements et quelques mesures complémentaires.

F. — *Matériel didactique.* — L'établissement doit à la générosité du gouvernement et de l'administration communale l'acquisition de deux importants lots de matériel scolaire. D'autre part, le professeur de sciences naturelles, M<sup>r</sup> Gilson, a acquis quelques petits appareils sur le crédit qui est annuellement mis à sa disposition.

G. — *Bibliothèques.* — Les bibliothèques des professeurs et des élèves continuent à se développer grâce à des achats et à des dons. Ces derniers proviennent surtout du Gouvernement.

H. — *Discipline générale.* — La pénurie des locaux à la suite du dédoublement des classes a eu pour conséquence de nombreux déplacements d'élèves dans le courant de la journée. Cet état de choses et la nomination, dans le courant de l'année, de jeunes surveillants inexpérimentés n'ont pas été sans offrir des inconvénients graves.

I. — *Discipline particulière des cours.* — Grâce aux améliorations, réalisées dans la distribution des divers cours, l'enseignement a produit dans son ensemble, des résultats plus satisfaisants.

**CHAPITRE II.  
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE**

**SECTION I.**

**Personnel enseignant.**

A la fin de l'année scolaire 1904-05, le personnel des écoles primaires, gardiennes et d'adultes était réparti comme suit :

DÉSIGNATION DE L'ÉCOLE	SITUATION	Directeurs	Instituteurs	Directrices	Institutrices
Ecole payante de garçons.	rue d'Est	1	0		
Id. filles.	Marché-aux-Herbes			1	7
Ecole gratuite de garçons n° I	rue St François	1	8		
Id. id. n° II	rue Frégate	1	4		
Id. id. n° III	rue Jacobsen	1	5		
Id. id. n° IV	rue Constantinople	1	5		
Id. id. n° V	rue Raversyde	1	1		
Ecole gratuite de filles n° I	r. des Sœurs-Blanches			1	12
Id. id. n° II	rue Constantinople			1	11
Id. id. n° III	rue Blankenberghe				3
Id. id. n° IV	rue Frégate				3
Ecole gardienne.	rue des Bâteliers			1	5
Section gardienne n° I	r. des Sœurs-Blanches				5
Id. n° II	rue Constantinople				6
Id. n° III	rue Blankenberghe				3
Id. n° IV	rue Frégate				2
Id. payante	Marché-aux-Herbes				2
Ecole d'adultes de garçons n° I	rue des Bâteliers	1	4		
Id. id. n° II	rue Jacobsen	1	8		
Id. id. n° III	rue de Raversyde	1	1		
Id. id. n° IV	rue de Rome		4		
Ecole d'adultes de filles	r. des Sœurs-Blanches			1	3

Il résulte de ce tableau qu'au 31 juillet 1903 le personnel enseignant comprenait :

- 6 directeurs d'école primaire,
- 3 directrices id.
- 41 sous-instituteurs primaires,
- 36 sous-institutrices id.
- 1 directrice d'école gardienne
- 23 sous-institutrices gardiennes.

**SECTION II.  
PERSONNEL.**

**A. — Ecoles primaires Communales.**

NOMS & PRÉNOMS	DATE DE LA NOMINATION A L'EMPLOI ACTUEL	DATE DE LA PREMIÈRE ENTRÉE EN FONCTIONS
<b>1° Directeurs et Directrices</b>		
Burvenich Jeannette	10 novembre 1879	4 octobre 1877
Roovers-De Clerck Math.	10 novembre 1879	1 octobre 1877
Defever Léopold	19 janvier 1880	1 novembre 1873
Vercrayce-De Clerck L <sup>no</sup>	8 septembre 1889	8 octobre 1877
Van Elslande Alphonse	18 septembre 1894	1 octobre 1870
Vanden Abeale Désiré	1 juillet 1899	1 octobre 1893 <sup>(1)</sup>
Tabary Henri	6 février 1900	27 avril 1890
Vercrayce Médard	6 février 1900	11 juillet 1882
Broucke Désiré	29 avril 1902	1 novembre 1882
<b>2° Sous-Instituteurs.</b>		
Bons Joseph	10 août 1874	1 octobre 1874
Deleger François	5 octobre 1874	24 octobre 1874
Dejonckheere Charles	24 décembre 1877	1 février 1878
Vaphoorne Charles	21 avril 1879	30 avril 1879
Bruynoghe Henri	27 avril 1880	27 avril 1880
Roos Louis	17 mars 1885	19 mars 1885
Deelodt Henri	5 mai 1885	6 mai 1885 <sup>(2)</sup>
Loëhne Léon	4 février 1890	1 octobre 1888
Vanhille Camille	18 mars 1890	19 mars 1890
Cambren Hector	9 novembre 1894	10 novembre 1894
Patioort Léonard	20 novembre 1894	21 novembre 1894
Dekeyser Valentin	20 novembre 1894	30 décembre 1894
Demaecker Casimir	5 mars 1895	23 mars 1895
Birlouet Jules	22 septembre 1896	29 septembre 1896
Demaecker Louis	3 décembre 1896	15 décembre 1896
Vandenbergh Gustave	31 mai 1898	1 juillet 18-8
Alleman Remi	27 septembre 1898	28 septembre 1898
Peeters Edouard	27 septembre 1898	28 septembre 1898
Kesteloot Daniel	27 septembre 1898	28 septembre 1898
Decock Jérôme	8 novembre 1898	1 décembre 1898
De Cock Sidon	8 février 1899	8 février 1899
Roose Amand	19 septembre 1899	2 octobre 1899
Ryckeman Ed.	19 septembre 1899	2 octobre 1899
Van Wynsberghe J.	19 septembre 1899	2 octobre 1899
Savonie Edm.	3 octobre 1899	4 octobre 1899
Dekeyser François	20 février 1900	3 novembre 1899 <sup>(3)</sup>
Parasie Charles	20 février 1900	18 décembre 1899 <sup>(3)</sup>
Maas Gérard	10 juillet 1900	29 janvier 1900 <sup>(3)</sup>
Savonie Charles	10 juillet 1900	1 mars 1900 <sup>(3)</sup>
De Boos Hippolyte	10 juillet 1900	30 avril 1900 <sup>(3)</sup>
Beou Romain	11 septembre 1900	27 septembre 1900
Deverrewaere Ad.	11 septembre 1900	27 septembre 1900
Willaert Napoléon	25 septembre 1901	30 septembre 1901
Caenen Pierre	25 septembre 1901	30 septembre 1901

(1) Date de l'entrée en fonctions à la commune de Mariakerke annexée à Ostende par la loi du 1 juillet 1899.

(2) Date de la seconde nomination. Nommé une première fois le 8 septembre 1861, avait démissionné le 23 octobre 1882.

(3) En qualité d'intérimaire titulaire de classe.

NOMS & PRÉNOMS	DATE		DATE DE LA	
	DE LA NOMINATION A L'EMPLOI ACTUEL		PREMIÈRE ENTRÉE EN FONCTIONS	
Moerman Basile	25 septembre	1901	7 octobre	1901
De Cock Oscar	26 novembre	1901	18 novembre	1901
Verbiest Gilbert	30 septembre	1902	3 novembre	1902
De Lange Leandre	30 septembre	1902	3 novembre	1902
De Grave Hilaire	6 octobre	1903	28 septembre	1903 <sup>(3)</sup>
Gevers Eugène	1 décembre	1903	2 <sup>o</sup> octobre	1903 <sup>(3)</sup>
Devriese Pierre			24 septembre	1904 <sup>(3)</sup>
Hauchard Charles			24 septembre	1904 <sup>(3)</sup>
<b>3° Sous-Institutrices.</b>				
Macken-Wens Elise	7 juillet	1880	24 juin	1880
Chevalier-Hindryck Amél	22 septembre	1880	4 octobre	1880
Declodt-Cornette Louise	22 septembre	1880	1 octobre	1880
Neutens-Bouchez Sidonie	22 septembre	1880	4 octobre	1880
Hindryckx Prudence	2 juin	1881	2 mai	1881 <sup>(3)</sup>
Bruynoghe-De Vlaemynck Victorine	23 octobre	1882	3 octobre	1882 <sup>(3)</sup>
Vander Aa Marie	23 octobre	1882	3 octobre	1882 <sup>(3)</sup>
Tabary-Fleurbay Coralie	23 avril	1888	18 juin	1888
Baeyens-Panesi Clemence	21 juillet	1881	7 novembre	1888 <sup>(3)</sup>
Van Cuyck Hubertine	21 juillet	1884	1 octobre	1888 <sup>(3)</sup>
Cranshoff-Striehn Marie	21 juillet	1884	25 août	1884
Breyne Charlotte	5 mai	1885	15 mai	1885
Kopp-De Clerck Rosalie	19 octobre	1886	3 octobre	1885 <sup>(3)</sup>
Sacre-Cardon Louise	19 octobre	1886	17 mai	1886 <sup>(3)</sup>
Desorgher Marie	18 septembre	1888	12 juillet	1887 <sup>(3)</sup>
Sacre Anne	18 septembre	1888	12 juillet	1887 <sup>(3)</sup>
Verstryage Anne	18 septembre	1888	7 novembre	1887 <sup>(3)</sup>
Doorme Cathérine	18 septembre	1888	10 octobre	1887 <sup>(3)</sup>
Casteleyn Leontine	18 septembre	1888	7 novembre	1887 <sup>(3)</sup>
Caroen-De Boevere Marie	6 novembre	1891	21 février	1888
Chevalier Hélène	6 octobre	1891	3 octobre	1890
Decock-De Lanoeye Marie	31 décembre	1892	3 octobre	1891
Le Crauwaele-Rolly Hélène	9 octobre	1894	15 décembre	1891
Gobin Marie	9 octobre	1894	30 décembre	1892
De Poorter Marguerite	30 octobre	1894	15 octobre	1894
Verbrugge-De Mey Georgine	30 octobre	1894	2 novembre	1894
Hoffmann Marguerite	30 octobre	1894	15 octobre	1894
Vandenbergh-Van Malleghem Marie	31 mai	1898	8 juillet	1898
Demaecker-Van Elslande Hélène	27 septembre	1898	28 septembre	1898
Broucke-Cardon Marie	8 novembre	1898	11 octobre	1898
Van Hercke Hélène	21 février	1899	10 juin	1897
De Roo Eugène	20 février	1900	27 septembre	1898
Dyserynck Augusta	11 septembre	1900	27 septembre	1898
Logghe Zoé	11 septembre	1900	27 septembre	1900
Patfoort-Demarneffe Em.	11 septembre	1900	4 janvier	1897
Vermeire-Ghyselen Alice	25 septembre	1900	10 octobre	1898
<b>4° Sous-Institutrice suppléante.</b>				
Thewis Poyblant Elise	19 septembre	1901	8 novembre	1898

(3) En qualité d'intérimaire titulaire de classe.

B. — Ecole et sections gardiennes.

NOMS & PRENOMS	DATE		DATE DE LA	
	DE LA NOMINATION A L'EMPLOI ACTUEL		PREMIÈRE ENTRÉE EN FONCTIONS	
<b>1° Directrice.</b>				
Mesure-Casteleyn Oct.	7 février	1899	3 juillet	1878
<b>2° Sous-Institutrices.</b>				
Sacré Christine	29 octobre	1883	1 juillet	1879
De Ruyter Valentine	28 novembre	1881	3 novembre	1881
De Backer Emma	29 octobre	1883	1 juin	1881
Missotten Eugénie	1 juillet	1884	4 mars	1883
Defevère-Dickschen E.	21 juillet	1884	3 octobre	1883
Van Merhaghe Louise	21 juillet	1884	3 octobre	1883
De Taeye-De Ruyter Cel.	19 octobre	1886	14 octobre	1884
Van Buckhaeve Léonie	19 octobre	1886	10 mai	1886
Hauchard Victorine	20 septembre	1898	28 septembre	1898
Vande Putte Honorine	18 juillet	1899	28 septembre	1898
Hauwaert Marie	19 décembre	1899	11 avril	1899
Decock-De Lanoeye L.	20 février	1900	7 mars	1899
Dekeyser-Haverbeke L.	7 juin	1900	30 octobre	1899
Deroo Sidonie	11 septembre	1900	27 septembre	1900
Gevers-Forêt Irma	11 septembre	1900	27 septembre	1900
Vanden Bussche Victorine	11 septembre	1900	27 septembre	1900
Hubert Jeanne	11 septembre	1900	27 septembre	1900
Tytgat-Vandevelde Hel.	19 septembre	1901	3 janvier	1900
Cardon Rosalie	19 septembre	1901	27 septembre	1900
Teygeman Albertine	19 septembre	1901	24 septembre	1901
Moulaert Marie	19 septembre	1901	24 septembre	1901
Demoor Marguerite	19 septembre	1901	24 septembre	1901
Cloet Berthe	1 décembre	1903	18 décembre	1903
<b>3° Sous-Institutrices suppléantes.</b>				
Vanden Abeele Valérie	1 décembre	1903	2 décembre	1903
Verstrynghe Claire	1 décembre	1903	2 décembre	1903

C. — Ecoles d'Adultes.

NOMS & PRÉNOMS	DATE de la désignation	DATE de l'entrée en fonctions	DATE de la nomination
----------------	------------------------	-------------------------------	-----------------------

1° Directeurs et Directrices.

Defever Léopold	19 janv.	1881 19 janv.	1881 27 sept.	1898
Burvenich Jeannette	15 oct.	1881 15 oct.	1881 27 sept.	1898
Vanden Abeele Désiré	31 déc.	1895 11 janv.	1896 31 déc.	1895
Broucke Désiré	23 sept.	1901 23 sept.	1901 23 déc.	1902

2° Sous-Instituteurs.

Braynoghe Henri	15 octob.	1881 15 octob.	1881 27 sept.	1898
Roos Louis	1 janv.	1887 15 octob.	1889 27 sept.	1898
Boëhne Léon	27 sept.	1898 15 octob.	1898 27 sept.	1898
Alleman Remi	20 déc.	1898 21 déc.	1898 27 sept.	1898
Vanden Berghe G.	20 déc.	1898 15 octob.	1898 20 déc.	1899
De Cock Sidon	25 sept.	1900 15 octob.	1900 25 sept.	1900
Roose Amand	16 nov.	1899 20 déc.	1899 19 déc.	1900
Savonie Charles	25 sept.	1900 15 octob.	1900 25 sept.	1900
Patfoort Léonard	18 oct.	1902 13 oct.	1902 23 déc.	1902
Dekeyser Valentin	31 oct.	1902 4 nov.	1902 23 déc.	1902
De Boos Hippolyte	31 oct.	1902 4 nov.	1902 23 déc.	1902
Ryckeman Edouard	21 déc.	1902 24 déc.	1902 23 déc.	1902

Sous-Institutrices.

Vander Aa Marie	15 octob.	1888 15 octob.	1888 27 sept.	1898
Sacré Anna	15 octob.	1897 15 octob.	1897 27 sept.	1898
Verstrynghe Anne	19 sept.	1899 15 octob.	1899 19 sept.	1899

SECTION III.

Création d'écoles et de classes nouvelles.

Ecoles primaires.

Par délibération des 20 septembre et 11 octobre-1904, le Conseil Communal a ajouté, par suite de l'augmentation de la population, deux classes à l'école gratuite de garçons n° IV, portant le nombre des classes de cette école à 15.

SECTION IV.

Mutations dans le personnel.

§ 1. — ECOLES PRIMAIRES.

Aucune nomination n'a été faite.

Le collège a désigné provisoirement des intérimaires pour donner le cours aux deux classes nouvellement créées.

§ 2. — ECOLE ET SECTIONS GARDIENNES.

Il n'y a aucune mutation à signaler.

SECTION V.

Intérimaires.

De même que les autres années, votre Collège a dû recourir à la désignation d'intérimaires en remplacement de divers membres du personnel en congé pour cause de maladie.

SECTION VI.

Circonscriptions scolaires.

Aucun changement n'est intervenu.

SECTION VII.

Population scolaire.

§ 1. — Ecoles primaires.

Le tableau suivant fait connaître la population de nos écoles primaires au 31 août de chacune des années de la dernière période quinquennale.

	1899-1900	1900-1901	1901-1902	1902-1903	1903-1904
Ecole payante de filles, M.-aux-Herbes	217	212	232	281	272
" grat. de filles n° 1, r. des Sœurs-BI.	568	561	580	583	580
" " n° 2, r. Constantin.	530	518	522	576	566
" " n° 3, r. de Blankenb.	118	119	124	145	129
" " n° 4, r. de la Frégate		80	103	118	124
Ecole payante de garçons, r. d'Est.	245	278	291	300	308
" grat. de garçons n° 1, r. des Batel.	240	328	316	331	332
" " n° 2, r. de la Frégate	154	158	184	198	184
" " n° 3, r. Jacobsen.	181	187	175	203	220
" " n° 4, r. Constantin.	451	506	520	586	635
" " n° 5, r. de Raversyde	84	85	86	92	84
Total . . .	2868	3027	3133	3378	3384

§ 2. — *Ecole et sections gardiennes.*

Voici la population de nos école et sections gardiennes pendant la dernière période quinquennale.

	1899-1900	1900-1901	1911-1902	1902-1903	1903-1904
Sect. gard. de l'éc. payante des filles, Marché-aux-Herbes . . . . .	84	80	83	73	75
Sect. éc. de filles n° 1, r. des Sœurs Bl. . . . .	264	256	283	314	305
" " n° 2, rue Constantin. . . . .	430	465	468	499	471
" " n° 3, r. de Blankenb. . . . .	161	172	140	211	201
" " n° 4, r. de la Frégate . . . . .	—	122	125	154	149
Ecole gardienne, r. des Bateliers . . . . .	255	294	273	300	274
Total . . . . .	1194	1409	1442	1551	1475

Le tableau suivant renseigne la population des école et sections gardiennes par sexe :

	1899-1900		1900-1901		1901-1902		1902-1903		1903-1904	
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
Section gard. de l'école payante de filles	88	51	80	50	29	54	28	45	31	44
" école de filles n° 1 . . . . .	138	181	102	154	141	147	148	171	148	157
" " n° 2 . . . . .	177	253	207	278	208	275	211	288	223	248
" " n° 3 . . . . .	87	74	85	87	105	85	115	96	102	90
" " n° 4 . . . . .	—	—	55	67	67	58	81	73	67	62
Ecole gardienne . . . . .	145	110	175	119	149	124	153	142	142	132
Total . . . . .	575	619	654	755	699	743	736	815	713	762

§ 3. — *Cours d'Adultes.*

Voici la population des cours d'adultes au 1 mars des cinq dernières années :

	1900	1901	1902	1903	1904
Ecole de garçons n° 1, r. des Bateliers . . . . .	112	109	92	101	75
" de filles n° 1, r. des Sœurs-Blancs . . . . .	62	75	84	84	80
" de garçons n° 2, rue Jacobsen . . . . .	81	48	89	92	82
" " n° 3, r. de Raversyde . . . . .	49	41	40	40	34
" " n° 4, r. Constantinople. . . . .	—	—	—	115	152
Total . . . . .	304	273	305	432	423

SECTION VIII.

**Epargne scolaire.**

Voici la situation de l'épargne scolaire dans les différentes écoles communales pendant l'année scolaire 1903-1904.

ÉTABLISSEMENTS	Nombre d'élèves fréquentant l'Ecole	Nombre d'élèves en possession d'un livret	Nombre d'élèves qui n'ont pas épargné	Montant des sommes versées à la fin de l'année scolaire
Ecole payante de garçons	301	105	196	2337.40
Ecole payante de filles . . . . .	272	72	140	2097.00
Ecole de garçons n° 1 . . . . .	332	181	231	3775.45
Ecole de filles n° 1 . . . . .	530	243	287	5208.42
Ecole de garçons n° 2 . . . . .	184	93	86	1182.87
Ecole de filles n° 2 . . . . .	566	210	356	4936.76
Ecole de garçons n° 3 . . . . .	220	63	157	927.45
Ecole de filles n° 3 . . . . .	129	51	78	509.92
Ecole de garçons n° 4 . . . . .	635	137	498	2673.05
Ecole de filles n° 4 . . . . .	142	67	75	1020.97
Ecole de garçons n° 5 . . . . .	84	32	52	384.50
Ecole gardienne . . . . .	279	94	185	1114.00
Section gardienne n° 1 . . . . .	232	44	188	876.95
id. n° 2 . . . . .	471	5	466	109.55
id. n° 3 . . . . .	201	55	146	1194.64
id. n° 4 . . . . .	165	33	132	382.05
Ecole gardienne payante . . . . .	—	—	—	—

L'épargne scolaire n'est pas pratiquée aux écoles d'adultes.

CHAPITRE III.  
ÉCOLE INDUSTRIELLE.

SECTION I.

Commission administrative.

Voici la composition de la commission administrative de l'école industrielle au 31 décembre 1904 :

NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ	DATE de la 1 <sup>re</sup> NOMINATION	FIN du MANDAT
Jean Edouard	Président	Arr. min. 16 Août 1876	31 déc. 1909
Van Glabbeke Arthur	Membre	" 29 avril 1902	" 1906
Vander Schueren P.	"	" 24 nov. 1896	" 1909
Lansweert Ed.	"	" 24 nov. 1896	" 1906
Van Gansberghe L.	"	" 18 janv. 1900	" 1909
De Cock A.	"	" 17 avril 1901	" 1909

SECTION II.

Personnel enseignant.

Voir rapport de 1903, p. 47.

SECTION III.

Comptabilité.

Les tableaux suivants donnent un aperçu des recettes et des dépenses pendant la dernière période quinquennale :

A. Budgets arrêtés par la Députation permanente.

	1900	1901	1902	1903	1904
Allocation de la commune . .	6867.90	6771.97	6702.57	6532.90	6574.10
" de la province . .	1250.00	1250.00	1250.00	1250.00	1250.00
" de l'Etat . . . .	3917.00	4010.00	4083.00	3891.00	3885.00
Total des recettes . . . .	12200.00	12050.00	12050.00	11700.00	11990.00
Total des dépenses . . . .	12200.00	12050.00	12050.00	11700.00	11990.00

B. Comptes arrêtés par la députation permanente.

	1900	1901	1902	1903	1904
Allocation de la commune . .	6867.90	6637.97	6629.57	6532.90	6574.16
" de la province . .	1250.00	1250.00	1250.00	1250.00	1250.00
" de l'Etat . . . .	4058.00	3944.00	3983.00	3891.00	3885.00
Total des recettes . . . .	12200.00	11850.00	11950.00	11700.00	11990.63
Total des dépenses . . . .	12112.57	11624.52	11668.53	11533.56	11902.97

SECTION IV.

Rapport annuel.

*Inscription des nouveaux élèves.* — L'inscription des nouveaux élèves a eu lieu les 29 et 30 septembre 1903.

*Ouverture et durée des cours.* — Les cours ont commencé le 1<sup>er</sup> octobre 1903 et ont été donnés sans interruption jusqu'au 31 mars 1904 inclusivement.

*Admissions.* — A l'examen d'admission, 73 jeunes gens ont fourni la preuve qu'ils se trouvaient dans les conditions exigées par l'article 23 du règlement organique et ont été admis à suivre les cours préparatoires de première année; d'autres, au nombre de onze, possédant plus de connaissances fondamentales, ont pu entrer en 2<sup>e</sup> année préparatoire (7) et en 1<sup>re</sup> année d'application (4).

*Population de l'école.* — Les anciens élèves qui ont continué à fréquenter les cours étant de 79, la population totale de l'école s'est élevée à 163 élèves.

*Dénombrement des élèves.* — Ces élèves se répartissent, par classe et par profession de la manière suivante :

A. — Par classe.

Cours de dessin linéaire et à main levée . . .	73 élèves.
Id. id. de projections et de formes géométriques . . . . .	43 id.
Cours de dessin d'ornements . . . . .	8 id.
Cours d'architecture . . . . .	20 id.

Cours de dessin industriel . . . . .	17 élèves.
Cours de construction navale . . . . .	2 id.

Total 163 élèves.

**Cours oraux.**

Cours de dessin linéaire . . . . .	73 élèves.
id. d'arithmétique (division inférieure) . . . . .	73 id.
id. ( id. supérieure) . . . . .	43 id.
id. de géométrie (division inférieure) . . . . .	43 id.
id. id. ( id. supérieure) . . . . .	16 id.
id. de physique (division inférieure) . . . . .	16 id.
id. id. ( id. supérieure) . . . . .	24 id.
id. de géométrie descriptive . . . . .	16 id.
id. d'algèbre . . . . .	16 id.
id. de tenue des livres . . . . .	9 id.
id. de construction civile (div. inférieure) . . . . .	7 id.
id. id. id. ( id. supérieure) . . . . .	6 id.
id. de mécanique (division inférieure) . . . . .	4 id.
id. id. ( id. supérieure) . . . . .	7 id.
id. d'économie industrielle . . . . .	24 id.
id. d'hygiène . . . . .	24 id.
id. de construction navale . . . . .	2 id.

**B. — Par profession.**

Ajusteurs . . . . .	14 élèves.
Charpentiers . . . . .	9 id.
Charrons . . . . .	2 id.
Chaudronnier . . . . .	1 id.
Commis de bureau . . . . .	2 id.
Constructeurs de navires . . . . .	3 id.
Cordonnier . . . . .	1 id.
Dessinateur . . . . .	1 id.
Ebénistes . . . . .	10 id.
Ecoliers . . . . .	64 id.
Electriciens . . . . .	3 id.
Forgerons . . . . .	16 id.
Garçons de bureau . . . . .	4 id.
Maçons . . . . .	8 id.

Menuisiers . . . . .	11 élèves.
Peintres . . . . .	7 id.
Porteur de télégrammes . . . . .	1 id.
Plombiers . . . . .	2 id.
Surveillants de travaux . . . . .	2 id.
Tapissier . . . . .	1 id.
Sans profession . . . . .	1 id.

Total 163 élèves.

*Examens de passage.* — Après examen, 30 élèves de première année des cours préparatoires ont été jugés capables de passer en 2<sup>e</sup> année.

L'examen d'admission en 1<sup>e</sup> année des cours d'application a été subi avec succès par 15 élèves de la 2<sup>e</sup> année des cours préparatoires.

3 sont entrés dans la section du dessin d'ornements.  
 6 id. id. des élèves-architectes et  
 6 id. id. id. mécaniciens.

*Dans la section des élèves-architectes :*

7 élèves ont passé de 1<sup>e</sup> en 2<sup>e</sup> année d'études et  
 5 id. de 2<sup>e</sup> en 3<sup>e</sup> id.

*Dans la section des élèves mécaniciens :*

3 élèves ont passé de 1<sup>e</sup> en 2<sup>e</sup> année d'études et  
 6 id. 2<sup>e</sup> en 3<sup>e</sup> id.

*Dans la section des élèves constructeurs de navires :*

1 élève a passé de 1<sup>e</sup> en 2<sup>e</sup> année d'études et  
 1 id. 2<sup>e</sup> en 3<sup>e</sup> id.

*Enfin, dans la section du dessin d'ornements :*

3 élèves ont passé de 1<sup>e</sup> en 2<sup>e</sup> année d'études et  
 1 élève a passé 2<sup>e</sup> en 3<sup>e</sup> id.

*Certificats de capacité.* — MM. Decroebèle, U., Claessens, F. et Tytgat, J., de la section des élèves-mécaniciens, ainsi que Surmont, O., Verpiest. P. et Zanders, E., de la section des élèves-architectes, ont subi, devant le

jury d'examen, l'épreuve réglementaire sur toutes les matières faisant l'objet de l'enseignement spécial de chacune de ces sections et ont obtenu le certificat de capacité.

Le jury, sous la présidence de M. Ed. Jean, était composé de M. Lansweert, membre de la Commission, du directeur et des professeurs des récipiendaires.

*Distribution des prix.* — La cérémonie de la distribution des prix a eu lieu le 15 Mai dans la salle des fêtes du Kur-saal. M. Decloedt, professeur, qui avait été chargé d'y prononcer le discours traditionnel, a entretenu l'assemblée *des machines et de leur développement depuis les premiers temps de l'humanité.*

*Présence aux Cours.* — De même que les années précédentes, l'assiduité aux cours a été très satisfaisante. A peu d'exceptions près, toutes les absences ont été justifiées par les certificats qui nous ont été envoyés par les parents des élèves en défaut.

*Déchets pendant l'année.* — Le déchet dans le nombre des élèves a été peu sensible jusqu'à la fin de Décembre, époque à laquelle nous comptons encore 153 de ces jeunes gens. Au 1<sup>r</sup> Mars, 138 élèves continuaient à fréquenter l'établissement, mais à la fin de l'année scolaire, ce nombre n'a plus été que de 119.

*Discipline.* — Comme d'ordinaire, nous n'avons eu qu'à nous féliciter de l'ordre et de la discipline qui ont régné à l'école. Aucune mesure sévère de répression n'a dû être employée.

*Horaire.* — Le tableau, en double expédition, que nous joignons au présent rapport, indique la manière dont l'emploi du temps a été réglé.

*Corps enseignant.* — Aucune modification ne s'est produite dans la composition du corps enseignant.

*Cours professionnels de Peinture d'imitation de bois et marbres et de tracé de navires.* — Ces cours dominicaux ont été suivis respectivement par 15 et par 2 élèves.

*Inspection.* — M. l'Inspecteur Général Rombaut a inspecté l'école le 30 Mars.

*Collections.* — A défaut des crédits nécessaires, aucune acquisition nouvelle n'a pu être faite pendant le dernier exercice.

*Bibliothèque.* — Notre catalogue s'est encore accru d'un assez grand nombre de livres et de publications périodiques très utiles, grâce aux envois que nous devons à la sollicitude de M. le Ministre de l'Industrie et du Travail et aux achats que nous avons pu faire au moyen des allocations inscrites au budget de l'école.

*Locaux et mobilier.* — Ainsi qu'il a été signalé dans le précédent rapport, quelques travaux d'appropriation devraient encore être exécutés aux auditoires. En outre, le mobilier, qui est encore loin de répondre aux besoins de l'institution, réclame beaucoup d'améliorations.

*Desiderata.* — Il y a lieu de rappeler ici que la direction et le corps professoral de l'école voudraient voir apporter les modifications suivantes au règlement organique :

1<sup>o</sup> Afin d'amener les parents à tenir la main à ce que leurs fils fréquentent les cours d'une façon plus régulière, établir un droit d'inscription qui serait restitué à la fin de l'année scolaire aux élèves assidus. Ce droit pourrait être fixé à fr. 2,00 seulement pour les élèves habitant la ville et à fr. 3,00 pour les élèves des localités voisines.

2<sup>o</sup> Considérant que les élèves ouvriers éprouvent en général quelque déplaisir à se trouver en classe dans le voisinage de très jeunes élèves, écoliers pour la plupart, fixer l'âge d'admission à 13 ans au lieu de 12 ans.

CHAPITRE IV.  
**ÉCOLE DE NAVIGATION.**

§ 1. — *Administration.*

Le Conseil d'administration de l'école de navigation était composé au 31 décembre 1904 comme suit :

NOMS & PRÉNOMS	DATE de la 1 <sup>re</sup> NOMINATION	DATE de la dernière NOMINATION	Durée du mandat
M. le Baron de Béhune gouverneur, président.	Membre de droit		
M. Alphonse Pieters bourgmestre, vice président.	id.		
MM. Olivier Roger Aug. Hamman	A. R. du 31 déc. 1887	A. R. du 31 déc. 1900	4 ans
Désiré Fermon	id. 1888	A. R. du 31 déc. 1903	id.
Amédée Pierre	A. R. du 20 avr. 1896	id.	id.
Aug. Daniels	A. M. du 31 déc. 1892	A. M. du 22 déc. 1900	id.

§ 2. — *Personnel enseignant.*

Le tableau suivant renseigne la composition du personnel enseignant :

NOMS & PRÉNOMS	FONCTIONS	DATE de la NOMINATION
M <sup>rs</sup> Edg. Remy	Professeur Principal	A. R. 8 sept. 1898
Alph. Bultinck	Professeur de navigation	A. M. 2 août 1898
F. VandenWeghe	Professeur d'anglais	A. M. 7 août 1898
Lucien Dupont	Agréé pour donner le cours de droit commercial maritime	20 juill. 1899
Eugène Van Oye	Agréé pour donner le cours d'hygiène et de méd. prat.	20 juill. 1899
G. Saffre	Prof. de cours de mach. mar.	A. M. 30 sept. 1902

§ 3. — *Fréquentation.*

Le tableau ci-dessous fait connaître le nombre des élèves de chaque catégorie qui ont fréquenté les cours pendant

l'exercice 1904 ainsi que le nombre des élèves restant à la fin de l'exercice.

CATÉGORIES	RESTANT AU 1 JANVIER 1904	ENTRÉES	SORTIES	RESTANT AU 1 JANVIER 1905
Long cours	25	45	41	29
Cabotage	0	3	1	2
Pêche	0	6	2	4
Non marins	1	1	2	0
<b>Totaux</b>	<b>26</b>	<b>55</b>	<b>46</b>	<b>35</b>

Parmi les 46 élèves sortis, 39 ont subi avec succès leurs examens respectifs aux quatre sessions du jury, savoir :

Diplôme de capitaine au long cours . . . . .	9
Diplôme de 1 <sup>er</sup> lieutenant au long cours. . . . .	7
id. de 2 <sup>d</sup> lieutenant au long cours. . . . .	19
id. de capitaine au cabotage. . . . .	1
id. de lieutenant au cabotage . . . . .	2
id. de patron pêcheur. . . . .	1

Il y a eu en 1904 une recrudescence très-sensible de la population de l'école et le chiffre des entrées est le plus grand qui ait été atteint jusqu'ici.

Pendant presque toute l'année près de 40 élèves se trouvaient présents aux cours.

§ 4. *Cours spécial de machines à vapeur.*

Le cours, dont l'ouverture a eu lieu le 1 Octobre 1903 et la clôture fin Juin 1904 a été suivi par 25 élèves. Le nombre total des leçons a été de 71.

2 de ces élèves se sont fait inscrire en vue des examens de la session de Juillet pour l'obtention d'un diplôme de mécanicien de 1<sup>re</sup> classe.

L'un a subi l'épreuve d'une manière satisfaisante, l'autre a été ajourné.

CHAPITRE V.

**ECOLE COMMUNALE DE PÊCHE**

Voici le mouvement de l'école pendant l'année scolaire 1904-1905 :

	Cours inférieur	Cours supérieur	Total
<i>Elèves.</i> — Population de l'école au commencement de l'année scolaire . . . . .	36	26	62
Elèves sortis pendant l'année scolaire . . . . .	12	9	21
Restent. . . . .	24	17	41
Elèves entrés pendant l'année scolaire . . . . .	5	5	10
Population de l'école à la fin de l'année scolaire . . . . .	29	22	51

Des 21 élèves sortis } 9 ont pris la mer,  
 } 10 sont partis pour l'école des Frères,  
 } 1 est parti pour l'école n° 4,  
 } 1 est parti pour l'apprentissage d'un métier.

Des 10 élèves entrés } 1 est revenu de la mer,  
 } 2 sont venus de l'école n° 1,  
 } 6 sont venus de l'école des Frères,  
 } 1 est venu de Flessingue.

Nombre de jours de classe pendant l'année scolaire 237.

La fréquentation scolaire est loin d'être toujours très régulière. Bien souvent certains parents s'attachent par toutes sortes de subterfuges, dont les uns sont plus ridicules que les autres, à motiver les absences de leurs enfants. En agissant ainsi ils leur rendent de très mauvais services et ne s'acquittent pas du devoir sacré, qui les oblige à leur procurer une saine nourriture intellectuelle.

*Situation de l'épargne.*

COURS	Soldes des livrets au commencement de l'année scolaire	ÉLÈVES			Sommes versées pendant l'année scolaire	Sommes versées à la banque pendant l'année scolaire	Intérêts capitalisés pendant l'année scolaire	Sommes remboursées pendant l'année scolaire	Sommes retirées de la banque pendant l'année scolaire	Solde des livrets à la fin de l'année scolaire	Encaisse à la fin de l'année scolaire
		Total	Épargnants	Livrets							
Inférieur	591,18	41	19	17	193,25	190,00	15,26	0,25	511,41	284,98	3,00
Supérieur	863,63	31	18	18	326,30	324,60	19,42	2,30	957,88	249,67	0,00
Totales	1454,76	72	37	35	519,55	514,60	34,68	2,55	1468,79	534,65	3,00

Le nombre des épargnants a à peine atteint la moitié de la population de l'école et pour beaucoup d'entre-eux l'épargne n'a duré que jusqu'au moment de leur première communion. Il est réellement surprenant, que nos familles de pêcheurs, dont la situation pécuniaire n'est pas toujours des plus enviables, ne comprennent pas mieux la nécessité et l'utilité de l'épargne.

*Bâtiment d'école.* Aucun changement n'a été apporté au bâtiment d'école ; il occupe toujours les mêmes locaux et comprend outre l'habitation de la concierge, un bureau, deux salles de classe, un préau, une salle de manipulation, un musée et une salle inoccupée.

La toiture est en très mauvais état et ses nombreuses fuites deviennent de plus en plus inquiétantes. La boiserie des fenêtres tombe en pourriture.

*Personnel.* Aucune modification n'a été introduite dans la composition du corps enseignant. Il se compose toujours de deux professeurs, d'un maître voilier et d'un manœuvrier.

*Examens de capacité professionnelle pour mousses.* Ces examens ont eu lieu la semaine avant Pâques. 19 anciens élèves de l'école communale de pêche y ont pris part. 8 ont subi avec succès le premier examen, 7 autres ont satisfait à la 2<sup>e</sup> épreuve ou épreuve finale et ont obtenu leur

diplôme de capacité. Des 4 qui ont échoué 3 n'ont pas fait le cours supérieur de l'école, le 4<sup>e</sup> n'y a passé que 5 mois.

*Exposition de Paris.* L'école de pêche communale a pris part à l'exposition internationale, qui s'est tenue l'an dernier à Paris. Elle y a remporté un diplôme de grand prix et un diplôme d'honneur.

*Boîte de secours.* Aucun accident ne s'étant produit à l'école pendant l'année scolaire écoulée, la boîte de secours, qui y est déposée, est restée intacte.

*Transfert de classes.* Dans l'intérêt de l'industrie de la pêche comme dans celui des jeunes gens, qui s'y destinent, il y aurait lieu de détacher les 2 classes de pêche de l'école n° 1 et de les annexer à l'école de pêche. Il est inutile de revenir sur les raisons multiples, qui ont été développées dans les rapports antérieurs et qui militent toutes en faveur du changement en question.

*Visite princière.* L'école fut honorée le 22 décembre 1904 de la visite inattendue de S. A. R. le Prince Albert, accompagné de son aide de camp, le général Jungbluth.

Son Altesse Royale eut avec les professeurs et élèves un entretien très familier, qui dura plus d'une heure, assista aux travaux de ces futurs pêcheurs et les examina avec un vif intérêt. A son départ le Prince Albert se déclara très satisfait.

## CHAPITRE VI.

### ÉCOLE MÉNAGÈRE COMMUNALE.

Les cours ont commencé le 26 septembre et ont été suivis par 59 élèves, dont 32 pour la 1<sup>re</sup> année, et 27 pour la deuxième année.

L'année scolaire a été ctôturée par une exposition générale, qui a été ouverte du 11 au 15 juin. Les élèves ont travaillé par groupes afin de mieux faire voir aux parents ce qui est enseigné à l'école ménagère. Les objets exposés avaient rapport à tous les cours : raccommodage, remailage, lessive, repassage, coupe, confection, hygiène, net-

toyage, soins à donner aux enfants, aux blessés et aux vieillards, etc.

Un très nombreux public est venu à l'exposition.

Les progrès réalisés ont été très satisfaisants, et en général les jeunes filles s'intéressent beaucoup aux occupations manuelles.

Les institutrices ont tâché de rendre leur enseignement pratique et n'ont pas perdu de vue qu'elles doivent faire de leurs élèves de bonnes filles et des mères dévouées.

Quatre élèves ont obtenu leur diplôme de sortie.

Des récompenses ont été accordées à celles qui sont venues régulièrement aux cours et qui se sont distinguées par leur application et leur conduite. Les récompenses consistaient en carreaux, boîtes à ouvrages, paniers et livres (Spaarzaamheid en Vooruitzicht par M<sup>lle</sup> Ducaju; de gids der jonge Huishoudsters par M<sup>lle</sup> Van Gehuchten; la cuisine de tous les jours; comment on devient maîtresse de maison; guide pratique de coupe et de confection, etc.)

Le comité de patronage se compose actuellement de M<sup>me</sup> Pieters, présidente, MM<sup>mes</sup> Van Sielegheem, Serruys, Mertian, Verhaeghe et Driebeek, membres.

A la distribution des prix, M<sup>me</sup> Pieters a remis une très belle montre à la première élève de l'école; les autres dames patronesses ont offert de jolis réveille-matin aux trois élèves suivantes.

L'ordre et la discipline ont été généralement bons, mais malgré tous les avantages que donne l'école ménagère, le nombre d'élèves n'est pas en rapport, avec celui des établissements d'instruction primaire pour filles. Il serait donc désirable d'envoyer à tous les parents qui ont des filles de treize ans, un avis pour les engager à mettre leurs enfants au moins pendant deux ans à l'école ménagère communale.

Les élèves ont prêté leur modeste concours à l'œuvre philanthropique de la soupe scolaire.

Elles ont aidé à la préparation des aliments et ont fait le service le midi; cette besogne a duré treize semaines.

Il n'y a eu aucun changement dans le personnel qui se compose de :

M<sup>me</sup> Vercuryce, directrice, nommée le 14 octobre 1897  
M<sup>me</sup> Danloy-De Gembe, institutrice, id. 14 id. 1897  
M<sup>me</sup> Maurus-Delantsheere, id. id. 24 décembre 1897

## CHAPITRE VII.

### SOCIÉTÉ D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELLE.

Voici le rapport que nous a fait parvenir le comité sur la marche des travaux à l'école pendant l'année scolaire 1904-1905 :

« Les divers cours ont été fréquentés par 68 élèves tant payants que non payants. Le comité a beaucoup de mal à obtenir le maigre minerval réclamé.

» Tous les cours ont été fréquentés avec fruit.

» Le cours de sténographie n'a pas fonctionné ; aucun élève ne s'étant présenté à l'inscription. Nous n'avons pas organisé d'exposition cette année parce que nous réservions nos modèles pour l'exposition de Liège, à laquelle nous comptons prendre part à côté des établissements professionnels du pays ; l'administration supérieure nous ayant demandé notre concours, nous avons donné notre adhésion sous réserve d'exposition sans frais pour nous.

» Nous avons attendu jusqu'au moment de l'ouverture de l'exposition de Liège notre convocation d'envoi ; celle-ci, n'étant pas venue les objets confectionnés ont été remis aux élèves propriétaires.

» Le cours de typographie, qui réclamait déjà l'an dernier une petite presse à imprimer et des caractères typographiques, a été quelque peu délaissé, les élèves ne pouvant continuer fructueusement les études commencées.

» Il serait désirable de voir les ressources s'augmenter pour permettre d'acquérir deux machines à coudre nouvelles, du matériel pour les typographes et pour les cours de peinture.

Grâce à l'obligeance de Monsieur l'architecte De la Censerie, qui nous a fait cadeau de motifs sculptés, nous pouvons attendre des temps meilleurs, pour l'achat de modèles de modelages.

Le don du comité de l'œuvre de l'enfance joint au subside de la ville d'Ostende et au minerval, nous a donné un encaisse de 1804,00 fr. Nos dépenses se sont élevées à 1814,80 fr., laissant un déficit de fr. 10,80 qui sera liquidé sur l'exercice de 1905-1906.

Nous tenons à porter à votre connaissance que les jeunes gens qui se sont rendus à l'école du fer (Ecole Carels) à Gand, à la suite de notre propagande et grâce à nos bons offices, s'y sont distingués de façon toute spéciale.

Tous nos efforts devraient tendre à pouvoir recommencer les cours de mécanique, de menuiserie et de plomberie, cours dont l'utilité n'est plus à démontrer et qu'il nous a fallu suspendre pour des raisons budgétaires et dont Monsieur l'Inspecteur général Rombaut réclamait l'organisation complète sur le modèle des écoles professionnelles de Gand, Liège, Bruxelles, Morlanwelz, Mons et Anvers, etc.

En présence des grands soins apportés par les autres villes du pays à l'organisation toujours plus complète de leur enseignement professionnel, il est de notre devoir d'employer toute notre énergie à organiser par tous les moyens possibles le véritable enseignement de l'avenir.

Nous vous proposons d'adresser à l'administration communale le vœu de voir organiser dans les diverses écoles de garçons de la ville, une classe d'enseignement manuel, dans laquelle tous les enfants indistinctement, apprendraient à se servir de la scie, du marteau, de la lime, du rabot, de la lampe à souder, en un mot, les notions technologiques communes à tous les métiers et indispensables à quiconque doit vivre.

L'installation de ce cours élémentaire serait peu coûteuse.

Elle aurait encore pour effet d'indiquer à l'enfant la voie vers laquelle ses aspirations intimes le poussent ; elle lui

éviterait bien souvent ces lamentables années où l'enfance, ballottée au hasard des besoins des patrons, fait tous les métiers sans en apprendre un seul.

Les dévoués éducateurs de notre enseignement primaire auraient là un excellent moyen pour faire comprendre et toucher du doigt, par l'enfance rebelle, l'importance de l'instruction en générale.

## TITRE V.

### CULTES

#### CHAPITRE I.

#### CULTE CATHOLIQUE

##### SECTION I.

##### Conseils de Fabrique.

Voir la composition au Rapport de 1903, page 61.

##### SECTION II.

##### Délimitation des Paroisses.

Néant.

##### SECTION III.

##### Bâtiments du Culte.

##### § 1. - *Eglise des S. S. Pierre et Paul.*

Au cours de l'année 1904, divers travaux supplémentaires ont été autorisés ; nous en indiquons ci-après la nature et l'importance :

##### A. — *Travaux supplémentaires.*

I. Par délibération du 8 mai 1904, la fabrique d'église soumit à l'approbation de la Députation permanente les conventions suivantes :

- 1° modifications au triforium. Estimation 17.035,37 frs ;
- 2° établissement de paratonnerres. Estimation 5460 frs ;
- 3° exhaussement des tours. Estimation 100,000 francs ;
- 4° travaux supplémentaires aux façades latérales, à la

façade principale et à l'intérieur du bâtiment. Estimation 179.628,66 francs ;

5° pavement des nefs, du transept, des bas-côtés, etc. Prix convenu 16,50 fr. le mètre carré ;

6° maçonnerie des voûtes en briques de Zandvoorde. Evaluation 6944 francs ;

7° travaux supplémentaires à la toiture. Bordereau de prix.

La délibération de la fabrique d'église fut approuvée par la députation permanente en séance du 9 septembre 1904.

II. Précédemment et notamment par délibération du 28 novembre 1899, l'Administration fabricienne avait sollicité l'approbation d'une convention relative aux travaux de consolidation du sol, en vue de l'établissement des fondations. Ce travail avait donné lieu à une dépense de 260.457,74 francs. La délibération du Conseil de fabrique fut approuvée par la députation permanente en séance du 5 janvier 1900.

III. En séance du 2 octobre 1904, le Conseil de fabrique approuva une nouvelle série de conventions ayant pour objet divers travaux de modification et de parachèvement de l'église des SS. Pierre et Paul. Ils se rapportaient :

1° au remplacement des barres en fer des fenêtres par des barres en acier doux ;

2° au crépissage des murs intérieurs par un enduit imitant en tous points l'appareil de la pierre ;

3° aux sculptures des pierres bleues à l'intérieur de l'église ;

4° au remplacement des goujons en fer par d'autres en cuivre pour le maintien des sculptures extérieures ;

5° au forage de trous pour boulons dans les barres des fenêtres et la fourniture de boulons en cuivre pour retenir et fixer les panneaux des vitrages ;

6° à la fourniture de pierres pour la construction d'une sacristie.

Les conventions relatives à ces travaux supplémentaires

ont été approuvées par la Députation permanente en séance du 30 juin 1905.

#### B. — Ameublement de l'église.

A. — Par délibération du 8 mai 1904, approuvée par Arrêté Royal du 28 février 1905, la fabrique d'église approuva diverses conventions relatives à la fourniture de la première partie de l'ameublement de la nouvelle église.

Cette fourniture comprenait :

1° La fourniture et le placement d'une chaire de vérité en marbre d'Ancy et échaillon jaune. Travail confié à M. Peeters Pierre, sculpteur à Anvers, au prix de 15.600 fr ;

2° Fourniture et placement de la statue de la Sainte Vierge sur le trémeau central de la porte d'entrée principale, et des statues des apôtres Pierre et Paul sur les contreforts de la façade principale. Ce travail fut confié à M. Van Wint J. B., sculpteur à Anvers, au prix de 10.000 frs ;

3° Fourniture et placement des statues des quatre évangélistes en pierre de St Jone, travail exécuté par Pierre Braecke, statuaire à Bruxelles, au prix de 10.000 francs ;

4° Fourniture et placement de 17 candélabres à trois branches en cuivre fondu et poli. Ce travail a été confié à la firme J. Wilmotte et fils, à Liège, au prix de 10.200 frs ;

5° Fourniture et placement d'un chemin de la croix en savonnière. Ce travail a été exécuté par M. J. Gerrits, sculpteur à Anvers, au prix de 16.200 francs.

B. — Par délibération du 2 octobre 1904, la fabrique d'église des S. S. Pierre et Paul sollicita l'autorisation de placer des vitraux dans les fenêtres de la nouvelle église. Cette autorisation fut accordée par Arrêté Royal du 8 mai 1905.

L'Administration fabricienne avait recueilli pour ce travail divers dons dont le montant s'élevait à 89.300 francs. Les départements de la Justice et de l'agriculture (Beaux-Arts), avaient alloué chacun un subside de 11.335 francs, ce

qui permit de couvrir la totalité de la dépense, s'élevant à 111.970 francs.

§ II. *Eglise Notre-Dame.*

Néant.

§ III. — *Eglise S<sup>te</sup> Marie (Mariakerke).*

Voir le rapport de 1903, page 65.

L'adjudication des travaux de restauration de cette église eut lieu le 10 février 1905 et donna le résultat suivant :

NOMS & PRÉNOMS DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT DE LA SOUMISSION	
	avec minimum de salaire	sans minimum de salaire
MM. E. Maertens et I. Heughebaert, Ostende	18.000 fr.	18.000 fr.
Declercq Alb. Ardoye	18.086	12.886
Sanders Jos, Ostende	14 156	14.156
Verkempinck Fr Ostende	15.350	15 222.50
Marcus Aug. Ostende,	15.600	15.300
Van Dyck Pol. Ostende	17.148,29	—

Les travaux furent adjugés à MM. E. Maertens et I. Heughebaert.

Le procès-verbal relatif à cette adjudication fut approuvé par la députation permanente en séance du 10 mars 1905.

Le subside provincial s'élevait à 1625 francs, soit 1/8 du montant de l'entreprise. Celui du département de la Justice s'élevait à la même somme. Le restant de la dépense fut prélevée sur le crédit de 5.000.000 mis à la disposition du Gouvernement par la loi du 24 octobre 1902.

SECTION IV.

**Biens des fabriques.**

Néant.

SECTION V.  
§ 1. — *Comptabilité.*

ÉGLISES	RECETTES		DÉPENSES			EXCÉDENT	
	Ordinaires	Extraordinaires	Ordinaires	Extraordinaires	TOTAL		
			<b>Budgets de 1904.</b>				
1. des SS. Pierre et Paul	13,947.00	705,490.58	8,400.00	10,495.83	701,520.00	4,021.80	
2. de Notre-Dame	5,961.16	362.62	1,847.00	4,475.58	1.20	—	
3. de St. Joseph	9,054.58	16,990.36	3,958.20	8,098.00	18,998.74	26,044.94	
4. Ste-Marie (Mariakerke)	2,369.11	43.08	798.00	1,619.14	—	2,412.14	
5. des Capucins	1,980.12	83.41	786.00	1,148.57	100.00	2,084.57	
6. St-Antoine de Padoue	4,791.15	300.00	1,612.00	2,620.00	859.15	5,091.15	
			<b>Comptes de 1904.</b>				
1. des SS. Pierre et Paul	14,924.22	707,816.20	2,687.76	10,132.52	688,259.86	23,660.28	
2. de Notre-Dame	5,964.62	1,715.15	1,661.94	4,329.48	—	1,687.15	
3. de St-Joseph	9,651.78	18,087.31	3,541.80	8,054.05	13,993.74	25,589.09	
4. Ste-Marie (Mariakerke)	2,379.61	80.73	793.00	1,618.94	—	2,411.94	
5. des Capucins	1,980.06	108.87	773.09	1,189.56	88.00	2,000.65	
6. St-Antoine de Padoue	4,696.75	—	1,558.60	2,597.17	1,181.15	5,336.92	
			<b>640.17 dec.</b>				

CHAPITRE II.  
**CULTE ANGLICAN.**

SECTION I.  
**Conseil d'administration.**

Aucun changement n'y a été apporté au cours de l'année, à part le remplacement de M. le pasteur J. Last par le Rév. C. L. Hawkins (10 nov. 1904).

SECTION II.  
**Comptabilité.**

Le budget pour 1904 s'élevait :	
En recettes ordinaires à . . . . .	fr. 1960.00
En recettes extraordinaires . . . . .	» 664.85
Total à fr.	2624,85
En dépenses relatives à la célébration du culte	fr. 255.00
En dépenses ordinaires . . . . .	» 2234.00
En dépenses extraordinaires . . . . .	» 30.00
Total fr.	2519,00
Excédent fr.	105,85

Le compte de 1904 s'est élevé :	
En recettes ordinaires . . . . .	fr. 1664,70
En recettes extraordinaires . . . . .	» 800,94
Total fr.	2465,64
En dépenses relatives à la célébration du culte	fr. 184,86
En dépenses ordinaires . . . . .	» 2043,13
En dépenses extraordinaires . . . . .	» »
Total fr.	2227,99
Excédent fr.	237,65

SECTION II.  
**Personnel.**

Le Sieur Huart, magasinier, décédé le 26 Août 1904, a été remplacé en séance de la Commission Administrative du 10 Septembre dernier par le Sieur Auguste Dumon.

Il ne s'est produit aucun changement ni mutation pour les autres agents en fonctions.

SECTION III.  
**Opérations.**

	1903	1904
Nombre de prêts . . . . .	fr. 32.543,00	33.396,06
Capitaux prêtés . . . . .	» 336.312,00	359.471,00
Nombre de gages retirés . . . . .	» 31.671,00	34.070,00
Remboursement en Capital et intérêts . . . . .	» 350.103,86	380.409,38

SECTION IV.  
**Comptabilité.**

Recettes générales . . . . .	fr. 468.810,53
Dépenses générales . . . . .	» 450.503,26
Numéraire en caisse au 31 Décembre 1904 . . . . .	» 18.307,27
Capital disponible à la Caisse Générale d'épargne . . . . .	» 1.803,42

Les opérations proprement dites se sont présentées ainsi qu'il suit :

*Recettes :*

Intérêts sur prêts . . . . .	fr. 15.087,31
Intérêts des gages vendus . . . . .	« 1.426,07
Intérêts des capitaux placés à la caisse générale d'épargne . . . . .	» 31,15
Intérêts des capitaux placés en banque . . . . .	» 99,30
Boni prescrit des gages vendus . . . . .	» 1.102,02
Locations: Loyer payé par le directeur . . . . .	» 600,00
Pensions: Tantièmes payés par le personnel . . . . .	» 364,00
	fr. 18.709,85

*Dépenses :*

Frais relatifs à la vente des gages . . . . .	fr.	18.00
Intérêts sur cautionnements . . . . .	»	1,062.50
Pensions : tantièmes versés à la Caisse provinciale de retraite . . . . .	»	791.50
Traitements et gratification . . . . .	»	9,525.00
Fournitures de bureau . . . . .	»	495.95
Chauffage, éclairage et eau . . . . .	»	498.67
Entretien du bâtiment . . . . .	»	475.50
Contributions foncières . . . . .	»	95.54
Assurance contre l'incendie . . . . .	»	205.10
Menus frais . . . . .	»	120.00
Dépenses imprévues . . . . .	»	700.00
	fr.	<u>13,987,76</u>

*Récapitulation :*

Recettes . . . . .	fr.	18,709.85
Dépenses . . . . .	»	13,987.76
Bénéfices sur la gestion de 1904 . . . . .	fr.	<u>4,722,09</u>

SECTION V.

*Situation.*

Capitaux propres à l'établissement au 31 Décembre 1904 . . . . .	fr.	127,066.69
Bâtiment servant aux divers services de l'administration ; coût des terrains et constructions après amortissement . . . . .	»	50,000.00
Prêt sur 10.222 gages en magasin . . . . .	»	<u>138,956.00</u>

Etat comparatif des opérations des exercices 1903 et 1904.

NOMBRE DES GAGES PLACÉS ET RENOUVELÉS	Différence 1904		en 1904	en 1903
	en plus	en moins		
38896				
32543			en 1903	
MONTANT DES CAPITAUX PRÊTÉS SUR GAGES	Différence 1904		en 1904	en 1903
28159	en plus		329171	336312
	en moins			
NOMBRE DES GAGES RETIRÉS	Différence 1904		en 1904	en 1903
2819	en plus		32922	30608
	en moins			
MONTANT DES CAPITAUX REÇUS P <sup>r</sup> DÉGAGEMENTS	Différence 1904		en 1904	en 1903
28459	en plus		363189	324780
	en moins			
NOMBRE DES GAGES VENDUS	Différence 1904		en 1904	en 1903
120	en plus		1148	1068
	en moins			
MONTANT DES CAPITAUX PROVENANT DE LA VENTE	Différence 1904		en 1904	en 1903
690	en plus		10707	10017
	en moins			

CHAPITRE V.

CAISSE DE PRÉVOYANCE DES PÊCHEURS.

SECTION I.

Administration.

La commission administrative de cette institution se composait au 31 décembre 1904 de :

NOMS & PRÉNOMS	Date de la 1 <sup>re</sup> nomination	Fin du Mandat
Pieters Alphonse	Bourgmestre Président	—
Thoma Léon	Délégué du Bureau de Bienfaisance	31 Dbre 1904
Serruys Georges	Déleg. des Hosp. Civils	id.
Van de Walle Auguste	Membre 15 Oct. 1904	id.
Bauwens John	" 28 Avril 1896	id.
Defer Charles	" 28 " "	id.
Defer Henri	" 1 Juillet "	id.
Valschaerts Emile	Secrétaire 22 Juill. 1896	—

Monsieur Charles Haeck, membre décédé, a été remplacé par Mr Auguste Van de Walle.

SECTION II.

Statuts.

Dans le courant de cette année, aucune modification n'a été apportée aux statuts.

SECTION III.

Comptabilité.

L'état suivant indique les opérations de la caisse pendant l'année 1904 :

Libellé des recettes et dépenses	Recettes	Dépenses
Prélèvement sur le produit brut des pêches.	45610.06	
Intérêts des fonds placés	5657.53	
Recettes extraordinaires	48.00	
Pensions de veuves de pêcheurs		25920.00
» » vieux pêcheurs		20286.00
» aux parents de pêcheurs décédés		135.00
Secours aux pêcheurs atteints de maladies non causées par le service de la pêche.		1758.00
Secours aux pêcheurs blessés ou estropiés par suite du service de la pêche.		3140.00
Bandages herniaires		233.00
Frais d'administration: Emoluments du Secrétaire et honoraires du médecin.		800.00
Frais de bureau		15.00
Solde débiteur.	1571.41	
	52287,00	52287,00

SECTION IV.

Situation de la Caisse.

Au 31 Décembre 1904, le capital se composait de :  
 Une inscription 2 1/2 % sur le grand livre de la dette publique, valeur nominale fr. 167.000 ayant coûté fr. 109.199,41 au cours de fr. 88,70 %. Fr. 148129.»

Une rente sur la caisse d'épargne de fr. 28000 » ayant coûté fr. 27542 » au cours de fr. 99,80 %.	Fr. 27944. »
Espèces versées à la caisse d'épargne	» 499.16
» en caisse	» 4406.76
 Montant du capital	<hr/> Fr. 180978,92

SECTION V.

*Statistique.*

Le nombre des personnes secourues et pensionnées dans le courant de l'année s'élève à	1131
Nombre des décès	23
Nouvelles admissions à la pension	27
Veuves de pêcheurs qui se sont remariées	6
Orphelins éliminés pour limite d'âge	18

CHAPITRE VI.

**CAISSE DE SECOURS AUX VICTIMES DES ACCIDENTS DE LA MER.**

SECTION I.

**Administration.**

Le comité administratif de cette œuvre de bienfaisance est composé comme suit :

Pieters Alphonse	Bourgmestre-Président
Thomas Léon	Membre
Serruys Georges	»
Cnudde Gustave	»
Van Glabbeke Arthur	»

Vandewalle Auguste	Membre
Bauwens John	»
Defer Charles	»
Van Iseghem Alphonse	»
Valschaerts Emile	Secrétaire

SECTION II.

**Comptabilité.**

Capital au 1 <sup>er</sup> janvier 1904. . . . .	fr. 15,555.86
Intérêts sur capital en banque . . . . .	» 434.90
Dons reçus en 1904 . . . . .	» 2,920.59
	<hr/> Ensemble fr. 18,911,35
Secours distribués pendant 1904. . . . .	» 2,246,60
Capital au 1 <sup>er</sup> janvier 1905. . . . .	fr. 16,664,75

SECTION III.

**Statistique.**

27 veuves de pêcheurs périés en mer avec 57 orphelins et 3 pêcheurs estropiés au cours de leur travail ont été secourus par la caisse en 1904.

CHAPITRE VII.

**CRÈCHE LOUISE-MARIE.**

SECTION I.

**Administration.**

A la date du 31 décembre 1904, le comité administratif de la Crèche était composé comme suit :

a) MM. le général Gilson, président,	nommé en 1904
Bouchery A., secrétaire,	» » 1888
Bultinck A., trésorier,	» » 1899
Pede N., membre,	» » 1888
Duclos J.,	» » 1890

nommés par l'assemblée générale des sociétaires.

b) MM. de Ridder F. et Brouwet L., nommés par le Cercle Cœcilia.

Le comité des Dames patronesses se composait de

Mesdames A. Pieters,	Présidente
A. Guillaume,	Secrétaire
A. de Knuyt de Vosmaer,	Membre
G. Barrat,	»
Coffin,	»
Soyer,	»
Raskop,	»

Dans le courant du mois de février, M. Albert Lecointe a fait parvenir au Comité sa démission de président de l'œuvre. Cette décision est motivée par son départ définitif d'Ostende.

L'assemblée générale se réunit le 4 mars et porta son choix, pour le remplacement du Président sortant, sur M. le général Gilson.

L'installation du nouveau président a eu lieu le 29 mars.

M<sup>me</sup> E. Jean, membre-fondateur et trésorière de l'œuvre, a été enlevée à l'affection des siens dans le courant du mois de mai. La Crèche perd en M<sup>me</sup> Jean, une amie sincère et une protectrice dévouée.

Le 13 août, l'œuvre donna sa grande fête annuelle, dans les locaux du Kursaal d'Ostende, sous la forme d'une fête espagnole qui obtint un entier succès; parmi les bénéficiaires il convient de citer: les naufragés du paquebot norvégien « Norge »; les victimes du désastre du ferry-boat américain « Général Slocum »; les œuvres locales: « Victimes des accidents de la Mer », « Orphelinat de St Vincent-Férier », « Soupe scolaire », « St Nicolas des enfants pauvres », « Sœurs de St Vincent de Paul », « Ecole professionnelle de M. Van de Veld » etc...

Une assemblée générale extraordinaire eut lieu le 21 novembre; elle fut motivée par l'état de délabrement des maçonneries et des toitures des bâtiments, qui ont entraîné des sacrifices hors de proportion avec les ressources de la Crèche; l'assemblée décida de se mettre en rapport

avec les héritiers Delbouille, propriétaires de la Crèche, afin de rechercher, de concert avec eux, le moyen d'effectuer de grands travaux de réparation qui auront notamment pour objet d'apporter aux locaux destinés aux enfants, les plus récents perfectionnements de l'hygiène.

Dans le courant du mois de novembre, l'œuvre a perdu un membre fondateur et un collaborateur dévoué en la personne de M. le trésorier honoraire E. Van Wynendaele, décédé.

Le comité de la Crèche a pris des mesures au commencement de décembre en vue de doter de cadeaux, à l'occasion de la Saint-Nicolas, les petits protégés pauvres de l'œuvre.

Dans le courant de l'exercice, l'état sanitaire des enfants a été bon, grâce surtout aux soins dévoués et désintéressés de MM. les docteurs Kaisergrüber et Moreaux, ainsi qu'à la générosité de M. A. Bouchery, pharmacien, donateur des médicaments ainsi que des produits chimiques depuis la fondation de l'œuvre.

Le personnel de la crèche, et tout particulièrement M<sup>me</sup> Dumonceau, directrice, a été à la hauteur de sa tâche.

La Crèche Louise-Marie a été l'objet d'un grand nombre de manifestations de bienveillance dans le courant de l'année 1904. Il convient de citer tout particulièrement: la famille Ed. Jean; M<sup>me</sup> H. de Knuyt de Vosmaer; M. Drugman; M. Liénart; les sociétés les « Gais Lurons » de Bruxelles et « Jeu de stop », « Altoos te vreden » et le « Cercle Cœcilia » d'Ostende; enfin M. G. Marquet, directeur-général de la société du Kursaal et des bains de mer. La générosité de ce dernier a été large au point de rendre possible l'application de l'article des statuts décernant, aux grands bienfaiteurs, le titre de « membre d'honneur »; une salle de la Crèche reçoit son nom.

Huit berceaux ont été fondés dans le courant de l'année au nom de la société « Altoos te vreden »; « Georges Marquet »; « Jean Moerman », « Monsieur Liénart », « Ernest et Albert de Hollain », « Jeanne et Marguerite van Glabbeke », et « Jeu de Stop ».

L'année 1904 a été prospère pour l'œuvre de la Crèche; celle-ci a donné asile à 376 enfants, dont le nombre de journées de présence s'élève à 31.124 au cours desquelles les enfants ont reçu des soins de toute sorte et des repas sains et substantiels.

Environ quarante enfants ont été atteints de maladies graves résultant du manque de soins à domicile et de privations; c'est eu égard à ce fait que le conseil général de la crèche a examiné la question de pallier les inconvénients résultant de la misère des parents en perfectionnant autant que possible les installations, l'aérage, etc., des locaux de l'œuvre.

Une grande partie du bien fait aux pauvres par la Crèche est due au dévouement et au zèle inlassable de Mesdames Pieters, Guillaume, de Knuyt de Vosmaer, à qui il convient de rendre, au nom des pauvres d'Ostende, un hommage tout spécial de vive reconnaissance.

#### SECTION II.

##### Comptabilité :

La balance en actif s'élevait au 31 décembre 1904, à 73515,38 frs.

La valeur de l'immeuble et du mobilier ne sont pas compris dans cette évaluation.

Dans le courant de l'exercice, les frais pour l'entretien des bâtiments n'ont cessé de croître.

Ils ont augmenté d'environ 1000 francs sur la moyenne des années précédentes.

Les appareils destinés au chauffage mécanique des locaux, et qui avaient été transformés en 1902 dans le but de restreindre la dépense, ont été définitivement condamnés.

##### Recettes.

En caisse au 31 décembre 1903. . . . .	fr.	5701.23
Cotisations des membres. . . . .	»	640.00
Fondations de berceaux . . . . .	»	410.00
A reporter		6760.23

	Report	fr.	6760.23
Dons divers . . . . .	»		4882.46
Produit brut des fêtes. . . . .	»		16459.76
Rétributions des mères . . . . .	»		3021.87
Subsides, intérêts, troncs . . . . .	»		4687.92
Total fr.			35812.24

##### Dépenses.

Entretien et achat de lingerie, etc. . . . .	fr.	372.10	
Ménage, chauffage, éclairage . . . . .	»	9510.40	
Traitements, gages, gratifications. . . . .	»	2978.00	
Assurance, loyer, contributions . . . . .	»	2214.21	
Frais de fête, impressions, frais divers . . . . .	»	4477.15	
Contributions à d'autres œuvres . . . . .	»	6500.00	
Entretien des bâtiments, locaux et mobilier. . . . .	»	3245.00	
En caisse . . . . .	»	6515.38	
Total fr.			35812.24

### CHAPITRE VIII.

#### COMITÉ DE PATRONAGE DES HABITATIONS OUVRIÈRES ET DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE DE L'ARRONDISSEMENT D'OSTENDE.

##### SECTION I.

##### Administration.

Au 31 décembre 1904, le comité était composé comme suit :

Président :	M. Albert Vander Heyde, avocat ;
Vice-Présidents :	MM. Casse, docteur en médecine ; Schramme Charles, docteur en médecine ;
Secrétaire :	M. Verraert Auguste, Ingénieur des travaux de la ville d'Ostende ;
Trésorier :	M. Ghewy Guillaume ;

Membres : MM. Dumon Auguste, entrepreneur à Ostende ;  
 Roger Olivier, négociant à Ostende ;  
 Vandekerckhove Henri, négociant à Ichteghem ;  
 Verdonck Edouard, boulanger à Breedene ;  
 Rotsaert Pierre, Président du bureau de bienfaisance à Clemskerke ;  
 Osaer Auguste, Bourgmestre à Zevencote.

Tableau des séances.

NOMS DES LOCALITÉS	Ostende	Ostende	Ostende	Breedene-Clemskerke	Zandvoorde-Oudenburg-Ghistelles	Moere-Zande-Berneghem	Middelkerke	Westende	Ostende	Ostende	TOTALX
	10 Février	14 mars	21 mars	28 mars	18 avril	25 avril	2 mai	17 mai	12 août	28 décembre	
Vander Heyde A.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
Casse P.	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1
Schramme Charles	1	"	1	"	"	"	1	1	"	"	4
Verraert Auguste	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
Ghewy Guillaume	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
Osaer Auguste	1	1	"	"	1	1	1	1	1	1	8
Dumon Auguste	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Roger Olivier	1	"	"	"	1	1	"	"	"	"	3
Verdonck Edouard	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
Rotsaert Pierre	1	1	1	1	1	1	"	1	1	1	9
Vandekerckhove H.	"	1	"	1	1	1	1	1	"	1	7

Le comité a tenu dix réunions, dont sept dans les différentes communes de l'arrondissement pour l'examen des demandes de pensions de vieillesse.

SECTION II.

Habitations ouvrières.

Travaux. — Le comité a eu à se prononcer au sujet de deux plans d'expropriations par zones de quartiers insalubres situés sur la partie du territoire de Steene récemment annexée à Ostende, savoir :

- a) Le quartier de la rue du Marais et
- b) Le quartier dit de la Sprotfabriek.

La disparition de ces taudis ne peut être qu'approuvée. Au cours de l'année 1904, il a été délivré 77 certificats pour la construction d'habitations ouvrières.

Le comité faute de ressources n'a pu s'occuper de la distribution de prix d'ordre et de propreté.

Caisse de Retraite. — Comme les années précédentes le comité s'est occupé presque exclusivement de la propagande en faveur de l'affiliation à la caisse de Retraite.

Le tableau suivant renseigne les sociétés affiliées à la caisse de retraite en 1904 et les sommes qu'elles ont versées :

Nos d'ordre	Noms des Communes et des Sociétés	Nombre d'adhésions	Sommes versées
<b>Ostende.</b>			
1	Les ouvriers et les ouvrières de la Ville d'Ostende.	140	1023.00
2	Spaarzaamheid en Broederliefde.	—	—
3	Door vereeniging verbetering.	113	689.00
4	Vooruitzicht in de Toekomst.	—	—
5	Bond der politie ambtenaars.	—	—
6	Société Royale des Ex. Sous-officiers.	74	574.00
7	Oude wapenbroeders.	—	—
8	Loon naar werken.	48	228.50
9	Association générale des employés.	—	—
10	La Persévérance.	60	1459.00
11	De vooruitziende jeugd.	259	1656.00
12	Standvastigheid.	—	—
13	Oostendsche lijfrentgilde	166	1648.00

N <sup>o</sup> d'ordre	Noms des Communes et des Sociétés	Nombre d'adhésions	Sommes versées
14	Maatschappij der werklieden en onder- geschikte stadsbeambten.	—	—
15	Zorgt voor later.	—	—
16	Société mutualiste de retraite des agents des lignes vicinales.	—	—
17	La Sauvagarde.	89	1287,50
18	Jong wordt oud.	87	298,00
	<b>Bekeghem.</b>		
19	St Laurentius pensioengilde.	61	500,00
	<b>Breedene.</b>		
20	Zorgen voor morgen.	194	1492,00
21	De Broederlijkheid.	92	519,67
	<b>Clemakerke.</b>		
22	Voor den ouden dag.	142	1299,00
	<b>Eerneghem.</b>		
23	Jong gezaaid oud gemaaid.	65	374,00
24	Zorgen voor morgen.	194	1367,00
25	Elk voor allen.		
	<b>Ettelghem.</b>		
26	St Michielsgilde.	57	475,00
	<b>Ghistelles.</b>		
27	Pensioengilde Ste Godelieve	124	1232,00
	<b>Ichteghem.</b>		
28	Help u zelven zoo helpe u God.	820	6798,00
29	Familietroost.	62	298,50
	<b>Lefinghe.</b>		
30	De Voorzienigheid.	118	997,00
	<b>Middelkerke.</b>		
31	Geluk in den ouden dag.	77	887,00

N <sup>o</sup> d'ordre	Noms des Communes et des Sociétés	Nombre d'adhésions	Sommes versées
	<b>Moere.</b>		
32	Zorgen voor morgen.	142	1437,00
	<b>Oudenbourg.</b>		
33	Zaaien om te maaien.	158	1055,00
34	De werkman.	5	39 00
	<b>St-Pierre Cappelle</b>		
35	St-Macharius pensioengilde.	24	185,00
	<b>Schoore.</b>		
36	Hoop in de Toekomst.	95	1258,00
	<b>Slype.</b>		
37	Parochiale pensioengilde.	221	2698,00
	<b>Snaeskerke.</b>		
38	St-Cornelius pensioengilde.	29	255,00
	<b>Steene.</b>		
39	Vooruitzicht.	102	1099,00
40	Troost in nood.		
	<b>Westkerke.</b>		
41	De zaaier.	85	56,00
42	De Voorzienigheid.	178	1089,00
	<b>Zande.</b>		
43	De ware vrienden.	45	434,00
	<b>Zandvoorde.</b>		
44	Een appeltje tegen den dorst.	328	2084,00
	<b>Zevécote.</b>		
45	St-Antonius pensioengilde.	62	507,00
46	De vereenigde vrienden.	99	481,50
	<b>Total des versements en 1904.</b>		
	Total des membres.	4555	38014,67

SECTION III.  
Pensions et Vieillesse.

Notre Comité a tenu sept séances pour l'examen de toutes les demandes de pensions de vieillesse, qui nous ont été soumises par les différentes communes de notre Arrondissement.

Le relevé ci-après indique les opérations de notre comité par commune :

NOMS DES COMMUNES	Nouvelles demandes en 1904	Demandes admissibles en 1904	Demandes rejetées en 1904	Personnes déjà pensionnées desertées	Changements de résidences	Totaux des personnes pen- sionnées en 1904-2-3-4	DATES DES SÉANCES
Ostende . . . . .	101	82	19	92	32	738	14 et 21 mars
Bekeghem . . . . .	4	3	1	3	4	32	25 avril
Breedene . . . . .	13	11	2	17	3	135	28 mars
Clemskerke . . . . .	11	11	0	6	5	74	"
Eerneghem . . . . .	35	21	14	32	7	210	25 avril
Ettelghem . . . . .	4	3	1	12	2	40	18 avril
Ghistelles . . . . .	14	12	2	25	4	178	18 avril
Ichteghem . . . . .	28	27	1	29	0	235	25 avril
Leffinghe . . . . .	7	5	2	14	6	78	2 mai
Lombartzyde . . . . .	6	6	0	6	2	41	17 mai
Mannekesvere . . . . .	2	2	0	6	2	24	17 mai
Middelkerke . . . . .	10	8	2	4	7	53	2 mai
Moere . . . . .	9	7	2	7	4	52	25 avril
Oudenbourg . . . . .	19	15	4	16	3	99	18 avril
Roxem . . . . .	3	3	0	5	5	38	18 avril
St Pierre-Capelle . . . . .	0	0	0	5	1	8	"
Schoore . . . . .	3	3	0	3	1	48	17 mai
Slupe . . . . .	8	3	5	13	3	61	2 mai
Snaeskerke . . . . .	3	3	0	5	6	20	18 avril
Steene . . . . .	5	5	0	6	5	38	2 mai
Vlisseghe . . . . .	7	5	2	1	4	48	28 mars
Westende . . . . .	6	5	1	10	5	50	17 mai
Westkerke . . . . .	5	5	0	13	2	53	18 avril
Wilskerke . . . . .	1	1	0	3	4	8	2 mai
Zande . . . . .	7	7	0	5	1	38	25 avril
Zandvoorde . . . . .	3	1	2	8	1	32	18 avril
Zevecto . . . . .	27	26	1	20	2	109	25 avril
Totaux 1904	341	280	61	369	130	2521	

CHAPITRE IX.  
SOCIÉTÉS DE MUTUALITÉ.

Les tableaux ci-contre renseignent les sociétés mutualistes reconnues et non reconnues existant au 31 Décembre 1904, ainsi que la composition de leurs comités :

A. - SOCIÉTÉS RECONNUES.

NOM DE LA SOCIÉTÉ	SIÈGE (RUE, NUMÉRO)	DATE de la reconnais- sance par Arrêté Royal	Membres		Recettes en 1904	Dépenses en 1904	Avoir social au 31 déc. 1904
			effectifs	honoraires			
1 De Werklieden van Oostende	Rue St Sébastien, 11	18 mai 1851	42	138	2921.50	2876.70	53951.34
2 Société Royale des Sauveteurs	Rue de la Chapelle, 27	31 mai 1869	18	89	2389.81	2137.40	252.41
3 Spaarzaamheid en Broederliefté	Rue Christine, 65	14 fév. 1896	57	530	4462.14	3728.32	3477.97
4 Door vereeniging verbete ing	R. Rome, 48	1 mars 1897	107	797.88	797.88	275.25	2700.66
5 La Persévérance	R. Euph. Beernaert, 60	30 janv. 1898	10	59	1986.45	1983.95	250.89
6 Vooruitzicht in de Toekomst	Rue de Stockholm, 1	1 janv. 1899	9	73	351.75	204.48	1294.64
7 Hulp en Eendracht	Rue de Stockholm, 1	1 janv. 1897	25	70	1900.32	710.20	1190.12
8 Soc. Royale des Ex-Sous-Officiers	Chaus. de Thourout, 29	14 nov. 1887	30	85	1392.13	1151.82	2262.37
9 Les Anciens Frères d'Armes	Rue Joseph II, 21	1 mars 1891	4	51	564.75	479	240.21
10 Vooruitziende Jeugd	Rue St Sébastien, 26	1 mars 1891	76	254	1818.70	1713.70	672.05
11 Standvastigheid	Rue de Stockholm, 3	20 août 1900	"	64	1337.93	1345.83	114.26
12 Oostendische Lijfrentegilde	Rue Christine, 65	20 oct. 1900	40	166	1805.35	1810.85	90.60
13 Loon naar Werken	Quai de l'Empereur, 22	4 nov. 1899	17	43	350.92	16.20	1500.33
14 Société Mutuelle des Ouvriers et agents subalternes de la ville	Hôtel de Ville	11 fév. 1901	3	128	2093.	2093.	"
15 Zorgt voor later	Rue St Sébastien	2 sept. 1901	23	"	259.17	65.69	193.46
16 Société de retraite des agents des lignes vicinales du groupe d'Ostende.	Chaussée de Nieupoort	26 janv. 1902	8	167	3857.23	3778.	79.23
17 La Sauvegarde	Quai de l'Empereur, 1	8 juin 1902	59	86	1507.17	0.85	3550.89
18 Association génér. des Employés	Rue Longue, 66	19 déc. 1897	9	63	358.35	315.10	202.25
19 Jong wordt oud	Boulevard du Midi, 21	25 juill. 1902	117	805	2556.89	2604.15	252.74
20 Nu voor later	Rue de Constantinople	8 nov. 1903	7	118	2318.51	966.18	1352.33
21 Caisse de secours des ouvriers de la C <sup>e</sup> des Wagons-Lits	Sas-Slykens	17 janv. 1904	"	"	"	"	"
22 L'Union Amicale	Rue d'Est, 25	21 juin 1904	4	71	329.	389.	40.
23 Pensioengilde St Antonius	Rue du Fort	20 nov. 1904	"	"	"	"	"

B. - SOCIÉTÉS NON RECONNUES.

N <sup>o</sup> d'ordre	NOM DE LA SOCIÉTÉ	SIÈGE	DATE DE LA FONDATION	MEMBRES		RECETTES EN 1904	DÉPENSES EN 1904	Avoir social au 31 déc. 1904
				honoraires	effectifs			
1	Help U Zelf	rue d'Ouest, 21	nov. 1894	90	1538	14.068.81	13.572.11	13,150.77
2	Les anciens militaires (ayant servi sous Léopold I)	rue Joseph II, 21	17 avril 1898	7	32	770.37	417.49	1,313.91

C. - COMPOSITION DES COMITÉS.

N <sup>o</sup> d'ordre	NOM DE LA SOCIÉTÉ	NOMS DES			
		PRÉSIDENTS	VICE-PRÉSIDENTS	SECRETAIRES	TRÉSORIERS
1	De werklieden van Oostende	Dumon Auguste	Van Wynendaele L.	Patfoort Léonard	Vercruyce Médard
2	Soc. Royale des Sauveteurs	Liebaert Aug.	} Van Iseghem Alp. } Demennynck Jos. Leggers Auguste	Daniels Aug.	Van Steenkiste Victor
3	Spaarzaamheid en Broederliefde	Spilliaert Léon		Neyts Albert	Vandeweghe P.
4	Door Vereeniging verbetering	Missiaen Emile	—	} Dooms Arthur. } Brackx Pierre	} Maene Ed. uard } Nyssens Henri
5	La Persévérance	Willem Désiré	Lacour Victor		
6	Vooruitzicht in de toekomst	Massenhove Edouard	Degraeve Aloïs	Dufait Emile	Simon Olivier

N <sup>o</sup> d'ordre	NOM DE LA SOCIÉTÉ	NOMS DES			
		PRÉSIDENTS	VICE-PRÉSIDENTS	SECRETAIRES	TRÉSORIERS
7	Hulp en Eendracht	Moulaert Arthur	Prvost Joseph	Vandaele Philippe	Laverne J.
8	Soc. Royale des Ex-Sous-officiers	Boussemare Valentin	Scherpings H.	—	—
9	Les anciens, frères d'armes	Weyenberg J.	Debuscher Th.	—	—
10	Vooruitzende Jeugd	Vans A. Anguste	—	—	—
11	Standvastigheid	Dombrecht Aug.	—	—	—
12	Oostendse Lijfrentekilde	Van Ynck Flor.	—	—	—
13	Loon naar werken	Simon O.	—	—	—
14	Société mutuelle des ouvriers et agents subalternes de la ville	De Vriese Bernard	—	—	—
15	Zorg voor later	Dispersyn Marie	—	—	—
16	Société de retraite des agents des lignes vicin.	Baete Eug.	—	—	—
17	La Sauvegarde du groupe d'Ostende	Dispersyn Marie	—	—	—
18	Association générale des employés	Baete Eug.	—	—	—
19	Jeugd wordt oud	Stoor Florent	—	—	—
20	Nu voor later	Morrez Valentin	—	—	—
21	Cassede secours des ouvriers de la Ce des Wagons-lits	Verstryng Ferd.	—	—	—
22	L'union amicale de la Ce des Wagons-lits	Verstryng Ferd.	—	—	—
23	Pensioeng. St. Antonius	Verstryng Ferd.	—	—	—
24	Help u Zelf	Verstryng Ferd.	—	—	—
25	Les anc. militaires ayant servi sous Léopold I.	Verstryng Ferd.	—	—	—

CHAPITRE X.

**LOTERIES ET TOMBOLAS.**

Le tableau ci-dessous indique les diverses tombolas ou loteries qui ont été autorisées en 1904.

LOCAL	ORGANISATEURS	BUT	DATE DE L'AUTORISATION ET AUTORITÉ QUI L'A ACCORDÉE
Ecole des Sœurs Rue St-Sébastien	M. Decannière	Habillement des enfants pauvres fréquentant les écoles libres	Collège 30 Janvier 1904
Anvers, Rue Oay, 41	Ligue Nationale contre la tuberculose	L'œuvre de la villa maritime pour enfants débiles, établie à Wendryne	» 31 Mars 1904
Boulevard du Midi no 7	Exposition des arts de la mode féminine	1/2 pour les œuvres de bienfaisance patronnées par la ville et 1/2 pour l'acquisition de prix	» 5 Mai 1904
Ecole des Sœurs Rue St-Sébastien	M. Decannière	En faveur de l'école ménagère libre	» 19 Mai 1904
Compagnie Inté des wagons-lits, 23, canal Rive des Blanchisseurs	Société mutuelle reconnue des ouvriers des ateliers de la Cie internationale des wagons-lits	Caisse de Secours	» 4 Juin 1904
Rue Louise no 18	Société Help u zelf.	Caisse de Secours	» 22 Octobre 1904
Rue de Londres	Comité Crèche Louise-Marie	En faveur de l'institution de la Crèche	» 12 Novembre 1904
Rue Christine	Katholieke volksbond.	Caisse de secours et de pensions	» 19 Novembre 1904
Aux armes de la ville. Rue St-Sébastien	Voorstanders der gemeentescholen	Habillement des enfants pauvres fréquentant les écoles communales	» 21 Décembre 1904

**TITRE VII.  
INDUSTRIE.**

CHAPITRE I.  
**CONSEIL DES PRUD'HOMMES.**

SECTION I.  
**Composition.**

Voir le rapport de 1903 p. 104.

SECTION II.  
**Travaux.**

§ I. — *Bureau de Conciliation.*

NOMBRE DES AFFAIRES.	CONTESTATIONS DE LA COMPÉTENCE DU CONSEIL			
	ENTRE			
	Ouvriers	Chefs d'industrie et ouvriers	Chefs d'industrie	TOTAL.
Pendantes devant le bureau au 1er Janvier. . . . .	»	»	»	»
Inscrites pendant l'année {	1	254	»	255
retenues par le bureau. . . . .	»	»	»	»
renvoyées à un bureau spécial. . . . .	»	»	»	»
Total des affaires dont le bureau était saisi. . . . .	1	254	»	255
<b>AFFAIRES.</b>				
Sur comparation volontaire {	»	»	»	»
conciliées. . . . .	»	»	»	»
non conciliées et renvoyées au Conseil. . . . .	»	»	»	»
Sur avertissement par lettre du greffier {	1	143	»	144
conciliées. . . . .	»	86	»	86
non conciliées et renv. au Conseil. . . . .	»	»	»	»
restées sans suite ou retirées par les parties. . . . .	»	45	»	45
Sur citation {	»	»	»	»
conciliées. . . . .	»	»	»	»
non conciliées {	»	»	»	»
après comparation des parties {	»	»	»	»
en personne. . . . .	»	»	»	»
par représentant. . . . .	»	»	»	»
RÉCAPITULATION {	1	143	»	144
conciliées. . . . .	»	86	»	86
non conciliées. . . . .	»	45	»	45
restées sans suite. . . . .	»	»	»	»
Total des affaires dont le bureau a été dessaisi. . . . .	1	254	»	255
Affaires pendantes devant le bureau au 31 Décembre 1904.				

**Affaires conciliées par le bureau.**

NATURE DES CONTESTATIONS.	CONTESTATIONS				OBSERVATIONS
	ENTRE			TOTAL	
	Ouvriers	Chefs d'industrie et ouvriers	Chefs d'industrie		
<b>1° De la compétence du Conseil.</b>					
Paiement de salaires promérités . . . . .	1	147	"	148	
Indemnité pour renvoi sans préavis . . . . .	"	25	"	25	
id. pour rupture d'engagement par le patron . . . . .	"	4	"	4	
Indemnité pour abandon de travail . . . . .	"	1	"	1	
Indemnité pour retenue d'outils de travail . . . . .	"	1	"	1	
Restitution de retenues sur le salaire . . . . .	"	5	"	5	
Restitution de cautionnement . . . . .	"	1	"	1	
Paiement de parts sur pêche de marée . . . . .	"	9	"	9	
Paiement de parts sur compte de masse de pêche . . . . .	"	45	"	45	
Paiement du traitement du patron pêcheur . . . . .	"	1	"	1	
Restitution d'effets de mer . . . . .	"	2	"	2	
<b>2° En dehors de la compétence du Conseil.</b>					
Néant.					

**II. — Conseil.**

NOMBRE DES AFFAIRES.	CONTESTATIONS	
	de la compétence du conseil.	en dehors de la compétence du conseil.
Restant à juger au 1 <sup>er</sup> Janvier . . . . .	"	"
Introduites ( sur citation . . . . .	18	"
devant le Conseil ( sur comparution volontaire ou pendant l'année ( avertissement . . . . .	36	"
Revenues à l'audience sur opposition . . . . .	1	"
<b>TOTAL. . . . .</b>	<b>55</b>	<b>"</b>
Jugements avant de statuer au fond, préparatoires, interlocutoires ou sur incident . . . . .	"	"
Jugements par défaut suivis d'opposition . . . . .	"	"

NOMBRE DES AFFAIRES TERMINÉES.	CONTESTATIONS	
	de la compétence du conseil.	en dehors de la compétence du conseil.
Par jugement { au fond } contradictoire . . . . .	12	"
ou sentence { par défaut } d'incompétence . . . . .	1	"
A l'amiable et sans jugement. . . . .	41	"
<b>TOTAL des affaires terminées. . . . .</b>	<b>55</b>	<b>"</b>
Affaires restant à juger au 31 Décembre. . . . .	"	"

**Affaires terminées par jugements ou à l'amiable**

NATURE DES CONTESTATIONS	AFFAIRES TERMINÉES PAR JUGEMENTS entre				A l'amiable & sans jugement entre	
	Ouvriers		Chefs d'industrie et ouvriers		Ouvriers	Chefs d'industrie et ouvriers
	En dernier ressort.	A charge d'appel	En dernier ressort.	A charge d'appel		
<b>1° De la compétence du Conseil.</b>						
Paiement de salaires promérités . . . . .	"	"	10	"	"	27
Indemnité pour renvoi sans préavis . . . . .	"	"	2	"	"	1
Indemnité pour rupture d'engagement par le patron . . . . .	"	"	"	"	"	1
Restitution de retenues sur le salaire . . . . .	"	"	1	"	"	1
Paiement de parts sur pêche de marée . . . . .	"	"	"	"	"	1
Paiement de parts sur compte de masse de pêche . . . . .	"	"	"	"	"	9
Traitement du patron pêcheur. Nomination d'arbitres . . . . .	"	"	1	"	"	"
Restitution d'effets de mer . . . . .	"	"	"	"	"	"
<b>2° En dehors de la compétence du Conseil.</b>						
NÉANT.						

Actes d'instruction. — Renseignements divers.

Enquêtes directes	sur procès-verbal . . . . .	»	Pro Deo accordés . . . . .	8
	sans procès-verbal . . . . .	»	id, rejetés . . . . .	»
Enquêtes contraires . . . . .		»	Autorisations de faveur pour ester en justice. . . . .	»
Prestation de serment	délégué d'office. . . . .	»	Nominations de tuteurs pour représenter des mineurs . . . . .	»
	id. par la partie référée. . . . .	»	Déclarations d'inscription en faux . . . . .	»
Visites des lieux. . . . .		»	Récusations suivies d'acquiescement . . . . .	»
Expertises. . . . .		»	Récusations renvoyées au tribunal de 1 <sup>re</sup> instance . . . . .	»
		»	Autres actes . . . . .	»

§ III. — Attributions disciplinaires et Police des Audiences.

MOTIFS DES PLAINTES EN MATIÈRE DE DISCIPLINE NATURE DES TROUBLES aux séances du bureau de conciliation, du Conseil.	DÉSIGNATION DES PATRONS ET OUVRIERS PLAIGNANTS ET INOULPÉS	RÉSULTATS — ACQUITTEMENTS, CONDAMNATIONS, PENES PRONONCÉES, EXÉCUTIONS.
NÉANT	NÉANT	NÉANT

§ IV. — Séances du Conseil.

SÉANCES	NOMBRE DES SÉANCES	NOMBRE DES SÉANCES où se sont retirés (art. 37 de la loi).					
		Un patron	Un ouvrier	Deux patrons	Deux ouvriers	Trois patrons ou plus	Trois ouvriers ou plus
A 4 membres. . . . .	»	»	»	»	»	»	»
» 6 id. . . . .	»	»	»	»	»	»	»
» 8 id. . . . .	18	2	1	»	»	»	»
» 10 id. . . . .	4	»	»	»	»	»	»
» 12 id. . . . .	»	»	»	»	»	»	»
» 14 id. . . . .	»	»	»	»	»	»	»
» 16 id. . . . .	»	»	»	»	»	»	»
Remises pour absences du Président. . . . .	»	»	»	»	»	»	»
Remises pour insuffisance de membres. . . . .	»	»	»	»	»	»	»
TOTAL pendant l'année.	23	2	1	»	»	»	»

SECTION III.

Comptabilité.

Le compte 1903 se soldait comme suit :

Recettes.

1. Excédent de l'année 1902 . . . . .	fr.	490.95
2. Montant de la répartition entre les communes du ressort . . . . .		
3. 4 % du comptable sur le montant de l'intervention des communes . . . . .		
A) Part de la ville . . . . .	1900.00	
B) Part de la commune de Breedene . . . . .	161.00	2063.41
C) id. de Steene . . . . .	2.41	

Montant des recettes fr. 2554.36

Dépenses.

Art. 1. Séances du conseil et du bureau de conciliation . . . . .	fr.	894.00
Art. 2. Allocation au greffier pour travaux extraordinaires. . . . .		150.00
Art. 3. Traitement du messenger . . . . .		300.00
Art. 4. Frais d'impression . . . . .		65.85
Art. 5. Bibliothèque . . . . .		85.95
Art. 6. Indemnité à la police locale . . . . .		100.00
Art. 7. Chauffage et éclairage . . . . .		58.24
Art. 8. Experts et témoins . . . . .		
Art. 9. Ameublement du local . . . . .		89.12
Art. 10. Frais d'huissier en cause d'indigents . . . . .		20.10
Art. 11. Dépenses imprévues . . . . .		89.00
Art. 12. 4 % du comptable . . . . .		79.36

Total des dépenses fr. 1931.62

Récapitulation.

Recettes s'élèvent à fr.	2554.36
Dépenses id.	fr. 1931.62
Boni fr.	622.74

CHAPITRE II.

PÊCHE MARITIME.

SECTION I.

Mouvement de la pêche.

Le port d'Ostende présente le grand avantage d'offrir, pour l'écoulement du produit de la pêche, de nombreux débouchés directs servis par des communications rapides.

Le poisson s'y vend toute la journée à mesure de son arrivée à la minque; celle-ci est fréquentée par des pêcheurs de diverses nationalités.

La flotille de pêche appartenant au port d'Ostende comprenait, au 31 décembre 1904, 172 bateaux dont 22 bateaux à vapeur. Les bateaux à vapeur ont sur les chaloupes ordinaires, l'avantage de pouvoir rentrer au port à volonté, les jours de la semaine où la poisson se vend le mieux : le mardi, le mercredi et le jeudi.

Il y avait, en outre, 145 canots pêchant dans les eaux territoriales, c'est-à-dire en deça de trois milles à partir de la laisse de basse mer.

(Voir le tableau détaillée page 114<sup>bis</sup>).

Statistique comparative des ventes mensuelles de poisson frais à la Minque d'Ostende de 1900 à 1904.

MOIS	1900	1901	1902	1903	1904
Janvier	464,656.10	454,945.40	536,321.00	505,929.60	592,112.70
Février	338,725.50	412,312.50	424,686.50	430,305.50	483,815.40
Mars	359,845.60	344,149.80	403,149.80	435,089.70	405,025.50
Avril	328,516.80	349,707.85	383,627.05	354,728.75	289,188.10
Mai	352,614.75	318,442.20	353,377.20	305,171.65	321,717.10
Juin	821,011.00	286,912.80	282,394.90	840,032.25	307,944.05
Juillet	286,386.75	320,686.50	367,256.40	349,632.40	309,589.60
Août	370,521.80	384,348.20	370,716.25	419,253.00	396,266.00
Septembre	341,481.95	423,790.50	390,734.05	381,165.20	397,800.80
Octobre	430,305.60	458,046.15	413,581.75	399,013.80	392,857.50
Novembre	465,689.10	480,122.10	422,018.00	389,695.35	449,846.25
Décembre	482,485.10	523,668.50	493,385.60	483,029.40	448,900.20
	4,542,239.95	4,707,182.00	4,802,893.50	4,823,051.10	4,561,098.20

SECTION II.

Pêche à la morue.

En 1904, deux chaloupes à voile se sont livrées à la pêche à la morue. Le résultat se trouve consigné dans le tableau suivant :

N° de la chaloupe	ARMATEUR	DATE DU DÉPART	DATE DE RENTRÉE	NOMBRE DE TONNES	PRODUIT	PATRONS
52	Hamman	15 juin	19 sept.	28 tonnes	3140 fr.	Ant. Geril
196	id.	16 juin	5 sept.	34 1/2 id.	3715 fr.	H. Van Maele

A côté de ces chaloupes, diverses chaloupes à vapeur se sont livrées à la pêche à la morue aux environs de l'île d'Islande. Nous consignons le produit de leur pêche dans le tableau suivant :

N° de la chaloupe	ARMATEUR	PATRON	NOMBRE DE TONNES	PRODUIT
-------------------	----------	--------	------------------	---------

Vente du 27 juin.

Aspeslagh	42 tonnes	2461 fr.
Golder	50 "	2646 "
Bauwens	46 "	2496 "

Vente du 11 juillet.

Bauwens	68 tonnes	3887 fr.
Aspeslagh	14 "	466 "
Golder	66 "	3689 "
Lauwereins	28 "	1215 "

Vente du 12 septembre.

196 Hamman	H. Van Maelen	34 1/2 tonnes	3715 fr.
Bauwens		68 "	3387 "
Aspeslagh		14 "	466 "
Golder		66 "	3689 "
Lauwereins		28 "	1215 "

Vente du 26 septembre.

Golder	142 tonnes	7256 fr.
Bauwens	66 "	2801 "

Vendredi du 17 octobre.

Bauwens	93 tonnes	3306 fr.
---------	-----------	----------

SECTION III.

Flotille de pêche.

§ 1. — Chaloupes à voile.

Au 31 décembre 1904, la flotille de pêche d'Ostende se composait de chaloupes à voile et 22 bateaux à vapeurs. En voici le nomenclature :

N°	CHALOUPE	Tonnage	PATRONS	ARMATEURS
2	Aimé-Pierre	643/100		Léopold Verbiest
3	Jean	2505/100	Vantournhout	François Pieters
4	Louise	843/100		Henri Salliau
5	Maria	1114/100		Emm. De Cloedt
6	Richard-Alphonse	678/100	A. Verschelde	A. Verschelde
7	Laurent	524/100		Léon Farazyn
8	Louise	2707/100	Louis Martinsen	Joseph Wolter
9	Amandina-Marceline	2500/100	Charles Vercocks	Charles Vercocke
10	Stephanie	644/100		Henri Chapman
11	De Jonge Irma	4381/100	P. Faise	J. Aspeslagh (père)
12	Jonge Ernest	4107/100	Fr. Lauwereins	id.
13	Edouard-Sophie	604/100		Edouard Corneau
14	Naar mijn genoegen	4835/100	H. Coopman	J. Banwans et Vandewalle
15	Zoë	925/100		Edouard Verbiest
16	Léonie	870/100		Charles Carton
17	Virginie	5 2/100		Emile Dasseville
18	Joseph-Mathilde	47 1/100	Louis Labbeke	Vandewalle et J. Banwans
19	Alida-Irène	636/100		Edouard Pieters
21	De kleine Ferdinanda	657/100		Louis Ponjaert
22	Romanie	4505/100	Richard Degruyter	Richard Degruyter
23	Virginie-Alice	729/100		Jean Geselle
24	Martha	4314/100	Médard Vandenberghe	Maurice Desforges
26	Paula-Léonard	1162/100		Veuve August Duyck
27	Edouard-Madeleine	832/100		Auguste Deckmyn
29	Auguste-Marie	838/100		id.
30	Anne-Victorine	622/100		Charles Antierens
31	Jean-Marie	4644/100	Antoine Piolon	Albert Vroome (fils)
32	Victorine-Pierre	9 8/100	Pierre Bessire	Pierre Bessire
33	Irma-Joséphine	583/100		Edouard Pieters
37	St-Pieter	3192/100	E. Monteny	C. Devisscher-Wittrock
38	Florence	7 8/100		Edouard Corneau
39	Charles	862/100		Antoine Rycx
40	Alida-Madeleine	635/100		Edouard Vanhee
41	Marie	904/100		Pierre Duyck
42	Léopold	3800/100	V. Corveleyn	Joseph Kavanagh
43	Charles-Germaine	688/100		Charles Duyck
44	Irénée	3154/100	Alexis Jans	Alexis Jans
45	De Jonge Paul	3251/100	Alphonse Makelberge	Aug. Hamman
47	Euphrosine	4374/100	Victor Major	id.
48	Getrouwheid	8459/100	L. Peere	Aug. Peere

N°	CHALOUPE	Tonnage	PATRONS	ARMATEURS
51	Henri Corneau	3121/100	Aug. Nassel	Edouard Corneau
52	St-Michel	4362/100	A. Blommaert	Aug. Hamman
56	Jeune	4531/100	Charles Termote	id.
57	Auguste-Espérance	4271/100	Auguste Fonteyne	id.
58	Stéphanie	2047/100	Louis Vanleke	Louis De La Ruyé
64	Bruno	493/100		Henri Saelens
66	Mélanie-Clémence	858/100		Auguste Deckmyn
67	De Kleine Jacques	3280/100	L. Boeyden	Frans Vandewalle
69	Henri-Marie	727/100		J. Groenevynck
70	Amandine-Marie	4074/100	Adolphe Geril	Alexis Degraeve
71	Justine	4436/100	Joseph Aspeslagh	J. Aspeslagh (fils)
72	Louis-Euphrosine	3777/100	Jean Severy	Jean Severy
75	Petrel	4144/100	A. Janssens	Auguste Janssens
76	Jeanne-Blanche	3788/100	F. Makelberge	J. Seynaeve
79	Vrede	4860/100	Fr. Leforce	Aug. Hamman
80	Jacques-Joseph	4583/100	Louis Vandekerckhove	Aug. Vandewalle
84	Vier Gebroeders	4612/100	Pierre Dewulf	H. Deschepper
87	Prince Léopold	3110/100	Victor Lauwereins	Jules Bael
90	Geneviève	3115/100	Patrice Meyers	Aug. Hamman
92	Sint-Bernardus	4205/100	P. Martinsen	id.
94	Jean-Bar	898/100	J. Kroothoep	P. Gratiaen
98	Marie de Tournai	4188/100	G. Zanders	Auguste Peere
99	Auguste-Marie	4472/100	Jean Corveleyn	Jean Elegeert
99	Henriette	743/100		Aug. Deckmyn
98	Mm. J. Vandenpeereboom	4588/100	Michel Nieuwenhuys	Aug. Hamman
100	De Jonge Charles-Edouard	3470/100	Pierre Labbeke	Pierre Labbeke
101	John-Bertha	3953/100	Michel Vriesman	Vve Lauwereins-Janssens
102	Sylvie	3418/100	Michel Eerebout	Joseph Kavanagh
103	Marie-Louise	3488/100	E. Lus	A. Ponjaert
107	Emma-Maria	84 /	Oscar Martinsen	J. Wolter
111	Happy Return	3969/100	Gustave Antierens	Vve Lauwereins-Janssens
112	Well come home	3282/100	François De Groote	Fr. De Groote
114	Express	4741/100	Charles Billiet	Sylvie Allaert
117	Waakzaamheid	85 2/100	Alphonse Sleuyter	G. Perier et consorts
118	Jeune Progrès	2780/100	A. Durand	A. Durand
119	Albert Vroome	4541/100	H. Smislaert	Albert Vroome (fils)
122	Pierre-Marie	2760/100	Pierre Corveleyn	Pierre Corveleyn
128	Eivire-Mathilde	2811/100	Charles Rabou	Charles Rabou
124	De Jonge Albert	686/100		Jos. Cattoor
129	Baron Ruzette	43 3/100	Charles Eerebout	Auguste Hamman
130	Jonge Auguste	3709/100	Aug. Schinkel	Auguste Schinkel
131	Gelijck Gij	30 7/100	G. Cockuyt	G. Cockuyt
132	De Nieuwe Eeuw	32 7/100	E. Fontaine	J. Bael-Mauricx
133	Kleine Roger	2920/100	G. Vanderwal	J. Bael
134	Victorine	3056/100	Ch. Vanhoeck	Ch. Devisscher
135	Charles	3106/100	Emile Nefors	Emile Nefors
136	Prince Albert	3124/100	Auguste Geldhof	Alb. Vroome (fils)
137	Alfred Vroome	3923/100	Antoine Labbeke	Alb. Vroome (père)
137	Joseph	88 1/100	Charles Dewulf	id.
139	Hélène	4709/100	Edouard Deplanterd	id.
141	Marie-Louise	3038/100	Pierre Neut	Pierre Neut

N°	CHALOUPE	Tonnage	PATRONS	ARMATEURS
142	O. Heer bewaart ons	32 <sup>31</sup> / <sub>100</sub>	Arthur Lusyne	A. Lusyne
143	Echo	347 <sup>5</sup> / <sub>100</sub>	Ad. Brys	Ad. Brys
145	Florida	45 <sup>35</sup> / <sub>100</sub>	Charles Makelbergo	Albert Vroomé (fils)
146	Marcelle-Emilienne	32 <sup>40</sup> / <sub>100</sub>	Fr. De Swelgh	Alb. Vroomé (fils) et Lesclauwaert
147	Oceana	517 <sup>0</sup> / <sub>100</sub>	Ed. Vantournhout	Alb. Vroomé et Lesclauwaert
148	Zoë	277 <sup>6</sup> / <sub>100</sub>	Pierre Decraeckere	Jean Geselle
149	Léon	36 <sup>8</sup> / <sub>100</sub>	Gustave Geselle	id.
150	Jongen Edouard	333 <sup>6</sup> / <sub>100</sub>	Frédéric Laforce	Frédéric Laforce
151	Robert	49 <sup>09</sup> / <sub>100</sub>	J. Casteleyn	Henri Demoor
153	Cornelis Gracia	25 <sup>94</sup> / <sub>100</sub>	Jos. Vanderputte	Vve Vanderputte-Vanden Eeckhoutte
156	Hortensia-Elisa	31 <sup>98</sup> / <sub>100</sub>	Louis Deroo	L. Deroo et G. Blomme
158	Rosalie-Fidoline	39 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	A. Makelberge	Fr. Vanheste et Vve Deloos
161	Charlotte	275 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Désarmé	Aug. Pede
164	Hoop in de toekomst	3027 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	M. Holmes	Pierre Deckmyn
165	Arthur-Bertha	362 <sup>9</sup> / <sub>100</sub>	Louis Everaert	Louis Everaert
167	Gustave-François	335 <sup>8</sup> / <sub>100</sub>	M. Deschepper	Henri Deschepper
168	Albert	4137 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Jean Ryckier	Jean Ryckier
169	Louis	1216 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>		Isidore Pincket
172	Delphine-Gustave	2912 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Benoit Lusyne	Vve Lauwereins-Janssens
173	Amanda-Louis	4194 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	P. Verlaecke	Louis Veroncke
174	Anna-Prosper	4947 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Henri Steenkiste	Henri Steenkiste
177	Alice	4098 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Victor Lauwereins	Victor Lauwereins
181	Maurice	328 <sup>6</sup> / <sub>100</sub>	P. Martinsen	Henri Demoor
182	Auguste-Albertine	2985 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Marcel Kooy	Auguste Vandewalle
183	Marie-Auguste	3259 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Auguste Decraecke	Auguste Decraecke
184	Paula-Bertha	3450 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Emile Dieussart	Pierre De Keyn
185	Auguste et Jean	4228 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	A. Coopman	Auguste Vandewalle
187	Vive Marie	3091 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	P. Vandichele	Vve Vanderputte-Lauwereins
188	Delphine	2892 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Frans Debeau	Franc. Debeau
189	Marie-Clementine	4568 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	G. Titerickx	J. Cattoor
190	Louis-Antoinette	4163 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Eugene Billiau	Eugène Billiau
195	Richard	3461 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Edouard Desitter	Auguste Peere
198	Urbani	4182 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	L. De Prince	Vve Cattoor-Mollemaans
199	De Jongen Edouard	4081 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Charles Depauw	Vve Lauwereins-Janssens
200	Gusty	27 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	J. Kooy	Aug. Pede
201	Albert-Madeleine	3193 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	L. Vandekerckhove	Aug. Vandewalle et J. Bauwens
203	Renil 'e-Mario	384 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	G. Heinders m	Frans Mortier
204	Anna	413 <sup>9</sup> / <sub>100</sub>	P. Vanwelssenaers	P. Vanwelssenaers
205	Louis-Irène	3547 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Louis Asaert	Louis Asaert
206	De eenige Zoon	40 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	P. Vincke	Albert Vroomé (père)
207	De Jongen Arthur	391 <sup>6</sup> / <sub>100</sub>	Jacques Hennebel	Vve Cattoor-Mollemaans
208	Valentine-Pierre	403 <sup>6</sup> / <sub>100</sub>	Charles Zeebroeck	Charles Zeebroeck
209	Mouette	4454 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Henri Laneres	Auguste Hamman
210	Sidonie-Augusta	4577 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Corneille Vandeputte	Aug. Vandewalle
211	François-Marie	461 <sup>6</sup> / <sub>100</sub>	Camille Dewaele	id.
212	Princesse Charlotte	375 <sup>6</sup> / <sub>100</sub>	Alexandre Clément	Ad. Goetghebeur
213	Louis-Emile	351 <sup>9</sup> / <sub>100</sub>	Edouard Baillieul	L. Deroo et G. Blomme

N°	CHALOUPE	Tonnage	PATRONS	ARMATEURS
214	Emile-Alice	3944 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Edouard Everaert	Ad. Goetghebeur
215	Camille	3746 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	P. Lauwersins	Albert Vroomé (père)
216	Edouard-Marie	4619 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Aug. Ponjaert	Ed. Degruyter
217	Damide	13 <sup>9</sup> / <sub>100</sub>		Charles Duyck
218	Eerlijkheid	4067 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	P. Makelberge	J. Corveleyn
219	Vierge-Marie	4660 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Alexis Pieters	Alexis Pieters
220	Susanne	2376 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Frans Hallemersch	Aug. Pede
221	Standvastigheid	4429 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Emile Acken	G. Périer et consorts
222	De Drij Gebroeders	4079 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	H. Laneres	François Vandewalle
223	Matigheid	3828 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Jean Crekillie	G. l'érier et consorts
224	Princesse Elisabeth	3162 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Pierre Bngaert	Albert Vroomé (fils)
225	Deugdzaamheid	4168 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Michel Vantournhout	G. Perier et consorts

§ II. — Bateaux de pêche à vapeur.

1	Mercedes	9087 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Jean Klausung	César De Grooté
20	Alphonse	6527 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	C. Poelaert	Soc. anon. des pêcheries à vap adm.-d. J. Bauwens
35	Jules Orban de Xivry	5820 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Pierre Azaert	A. Guldér, B. Bricx & Co
36	Prince Charles	10241 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Pierre Titeljon	id.
63	Hélène	6177 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	P. Nassel	César De Grooté
68	Pêcheries osten'aises V	6121 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	L. Klausung	Alf. Golder
78	Belgica	6698 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Edouard Lodrigo	Léopold Hessens
81	Emmanuel	4791 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Louis Ponjaert	Soc. anon. des pêcheries à vap. adm.-d. J. Bauwens
82	Albert	4847 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Emile Coopman	id.
83	Roi des Belges	97 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Joseph Declercq	id.
86	Isa	5915 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Jacques Haegheman	id.
88	Bernard	4868 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Auguste Declercq	id.
89	Gérard	4847 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Pierre Defere	id.
97	Marie-Louise	4887 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Louis Dedrie	id.
99	Pêcheries à vapeur X	4849 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Albert Coopman	id.
115	Jules Henri	5917 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Em. Zanders	J. Baels-Mauricx
125	Tourquennois	6883 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Arsène Blondé	Fl. Zonnekeyn et Aspeslagh
126	Neptune	7054 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Alexis Leire	id.
127	Numitor	123 <sup>6</sup> / <sub>100</sub>	Louis Zonnekeyn	id.
140	Nervien	6023 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Arthur Benard	H. Aspeslagh
160	Léonie	59 <sup>4</sup> / <sub>100</sub>	G. Declercq	J. Baels-Mauricx
176	Jules-Michel	6186 <sup>1</sup> / <sub>100</sub>	Alex. Hessens	id.

§ III — Changements survenus dans la flottille de pêche d'Ostende pendant l'année 1904.

A. — Bateaux qui ont obtenu le certificat de nationalité.

N° 2. *Aimé-Pierre*, cutter à arrière carré, construit à Ostende en 1904, au chantier J. Deweert-Panesi ; entré en ligne le 1<sup>er</sup> février 1904.

N° 6. *Richard-Alphonse*, cutter à arrière carré, construit à Ostende en 1904, au chantier Roeis P. ; entré en ligne le 18 février 1904.

N° 23. *Virginie-Alice*, cutter à arrière carré, construit à Ostende en 1904, par J. Borrey ; entré en ligne le 26 février 1904.

N° 27. *Edouard-Madeleine*, cutter à arrière carré, construit à Ostende en 1904 au chantier J. Borrey ; entré en ligne le 2 avril 1904.

N° 32. *Victorine-Pierre*, cutter à arrière carré, construit à Ostende en 1904 au chantier H. Panesi ; entré en ligne le 2 juillet 1904.

N° 36. *Prince Charles*, steamer de pêche gréé en goélette, construit à Beverley, (Angleterre) en 1904, au chantier Cook-Welton and Gremmell ; entré en ligne le 31 mars 1904.

N° 39. *Charles*, cutter à arrière carré, construit à Ostende en 1904, par Jean Borrey ; entré en ligne le 28 avril 1904.

N° 43. *Charles-Germaine*, cutter à arrière carré, construit en Angleterre en 1870. (Réparé à Ostende au chantier Roeis) Ci-devant *Ada Priscilla*, anglais ; entré en ligne le 25 avril 1904.

N° 83. *Roi des Belges*, steamer de pêche, gréé en goélette, construit à Hoboken au chantier Cockerill en 1903-1904 ; entré en ligne le 18 mars 1904.

N° 103. *Marie Louise*, dandy cutter à arrière rond, construit à Ostende en 1904, au chantier P. Goormachtig ; entré en ligne le 23 juillet 1904.

N° 124. *De Jonge Albert*, cutter à arrière carré, construit à Ostende en 1903, au chantier H. Panesi ; entré en ligne le 7 janvier 1904.

N° 224. *Princesse-Elisabeth*, dandy cutter à arrière rond,

construit à Ostende en 1904, au chantier Louis Deweert ; entré en ligne le 5 août 1904.

B. — Bateaux qui se sont perdus.

N° 25. *Augusta*. Touché sur une épave et coulé bas d'eau le 21 juillet 1904, à 8 1/2 h. du soir, à 6 milles anglais dans le N. O. de Smith's Knoll. Equipage sauvé.

N° 50. *Victor*. Coulé bas d'eau le 8 août 1904, vers 7 1/2 h. du soir, à environ 4 milles anglais dans le S. E. de Southwold. Equipage sauvé.

N° 74. *Marie-Joseph*. Coulé bas d'eau le 11 août 1904, à 6 h. du matin, à environ 12 milles anglais dans le N. O. de Knocke. Equipage sauvé.

N° 159. *Isabelle-Irma*. Coulé bas d'eau le 20 mars, à 6 h. du matin, à environ 10 milles anglais dans le S. E. du Noordhinder. Equipage sauvé.

C. — Bateau qui a changé de nom.

N° 195. *Valck*. Passé sous le nom de *Richard*, le 24 mars 1904.

D. — Bateau qui a changé de nom et de numéro.

N° 175. *Marie-Thérèse*. Passé sous le N° 158, *Rosalie-Fidoline*, le 18 octobre 1904.

E. — Bateaux démolis.

N° 224. *Moeder Neyts*, hors d'usage le 18 mars 1904. Sert de magasin flottant.

N° 32. *Victorine-Pierre*, démolé le 1<sup>er</sup> juillet 1904.

N° 100. *Iris*, démolé en octobre 1904.

N° 154. *'t Zal wel gaan*, démolé en octobre 1904. Sert de magasin à charbon.

N° 197. *Georgina*, démolé en octobre 1904.

N° 178. *Emma-Melania*, démolé en septembre 1904.

N° 157. *Caroline*, démolé en novembre 1904.

N° 144. *St-Jacques*, démolé en décembre 1904.

N° 196. *Actif*, démolé en décembre 1904.

F° 202. *Antoinette*, démolé en décembre 1904.

F. — Bateaux qui ont changé de port d'attache.

N° 16. *Léonie*. Navigue actuellement sous le N° 87 de la Panne.

N° 16. *Bertha*. Cutter à arrière rond, construit à Ostende au chantier Orlandini. Ci-devant B 34 *Vaderland*. Entré en ligne le 25 août 1904.

N° 16. *Bertha*. Vendu le 15 septembre 1904 au sieur Theuninck, de Nieuport, d'où il navigue sous le même nom et le n° 5.

N° 68. *Florentine*. Vendu au sieur Fritz Elskamp d'Anvers, le 27 octobre 1904; navigue comme yacht de plaisance sous le nom de *Gromoboi*.

N° 16. *Léonie*. Rentré en ligne le 16 décembre 1904. Nouveau propriétaire Carton Charles. Le port d'attache de ce bateau a été La Panne P. 87. Depuis le 25 juillet 1904, il a repris son ancien nom et numéro d'Ostende.

G. — *Bateaux qui ont cessé de naviguer sous pavillon belge.*

N° 2. *Albertina*. Vendu le 14 janvier 1904 au pêcheur Lepêtre de Gravelines, d'où il navigue sous pavillon français.

N° 34. *Raymond*. Vendu le 17 mai 1904 à M. Martini Buys de Rotterdam, d'où il navigue comme remorqueur d'intérieur.

H. — *Chaloupes en construction.*

Une nouvelle chaloupe est en construction sur chantier de M. Aug. Hamman et une autre sur chantier de M. P. Goormachtig.

### CHAPITRE III.

#### PRIMES A LA PÊCHE.

##### SECTION I.

##### Concours d'été.

En séance du 28 avril 1904, le collège échevinal a réparti comme suit la somme de 2000 francs, inscrite au budget pour être distribuée comme primes entre les pêcheurs pour le concours de la saison d'été 1904 :

1 <sup>e</sup> prime . . . . . 300 fr.	9 <sup>e</sup> prime . . . . . 100 fr.
2 <sup>e</sup> » . . . . . 250 »	10 <sup>e</sup> » . . . . . 100 »
3 <sup>e</sup> » . . . . . 200 »	11 <sup>e</sup> » . . . . . 100 »
4 <sup>e</sup> » . . . . . 150 »	12 <sup>e</sup> » . . . . . 75 »
5 <sup>e</sup> » . . . . . 150 »	13 <sup>e</sup> » . . . . . 75 »
6 <sup>e</sup> » . . . . . 125 »	14 <sup>e</sup> » . . . . . 75 »
7 <sup>e</sup> » . . . . . 125 »	15 <sup>e</sup> » . . . . . 75 »
8 <sup>e</sup> » . . . . . 100 »	
	Total . . . . . 2000 fr.

Ce concours durait du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre.

Voici le résultat du concours d'été 1904 :

Nombre de participants au concours : 68.

Date de la distribution des primes : 24 avril 1905.

N° d'ordre	N° de la CHALOUPE	PATRON	ARMATEUR	PRODUIT
1	183	Decraecke Auguste	Decraecke Auguste	fr. 7344,40
2	150	Laforce Frédéric	Laforce Frédéric	» 7086,60
3	51	Dewulf Pierre	Corneau Edouard	» 6410,00
4	181	Martynsen Polydore	Demoor Henri	» 6345,00
5	138	Hessens Alexandre	Baels Geoffroy	» 6004,80
6	205	Asaert Louis	Asaert Louis	» 5908,00
7	138	Dewulf Charles	Vroome Albert	» 578,00
8	204	Van Welssenaers P.	Van Welssenaers P.	» 5611,80
9	31	Polon Antoine	Vroome Albert	» 5486,50
10	87	Vanderwal Gustave	Baels Jules	» 5396,10
11	114	Billiet Charles	Allaert Silvie	» 5387,70
12	218	Baillieul Edouard	Blomme	» 5320,50
13	119	Bogaert Pierre	Vroome Albert	» 5246,40
14	45	Makelberghe Alph.	Hamman A.	» 5189,10
15	8	Martinsen Louis	Wolter J.	» 5142,00

Le montant des primes fut remise aux vainqueurs du concours le 6 octobre 1904 par l'intermédiaire de M. le Directeur de la minque. Les diplômes et médailles leur furent remis le second jour de Pâques (24 avril 1905).

Voici le résultat général du concours d'été :

N° de la Chaloupe	PRODUIT	N° de la Chaloupe	PRODUIT	N° de la Chaloupe	PRODUIT	N° de la Chaloupe	PRODUIT
8	5142 »	50	1488 70	84	2902 80	117	5034 50
12	4146 40	51	6410 »	87	5396 10	119	5246 40
14	4196 »	56	—	92	—	122	—
18	4710 10	57	4740 10	94	3807 80	128	8603 50
24	4107 »	58	4809 50	95	5070 30	131	—
31	5486 50	70	4742 50	98	4467 50	132	4864 90
37	5298 80	71	4679 80	100	—	133	6004 80
42	4106 80	72	3829 »	101	—	135	2941 »
45	5189 10	74	1928 »	107	—	137	3442 80
49	—	80	4838 50	114	5387 70	138	5728 »

N° de la Chaloupe	PRODUIT	N° de la Chaloupe	PRODUIT	N° de la Chaloupe	PRODUIT	N° de la Chaloupe	PRODUIT
142	4410 80	182	4219 50	206	8894 20	218	3563 30
144	2374 50	183	7344 50	207	4406 70	219	4820 30
146	—	184	—	208	3591 10	220	2968 60
150	7036 60	185	5050 „	209	4711 80	225	4544 10
156	4877 10	187	4834 80	210	—	143	5011 70
165	—	189	2969 50	211	3683 „	118	4688 50
167	4689 80	190	4447 10	213	5320 50	181	6245 „
172	4175 „	195	—	214	5140 80	205	5908 „
173	2928 50	199	8859 50	215	4269 10	186	4195 50
174	4668 80	204	—	216	—	145	4951 50
175	4492 70	204	5611 50	201	4611 50		

SECTION II.

Concours d'hiver.

En séance du 13 octobre 1904, le collège échevinal répartit comme suit la somme de 4000 fr., à titre de primes entre pêcheurs prenant part au concours de l'hiver 1904-1905.

A. Chaloupes avec donkey.

1 <sup>e</sup> prime . . .	350 fr.	9 <sup>e</sup> prime . . .	200 fr.
2 <sup>e</sup> » . . .	325 »	10 <sup>e</sup> » . . .	175 »
3 <sup>e</sup> » . . .	300 »	11 <sup>e</sup> » . . .	175 »
4 <sup>e</sup> » . . .	275 »	12 <sup>e</sup> » . . .	150 »
5 <sup>e</sup> » . . .	275 »	13 <sup>e</sup> » . . .	150 »
6 <sup>e</sup> » . . .	250 »	14 <sup>e</sup> » . . .	125 »
7 <sup>e</sup> » . . .	225 »	15 <sup>e</sup> » . . .	125 »
8 <sup>e</sup> » . . .	225 »	16 <sup>e</sup> » . . .	100 »
		17 <sup>e</sup> » . . .	75 »

B. Chaloupes sans donkey.

1 prime de 100 tr.

Le concours dura du 1 novembre 1904 à Pâques 1905.

En voici le résultat :

Nombre de chaloupes ayant participé au concours : 69.

Date de la distribution des primes : 24 avril 1905.

PRIME	N° de la Chaloupe	PATRON	ARMATEUR	PRODUIT
1	103	Lus Emile	A. Ponjaert	18719 90
2	45	Makelberghe Alphonse	A. Hamman	18565 40
3	186	Geldhof Auguste	A. Vroome	13264 50
4	188	De Craecke Auguste	A. De Craecke	12981 „
5	204	Van Welssenaers P.	P. Van Welssenaers	12584 30
6	205	Asaert Louis	L. Asaert	11904 40
7	150	Laforce Frédéric	Fr. Laforce	11759 80
8	133	Dewulf Charles	A. Vroome	11469 20
9	138	Vanderwal Gustave	J. Baels	10981 70
10	224	Bogaert Pierre	A. Vroome	10907 60
11	145	Makelberghe Charles	A. Vroome	10896 10
12	98	Nieuwenhuys Michel	A. Hamman	10895 50
13	90	Meyers Patrice	A. Hamman	10880 60
14	166	Deroo Louis	L. Deroo et Blomme	10844 50
15	70	Geril Adolphe	A. Degrave	10488 20
16	213	Baillieul Edouard	L. Deroo et Blomme	10286 40
17	119	Smissaert Henri	A. Vroome	10199 50
18	164	Holmens Michel	P. Deckmyn	10147 80

Le tableau ci-dessous indique le résultat général de ce concours :

N° de la Chaloupe	PRODUIT	N° de la Chaloupe	PRODUIT	N° de la Chaloupe	PRODUIT	N° de la Chaloupe	PRODUIT
8	—	90	10880 60	142	8866 20	198	4759 00
8	6701 30	92	—	143	5462 90	199	7100 50
11	—	94	—	145	10896 10	201	7226 00
12	—	95	9694 50	147	8586 20	204	12534 80
18	8128 80	98	10895 50	150	11759 80	206	11804 40
24	8102 40	100	—	151	6133 40	206	9062 80
31	9226 50	101	8500 40	158	—	207	7718 10
37	—	102	9277 50	156	10844 50	208	6550 50
42	—	108	13719 90	158	—	209	—
44	3956 50	107	7582 10	164	10147 80	210	7809 20
45	18565 40	112	—	165	8942 80	211	6888 20
47	8724 90	114	9648 80	167	—	212	8166 10
49	—	117	7991 20	172	5270 50	213	10286 40
51	8399 00	118	—	173	—	214	8648 10
52	4341 60	119	10199 50	174	8333 00	215	6934 40
56	6645 90	129	8391 20	181	9134 10	216	8803 80
58	—	130	—	182	9195 20	218	—
70	10488 00	181	—	183	12981 00	219	—
71	8445 50	182	9720 60	184	—	220	—
72	7878 00	183	10981 70	185	7472 10	221	—
75	—	185	—	187	9389 60	224	10907 60
79	7809 50	186	13264 50	188	—	57	8744 70
80	8059 20	187	6647 70	189	8720 10	146	6744 20
84	9583 70	188	11469 20	190	8076 00		
87	—	141	—	195	—		

SECTION III.

Les résultats du système des primes

Nous croyons intéressant de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les résultats obtenus par le système des primes

depuis son institution. Les chiffres suivants feront ressortir les heureux effets de ce genre d'encouragement :

Concours d'hiver : Pêche à la marée.

HIVER	NOMBRE de participants	MONTANT des primes	PRODUIT de la pêche le plus élevé	NOMBRE de chaloupes ayant produit plus de 10,000 francs	DATE de la distribution des primes
1896-97	137	2000	6,483.50	0	19 avril 1897
1897-98	126	4000	10,784.20	1	11 avril 1898
1898-99	116	4000	11,752.70	1	3 avril 1899
1899-1900	112	4000	11,785.00	9	16 avril 1900
1900-01	117	4000	15,403 90	20	8 avril 1901
1901-02	122	4000	17,400.20	23	31 mars 1902
1902-03	140	4000	16,068 90	28	13 avril 1903
1903-04	59	4000	12,274.10	4	4 avril 1904
1904-05	69	4000	13,719.90	18	24 avril 1905

Concours d'été : Pêche à la marée.

1904	68	2000	7,344 40	—	24 avril 1905
------	----	------	----------	---	---------------

Concours pour la Pêche à la morue.

1897	46	1500	60 1/2 tonnes	4,644.50	17 oct. 1897
1898	38	2000	48 1/2 "	3,988.50	3 avril 1899
1899	22	2000	52 "	4,502.00	16 avril 1900
1900	23	2000	64 "	5,032 00	8 avril 1901
1901	9	1000	85 "	7,058.00	31 mars 1902

A partir de 1902, le concours entre pêcheurs se livrant à la pêche à la morue a été supprimé, par suite de l'absence de concurrents.

**CHAPITRE IV.**

**ÉTABLISSEMENTS INSALUBRES, DANGEREUX ET INCOMMUNES.**

Relevé des établissements dangereux, insalubres et incommodes autorisés sur le territoire de la ville pendant l'année 1904.

*Etablissement de 1<sup>re</sup> classe.*

N <sup>o</sup> d'ordre	NATURE de l'usine, fabrique ou établissement	SITUATION	Nom du propriétaire auquel l'autorisation a été accordée	Date de l'autorisation par le Collège Échevinal ou par la Députation permanente	DURÉE de l'autorisation
1	Garage pour automobile	Chaussée de Thourout, n. 40	M. Seghers Jules	1 Juillet 1904	10 années
2	Eclairage électrique	Royal Palace Hôtel	M. Leysen J.	15 Avril 1904	30 années
3	Dépôt de pétrole	Boulevard Roger	M. J. Ouvry	29 Avril 1904	10 années
4	Teinturerie de bois	Impasse de l'Esprot	Société Anonyme "Excelsior"	17 Mars 1905	pour un terme expirant le 15 Déc. 1929
5	Dépôt de naphte	Chaussée de Thourout, n. 40	M. J. Seghers	1 Juillet 1904	10 années
6	Moteur à gaz et dynamo	Place d'Armes	M. Becker-Berger	28 Octobre 1904	10 années
7	Moteur à gaz avec dynamo	Rampe Est du Kursaal n. 10	M. G. Barrat	11 novembre 1904	30 années
8	Dépôt d'huile de graissage	Atelier des chemins de fer	M. le Ministre des Chemins de Fer, Postes et Télégraphes	1 Septembre 1904	

*Etablissements de 2<sup>de</sup> classe.*

9	Moteur à gaz	Chaussée de Thourout	M. Aug. Carette	11 Mars 1904	Révocable de tout temps
10	Boucherie	Chaussée de Nieuport	M. Devisscher P.	11 Mars 1904	id.
11	Id.	Chaussée de Nieuport n. 485	M. Florent Devriese	29 Mars 1904	id.
12	Brasserie	Rue du Nord	Société Anonyme "La Phare"	12 Avril 1901	id.
13	Forge	Chaussée de Thourout n. 113	M. D. De Buyser	23 Avril 1904	id.
14	Moteur à gaz	Rue Christine n. 47	M. A. De Bruyne	23 Avril 1904	id.
15	Forge	Rue du Nord n. 19	M. B. Van Cuyt	14 Mai 1904	id.
16	Boucherie	Galerie Léopold II	M. G. Dewitte	17 Mai 1904	id.

N <sup>o</sup> d'ordre	NATURE de l'usine, fabrique ou l'établissement	SITUATION	Nom du propriétaire auquel l'autorisation a été accordée	Date de l'autorisation par le Collège Échevinal ou par la Députation permanente	DURÉE de l'autorisation
17	Four de pâtisserie	Boulevard van Iseghem	M. P. Deramaut	2 Juin 1904	Révocable de tout temps
18	Boucherie	Rue de l'Avison. 81	M. Lagae O.	11 Juin 1904	id.
19	Ecurie	Rue St François n. 10	M. D'Haeyere P.	11 Juin 1904	id.
20	Four de boulangerie	Boulevard du Midi n. 68	M. C. Servais	11 Juin 1904	id.
21	Boucherie	Rue d'Est n. 59	M. R. Dewulf	18 Juin 1904	id.
22	Moteur à gaz	Rue des Sœurs blanches n. 17	M. J. Plouvier	26 Juin 1904	id.
23	Boucherie	Rue Joseph II	M. B. Van Cuyt	6 Juillet 1904	id.
24	Id.	Rue d'Est	M. H. Verburgh	16 Juillet 1904	id.
25	Moteur à gaz et forge	Rue du Quai n. 41	M. A. Jacobs	26 Juillet 1904	id.
26	Ecurie	Rue d'Anvers n. 7	M. A. Strubbe	26 Juillet 1904	id.
27	Id.	Rue du Remblai	MM. David et Decoster	30 Août 1904	id.
28	Moteur à gaz	Rue St François n. 42	M. A. Monteville	3 Septembre 1904	id.
29	Ecurie, menuiserie, forge, etc.	Rue de Leffinghe	M. H. Smis-Valcke	3 Septembre 1904	id.
30	Dépôt de pétrole	Rue St François n. 16	M. Ch. Tavernier	27 Septembre 1904	id.
31	Forge	Chaussée de Thourout n. 49A	M. G. De Keyser	13 Octobre 1904	id.
32	Menuiserie mécanique	Rue St Pétersbourg n. 83	M. J. De Groote	18 Octobre 1904	id.
33	Dépôt de pétrole	Rue des Bateliers n. 30	M. C. Emmery	22 Octobre 1904	id.
34	Dépôt de produits chimiques	Rue des Sœurs blanches n. 69	M. L. Leceuvre	25 Octobre 1904	id.
35	Atelier de charron	Rue de Constantinople n. 48	M. Charles Ouvry	29 Octobre 1904	id.
36	Charcuterie	Rue de la Chapelle n. 49	M. A. Hosti	12 Novembre 1904	id.
37	Boucherie	Rue Joseph II	M. Léop. Focke	22 Novembre 1904	id.
38	Boulangerie	Rue d'Est	M. Desmedt-Vivey	24 Novembre 1904	id.
39	Dépôt de déchets de bois	Rue du Ruisseau	M. Th. Parrein	29 Novembre 1904	id.
40	Dépôt de pétrole	Rue de la Fortune n. 18	M. Vict. Vogelaere	10 Décembre 1904	id.
41	Atelier de plombier-zingueur	Rue de Rome n. 95	M. Ed. Van Rafelghem	17 Décembre 1904	id.

N <sup>o</sup> d'ordre	NATURE de l'usine, fabrique ou l'établissement	SITUATION	Nom du propriétaire auquel l'autorisa- tion a été accordée	Date de l'auto- risation par le Collège Echevi- nal ou par la Députation permanente	DURÉE de l'autorisa- tion
<i>Machines et Chaudières à vapeur.</i>					
42	Machines et chau- dières à vapeur	Rue du Nord	Société Anonyme " Le Phare "	12 Avril 1904	id.
43	Machines et chau- dières à vapeur	Rue de Stockholm n. 41	M. J. Bauwens	14 Avril 1904	id.
44	Machines et chau- dières à vapeur	Canal rive des Blanchisseurs n. 24	M. Aug. Samyn	15 Septem- bre 1904	id.
45	Machines et chau- dières à vapeur	Rue de Stockholm	MM. De Buck et Deweert	11 Octo- bre 1904	id.

CHAPITRE V.  
AGRICULTURE.

SECTION I.

**Recensement Agricole de 1904.**

Superficie des terres d'un Hectare au moins, exploitées  
par 42 personnes se livrant à l'Agriculture.

GENRES DE CULTURE.	H.	A.	C.	Rendement en k <sup>os</sup> par Hectare	
Céréales farineux	Froment d'été & d'hiver . . .	18	28	—	2200
	Seigle . . . . .	—	70	—	1900
	Escourgeon . . . . .	84	98	—	2000
	Orge d'été . . . . .	9	57	89	—
	Avoine . . . . .	36	39	—	2100
Légumineuses pour la produc- tion des grains	Féveroles . . . . .	11	19	50	2000
	Pois . . . . .	4	44	3	1800
	Plants maraichères . . . . .	—	76	—	—
Plantes industrielles	Lin . . . . .	2	—	—	—
	Betteraves à sucre . . . . .	—	09	—	40000
Plantes à racines.	Betteraves fourragères . . . . .	17	91	24	42000
	Pommes de terre . . . . .	27	28	49	25000
	Trèfle indigène . . . . .	4	89	75	20000 (vert)
	Luzerne . . . . .	12	75	—	6500 (sec)
	Prés . . . . .	82	48	71	7500
	263	69	61		

*Engrais employés.*

Chaux 500 k<sup>os</sup>; Nitrate de soude 17234 k<sup>os</sup>; Superphos-  
phate 2100 k<sup>os</sup>; Sulfate de potasse 100 k<sup>os</sup>; Kainite etc.  
4250 k<sup>os</sup>.

*Substances alimentaires utilisées.*

Farine de lin	103.500 k <sup>os</sup>
Farine de seigle	3.000 k <sup>os</sup>
Radicelle etc.	800 k <sup>os</sup>
Mais ou farine	6.100 k <sup>os</sup>
Drèche fraîche ou conservée	701.700 k <sup>os</sup>
Pulpe ou déchets de sucrerie	257.850 k <sup>os</sup>
Son	5.750 k <sup>os</sup>

*Animaux domestiques existant au 31 déc. 1904 :*

Race Chevaline	{ Entiers 1	} 58	} Pertes subies par accident ou maladie, 1 Jument, 1 pouliche ou poulain de moins d'un an.
	{ Juments 31		
	{ Hongres 21		
Race bovine	{ taureaux 1	} 235... 2 génisses	
	{ vaches laitières 178		
	{ bœufs et génisses 56		
Race porcine	{ verrats 2	} 279..... 32 porcelets	
	{ truies 65		
	{ porcs à l'engrais 60		
	{ porcelets en des- sous de 6 mois 152		

# TITRE VIII. COMMERCE.

## CHAPITRE I.

### TRIBUNAL DE COMMERCE D'OSTENDE.

Année judiciaire 1903-1904 (du 1<sup>er</sup> Août 1904 au 1<sup>er</sup> Août 1904)

*Composition.* — MM. Louis Valcke, Président.  
Georges Perier, Juge  
Olivier Roger, »  
Auguste Hamman »  
Léonce Thoma »  
Henri Deweert, Juge Suppléant  
Oscar Helmoortel, »  
Louis Deridder, »  
Pierre Laroye, »  
Edouard Jean, Greffier.

*Audiences.* — Pendant l'année 1903-1904, le tribunal a siégé le jeudi de chaque semaine à 3 h. 1/2 de relevée ; il a de plus siégé en audiences extraordinaires soit pour terminer des affaires urgentes soit pour concilier les parties.

*Statistiques.* — Pendant l'année 1903-1904, le tribunal a eu à statuer sur **585** causes, soit sur 70 causes de plus que pendant l'exercice précédent, alors que déjà pendant l'exercice 1902-1903, il avait à statuer sur 38 causes de plus que pendant l'exercice 1901-1902.

A cet égard suit le relevé des affaires nouvelles portées

devant le tribunal de commerce d'Ostende pendant la dernière période décennale

1894-1895	il a été de	339	causes
1895-1896	»	279	»
1896-1897	»	350	»
1897-1898	»	340	»
1898-1899	»	366	»
1899-1900	»	357	»
1900-1901	»	437	»
1901-1902	»	477	»
1902-1903	»	515	»
1903-1904	»	<b>585</b>	»

Le nombre des affaires à juger est en progression constante.

Pendant la période décennale précédente, le nombre des affaires s'est élevé comme suit :

1884-1885	il a été de	182	causes
1885-1886	»	173	»
1886-1887	»	173	»
1887-1888	»	186	»
1888-1889	»	239	»
1889-1890	»	229	»
1890-1891	»	233	»
1891-1892	»	259	»
1892-1893	»	287	»
1893-1894	»	312	»

De cette statistique, il résulte que depuis 1890 le nombre des causes dont le tribunal a eu à connaître est *doublé* actuellement et que depuis 1885 ce nombre est *triplé* augmentant dans la même proportion l'importance du tribunal de ce siège.

Des 585 causes dont le tribunal a eu à connaître pendant l'exercice 1903-1904 : 1<sup>o</sup> 311 ont été terminées par jugements (170 contradictoires et 241 par défaut).

2<sup>o</sup>) 193 par décrètement de conclusions, transactions,

abandon ou radiation (29 affaires ont été rayées du rôle après transaction conclue à l'intervention du tribunal).

Il restait 81 affaires au rôle à la fin de l'année soit au 1<sup>er</sup> Août 1904 (au 1<sup>er</sup> Août 1903 il en restait 118 au rôle).

Le tribunal a rendu pendant l'année, outre les jugements définitifs et outre les jugements en matière de concordat préventif de la faillite, 142 jugements sur compétence, interlocutoires ou incidentels.

Les 504 procès terminés pendant l'année 1903-1904 par jugement ou radiation du rôle l'ont été après le laps de temps ci après :

A. *Inscription au rôle depuis moins de trois mois.*

Terminés par jugements contradictoires . . .	121	
id. jugement par défaut . . . . .	137	
id. radiation du rôle . . . . .	128	
		— 386

B. *Inscription au rôle depuis trois mois à six mois.*

Terminés par jugements contradictoires . . .	29	
id. jugements par défaut . . . . .	2	
id. radiation du rôle . . . . .	24	
		— 55

C. *Inscription au rôle depuis six mois à un an.*

Terminés par jugements contradictoires . . .	16	
id. jugements par défaut . . . . .	2	
id. radiation du rôle . . . . .	13	
		— 31

D. *Inscription au rôle depuis un an à trois ans.*

Terminés par jugements contradictoires . . .	4	
id. jugements par défaut . . . . .	0	
id. radiation du rôle . . . . .	28	
		— 32

Le Tribunal a accordé à la demande des parties ou de leurs conseils pendant l'année 1903-1904, 2331 remises de causes soit 112 *de moins* que pendant l'année 1902-1903 ; il a remis d'office 2 causes.

*Faillites.* — Pendant l'année 1902-1903, 31 faillites ont été déclarées, 8 faillites restaient à liquider de l'année écoulée.

Dans le courant de l'année 1903-1904, 15 faillites ont été terminées par liquidation, 1 terminée par concordat et 3 ont été closes à défaut d'actif.

Il restait 20 faillites à liquider à la fin de l'année judiciaire au 1<sup>er</sup> Août 1904.

*Concordats préventifs.* — Pendant l'année 1903-1904, 18 requêtes aux fins d'être admis à faire des propositions concordataires préventives de la faillite ont été présentées au tribunal. (Il n'en avait été présenté que 5 pendant l'exercice 1902-1903). La procédure préalable a été autorisée pour 11 de ces demandes ; 7 débiteurs ont été déclarés en état de faillite avant toute procédure, 8 concordats ont été votés aux majorités légales et ont été homologués par le tribunal ; 3 débiteurs ont été déclarés en état de faillite sur aveu pendant la procédure en obtention du concordat.

*Lettres de change et billets à ordre protestés.* — Pendant l'année 1903-1904, il a été protesté dans le ressort du tribunal de commerce d'Ostende :

693 lettres de change acceptées et

22 billets à ordre.

dont le montant s'élève ensemble à la somme de fr. 438.824,45.

Pour les lettres de change, il y en a 76 *de plus* et pour les billets à ordre protestés 2 *de moins* qu'en 1902-1903 et le chiffre total des traites acceptées et billets à ordre protestés a été de 185.658,43 SUPÉRIEUR à ce chiffre total en 1902-1903.

*Elections consulaires.* — En séance du 9 juillet 1904, le

bureau principal d'élection des commerçants du ressort du tribunal de commerce d'Ostende, statuant conformément à la loi du 1 mai 1895, a proclamé élu, comme ayant été les seuls candidats présentés et ayant accepté les fonctions pour lesquelles ils ont été proposés: MM. Christiaens Auguste, négociant à Ostende, et Deweert Henri négociant à Ostende aux fonctions de juge; Devisscher Jean, ancien négociant à Ostende, et Dumon fils Auguste, négociant à Ostende, aux fonctions de juge suppléant.

CHAPITRE II.

DES TRANSPORTS PAR VOIE DE TERRE.

SECTION I.

Transports par chemins de fer vicinaux.

Le tableau suivant indique la nature et le montant des recettes effectuées en 1904 sur les lignes vicinales aboutissant à Ostende :

DÉSIGNATIONS DES LIGNES	VOYAGEURS	BAGAGES	MARCHAN- DISSES ET ANIMAUX	PRODUITS DIVERS	RECETTES TOTALES
Ostende-Nieuport-Furnes . (service suburbain).	4,275,34	"	"	"	4,275,34
Ostende-Nieuport-Furnes . (service rural).	207,046,05	2160,55	133,712,46	5042,51	347,961,57
Ostende-Blankenberghe (service rural).	242,982,30	2410,05	119,813,31	282,54	865,487,20
Ostende-Blankenberghe (service suburbain).	3,498,01	"	"	"	3,498,01

TABLEAU indiquant par année les recettes effectuées sur les lignes du Littoral depuis leur ouverture.

ANNÉES	Service Urbain par l'électricité dans la ville d'Ostende (3)	Ostende-Blan- kenberghe Embranchement vers le phare (4)	Ostende-Nieuport- Furnes Service rural (1)	Ostende-Blanken- berghe Service rural (2)
1885	—	—	33,762.65	—
1886	—	—	101,505.28	81,816.80
1887	—	—	114,812.40	123,486.50
1888	—	—	109,750.95	117,387.05
1889	—	—	110,473.95	94,676.95
1890	—	—	126,567.25	185,712.20
1891	—	—	148,408.05	142,007.55
1892	—	—	150,607.80	126,647.08
1893	—	—	170,545.74	147,783.91
1894	—	—	172,683.18	155,988.65
1895	—	—	193,005.41	188,812.70
1896	—	—	199,117.70	181,762.11
1897	8,895.90	—	200,857.06	180,798.89
1898	7,920.35	—	214,131.06	212,759.89
1899	10,507.10	—	243,718.17	250,652.15
1900	8,869.95	—	221,140.77	255,885.98
1901	9,019.30	—	257,249.44	266,073.92
1902	8,615.85	—	274,634.05	282,400.74
1903	7,773.35	9,901.73	347,961.57	365,487.20
1904				

(1) Exploitation Ostende à Middelkerke: commencée le 15 juillet 1885  
 Id. Ostende à Palingbrugge: id. le 15 août 1885.  
 Id. Ostende à Nieuport-Station: id. le 20 décembre 1885.  
 Id. Ostende à Furnes; id. le 22 juillet 1886.

(2) Commencé le 8 août 1886.

(3) Commencé le 1<sup>er</sup> juillet 1897.

(4) Commencé le 21 septembre 1903.

SECTION II.

Transports par chemins de fer.

A. — Marchandises expédiées d'Ostende.

Le tableau ci-dessous indique en tonnes de 1000 kilogrammes les marchandises expédiées de la gare d'Ostende pendant l'année 1904 :

NATURE DES MARCHANDISES	NOMBRE DE TONNES					Observations
	1 <sup>er</sup> trim.	2 <sup>e</sup> trim.	3 <sup>e</sup> trim.	4 <sup>e</sup> trim.	TOTAL	
Acier . . . . .	—	—	—	61	61	
Billes . . . . .	705	518	93	367	1688	
Bois de construction . . . . .	7012	11117	11158	7415	36702	
Briquaillon . . . . .	101	70	—	528	699	
Céréales . . . . .	1004	390	293	1217	2494	
Chiffons . . . . .	458	430	272	242	1397	
Coke . . . . .	440	536	628	828	2432	
Eaux amoniacales . . . . .	204	74	154	190	622	
Fumier . . . . .	337	119	—	56	512	
Glace (eau congelée) . . . . .	—	322	1866	48	2231	
Goudron . . . . .	62	—	—	—	62	
Houille . . . . .	4548	2740	3372	5408	16068	
Laine . . . . .	1136	213	188	619	2156	
Matériel de Foire . . . . .	—	—	—	546	546	
Meubles . . . . .	95	148	194	245	682	
Nitrate . . . . .	6288	8626	2813	525	17752	
Sable . . . . .	86	25	35	11	157	
Sel . . . . .	—	—	—	10	10	
Sulfate . . . . .	1125	187	—	104	1416	
Vidanges . . . . .	128	—	381	162	671	
Poissons frais . . . . .	7495	3587	3371	4342	18745	
Petites marchandises de détail. — Diverses . . . . .	6079	3236	4852	3185	17352	
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>37398</b>	<b>32288</b>	<b>29165</b>	<b>26104</b>	<b>124955</b>	
<b>POISSONS FRAIS</b>						
<i>à grande vitesse vers :</i>						
La France . . . . .	29	17	18	151	215	
L'Allemagne . . . . .	1789	312	441	546	3088	
La Suisse . . . . .	164	163	189	198	714	
La Hollande . . . . .	563	1	—	8	571	
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>2494</b>	<b>493</b>	<b>648</b>	<b>908</b>	<b>4538</b>	

B. Marchandises arrivées à Ostende.

Le TABLEAU ci-dessous indiquent par tonne de 1000 kilogrammes les marchandises arrivées pendant l'année 1904 à la gare de cette ville :

NATURE DES MARCHANDISES	NOMBRE DE TONNES					Observations
	1 <sup>er</sup> trim.	2 <sup>e</sup> trim.	3 <sup>e</sup> trim.	4 <sup>e</sup> trim.	TOTAL	
Beurre. . . . .	699	445	401	375	1920	
Bière . . . . .	194	297	774	196	1461	
Boiseries . . . . .	1483	1616	1688	1691	6478	
Bouteilles vides. . . . .	—	—	79	89	118	
Cendrées . . . . .	454	2909	71	277	5811	
Céréales . . . . .	736	327	3521	911	2609	
Céruse . . . . .	—	—	—	—	—	
Chaux . . . . .	786	938	1337	577	3638	
Chicorées . . . . .	719	718	481	686	2554	
Ciment . . . . .	191	332	434	711	1718	
Cordages . . . . .	68	59	72	94	298	
Eaux minérales. . . . .	—	115	276	13	404	
Engrais chimiques. . . . .	—	—	—	—	—	
Epiceries . . . . .	314	323	445	340	1422	
Extrait de viande . . . . .	15	24	40	36	115	
Farine . . . . .	303	231	343	303	1240	
Fer ouvré. . . . .	1571	1922	1055	1880	5378	
Fromages. . . . .	1044	987	923	890	3844	
Fruits . . . . .	75	584	4688	170	5467	
Fumier . . . . .	—	—	44	—	44	
Glace (eau congelée) . . . . .	—	—	121	—	121	
Groupements . . . . .	2289	2103	2116	2115	8603	
Houblon . . . . .	412	43	884	583	1422	
Houille et briquettes . . . . .	23220	30801	27402	27069	113492	
Huile . . . . .	841	249	241	295	1626	
Jouets . . . . .	957	785	862	1162	3716	
Lapins abattus . . . . .	970	64	805	1670	3509	
Lin . . . . .	60	18	—	—	78	
Macadam . . . . .	—	198	—	—	198	
Machineries . . . . .	247	181	660	203	1291	
Marbre ouvré . . . . .	604	446	540	585	2175	
Matériel de foire . . . . .	—	—	331	—	331	
Meubles . . . . .	112	—	274	59	445	
Moutons congelés. . . . .	—	—	—	—	—	
Nitrate . . . . .	—	—	80	—	80	
Œufs . . . . .	1624	1127	398	533	3682	
Oignons . . . . .	6	—	25	3	34	
Paille . . . . .	129	95	154	83	460	
	204	341	299	301	1145	

NATURE DES MARCHANDISES	NOMBRE DE TONNES					Observations
	1 <sup>er</sup> trim.	2 <sup>e</sup> trim.	3 <sup>e</sup> trim.	4 <sup>e</sup> trim.	TOTAL	
Papier . . . . .	3285	6740	631	596	11252	
Pavés . . . . .	—	—	—	—	—	
Phosphates . . . . .	3540	4891	7980	2861	19352	
Pierres brutes et taillées	98	76	21	178	373	
Plantes . . . . .	47	—	—	10	57	
Plomb . . . . .	70	—	85	50	205	
Poissons frais . . . . .	967	121	273	408	1769	
Pommes de terre . . . . .	977	189	128	827	2071	
Porcs abattus . . . . .	15	—	—	10	25	
Poteries . . . . .	164	299	274	722	1459	
Pulpes et drèches . . . . .	—	—	—	—	—	
Produits chimiques . . . . .	80	69	81	81	311	
Sel . . . . .	169	107	186	382	844	
Sucre . . . . .	—	—	—	—	—	
Tabac . . . . .	684	600	449	608	2336	
Tissus . . . . .	177	132	51	108	468	
Tuiles . . . . .	189	77	72	82	320	
Tuyaux en grès . . . . .	207	127	135	560	1029	
Tuyaux en fonte . . . . .	69	127	106	191	493	
Vannerie . . . . .	389	520	342	314	1515	
Verreries . . . . .	33	—	25	24	82	
Vidanges . . . . .	55	116	22	114	307	
Vin . . . . .	364	49	102	1185	1650	
Volailles et gibier . . . . .	—	307	—	—	307	
Tapisseries . . . . .	3999	3628	5994	6910	20531	
Diverses . . . . .	—	—	—	—	—	
	60840	66553	67464	59416	254273	

CHAPITRE III.

DES TRANSPORTS PAR MER.

SECTION I.

Navigation intérieure.

Le tableau n° 1 ci-contre indique pour 1904 le nombre de bateaux d'intérieur entrés aux bassins et qui en sont sortis, ainsi que leur tonnage.

Le total de la navigation intérieure a la sortie dépasse de 23.478 tonnes celui de l'année 1903. Cette augmentation provient en grande partie du commerce de bois.

NAVIGATION INTÉRIEURE

TABLEAU I. -- ANNÉE 1904.

MARCHANDISES	JANVIER				FÉVRIER			
	Entrées		Sorties		Entrées		Sorties	
	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes
Bois . . . . .	3	153	14	2552	7	1096	18	2288
Briques . . . . .	2	180	"	"	"	"	"	"
Charbon . . . . .	1	110	24	1457	"	"	24	1365
Ciment . . . . .	3	709	"	"	6	1095	"	"
Denrées coloniales	49	2925	47	2701	54	3267	49	3089
Eau potable . . . . .	3	255	"	"	3	288	"	"
Glace . . . . .	6	735	"	"	"	"	"	"
Grain et farines . . . . .	6	620	4	197	5	410	2	20
Macadam . . . . .	1	320	"	"	"	"	"	"
Nitrate . . . . .	"	"	"	"	4	605	7	347
Pétrole . . . . .	2	68	"	"	5	180	"	"
Pierre de taille . . . . .	"	"	"	"	2	618	"	"
Sel . . . . .	1	70	2	110	"	"	"	"
Divers . . . . .	1	55	4	90	1	53	"	"
Vides . . . . .	26	"	19	"	41	"	22	"
TOTAUX } 1904	101	6150	114	7107	128	7557	122	7109
TOTAUX } 1903	105	4784	109	4050	138	11637	135	7781
Différence . . . . .	1	1366	5	3057	10	4080	13	672
	—	+	+	+	—	—	—	—



MARCHANDISES	JUILLET				AOÛT			
	Entrées		Sorties		Entrées		Sorties	
	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes
Bois . . . . .	2	147	19	2511	5	1089	19	2620
Briques . . . . .	"	"	1	210	3	254	"	"
Charbon . . . . .	5	971	23	1719	5	1219	17	1178
Ciment . . . . .	5	863	"	"	6	1080	"	"
Dentrées coloniales	67	4097	60	3840	52	3267	50	3210
Eau potable . . . . .	8	608	"	"	14	944	"	"
Glace . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"
Grains et farines.	7	805	1	32	4	173	1	20
Macadam . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"
Nitrate . . . . .	2	569	"	"	3	420	1	43
Pétrole . . . . .	4	60	"	"	5	85	"	"
Pierre de taille . . . . .	"	"	"	"	1	321	"	"
Sel . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"
Divers . . . . .	1	100	4	20	2	89	6	31
Vides . . . . .	33	"	25	"	27	"	23	"
TOTAUX } 1904	134	7720	133	8332	127	8941	122	7102
TOTAUX } 1903	116	6974	114	6949	104	6585	113	7004
Différence . . . . .	18	746	19	1383	18	2406	9	98
	+	+	+	+	+	+	+	+

MARCHANDISES	SEPTEMBRE				OCTOBRE			
	Entrées		Sorties		Entrées		Sorties	
	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes
Bois . . . . .	"	"	25	3674	1	67	22	2723
Briques . . . . .	2	72	"	"	1	263	"	"
Charbon . . . . .	3	730	24	1825	5	1884	15	1014
Ciment . . . . .	8	1265	"	"	4	712	"	"
Dentrées coloniales	54	3316	50	3206	53	3069	50	2940
Eau potable . . . . .	15	1090	"	"	15	1120	"	"
Glace . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"
Grains et farines.	8	866	2	130	10	908	4	293
Macadam . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"
Nitrate . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"
Pétrole . . . . .	4	105	"	"	5	145	"	"
Pierre de taille . . . . .	2	282	"	"	"	"	2	164
Sel . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"
Divers . . . . .	6	578	6	162	2	365	7	128
Vides . . . . .	27	"	33	"	29	"	25	"
TOTAUX } 1904	129	8304	145	8997	115	8083	125	7267
TOTAUX } 1903	114	6270	116	5605	118	6928	120	8799
Différence . . . . .	15	2034	29	3392	7	1105	5	1532
	+	+	+	+	+	+	+	-

MARCHANDISES	NOVEMBRE				DÉCEMBRE			
	Entrées		Sorties		Entrées		Sorties	
	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes
Bois . . . . .	"	"	24	3197	"	"	17	1702
Briques . . . . .	8	559	"	"	8	200	"	"
Charbon . . . . .	4	969	16	1088	5	1180	34	3731
Ciment . . . . .	4	710	"	"	5	770	"	"
Denrées coloniales	53	3321	51	3219	56	3461	51	3223
Eau potable . . .	17	1232	"	"	12	872	"	"
Glace . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"
Grains et farines.	8	1392	5	280	7	525	6	490
Macadam . . . . .	"	"	"	"	1	230	"	"
Nitrate . . . . .	"	"	1	240	"	"	1	40
Pétrole . . . . .	4	126	"	"	4	145	"	"
Pierre de taille .	8	786	14	1190	2	270	15	1188
Sel . . . . .	2	215	"	"	"	"	"	"
Divers . . . . .	5	415	6	151	2	6	6	145
Vides . . . . .	62	"	34	"	64	"	29	"
TOTAUX } 1904	165	9725	151	9815	161	7659	159	10459
TOTAUX } 1903	123	6183	106	5880	138	7273	137	9836
Différence . . .	42	3542	45	3435	23	331	22	1073
	+	+	+	+	+	+	+	+

MARCHANDISES	TOTAUX			
	Entrées		Sorties	
	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes
Bois . . . . .	20	2619	262	37496
Briques . . . . .	17	2016	18	960
Charbon . . . . .	40	8732	267	20063
Ciment . . . . .	61	10923	"	"
Denrées coloniales.	659	40402	611	38277
Eau potable . . . .	102	7689	"	"
Glace . . . . .	9	978	"	"
Grains et farines . . .	69	6023	36	2102
Macadam . . . . .	7	1515	"	"
Nitrate. . . . .	20	4126	30	1642
Pétrole. . . . .	49	1155	"	"
Pierre de taille . . . .	18	4352	31	2542
Sel . . . . .	3	235	2	110
Divers . . . . .	30	2918	63	1191
Vides . . . . .	500	"	296	"
TOTAUX } 1904	1604	93728	1611	104383
TOTAUX } 1903	1406	84979	1420	80905
Différence . . . . .	198	8749	191	23478
	+	+	+	+

SECTION II.

Navigation maritime.

Le tableau n° 1 ci-dessous indique le nom des navires, leur provenance, la nature de leur chargement et le tonnage des navires entrés au port pendant l'année 1904.

Le tableau n° 2 ci-après indique les entrées et sorties du port en ce qui concerne les navires de mer. On y constate une différence en moins de 68.812 tonnes à l'entrée et de 63.434 tonnes à la sortie. Cette diminution résulte surtout du dédoublement de la ligne régulière *Général steam navigation C<sup>o</sup>*, qui, au lieu de quatre départs par semaine, n'en a plus que deux.

Le tableau n° 3 ci-après indique le mouvement maritime du port d'après la nationalité des navires.

TABEAU N° 1.

Navires entrés au port d'Ostende pendant l'année 1904 avec un tirant d'eau de 50 décimètres et plus.

DATE	NOM		PAVILLON ET ESPÈCES	VENANT DE	CHARGEMENT	TONNAGE	TIRANT D'EAU
	DU CAPITAINE	DU NAVIRE					
Janv. 18	Francis	Frankland	steam angl.	Sunderland	charbons	524	50
19	Dekker	Gamma	steam holl.	Pensacola	bois	1936	56
29	Nissen	Emin Pacha	barq allem.	Tocopella	nitrate	1506	59
Févr. 6	Robsen	Jet	steam angl.	Newcastle	charbons	768	58
17	Jeppesen	Kronborg	steam danois	Wemel	bois	1216	57
24	Herring	Frankland	steam angl.	Sunderland	charbons	524	50
Mars 2	Herring	Frankland	steam angl.	Sunderland	charbons	524	50
4	Grau	Electra	steam allem.	Christianas <sup>d</sup>	bois	983	56
7	Heidemreich	Saxonia	steam allem.	Christianas <sup>d</sup>	bois	691	51
14	Herring	Frankland	steam angl.	Sunderland	charbons	524	50
20	Nils Sand	Oscarshol	steam norw.	Christianas <sup>d</sup>	bois	887	55
20	Edams	Bankleigh	barq angl.	Tocopella	nitrate	1429	61
30	Zielke	Brunette	steam allem.	Danzig	bois	612	51
30	Bayer	Julia	steam allem.	Danzig	bois	905	52
Avril 1	Wonow	Dalrymple	barque angl.	Caleta Buena	nitrate	1479	61
18	Fearing	Falkniss	steam norw.	Christianas <sup>d</sup>	bois	896	53
22	O'Neill	Dunboyne	3/m b. angl.	Pisagua	nitrate	1880	61
25	Taylor	Isle of Iona	steam angl.	Arendal	bois	802	51

DATE	NOM		PAVILLON ET ESPÈCES	VENANT DE	CHARGEMENT	TONNAGE	TIRANT D'EAU
	DU CAPITAINE	DU NAVIRE					
Mai 8	Framborg	Cap Horn	barq allem.	Antofagasta	nitrate	1535	64
20	Rosenquist	Arthur	steam suéd.	La Narva	bois	1055	57
21	Amundsen	Trudvang	steam norw.	Hudiksvall	bois	768	51
27	F. de Baichis	Maroussia	st. (y) franç.	Espg. Le Ferrol	sur lest	800	51
27	Ewald	Elizabeth	steam suéd.	Sundsvall	bois	1060	50
3	Kuhl	Annie	steam allem.	Wiborg	bois	1212	58
6	Francis	Langley	steam angl.	Grangemouth	charbons	475	50
28	Wuk	Thor	barq norw.	Kragerø	glace	328	51
23	Rohde	Fri	barq norw.	Kragerø	glace	448	52
25	Vaabin Hansen	Martha	steam danois	Frangund	bois	859	52
6	Ruge	Ariadne	steam allem.	Raumo	bois	580	50
7	Roberts	Astoria	barque angl.	Falmouth	nitrate	1429	60
9	Grinsdal	Fantoft	steam norw.	Christianas <sup>d</sup>	bois	775	51
9	Lindhé	Stockholm	steam suéd.	Hernosand	bois	591	50
17	Williams	Sandfield	steam angl.	Norfolk	bois	1496	58
23	Danielsen	Lyra	steam norw.	Danzig	bois	890	52
25	Papist	Carlos	steam allem.	Danzig	bois	684	54
Sept. 4	Brunswig	Météor	steam allem.	Hambourg	passagers	2105	50
7	Johnsen	Camilla	barq norw.	Arendal	bois	504	55
15	Aminoff	Allegro	steam suéd.	Gêfle	bois	796	53
16	Rasnussen	Hildur	steam norw.	Borgoa	bois	707	50
19	Nielsen	Lucy Anderson	steam danois	Frangund	bois	718	50
25	Gray	Skulda	steam angl.	Narva	bois	848	52
15	Newton	Olive	steam angl.	Rasso	bois	823	52
19	Fait	Edward Eccles	steam angl.	Newcastle	charbons	542	50
21	Nielsen	Fama	barq norw.	Kragerø	glace	374	50
27	Theophilatz	Epirus	steam grec	Rotterdam	bois	2141	50
29	Joirsson	Fingal	steam suéd.	Hernosand	bois	580	54
Nov. 6	Becker	Oliva	steam allem.	Danzig	bois	866	51
10	Schonwitz	Helios	barq allem.	Tocopella	nitrate	1201	60
18	Johansson	Probus	steam suéd.	Finlande	bois	952	54
18	Holm	Tyr	steam suéd.	Gêfle	bois	648	58
24	Pvergaard	Nora	steam norw.	Finlande	bois	911	51
3	Parkes	Redwood	steam angl.	Newcastle	charbons	851	50
8	Taylor	Cairnbahn	steam angl.	Lovisa	bois	1168	50
6	Becker	Oliva	steam allem.	Danzig	bois	866	52
7	Fait	Edward Eccles	steam angl.	Newcastle	charbons	542	50
15	Lodrup	Jern	steam norw.	Danzig	bois	685	50
16	Taylor	Isle of Iona	steam angl.	Sundsvall	bois & fer	802	50
19	Rees	Charlan	steam angl.	Newcastle	charbons	682	51

TABLEAU N° II. — TRAFIC MARITIME EN 1904.

MOIS	BOIS				CHARBONS				
	Entrées		Sorties		Entrées		Sorties		
	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	
Janvier . . .	1	1606	"	"	12	5998	"	"	
Février . . .	8	2095	"	"	9	4412	"	"	
Mars . . . .	7	4807	"	"	12	5726	"	"	
Avril . . . .	3	2172	"	"	11	5636	1	547	
Mai . . . . .	5	4706	"	"	4	1932	"	"	
Juin . . . . .	7	5228	"	"	9	4000	"	"	
Juillet . . .	4	3109	"	"	6	2508	"	"	
Août . . . . .	18	9011	"	"	8	8669	"	"	
Septembre .	12	6674	"	"	8	8674	"	"	
Octobre . . .	8	7126	"	"	12	5198	"	"	
Novembre . .	10	7151	"	"	7	8325	"	"	
Décembre . .	7	6800	"	"	10	4952	"	"	
Totaux	1904	79	59885	"	"	108	51025	1	547
	1903	80	64645	1	545	100	44512	8	488
Différence .	1	4760	1	545	8	6518	2	109	
	—	—	—	—	+	+	—	+	

MOIS	CIMENT				DIVERSES			
	Entrées		Sorties		Gl. Steam N <sup>on</sup> C <sup>o</sup>			
					Entrées		Sorties	
	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes
Janvier . . .	"	"	1	211	16	7258	17	7596
Février . . .	"	"	"	"	17	7194	17	7194
Mars . . . . .	"	"	"	"	18	7360	17	6904
Avril . . . .	"	"	"	"	8	2743	9	8219
Mai . . . . .	"	"	"	"	9	8861	8	8018
Juin . . . . .	"	"	"	"	9	8636	9	8636
Juillet . . .	"	"	"	"	11	4887	9	8701
Août . . . . .	"	"	"	"	9	8086	9	8086
Septembre . .	"	"	2	436	8	2881	9	8224
Octobre . . .	"	"	"	"	9	8086	9	8086
Novembre . .	"	"	2	270	9	3086	8	2748
Décembre . .	"	"	"	"	7	2400	7	2500
Totaux	1904	"	5	917	180	50498	128	49807
	1903	"	12	3068	207	88714	206	88061
Différence .	"	"	7	2151	77	38221	78	38254
	"	"	—	—	—	—	—	—

MOIS	DIVERSES								
	St <sup>e</sup> Cockerill				Autres				
	Entrées		Sorties		Entrées		Sorties		
	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	
Janvier . . .	26	10108	26	10108	"	"	"	"	
Février . . .	24	9830	25	9718	"	"	1	478	
Mars . . . .	27	10497	27	10498	1	180	4	1387	
Avril . . . .	24	9830	24	9830	1	125	2	954	
Mai . . . . .	26	10108	26	10108	"	"	1	478	
Juin . . . . .	26	10107	27	10496	2	201	4	1026	
Juillet . . .	28	10885	26	10107	3	147	1	88	
Août . . . .	26	10108	27	10497	4	214	2	1111	
Septembre . .	27	10497	27	10497	2	99	3	1889	
Octobre . . .	24	9830	26	10108	5	259	"	"	
Novembre . .	26	10107	26	10108	"	"	4	1150	
Décembre . .	25	9708	25	9712	1	47	"	"	
Totaux {	1904	909	120115	812	121286	19	1272	22	8511
	1903	309	120122	307	119345	7	768	12	2954
Difference . .	"	7	5	1841	12	504	10	5557	
		-	+	+	+	+	+	+	

MOIS	GLACE				GRAINS				
	Entrées		Sorties		Entrees		Sorties		
	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	
	Janvier . . .	"	"	"	"	"	"	"	"
Février . . .	"	"	"	"	"	"	"	"	
Mars . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"	
Avril . . . .	2	518	"	"	"	"	"	"	
Mai . . . . .	4	1163	"	"	"	"	"	"	
Juin . . . . .	8	2 78	"	"	"	"	"	"	
Juillet . . .	5	1649	"	"	"	"	"	"	
Août . . . .	7	2358	"	"	"	"	"	"	
Septembre . .	4	1229	"	"	1	156	"	"	
Octobre . . .	3	1011	"	"	2	270	"	"	
Novembre . .	1	387	"	"	2	165	"	"	
Décembre . .	2	1156	"	"	"	"	"	"	
Totaux {	1904	36	11944	"	"	5	591	"	"
	1903	81	9818	"	"	"	"	"	"
Difference . .		5	2631	"	"	5	591	"	"
		+	+			+	+		

MOIS	MACADAM				NITRATE			
	Entrées		Sorties		Entrées		Sorties	
	Navires	Tonnes.	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes
Janvier . . .	"	"	"	"	1	1567	"	"
Février . . .	"	"	"	"	"	"	"	"
Mars . . . .	"	"	"	"	1	1429	"	"
Avril . . . .	"	"	"	"	2	2859	"	"
Mai . . . . .	"	"	"	"	1	1585	"	"
Juin . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"
Juillet . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"
Août . . . . .	"	"	"	"	1	1429	"	"
Septembre . .	"	"	2	528	"	"	"	"
Octobre . . .	"	"	"	"	"	"	"	"
Novembre . .	"	"	"	"	1	1201	"	"
Décembre . .	"	"	"	"	"	"	"	"
Totaux } 1904	"	"	2	528	7	10020	"	"
	"	"	6	2182	18	15886	1	76
Différence . .	"	"	4	1659	6	5816	1	76
			—	—	—	—	—	—

MOIS	PIERRES				LEST			
	Entrées		Sorties		Entrées		Sorties	
	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes
Janvier . . .	"	"	"	"	2	1761	14	9151
Février . . .	"	"	"	"	"	"	18	8245
Mars . . . . .	"	"	"	"	"	"	15	9377
Avril . . . . .	"	"	"	"	"	"	14	8869
Mai . . . . .	1	56	"	"	"	"	18	7661
Juin . . . . .	"	"	"	"	"	"	22	11472
Juillet . . . .	"	"	"	"	1	88	18	6787
Août . . . . .	"	"	"	"	"	"	80	14684
Septembre . .	"	"	"	"	1	88	23	11271
Octobre . . .	"	"	"	"	1	55	26	11183
Novembre . .	"	"	"	"	"	"	19	12747
Décembre . .	"	"	"	"	"	"	26	15885
Totaux } 1904	1	56	"	"	5	1892	288	127272
	"	"	"	"	14	2606	212	126089
Différence . .	1	56	"	"	9	714	21	1288
	+	+			—	—	+	+

MOIS	TOTAUX				
	Entrées		Sorties		
	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	
Janvier . . . . .	58	28298	58	27066	
Février . . . . .	58	28031	56	25635	
Mars . . . . .	66	30019	68	28165	
Avril . . . . .	51	23378	50	22909	
Mai . . . . .	50	22861	48	21265	
Juin . . . . .	61	25550	62	26650	
Juillet . . . . .	58	22718	54	20583	
Août . . . . .	68	29875	68	29878	
Septembre . . . . .	62	25248	66	27840	
Octobre . . . . .	64	26835	61	24377	
Novembre . . . . .	56	25422	59	27018	
Décembre . . . . .	53	24568	58	27997	
Totaux {	1904	700	307298	708	308868
	1908	782	876105	781	872297
Différence . . . . .	82	68812	78	63434	

TABLEAU N° III.

Mouvement Général en 1904.

MOIS	ALLEMANDS				ANGLAIS				
	Entrées		Sorties		Entrées		Sorties		
	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	
Janvier . . .	1	1367	"	"	29	13662	30	13802	
Février . . .	"	"	"	"	25	11205	27	13421	
Mars . . . .	5	8674	4	3725	30	14378	28	12473	
Avril . . . .	1	476	3	1993	22	12040	20	10179	
Mai . . . . .	2	3082	1	1547	13	4980	14	6967	
Juin . . . . .	4	3038	4	3038	18	7899	19	7456	
Juillet . . .	1	777	1	777	17	6527	15	5841	
Août . . . . .	2	1130	2	1130	19	9946	18	8518	
Septembre . .	1	529	1	529	19	8005	20	8939	
Octobre . . .	2	942	1	507	25	9181	26	11354	
Novembre . . .	5	3514	5	2748	17	7032	17	6744	
Décembre . . .	2	1738	3	2938	18	9084	19	9480	
Totaux {	1904	26	20267	25	18932	252	113889	253	115165
	1908	30	23525	30	23483	354	182785	348	176646
Différence . .	4	3258	5	4551	102	69396	95	61481	

MOIS	BELGES				DANOIS			
	Entrées		Sorties		Entrées		Sorties	
	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes
Janvier . . .	26	10108	26	10108	"	"	"	"
Février . . .	25	9731	26	10119	1	1216	1	1216
Mars . . . .	27	10497	27	10497	"	"	"	"
Avril . . . .	24	9830	24	9830	1	125	"	"
Mai . . . . .	26	10108	26	10108	"	"	1	125
Juin . . . . .	27	10416	28	10544	1	129	1	129
Juillet . . . .	32	11433	31	10964	1	859	"	"
Août . . . . .	81	11462	81	11164	"	"	1	859
Septembre . . .	29	10596	29	11235	1	718	1	718
Octobre . . . .	25	9878	27	10156	1	125	"	"
Novembre . . .	26	10107	27	10156	2	812	1	718
Décembre . . .	26	9755	26	9759	"	"	1	98
Totaux { 1904	324	122921	328	124140	8	3948	7	3858
{ 1908	328	125104	324	124897	11	12446	11	12446
Différence . .	1	2188	4	257	3	8462	4	8538
	+	-	+	-	-	-	-	-

MOIS	FRANÇAIS				GRECS			
	Entrées		Sorties		Entrées		Sorties	
	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes
Janvier . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"
Février . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"
Mars . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"
Avril . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"
Mai . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"
Juin . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"
Juillet . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"
Août . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"
Septembre . . .	"	"	"	"	"	"	"	"
Octobre . . . .	"	"	"	"	1	2588	"	"
Novembre . . .	"	"	"	"	"	"	1	2588
Décembre . . .	1	69	1	69	"	"	"	"
Totaux { 1904	1	69	1	69	1	2588	1	2588
{ 1908	1	76	1	76	"	"	"	"
Différence . .	"	7	"	7	1	2588	1	2588
		-		-	+	+	+	+

MOIS	HOLLANDAIS				NORWÉGIENS			
	Entrées		Sorties		Entrées		Sorties	
	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes
Janvier . . .	2	3156	2	3156	"	"	"	"
Février . . .	"	"	"	"	2	879	2	879
Mars . . . .	"	"	"	"	2	1044	2	1044
Avril . . . .	"	"	"	"	3	1407	3	1407
Mai . . . . .	"	"	"	"	7	2613	5	1500
Juin . . . . .	"	"	"	"	10	4064	8	3899
Juillet . . .	"	"	"	"	7	3122	7	3001
Août . . . . .	"	"	"	"	18	5960	13	6330
Septembre . .	"	"	"	"	10	4447	13	5475
Octobre . . .	1	145	"	"	6	2459	5	1574
Novembre . .	"	"	1	145	3	1313	5	2236
Décembre . .	"	"	"	"	4	2954	4	2954
Totaux { 1904	8	8801	3	8801	67	80262	67	80299
{ 1908	2	1282	3	1292	46	18616	49	21706
Différence . .	1	2069	"	2009	21	11646	18	8593
	+	+		+	+	+	+	+

MOIS	RUSSES				SUÉDOIS			
	Entrées		Sorties		Entrées		Sorties	
	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes
Janvier . . .	"	"	"	"	"	"	"	"
Février . . .	"	"	"	"	"	"	"	"
Mars . . . . .	1	180	1	180	1	246	1	246
Avril . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"
Mai . . . . .	"	"	"	"	2	2078	1	1018
Juin . . . . .	1	504	1	504	"	"	1	1060
Juillet . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"
Août . . . . .	1	504	1	504	2	878	2	878
Septembre . .	"	"	"	"	2	958	2	958
Octobre . . . .	1	504	1	504	2	1013	1	282
Novembre . . .	"	"	"	"	3	2644	2	1688
Décembre . . .	"	"	"	"	2	1018	4	2704
Totaux { 1904	4	1692	4	1692	14	8820	14	8819
{ 1908	5	3592	5	3592	8	6886	8	6386
Différence . .	1	1900	1	1900	6	2484	6	2488
	-	-	-	-	+	+	+	+

MOIS	TOTAUX 1904				TOTAUX 1903			
	Entrées		Sorties		Entrées		Sorties	
	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes
Janvier . . .	58	28298	58	27066	60	25330	58	28399
Février . . .	58	23031	56	25635	51	21951	52	23074
Mars . . . .	66	30019	68	28165	55	25997	54	23670
Avril . . . .	51	23378	50	22909	61	28067	59	27541
Mai . . . . .	50	22961	48	21365	67	32033	62	28905
Juin . . . . .	61	25550	62	26680	57	24336	66	31001
Juillet . . .	58	22718	54	20588	85	47940	77	41010
Août . . . . .	68	29875	68	29378	74	39489	76	43016
Septembre . .	62	25248	66	27840	75	36647	77	37121
Octobre . . .	64	26335	61	24377	64	28369	65	29016
Novembre . .	56	25422	59	27018	69	33772	65	31014
Décembre . .	53	24563	58	27997	64	32184	67	33580
Totaux { 1904	700	307298	703	308863	782	376105	781	372297
{ 1903	782	376105	781	372297	"	"	"	"
Différence . .	82	68812	78	68484	"	"	"	"
	—	—	—	—				

DROITS DE BASSINS				
MOIS	1904		1903	
Janvier . . . . .	3469	58	3048	24
Février . . . . .	3065	67	3746	05
Mars . . . . .	5136	39	3954	62
Avril . . . . .	5156	34	5226	63
Mai . . . . .	4541	55	4948	40
Juin . . . . .	5788	99	5599	08
Juillet . . . . .	3807	41	5802	39
Août . . . . .	6643	22	6345	23
Septembre . . . . .	6615	83	6142	64
Octobre . . . . .	5054	89	5194	90
Novembre . . . . .	5886	89	5618	51
Décembre . . . . .	7071	89	7532	45
Totaux { 1904	63133	60	62654	24
{ 1903	62654	24	"	"
Différence . . . . .	479	36	"	"
	+			

Le tableau ci-après indique l'importance du trafic sur cette ligne pendant la dernière période décennale :

ANNÉE	PASSAGERS	DÉPÊCHES POSTALES	Colis-Bagages Enregistrés	Colis postaux (pet. paquets)
En 1895	116,044	84,750	69,154	321,763
1896	118,366	89,902	71,282	367,181
1897	125,605	108,586	73,403	395,676
1898	119,174	119,948	70,488	341,767
1899	124,058	121,942	74,244	357,762
1900	113,827	133,859	71,818	369,731
1901	127,408	148,142	76,176	371,503
1902	122,049	140,425	69,668	417,547
1903	118,454	135,528	62,852	420,979
1904	122,782	159,729	62,197	414,287

SECTION IV.

Services réguliers de Navigation.

Trois services réguliers de navigation maritime à vapeur desservent le port d'Ostende ; ce sont les suivants :

1° Le service postal des paquebots de l'Etat belge d'Ostende à Douvres (Angleterre). Il est l'objet des renseignements détaillés à la Section III ci-dessus ;

2° Le service d'Ostende à Londres de la « General Steam Navigation Company » ;

3° Le service extra-rapide d'Ostende à Tilbury, fondé par la Société John Cockerill, de Seraing. Ce service, inauguré le 1<sup>er</sup> juin 1896, relie Ostende au port de Tilbury, sur la Basse-Tamise, à 56 kilomètres de Londres. Ses bateaux quittent Ostende à 2 heures de relevée et arrivent le même soir à 10 heures à Tilbury-Docks, où ils déposent leurs marchandises au moyen de grues hydrauliques, dans les

SECTION III.

Service des paquebots entre OSTENDE-DOUVRES.

Le tableau suivant indique les transports effectués par les paquebots de l'Etat, Belge entre Ostende-Douvres et vice-versa.

NATURE DES TRANSPORTS	ANNÉE 1904												TOTAL
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septem.	Octobre	Novem.	Décem.	
Nombre de voyageurs . . . . .	3678	2838	4516	7015	10092	10841	20526	29099	17730	6897	3895	4118	122792
Nombre de colis bagages . . . . .	2282	1605	2207	3570	4984	6098	10657	12101	9497	4169	2207	2480	62197
Poids des colis bagages . . . . .	63469	45032	71792	107683	127614	175192	296384	640642	281301	123397	67570	72310	1993927
Nombre de sacs dépêches . . . . .	14834	11497	12183	12180	12081	11795	14177	12880	14215	14618	13946	15083	159729
Nombre de sacs dépêches . . . . .	369	342	375	360	316	338	365	394	343	338	371	335	4197
Journaux } Nombre de paquets. } Poids. . . . .	4730	4500	5380	5050	4980	4840	4290	5440	4860	4860	5600	5270	59910
Finances } Nombre d'expéditions } Valeurs . . . . .	211	201	185	161	122	171	318	283	243	282	219	158	2574
Articles de Messageries } Nombre de colis. } Poids. . . . .	649690	868949	443010	380686	518190	896900	996305	1157860	622977	665740	1068505	1922802	10343864
Poissons } Nombre de colis. } Poids. . . . .	16296	17627	20983	18007	18984	20030	18905	17304	20337	22826	20857	26139	226905
Levures } Nombre de colis. } Poids. . . . .	174180	160785	216940	291170	204330	200710	199550	771150	316210	221770	183790	330670	2607485
Colis postaux . . . . .	119	275	179	132	163	205	395	265	251	301	86	121	2492
	6735	12945	11476	4925	6985	8050	18730	14670	12870	18365	4430	9840	128081
	185	121	0	0	229	220	1	0	0	0	41	30	827
	6515	2926	0	0	4737	3720	20	0	0	0	1170	880	18067
	32630	32565	36821	31648	33092	32841	30459	28726	32032	36665	89444	51904	414937



CHAPITRE V.  
DU COMMERCE DE POISSON.

Le tableau ci-contre indique le nombre des voyages des chalutiers à vapeur entrés au port d'Ostende :

MOIS	BELGE	ANGLAIS	HOLLANDAIS	FRANÇAIS	TOTAUX
Janvier	54	2	"	"	56
Février	68	"	"	"	68
Mars	62	1	3	"	66
Avril	66	"	1	"	67
Mai	52	"	2	"	54
Juin	73	1	3	"	77
Juillet	59	"	"	"	59
Août	59	"	5	1	65
Septembre	76	2	5	"	83
Octobre	72	1	1	"	74
Novembre	82	2	"	"	84
Décembre	59	2	"	"	61
<b>TOTAUX :</b>	<b>782</b>	<b>11</b>	<b>20</b>	<b>1</b>	<b>814</b>

Le tableau ci-contre (voir page 169<sup>bis</sup>) indique le produit du poisson vendu à la minque pendant l'année 1904.

Il en résulte :

1° Que les bateaux à vapeur belges ont produit . . . . .	2.235.218,40 fr.
2° Que les chalutiers à voile belges ont produit . . . . .	1.830.168,20 fr.
Total	4.074.386,60
3° Que la pêche des bateaux anglais à produit . . . . .	156.625,20
4° Que la pêche des bateaux français à produit . . . . .	196.737,50
5° Que la pêche des bateaux allemands à produit . . . . .	2.911,60
6° Que la pêche des bateaux hollandais à produit . . . . .	86.704,30
7° Que la vente du petit poisson à produit . . . . .	43.733,00
Total	486.711,60
Total général	4.561.098,20 fr.

**TABLEAU SYNOPTIQUE du produit des ventes de poisson faites à la Minque pendant l'année 1904.**

MOIS	POISSON BELGE		ANGLAIS	FRANÇAIS	ALLEMAND	HOLLANDAIS	PETIT POISSON	TOTAUX	1 % DROIT DE MINQUE	1/4 % CONTROLE	BULLETS	NOMBRE DE PANIERS					NOMBRE DE PÊCHES				
	VOILIERS	VAPEURS										Belges	Anglais	Français	Allemands	Hollandais	Belges	Anglais	Français	Allemands Hollandais	
JANVIER	188.232.90	167.637.80	15.700.10	16.728.10	"	253.80	3.560.00	392.412.70	3.921.08	971.72	7.20	65672	2186	3787	"	"	417	7	35	"	
FÉVRIER	200.456.80	201.456.60	6.371.00	20.018.50	"	1.311.00	4.202.00	433.815.40	4.338.17	1.074.55	5.80	62821	800	3709	"	"	406	3	38	"	
MARS	115.259.80	232.353.10	31.910.60	5.990.70	"	15.319.30	4.192.00	405.025.50	4.050.26	1.002.69	7.60	72841	6562	1340	"	4130	435	4	14	2 H.	
AVRIL	94.440.30	168.288.90	4.606.20	11.976.60	"	6.361.10	3.510.00	289.183.10	2.891.83	714.85	6.80	58118	453	2444	"	2065	297	3	41	1 "	
MAI	123.767.00	173.157.60	7.464.00	8.305.50	99.60	5.276.40	3.647.00	321.717.10	3.217.18	796.04	7.40	77058	1025	1367	15	2415	388	8	26	2 "	
JUIN	129.017.65	143.551.90	7.414.50	10.676.60	2.812.00	10.573.40	3.898.00	307.944.05	3.079.44	700.92	7.80	59284	2678	1685	1155	2205	371	5	30	2 1 A.	
JUILLET	131.721.80	143.652.90	10.910.50	18.937.30	"	1.081.10	3.236.00	309.539.60	3.095.40	766.68	6.20	51390	996	3785	"	"	354	2	29	"	
AOÛT	150.748.80	173.964.30	9.676.50	31.986.60	"	26.612.80	3.277.00	396.266.00	3.961.65	983.49	9.80	57157	162	4596	"	4855	403	1	38	7 H.	
SEPTEMBRE	161.314.60	191.480.70	12.299.70	13.207.30	"	15.710.50	3.878.00	397.890.80	3.978.91	985.88	9.00	64737	2321	1416	"	3430	361	3	25	5 "	
OCTOBRE	144.760.10	203.934.50	20.561.60	16.892.20	"	3.142.10	3.567.00	392.857.50	3.928.57	974.05	8.30	60110	5745	2773	"	665	304	4	34	1 "	
NOVEMBRE	170.345.05	232.261.70	14.461.50	19.628.40	"	587.60	3.562.00	449.846.25	4.498.46	1.116.49	8.40	53766	931	2362	"	"	361	5	26	"	
DÉCEMBRE	220.103.90	203.478.40	15.249.00	22.389.70	"	475.20	3.204.00	461.900.20	4.649.03	1.154.86	9.40	77381	2222	5532	"	"	473	13	36	"	
TOTAUX	1904	1.839.168.20	2.235.218.40	156.625.20	196.737.50	2.911.60	86.704.30	43.733.00	4.561.098.20	45.609.98	11.302.22	93.70	760335	26081	34796	1170	19765	4577	58	372	21
	1903	2.088.789.10	2.206.629.20	138.940.50	264.363.00	1.908.50	87.288.80	35.134.00	4.823.051.10	48.231.26	11.977.64	87.60	811914	22972	43431	140	16908	4957	68	502	23
DIFFÉRENCE	-	18.591.20 +	17.684.70 +	67.625.50 -	1.003.10 +	584.50 -	8.599.00 +	261.952.90 -	2.621.28 -	675.42 -	6.10 +	51579 -	3109 +	8635 -	1030 +	2857 +	380 -	10 -	130 -	2 -	

Le nombre des pêches se divise comme suit :

Pêches belges	4577	avec un total de	700.335	paniers
» anglaises	58	»	26.081	»
» françaises	372	»	34.796	»
» allemandes	1	»	1.170	»
» hollandaises	20	»	19.765	»
Total	5028	»	842.147	»

Prix moyen par kilogramme attribué aux différentes espèces de poissons vendues à la Minque d'Ostende pendant l'année 1904.

Anguilles . . . . .	fr. 1.00	Limandes communes .	fr. 0.50
Barbues . . . . .	» 2.00	» soles . . . . .	» 1.20
Cabillauds . . . . .	» 0.65	Lingues . . . . .	» 0.55
Carrelets . . . . .	» 0.75	Maquereaux . . . . .	» 1.10
Congres . . . . .	» 0.70	Merlans . . . . .	» 0.25
Crabes . . . . .	» 0.25	Merluches . . . . .	» 0.65
Crevettes . . . . .	» 0.80	Mornes salées . . . . .	» 0.90
Ecrevisses % de fr. 8 à 30.00		Moules . . . . .	» 0.25
Eglefins gros . . . . .	fr. 0.65	Plies . . . . .	» 0.55
» moyens . . . . .	» 0.50	Raies . . . . .	» 0.60
Eperlans . . . . .	» 0.30	Rougets . . . . .	» 0.80
Esturgeons . . . . .	» 3.00	Sardines fumées . . . . .	» 0.75
Flétans . . . . .	» 1.25	» fraîches . . . . .	» 0.20
Flets . . . . .	» 0.65	Gr. Saumon frais Holl.	» 6.50
Flottes . . . . .	» 0.60	» » Ecosse . . . . .	» 6.00
Harengs frais . . . . .	» 0.25	Petit » » » . . . . .	» 5.00
» fumés . . . . .	» 0.40	Soles grandes . . . . .	» 3.60
» salés la pièce . . . . .	» 0.10	» moyennes . . . . .	» 3.55
Homards . . . . .	» 5.50	» petites . . . . .	» 3.00
Huitres 1 <sup>e</sup> qualité de fr. 20 à 25.00		Stockfisch . . . . .	» 0.65
» 2 <sup>e</sup> qualité de fr. 8 à 12.00		Turbots . . . . .	» 2.60
Langoustes . . . . .	fr. 6.00	Vives et Grondins . . . . .	» 0.40

## TITRE IX.

### SERVICES COMMUNAUX.

#### CHAPITRE I.

#### SERVICE DE LA VOIRIE.

#### SECTION I.

#### Plans généraux d'alignement.

Pendant l'année 1904 le Conseil a adopté les plans généraux d'alignement décrits ci-après :

Nombre	DATE de la délibération du conseil	DATE de l'approbation royale	OBJET
1	1 septembre 1903	2 décembre 1903	Alignement des rues à l'Ouest du quartier Albertus. (Modification au plan d'alignement approuvé par Arr. Royal du 31 mai 1901).
2	6 octob. et 1 déc. 1903	5 mars 1904	Modifications au plan d'alignement du quartier Ouest approuvé par Arrêtés Royaux du 30 déc. 1898 et 20 février 1901 (rues d'Argile, du vieux Moulin, de Terre-Neuve et de la Limite, au quartier du Marais).
3	20 Sept. et 8 nov. 1904	20 mars 1905	Modifications au plan d'alignement du quartier Ouest approuvé par Arr. Royal du 20 février 1901 (Partie comprise entre la chaussée de Nieuport d'une part, l'établissement de la propreté publique, la rue hydraulique et la rue du Peuplier d'autre part.
4	22 décembre et 23 février 1904	3 novembre 1904	Plan d'alignement et d'expropriation par zones du quartier dit de " Sprotfabriek ", au Sud de la rue de Leffinghe.

#### SECTION II.

#### Travaux de pavage.

##### A. Nouveaux pavages.

Les travaux suivants de pavage ont été adjugés dans le courant de l'exercice 1904.

1° Travaux de terrassement et de pavage au quartier Albertus et dans diverses rues de la Ville.

2° Travaux de terrassement et de pavage au quartier du Phare et dans diverses rues de la Ville.

Les entreprises de ce chef ont été confiées aux sieurs David et Decoster (voir au chapitre II le tableau des adjudications.)

Il a été établi des pavages en pavés neufs de porphyre de Quenast dans les rues ci-après :

*Superficie.*

1. Le Boulevard Van Iseghem depuis la rue de Flandre jusqu'à la place Léopold I. . . m <sup>2</sup>	7162,00
2. L'Avenue Léopold . . . . . »	3140,00
3. L'Avenue Charles Janssens . . . . . »	2920,00
4. La rue de Rome . . . . . »	2760,00
5. La rue du chemin de fer depuis la gare à marchandises jusqu'à la rue de Stockholm »	1260,00
6. La rue S. François . . . . . »	1425,00
7. La rue des Bateliers . . . . . »	1210,00
8. La place des Pêcheurs. . . . . »	340,00
9. La rue d'Amsterdam (partie entre la rue Champs et la rue Peter Benoît). . . . . »	805,00
10. La rue Léopold II depuis l'Avenue North jusqu'à la rue de l'Estran. . . . . »	5355,00
11. La rue d'Arlon . . . . . »	350,00
12. La rue de Namur . . . . . »	357,00
13. La rue de l'Estran . . . . . »	786,00

##### B. Pavage en pavés de remploi avec terrassement.

Les rues suivantes ont été pavées au moyen de pavés de

remploi, provenant du démontage du pavage dans les rues citées ci-dessus :

1. La rue de l'Archiduc depuis le bureau de police jusque et y compris le Rond-point.	m <sup>2</sup>	1500,00
2. La rue de Raversyde . . . . .	»	6800,00
3. L'Avenue Victoria . . . . .	»	2610,00
4. La rue des Chauffeurs . . . . .	»	185,00
5. La rue de l'Aviso . . . . .	»	986,00
6. La rue du Nord . . . . .	»	1596,00
7. La rue Liefkemores . . . . .	»	646,00
8. La rue Jacobsen . . . . .	»	555,00
9. La rue Edouard Hamman. . . . .	»	595,00
10. La rue Antoine Mouqué . . . . .	»	437,00

Les travaux au moyen de pavés neufs ont été exécutés par la Société anonyme des carrières de Quenast.

Ceux comprenant les terrassements et les pavages au moyen des pavés de remploi, ont été adjugés aux sieurs David et De Coster, entrepreneurs à Ostende.

Les échantillons des pavés neufs employés sont les oblongs demi retaillés 13/20/13 et 11/20/13, et les pavés 14/26 remaniés et 12/14 remaniés. La surface totale pavée en matériaux neufs est d'environ 26.400 mètres carrés.

C. Pavage en pavés de remploi sans terrassement.

	<i>Superficie.</i>	
1. La digue de mer depuis la rue de Luxembourg jusque à la rue de l'Hôtel . . . . .	m <sup>2</sup>	3520,00
2. La rue de Liège . . . . .	»	480,00
3. La rue de Flandre depuis la rue Longue jusque à la digue de mer . . . . .	»	1440,00
4. La rue Christine depuis la rue Longue jusque au boulevard Van Iseghem . . . . .	»	300,00
5. La rampe Ouest du Kursaal . . . . .	»	5600,00
6. La rampe de Berlin sur 20.00 m. de long	»	140,00

7. La rue de Vienne depuis la place Léopold I jusque la rue Royale . . . . .	m <sup>2</sup>	350,00
8. La rue du Laboratoire. . . . .		
9. La rue du Chalet depuis la rue Euphrosine Beernaert jusque à la rue de Varsovie . . . . .	»	700,00
10. La rue Wellington depuis la rue Muscar jusque à la rue Euphrosine Beernaert . . . . .	»	350,00
11. La rue Muscar . . . . .	»	350,00
12. La rue de l'Hippodrome . . . . .	»	140,00
13. La chaussée de Thourout depuis la rue Muscar jusque à la chaussée de Nieupoort. . . . .	»	720,00
14. Le marché aux herbes, depuis la rue des Capucins jusque à la rue Traversière, et depuis la rue Traversière jusque à la rue des Sœurs Blanches . . . . .	»	260,00
15. La rue des Sœurs Blanches depuis la rue du Quai jusque à la rue de l'Eglise . . . . .	»	200,00
16. La rue Neuve depuis la rue St-François jusque à la rue des Bateliers. . . . .	»	840,00
17. La Vieille Minque (côté de la rue Neuve)	»	300,00
18. La rue Cour Marie . . . . .	»	240,00
19. La Place d'Armes, depuis la rue de la Chapelle jusque à la rue de Flandre. . . . .	»	504,00
20. La rue de la Chapelle . . . . .	»	1980,00
21. La rue St-Paul depuis la rue St-François jusque à la rue de l'Eglise . . . . .	»	750,00
22. La rue Euphrosine Beernaert depuis la rue du Carénage jusque à l'Usine à Gaz . . . . .	»	840,00
23. La rue de Stockholm depuis le B <sup>a</sup> du Midi jusque à la rue Euphr. Beernaert . . . . .	»	630,00
24. La rue St Pétersbourg depuis l'avenue Ch. Janssens jusque au B <sup>a</sup> Van Iseghem. . . . .	»	1680,00
25. La rue de Constantinople depuis la rue d'Amsterdam jusque à l'Ecole. . . . .	»	700,00
26. La rue d'Amsterdam depuis la rue de Constantinople jusque à la rue de Rome. . . . .	»	490,00
27. La rue de Gand . . . . .	»	707,00

28. La rue d'Anvers . . . . .	m <sup>2</sup>	693,00
29. La place Philippe van Maestricht . . . . .	»	920,00
30. La rue des Hospices depuis la place Van Maestricht jusqu'à la rue du Caire. . . . .	»	2198,00
31. La rue des Champs depuis le B <sup>d</sup> du Midi jusqu'à la rue Euphr. Beernaert. . . . .	»	1148,00
32. La rue Peter Benoit. . . . .	»	350,00
33. La rue des Rentiers depuis la rue de l'Orphelinat jusqu'à la rue du Moulin . . . . .	»	616,00
34. La rue du Moulin . . . . .	»	371,00
35. Le Marché aux Oiseaux . . . . .	»	1200,00
36. La rue du Chemin de fer . . . . .	»	350,00
37. Le quai du 2 <sup>e</sup> Bassin depuis le pont St-Jean jusqu'à la place Van der Sweep. . . . .	»	2280,00
38. Le quai du 1 <sup>er</sup> Bassin (entrepôt). . . . .	»	160,00
39. La route vers le Contredam depuis le Steenen Beer jusqu'au chemin de fer . . . . .	»	1275,00
40. La rue du Polder depuis la rue des Bri- gantins jusqu'à la rue des Cordiers . . . . .	»	456,00
41. La Route de Ghistelles depuis la rue du Polder jusqu'au chemin de la Caserne. . . . .	»	360,00
42. La route conduisant à l'Etablissement de la propreté publique . . . . .	»	2190,00

D. Pavages à la pince dans diverses rues  
de la Ville . . . . . m<sup>2</sup> 12670,00

Pour ce genre de pavage il a été employé  
5450 pavés neufs de 14/16 empruntés au dépôt  
communal et 2325 pavés vieux.

E. Pavages en Macadam.

Des travaux de cette espèce ont été exécutés dans la  
rue du Sport, depuis la chaussée de Nieuport jusqu'à  
l'Avenue des Courses. Superficie 2310 m<sup>2</sup>.

Les appareils sanitaires, la plomberie et la robinetterie  
pour la Loge Royale, le Théâtre proprement dit et l'or-  
chestre ;

Les enduits, décorations, peintures, ventilation, menui-  
series, escaliers, sièges, tapis, en un mot l'achèvement  
complet de l'auditorium ;

Le parachèvement de la Loge Royale, des salon, escalier  
et vestibule y attenant.

2. — Service de la propreté publique.

En séance du 10 mai 1904, le Conseil communal a  
approuvé les plans, cahier des charges et devis relatifs à la  
construction d'un établissement pour les services de la  
propreté publique, à ériger sur le terrain communal situé  
à front de la rue Frère-Orban, vis-à-vis de la remise aux  
locomotives de la gare d'Ostende-Ville.

Cet établissement comprend :

Les écuries à l'usage des services du nettoyage de la  
voirie et des vidanges, avec greniers à fourrage, hangars et  
abris pour les pompes et accessoires, une habitation de  
concierge et un bureau pour le directeur, ainsi que des  
locaux accessoires : forge, sellerie, etc.

Les travaux ont été commencés au mois de juin 1904. Il a  
été fait usage des bâtiments le 1<sup>er</sup> décembre 1904.

3. — Nouveau bureau de police du Hazegras.

En vertu de la convention intervenue entre l'Etat et la  
Ville d'Ostende, en date du 17 juin 1899, le terrain occupé  
par le bureau de police du Hazegras, en face de la sortie  
des voyageurs, devait être cédé à l'Etat. Ce bâtiment devait,  
par conséquent, être démoli. Le Collège Echevinal avait  
conçu le projet de construire un nouveau bureau de police  
contre le pignon du magasin-entrepôt établi sur la rive  
Sud du premier bassin de commerce.

De cette manière, le pignon du magasin ci-dessus,  
devenant entièrement visible par suite de la démolition  
des autres bâtiments entre la gare et la construction pro-  
jetée, allait être masqué.

Le projet ainsi présenté, a été approuvé par le Conseil Communal en séance du 8 novembre 1904.

Dans la construction nouvelle est aménagée le bureau de l'ancien bâtiment le celui qui a été démolit. Les locaux situés au rez-de-chaussée et aux étages peuvent être affectés à l'usage de boutique, avec habitation.

Le projet a reçu l'approbation de Monsieur le Ministre des Finances et des Travaux publics.

Les travaux, mis en adjudication publique, ont été confiés à Messieurs Demeester et Lingier. Ils furent commencés le 20 décembre 1904. L'entreprise est en voie d'exécution.

#### 4. — *Kursaal.*

En séance du Conseil Communal en date du 8 décembre 1904, fut approuvé le cahier des charges avec métré descriptif, relatif aux travaux de décoration du plafond de la grande coupole du Kursaal. Le 29 décembre, le sieur Jos. Van Dievort fils, d'Anvers, a été déclaré adjudicataire, moyennant la somme à forfait de 43.728 francs. Les travaux ont été entamés immédiatement.

### SECTION II.

#### Travaux de restauration et d'appropriation.

##### 1. — *Abattoir.*

Afin de réaliser le nouvel alignement décrété par Arrêté Royal du 14 octobre 1903 et pour permettre l'élargissement du terre-plein du canal de Bruges, la Ville avait à sa charge les travaux de modification à effectuer à l'abattoir communal. (article 2 de la Convention passée avec l'Etat le 23 octobre 1902).

L'estimation des travaux était de 3600 fr.

##### 2. — *Eglise Notre-Dame (Hazegras).*

Déjà depuis l'année 1903, le Conseil communal avait approuvé les travaux de restauration à effectuer à l'église

Notre-Dame du Hazegras ; ces travaux étaient nécessités par les mouvements qui s'étaient produits dans cet édifice, par suite du déversement de la tour entraînant partiellement l'église. Les travaux suivants étaient indispensables : Reconstruction des arcs de travées déformées, ainsi que les arcs de certaines fenêtres ; ancrages pour les faux cintres, restauration complète des plafonnages, peinture convenable, etc.

Les travaux mis en adjudication publique le 19 juillet ont été confiés aux sieurs F. Van Haeren et C<sup>ie</sup> de S<sup>te</sup> Croix-lez-Bruges, pour la somme de 8400 francs.

##### 3. — *Ecole de garçons n° 2 rue de la Frégate.*

Ce bâtiment scolaire ne possédait pas les locaux nécessaires à l'usage d'un concierge. Les travaux y relatifs ont fait l'objet d'une adjudication publique et ont été exécutés par le sieur G. Goes. Le devis estimatif s'élevait à la somme de 1500 francs.

##### 4. — *Ecole de garçons n° 4, rue de Constantinople.*

Par suite du nombre croissant des élèves dans cet établissement, une partie du gymnase a été aménagée en classe. A cet effet une cloison en bois y a été établie. Le montant du devis était de 658,16 francs ; il comprenait également des travaux accessoires.

### SECTION III.

#### Travaux d'entretien.

Les travaux d'entretien ordinaire aux bâtiments communaux ont été exécutés d'après le prix du bordereau général pour l'exercice courant. Ce bordereau comprenait 11 lots.

## SECTION IV.

Tableau général des adjudications publiques.

N° du cahier des charges	Date de l'adjudication	NATURE DE L'ENTREPRISE	Montant du devis	Montant de la soumission	ADJUDICATAIRES
N° 11 de 1903	déc. 1903	Fournitures et travaux à effectuer pour le service d'entretien des bâtiments communaux etc., pendant l'année 1904 . . . . .			
		Lor I. — Terrassements, transports, etc.	Néant	Rabais 13.25 %	Lootens Léon
		Lor II. — Maçonnerie, briques, chaux, etc.	"	" 17.00	Verkempinck François
		Lor III. — Menuiserie et bois de construction	"	" 8.25	Idem.
		Lor IV. — Brosserie et divers . . . . .	"	" 32.30	Ouvry Jules
		Lor V. — Fers, fontes, cuivre, aciers, outils	"	" 15.50	Valcke frères
		Lor VI. — Plomb, zinc, appareils sanitaires	"	" 32.90	Blomme Théodore
		Lor VII. — Vitrerie . . . . .	"	" 23.10	Ouvry Jules
		Lor VIII. — Couleurs, peintures et graisses .	"	" 49.07	Idem.
		Lor IX. — Tapisserie . . . . .	"	" 20.10	David veuve
		Lor X. — Eclairage et chauffage au gaz. .	"	1 <sup>re</sup> partie 80.00 2 <sup>e</sup> " 35.00 3 <sup>e</sup> " 50.00	Blomme Th.
Lor XI. — Badigeonnage . . . . .	"	" 81.51	Goes Gustave		
N° 1 de 1904	18 février	Travaux de terrassement et de pavage au quartier Albertus et dans diverses rues de la ville.	39365.70	80390.00	David et Decoster
N° 2	14 avril	Travaux de modification à l'abattoir Communal	3590.57	3140.00	Maertens et Henghebaert
N° 3	10 mars	Fourniture et mise en place d'un meuble-classeur au bureau de la population . . . . .	Néant	950.00	Vanhercke Remi
N° 4	21 avril	Travaux de terrassement et de pavage au quartier de l'Est et dans diverses rues de la Ville	99952.24	80640.25	David et Decoster
N° 5		Travaux de parachèvement du Théâtre Royal. — 5 <sup>me</sup> Série . . . . .			
Lor I. — Pavements et revêtements en céramique et en faïence . . . . .		Néant	7568.72	Baudoux H.	
Lor II. — Revêtements sur mur . . . . .		"	5775.55	Ackermans	
Lor III. — Pavements en mosaïque . . . . .		"	9772.48	Sanders Joseph	
Lor IV. — Echafaudages, charpentes. . . . .		"	8636.00	Idem.	
Lor V. — Vitreries, glaces . . . . .		"	6148.25	Vannitsen Henri	
Lor VI. — Fers forgés, rampes d'escaliers .		"	6000.00	Herbays Jules	
Lor VII. — Lustrerie et porte-chapeaux . .	"	15028.00	Bède Philippe		
Lor VIII. — Pierres blanches . . . . .	"	21942.00	Calmeyn Constant		
N° 6	18 mars	Travaux de construction d'un pont en pierre sous l'avenue Albert . . . . .	126222.48	108380.00	H. Smis-Valcke
N° 6bis		Vente de matériel d'éclairage du Kursaal . .	Néant	679.00 au profit de la ville	Damme-Schollaert
N° 7	28 mai	Travaux de construction d'un établissement pour les services de la propreté publique . .	84282.72	91850.00	H. Smis-Valcke
N° 8	16 juillet	Travaux de détournement et de voûtement du fossé de la Wateringue du polder St <sup>e</sup> Cathérine	19258.50	17692.00	F. Van Haeren et C <sup>ie</sup>
N° 9	19 juillet	Travaux de restauration à effectuer à l'église Notre-Dame (Hazegras) . . . . .	10580.00	8100.00	Idem
N° 10	7 juillet	Fourniture de chaises à l'Académie de musique	Néant	4250.00	Ouvry Jules
N° 11	26 juillet	Travaux de construction d'une conciergerie à l'école de garçons n° 2 (Hazegras). . . . .	1500.00	1298.00	Goes Gustave
N° 12	25 août	Travaux de consolidation d'une partie des perrés du grand étang du parc Marie-Henriette . .	17910.82	12330.00	Lootens Léon
N° 13		Fourniture du charbon anglais nécessaire aux divers services communaux jusqu'aux 30 septembre 1905 . . . . .	Néant	19 fr. la tonne	Haeck Arthur

N° du cahier des charges	Date de l'adjudication	NATURE DE L'ENTREPRISE	Montant du devis	Montant de la soumission	ADJUDICATAIRES
N° 14	27 sept.	Fourniture de tuyaux et d'objets divers nécessaires au service de la distribution d'eau en 1905. (Extension du réseau).	néant	5780.74	Valcke frères
N° 15	22 oct.	Fournitures de tuyaux, appareils et objets divers nécessaires au service de la distribution d'eau en 1905. (Entretien)			
		Lor I. — Objets en fonte	Néant	8025.93	Simon frères
		Lor II. — Objets en cuivre et bronze	"	1045.40	Vliegen Mathieu
		Lor III. — Huile.	"	246.60	Soubre Ferd.
		Lor IV. — Tuyaux en plomb, etc.	"	2484.00	Valcke frères
		Lor V. — Coton.	"	350.00	Soubre Ferd.
		Lor VI. — Bourrages	"	148.75	Idem
		Lor VII. — Fers en barres.	"	318.94	Simon Pol
N° 16	1 déc.	Travaux de construction d'un bâtiment à ériger à l'ouest du magasin-entrepôt sis au 1 <sup>er</sup> bassin de commerce.	60000 00	54200.00	Demeester et Lingier
N° 17	3 déc.	Fourniture de bordures et de pavés pour l'entretien du pavage des rues et trottoirs de la ville.			
		Lor I. — Pavés de rues	Néant	2159.00	Heirman
		Lor II. — Pavés de trottoirs	"	7150.00	Hody et fils
		Lor III. — Bordures	"	1797.00	Cornelis P.
N° 18	3 déc.	Travaux d'établissement d'une cloison avec tambours en bois à l'école de garçons n° 4, rue de Constantinople	658.16	485.85	Daras Em.

N° 19	15 déc.	Travaux de parachèvement du Théâtre Royal. — 6 <sup>me</sup> série			
		Lor I. — Décoration du foyer, porche, vestibule, etc.	Néant	126215.00	Brabant Louis
		Lor II. — Menuiserie et quincaillerie	"	10887.78	Carette Abel
		Lor III. — Menuiserie de vestiaires	"	8200.00	Van Duythuys frères et sœurs
		Lor IV. — Parquets, plancher du foyer et de l'auditorium	"	14520.00	Damman et Washer et C <sup>ie</sup>
		Lor V. — Peinture des vestiaires, etc.	"	995.00	Malfaison Désiré
		Lor VI. — Plomberie, robinetterie, articles sanitaires	"	9886.00	Decoo Amand
		Lor VII. — Enduits, cloisons, etc. de l'auditorium	"	16400 00	Sanders Joseph
		Lor VIII. — Ventilation de l'auditorium	"	1445.00	Tanghe Polydore
		Lor IX. — Escaliers et marches de l'auditorium	"	3450.00	Sanders Joseph
		Lor X. — Pavement (genre linolithe) de l'auditorium	"	5400.00	Soc. anon. Le Linoleum-Pierre
		Lor XI. — Menuiserie et quincaillerie de l'auditorium	"	18500.00	Carette Abel
		Lor XII. — Décoration plastique, peintures, tentures, tapisserie et appareils d'éclairage de l'auditorium	"	69327.00	Deligne-Verlat et Em. Deligne
		Lor XIII. — Tapis	"	6290.00	Veuve David
		Lor XIV. — Sièges	"	25389.50	Demoerloose-Vandecotte et veuve Demoerloose
		Lor XV. — Loge Royale	"	14865.00	Van Duythuys frères et sœurs
N° 20	15 déc.	Travaux de décoration du plafond de la grande coupole du Kursaal	"	43728.00	Vandievort Jos. fils
N° 21	13 déc.	Fourniture de charbon pour machines nécessaires à l'usine de la distribution d'eau	"	14.97 la tonne	Rigaux Georges
N° 22	21 déc.	Fourniture des impressions nécessaires au service des travaux communaux	"	Rabais 1 %	Bouchery Albert

CHAPITRE III.

BATISSES.

A. Constructions nouvelles.

1° Relevé des maisons construites sur terrains vagues, dans les rues dénommées ci-après :

	Nombre de maisons
Rue d'Amsterdam . . . . .	2
Rue Antoine Mouqué. . . . .	1
Rue d'Anvers . . . . .	1
Rue de l'Aviso . . . . .	4
Rue des Briquetiers . . . . .	4
Rue du Caire . . . . .	1
Rue des Champs . . . . .	7
Rue des Chariots . . . . .	2
Rue des Charpentiers . . . . .	3
Rue de Constantinople . . . . .	4
Rue des Deniers . . . . .	5
Digue de mer . . . . .	1
Rue Edouard Hamman . . . . .	2
Rue François Musin . . . . .	8
Rue du Fort . . . . .	1
Rue Frère-Orban . . . . .	1
Rue de Gand . . . . .	1
Rue du Gouweloose . . . . .	6
Avenue Guillaume . . . . .	1
Rue du Hainaut. . . . .	1
Rue de Heyst . . . . .	4
Rue de Leffinghe . . . . .	2
Rue Liefkemores . . . . .	3
Rue de la Marine . . . . .	1
Rue des Mécaniciens. . . . .	6
Boulevard du Midi . . . . .	1
Rue des Moissons . . . . .	5
Rue du Moulin . . . . .	1
Chaussée de Nieuport . . . . .	11

Rue du Nord . . . . .	2
Rue de l'Orphelinat . . . . .	7
Rue Peter Benoit . . . . .	11
Chaussée du Phare . . . . .	1
Rue des Pilotes . . . . .	1
Rue des Plafonneurs . . . . .	4
Rue du Remblai . . . . .	3
Rue du Ruisseau . . . . .	9
Rue du Sport . . . . .	4
Rue de Terre-Neuve . . . . .	6
Chaussée de Thourout . . . . .	18
Boulevard Van Iseghem . . . . .	2
Rue de la Vanne . . . . .	1
Place Ph. Van Maestricht . . . . .	1
Rue du Vélodrome . . . . .	6
Avenue Victoria . . . . .	2
Rue du Village . . . . .	1
Rue Wellington . . . . .	4
Total	175

2° Relevé des maisons démolies et reconstruites sur les anciens alignements :

Rue Archiduchesse . . . . .	1
Rue des Bateliers . . . . .	1
Rue du Cercle . . . . .	1
Rue de l'Eglise . . . . .	1
Rue Longue . . . . .	1
Boulevard du Midi . . . . .	1
Rue Neuve . . . . .	2
Rue des Sœurs blanches . . . . .	1
Total	9

3° Relevé des murs de clôture.

Digue de mer . . . . .	1
Rue de l'Hôpital . . . . .	1

Rue Léopold II . . . . .	1
Rue Liefkemores . . . . .	1
Rue de Rome . . . . .	1
Rue Wellington. . . . .	1
Total	6

B. *Changements de façades.*

Relevé des maisons ayant subi des changements et modifications.

Rue d'Amsterdam . . . . .	1
Rue d'Anvers . . . . .	1
Rue Archiduchesse . . . . .	2
Place d'Armes . . . . .	1
Rue des Briquetiers . . . . .	1
Rue de Bruxelles . . . . .	1
Rue du Cerf . . . . .	2
Rue des Champs . . . . .	1
Rue de la Chapelle . . . . .	7
Rue des Chauffeurs . . . . .	1
Rue Christine . . . . .	4
Rue de Constantinople . . . . .	1
Rue de la Corderie . . . . .	1
Avenue des Courses . . . . .	1
Rue Courte . . . . .	1
Digue de mer . . . . .	4
Rue de l'Eglise . . . . .	1
Quai de l'Empereur . . . . .	2
Rue Euphrosine Beernaert . . . . .	3
Rue de l'Est . . . . .	1
Rue de Flandre . . . . .	1
Rue de la Gare . . . . .	1
Rue de l'Hippodrome . . . . .	3
Rue de l'Hôpital . . . . .	1
Rue de l'Hôtel . . . . .	1
Rue du Jardin . . . . .	1

Rue Joseph II . . . . .	3
Rue Longue . . . . .	3
Rue Louise . . . . .	2
Rue Marie-Thérèse . . . . .	1
Boulevard du Midi . . . . .	8
Chaussée de Nieuport . . . . .	4
Rue d'Ouest . . . . .	1
Quai des Pêcheurs . . . . .	3
Rue du Progrès. . . . .	1
Rue du Quai . . . . .	1
Avenue de la Reine . . . . .	2
Boulevard Rogier . . . . .	2
Rue de Rome . . . . .	2
Rue Royale . . . . .	2
Rue St-François . . . . .	2
Rue St-Georges . . . . .	1
Rue St-Nicolas . . . . .	2
Rue St-Paul . . . . .	3
Rue St-Sébastien . . . . .	1
Rue du Sport . . . . .	1
Rue des Sœurs-Blanches . . . . .	3
Rue de Stockholm . . . . .	1
Chaussée de Thourout . . . . .	2
Boulevard Van Iseghem . . . . .	4
Rue de Varsovie . . . . .	3
Rue de Vienne . . . . .	1
Rue Wellington. . . . .	1

Total 105

Statistique du nombre des autorisations délivrées pendant les années 1902, 1903 et 1904.

	1902	1903	1904
Constructions nouvelles	101	130	175
Reconstructions	10	17	9
Murs de clôture	—	—	6
Changements de façades	81	82	105

CHAPITRE IV.

**TRAVAUX D'EXTENSION DES INSTALLATIONS  
MARITIMES.**

Voici en résumé les travaux exécutés en 1904 :

1° *Mur de quai à marée du nouvel avant-port.*

Il reste stationnaire.

2° *Pont du nouvel avant-port.*

Il peut être considéré comme terminé, mais il reste à le pourvoir de ses estacades et triangles de garde. En 1904, on n'y exécute aucun travail.

3° *Ecluse de chasse.*

Elle reste dans l'état signalé en 1903; on continue cependant la construction des vannes.

4° *Bassin de chasse.*

On nivelle et on gazonne les digues et on continue les déblais pour le nivellement du fond du bassin.

5° *Ecluse de la Noord-Eede.*

Elle était déjà entièrement construite en 1902, ainsi que nous l'avons signalé.

6° *Dérivation de la Noord-Eede.*

On construit la digue de la rive droite de ce cours d'eau, en amont de la nouvelle écluse.

On place des fascines de soutènement à l'endroit où un affaissement s'est produit dans le talus de la digue susdite. On établit un parapet au-dessus du mur de soutènement existant en face du cimetière de Slykens.

On enlève le batardeau qui avait été jeté à l'embouchure du cours d'eau pour permettre l'exécution des divers travaux relatés précédemment.

7° *Rive-Est du nouvel avant-port.*

On poursuit la construction du perré existant déjà jusqu'à son raccordement avec ceux qui se trouvent devant les bureaux du Génie maritime et on échoue des plates formes de fascinages lestées au pied du nouveau perré.

On achève les charpentes des postes d'amarrage, ducs d'Albe et passerelles.

On nivelle le terre-plein de la rive en question et, préalablement, on démolit d'anciens aqueducs.

8° *Dragages et démolitions.*

On continue les dragages à divers endroits du port.

On achève la démolition de l'écluse française à l'exception de son arrière-radier. On fait sauter, à l'aide de dynamite, les parties les plus importantes de l'écluse militaire.

9° *Ecluse maritime.*

On construit l'arrière-radier et le faux-radier en aval de l'écluse. On met en place les dernières portes, on place des échelles de jauge et, à la fin de l'année, on introduit la marée dans l'écluse.

On établit l'escalier à l'extrémité de l'estacade-guide, en aval de l'écluse.

10° *Bassin à flot.*

On parachève les cheminées qui donnent accès aux galeries des murs bordant le bassin.

On continue le remblai à l'arrière de ces murs.

11° *Pont du bassin à flot.*

Il est terminé depuis 1903.

12° *Voûtement du Camerlinckx.*

On achève la maçonnerie du voûtement et on fait passer le cours d'eau par son nouveau lit.

On exécute des remblais au-dessus de ce voûtement.

13° Bassins au bois et d'évolution.

On enlève des pieux et palplanches d'une partie de talus affaissé à la rive Sud du bassin d'évolution, puis on rebat ces pieux et palplanches et on y place des ancrages.

14° Pont-Barrage.

On maçonne le radier, les bajoyers, les murettes et les voûtes de l'encuvement de ce pont.

On bat les pieux devant supporter la chambre de la crémaillère des portes de gauche, on bétonne l'avant-radier, on exécute le dallage de l'arrière-radier et on commence le montage du tablier métallique.

Les deux portes d'écluse sont construites et flottent dans le bassin d'évolution en attendant leur placement.

15° Perrés Est et Ouest en aval de l'écluse militaire.

Le perré Est reste dans un état stationnaire pour le motif déjà exposé précédemment.

On continue la maçonnerie du perré Ouest et on exécute la charpente de l'estacade qui doit le longer. On construit un escalier dans le milieu de cette estacade.

On nivelle le terre-plein à l'arrière du perré.

16° Redressement du 3° poste d'accostage des malles de l'Etat et construction d'un 4° poste.

En ce qui concerne le 3° poste, on termine le battage des pieux jointifs du coffre de fondation. On bétonne ce coffre et on entame la maçonnerie du perré. En avant de celui-ci, on échoue des plates-formes de fascinages que l'on charge de moellons d'enrochement. On bat des pieux et on commence la charpente du poste. On remblait à l'arrière du perré au fur et à mesure de son exécution.

Des travaux absolument semblables à ceux qui viennent d'être décrits s'exécutent au 4° poste.

nieuse et de contribuer pour une bonne part à l'assainissement d'un quartier de la ville réputé comme insalubre.

Une autre amélioration est celle de l'aménagement d'un square, planté d'arbres et d'arbustes, derrière la gare du chemin de fer. L'emplacement de ce square, situé dans un quartier populeux et relativement malpropre, était occupé jusqu'en 1903 par un ancien bâtiment menaçant ruine, qui fut exproprié pour cause d'utilité publique.

La nouvelle avenue Albert en construction a été sur sa partie achevée, bordée d'une nouvelle plantation d'arbustes, qui, comme toutes les autres, a parfaitement réussi.

Les divers squares de la ville ont reçu tous les soins voulus pour les tenir, durant la belle saison, constamment garnis d'une végétation florale aussi variée que possible, parmi lesquelles nous pouvons citer les chiffres suivants :

Geraniums de toutes couleurs . . . . .	30.000
Lobelies bleues et blanches . . . . .	8.000
Petunia's variés . . . . .	2.000
Pyréthres à feuilles jaunes pour bordures . . . . .	6.000
Gnaphalium lanatum » » . . . . .	2.000
Capucines naines . . . . .	1.500
Dahlia's nains . . . . .	200
Cannes variées . . . . .	300
Gazania splendens . . . . .	500
Fleurs annuelles diverses. . . . .	500
Total . . . . .	51.000

Le personnel ouvrier, occupé au service des parcs et promenades, au nombre de 32, a nécessité durant l'année 1904, une dépense de 33.072,38 fr.

CHAPITRE VII.  
KURSAAL ET BAINS.

SECTION I.

Cession de l'exploitation.

En séance officielle du 22 septembre 1903 le Conseil communal décida de mettre en location publique l'exploitation du Kursaal, des bains et du théâtre royal.

Le cahier des charges relatif à cette location fut approuvé par le conseil communal en séance du 18 février 1904.

Par lettre du 8 mars la députation permanente du Conseil provincial présenta diverses observations sur les articles 3, 6, 9, 11, 12, 15, 23, 26, 51, 64 et 74. Le Conseil fit droit à la plupart d'entr'elles en séance du 15 mars et le cahier des charges fut définitivement approuvé comme suit :

**Cahier des charges relatif à la location publique  
des Bains, du Kursaal et du Théâtre Royal**

CHAPITRE I.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

*Art. 1. — Objet de la concession.*

L'administration communale d'Ostende met en adjudication publique, aux clauses et conditions énumérées ci-après :

A. — La concession du privilège exclusif d'établir les services de *Bains de mer* sur les parties de plage concédées à cette fin à la Ville d'Ostende par l'Etat Belge, en vertu de l'arrêté royal du 7 septembre 1899, ainsi que la concession du placement des *tentes et chaises*, conformément au cahier des charges élaboré en séance du Conseil Communal d'Ostende en date du 27 octobre 1903, et le service des chevaux, des ânes et des voiturettes sur la plage, conformément au cahier des charges, approuvé en séance du Conseil communal du 30 septembre 1902 ;

B. — L'exploitation du *Kursaal* d'Ostende avec ses annexes et ses dépendances, ainsi que l'usage des salons du Casino et des parcs et promenades, appartenant à la Ville, pour y donner, soit les fêtes prescrites à l'article 52, soit d'autres fêtes proposées par le concessionnaire et approuvées par le Collège Echevinal ;

C. — La concession du *Nouveau Théâtre Royal*, aux angles de la rue de Flandre, du boulevard Van Iseghem

et de la rue de Christine, avec ses annexes et ses dépendances, comprenant notamment une salle de spectacle avec dépendances, loges, foyers et scène, décors et de plus, du côté de la rue de Flandre, un café-restaurant, dont le preneur pourra faire une exploitation séparée, moyennant certaines conditions exposées à la suite du présent cahier des charges (annexe 24), et sous sa responsabilité.

A titre provisoire, du 1<sup>er</sup> Mai 1904 au 30 avril 1905, le concessionnaire exploitera le théâtre actuel, situé à l'angle de la rue d'Ouest et de la place du Théâtre.

*Art. 2. — Conditions générales et spéciales.*

En dehors des conditions générales qui régissent la présente entreprise, il sera consacré à l'exploitation de chacune des grandes sections de la concession (Bains, Kursaal et Théâtre) un chapitre contenant les conditions spéciales à chacune d'elles.

*Art. 3. — Durée de la concession.*

La présente location a lieu pour un terme de neuf années, commençant le 1<sup>er</sup> mai 1904 pour finir le 30 avril 1913, avec faculté, pour chacune des deux parties contractantes, de faire fin de bail après la 3<sup>e</sup> ou la 6<sup>e</sup> année, soit le 30 avril 1907 ou le 30 avril 1910, à la condition de prévenir l'autre partie, par lettre recommandée à la poste ou par exploit d'huissier, au moins huit mois ou 240 jours avant la fin de la période dénoncée.

Il est fait une réserve à ce qui précède, savoir : la plage n'étant concédée à la Ville que jusqu'au 31 décembre 1908, la concession de la Plage, après cette date, est subordonnée au nouveau bail à intervenir entre l'Etat et la Ville.

*Art. 4. — Dénonciation.*

Les deux parties auront également le droit de faire fin de bail, au moyen d'une dénonciation faite d'après les formes exigées par l'article 3 ci-dessus, dans le cas où la loi du 24 octobre 1902 viendrait à recevoir des modifications notables.

*Art. 5. — Mode d'adjudication.*

Les offres seront reçues par soumissions écrites sur timbre, rédigées conformément au modèle annexé au présent cahier des charges.

Elles seront adressées à Messieurs les Bourgmestre et Echevins de la ville d'Ostende, sous pli recommandé et sous double enveloppe cachetée, dont l'une, extérieure, portera la suscription : *Soumission pour entreprise publique*; l'autre, intérieure, portera la suscription : *Soumission pour la location des Bains, Kursaal et Théâtre.*

Toutes ces formalités sont exigées sous peine de nullité. Il en est de même de celles qui suivent et notamment de celles contenues dans les articles 6 et 7 ci-après.

*Art. 6. — Soumissions et cautionnement.*

Ces offres devront contenir en *toutes lettres* la somme globale que le soumissionnaire s'engage à verser annuellement à la caisse communale pour prix de location des services énumérés à l'article ci-dessus. —

Les soumissionnaires annexeront à leur soumission un récépissé constatant le dépôt à la Banque Nationale de Belgique ou à l'une de ses agences, d'une somme de *cinq cent mille francs*, constituant un cautionnement à titre de garantie de l'exécution de ses engagements.

Ce dépôt peut être fait en numéraire ou en fonds publics 3 % de l'Etat belge comptés au pair. Ne sont pas admises les obligations dont il a été détaché des coupons d'intérêt non échus à la date du dépôt. Les cautionnements en numéraire portent intérêt à 2 1/2 %, à partir du premier jour du mois qui suit celui de l'approbation définitive de la soumission et jusqu'au dernier jour du mois qui précède celui de la délivrance du mandat de remboursement.

En cas d'inexécution par le preneur de ses obligations contractuelles, l'Administration communale peut s'indemniser de toutes les sommes qui lui sont dues par le dit preneur, de tous dommages-intérêts et frais, en les prélevant d'office, soit sur les intérêts échus du cautionnement,

ment, soit sur le cautionnement lui-même; elle peut, en cas de dépôt de titres, les faire vendre à la Bourse par le ministère d'un agent de change.

Le cautionnement est restitué, sauf prélèvement des sommes dues à la Ville d'Ostende par le preneur, après la signature du procès-verbal de remise à la Ville des diverses installations énumérées à l'article premier ci-dessus, à la fin de la concession et pour autant qu'il aura été constaté que le preneur a satisfait à toutes les obligations qui lui sont imposées par le présent cahier des charges.

Chaque fois qu'un prélèvement d'office sera fait, soit sur le cautionnement, soit sur les intérêts échus, ce fait sera porté à la connaissance du concessionnaire dans les formes exposées à l'article 3 ci-dessus.

Le concessionnaire devra dès lors compléter le montant du cautionnement jusqu'à concurrence de la valeur primitive de celui-ci, soit cinq cent mille francs. Faute par lui de se soumettre à cette règle endéans les quinze jours comptés à partir de la notification, dont question ci-dessus, sa déchéance pourra être prononcée de plein droit par l'Administration communale.

*Art. 7. — Dépôt des soumissions à la poste.*

Les soumissions seront déposées dans un bureau de poste Belge, au jour indiqué par les affiches et les avis de journaux. Cette date du dépôt précédera au moins de trois jours francs celle de l'ouverture des soumissions.

*Art. 8. — Echéances.*

Le prix de location devra être versé chaque année entre les mains du Receveur communal, contre reçu, de la manière suivante :

Avant le 20 février . . . . .	premier dixième.
Avant le 20 mars . . . . .	second idem.
Avant le 20 avril . . . . .	troisième idem.
Avant le 20 mai . . . . .	quatrième idem.
Avant le 20 juin . . . . .	cinquième idem.

Avant le 10 juillet . . . . . sixième dixième.  
Avant le 20 juillet . . . . . septième idem.  
Avant le 10 août . . . . . huitième et neuvième dixièmes.  
Avant le 20 août . . . . . dixième dixième.

Il est fait exception à cette règle pour la première année de location.

Le premier versement de cette année aura lieu aussitôt que l'adjudication sera définitive. Il sera égal à la somme de tous les termes déjà échus à cette date les autres années de bail, suivant le tableau ci-dessus.

Les versements, non effectués aux dates stipulées plus haut, pourront être prélevés d'office sur les sommes déposées à titre de garantie, conformément aux règles exposées à l'article 6 ci-dessus.

*Art. 9. — Immeubles.*

Les immeubles faisant l'objet de la présente location sont cédés au preneur dans leur état actuel, avec toutes leurs charges et servitudes apparentes ou non, pour en jouir en bon père de famille.

Par dérogation à l'alinéa 1<sup>r</sup> du présent article, la Ville s'engage à terminer par ses soins et à ses frais, les travaux suivants, entrepris sous la direction de M. l'architecte Alban Chambon.

1<sup>o</sup> Transformation du Kursaal, comportant la construction de nouvelles galeries et terrasses à la façade Nord, depuis la salle de lecture jusqu'au Cercle privé.

Ces travaux sont terminés probablement le premier mai 1905.

2<sup>o</sup> Construction du théâtre royal avec ses annexes et dépendances. Ces travaux seront terminés le premier mai 1905, sauf le café-restaurant avec salle de billard, qui sera terminé probablement le premier mai 1904.

En cas d'inachèvement des travaux susvisés la responsabilité de la ville, ne saurait être engagée.

Sont annexés au présent cahier des charges :

- 1<sup>o</sup> Un état descriptif des immeubles loués;
- 2<sup>o</sup> Un plan terrier de chacun de ces immeubles.

*Art. 10. — Mobilier.*

Les meubles, garnissant actuellement les immeubles loués, ainsi que le matériel fixe et mobile, utilisés précédemment pour l'exploitation des services s'y rapportant, sont loués en même temps que les dits immeubles. Ils seront repris par le concessionnaire dans leur état actuel pour en user en bon père de famille.

Sont annexés au présent cahier des charges :

1<sup>o</sup> Un inventaire du mobilier et du matériel du service des bains de mer.

2<sup>o</sup> Un inventaire du mobilier du Kursaal.

3<sup>o</sup> Un inventaire du mobilier du Théâtre de la rue d'Ouest.

Quant à l'inventaire du mobilier et du matériel du Théâtre Royal, il sera remis au preneur dès que le permettra l'état d'avancement des travaux.

*Art. 11. — Subsidés aux Cercles d'agrément et de Sport.*

Le preneur versera, chaque année, avant le premier juillet, entre les mains du Receveur communal, une somme de deux cent mille francs. Cette somme sera distribuée par l'administration communale en subsidés aux Cercles d'agrément et de sport, institués pour l'agrément de la clientèle balnéaire et sportive.

Dans le cas où ce versement n'aurait pas été effectué à la date stipulée, le montant en sera prélevé sur les sommes déposées à titre de garantie, conformément aux règles exposées à l'article 6 ci-dessus.

Pour avoir droit au subsidé, chaque société devra, à la fin de la saison, envoyer le compte complet de ses recettes et de ses dépenses avec pièces justificatives, ainsi qu'un rapport sur l'utilité des fêtes organisées avec l'argent fourni et le budget pour l'exercice suivant. Les sommes non employées seront destinées à augmenter le budget des fêtes de l'année suivante.

*Art. 12. — Subsidés pour fêtes.*

Le fermier versera encore annuellement le 1<sup>er</sup> juillet dans la Caisse communale :

1° une somme de cinquante mille francs, pour frais imprévus en matière de fêtes et publicité pendant la saison. Le Collège rendra compte de l'emploi de cette somme ainsi que de sa complète gestion.

2° Une somme de 26000 francs pour les frais relatifs à l'entretien d'un corps d'Harmonie Communale, qui devra gratuitement donner les concerts stipulés aux articles 58 et 59 du présent cahier des charges.

*Art. 13. — Contrats en cours.*

Le concessionnaire devra respecter, jusqu'à leur expiration, tous les baux conclus antérieurement par la Ville et donnant en location tout ou partie des concessions formant l'objet de la présente adjudication.

L'énumération en est donnée ci-après. Le prix de ces concessions pourra être perçu par le preneur, à son profit, jusqu'à la fin des contrats, suivant les clauses régissant ces entreprises.

*KURSAAL.*

Location des Water-Closets : 2 juin 1903-31 décembre 1904. — Prix annuel : 2026 francs.

Location de l'aubette des fleurs : 10 décembre 1901-31 décembre 1904. — Prix annuel : 100 francs.

Location de la Bibliothèque : 10 décembre 1901-31 décembre 1904. — Prix annuel : 787 francs.

Location du restaurant : 5 mai 1896-31 décembre 1904. — Prix annuel : 16150 francs.

Location du cours de danse ; 15 mars 1902-31 décembre 1904. — Prix annuel : 2000 francs.

Contrat avec la Société des droits d'auteur pour l'audition de morceaux de musique, etc. — Prix : 1.50 fr. pour % des recettes brutes.

*BAINS.*

Traction des cabines sur la plage s'étendant depuis le chenal d'entrée du port jusqu'à l'avancée des courses : 24 décembre 1901-21 décembre 1904. — Prix 0,2475 francs par coupon.

Exploitation du service des Bains à Mariakerke : 3 décembre 1903-31 décembre 1904 — Produit annuel : 3405 fr.

Service des ânes sur la plage : 25 novembre 1902-31 décembre 1905. — Location annuelle : 225 francs.

N. B. Il résulte des chiffres d'une adjudication récente que la concession du placement des tentes et chaises peut produire 9888 fr.

*Art. 14. — Reprise du personnel.*

Dans la mesure des besoins de son entreprise, le preneur s'engage à reprendre le personnel nommé par l'Administration communale aux divers emplois dans les services concédés par le présent contrat. Il respectera les nominations faites pour l'année 1904 et paiera les mêmes traitements et salaires qu'en 1903.

*Art. 15. — Frais incombant au preneur.*

Sont à la charge exclusive de l'adjudicataire :

A) *Les frais généralement quelconques*, relatifs à la présente location, et notamment les frais d'impression, publicité, timbres, enregistrement, etc. ;

B) *Les contributions et taxes quelconques* mobilières et immobilières, ainsi que les taxes communales établies ;

C) *Les primes d'assurances* généralement quelconques, tant celles à verser à la décharge de la Ville pour contrats en cours, que celles à verser pour nouveaux bâtiments non assurés ou insuffisamment assurés encore. Il est bien entendu qu'au cas où la Ville mettrait l'assurance de tous ses biens en adjudication publique, les propriétés occupées par le preneur, feront partie de cette adjudication. Le concessionnaire paiera pour les susdites propriétés au marc le franc de leurs valeurs et de leurs risques.

D) Les frais de l'entretien ordinaire et des grosses réparations des immeubles loués en vue de l'exploitation des différents services, repris conformément aux clauses particulières à chacun d'eux.

E) Les frais de l'entretien ordinaire et du renouvellement des meubles et du matériel fixe et mobile des différents ser-

vices, repris comme au litt. D ci-dessus, ainsi que les frais d'acquisition éventuelle du mobilier et du matériel supplémentaires.

En cas de dégâts aux immeubles loués ou aux meubles et au matériel, par intempéries, incendie ou toute autre cause, fût-elle de force majeure, le locataire ne pourra prétendre, de ce chef, à aucune indemnité.

F) Les sommes à payer annuellement à la Société des auteurs et compositeurs, suivant convention, formant l'annexe 25.

Les frais énumérés aux litt. A, B, C et F du présent article, seront versés par le concessionnaire à la caisse communale, aux époques qui lui seront indiquées par le Collège Echevinal.

Faute de quoi, il sera fait application des stipulations de l'article 6 ci-dessus.

Les frais à résulter des travaux et fournitures se rapportant aux litt. D et E, seront payés directement aux ayants-droit par le concessionnaire, sans intervention de l'administration communale.

*Art. 16. — Contrôle de la Ville.*

L'Administration communale se réserve le droit d'inspection sur l'ensemble de l'exploitation affermée, de la façon qui lui plaira et aussi souvent qu'elle le voudra. Elle se livrera à toutes les investigations qu'il lui plaira, sans devoir informer le preneur du jour, ni de l'heure, ni de la nature de la visite. Cette inspection pourra être exercée par le Collège Echevinal dans son entièreté ou par le Bourgmestre ou un des Echevins délégués, ou bien par l'un ou l'autre des délégués spécialement désignés à ce sujet.

Il y aura, pour chaque exploitation, un registre de réclamations à la disposition du public.

*Art. 17. — Choix de l'adjudicataire.*

Le conseil communal se réserve le droit de choisir une soumission autre que la plus élevée, sans devoir rendre compte des motifs de son choix. Elle peut également refuser

toutes les offres faites si elle le juge utile ou bien encore décider une réadjudication.

La décision prise sera soumise à l'approbation de la Députation Permanente.

*Art. 18. — Restitution du cautionnement.*

Endéans les dix jours qui suivront la décision définitive, les cautionnements des soumissionnaires non adjudicataires leur seront restitués.

Le cautionnement du soumissionnaire agréé sera conservé à titre de garantie ainsi qu'il a été exposé à l'article 6.

*Art. 19. — Signature des inventaires et états des lieux.*

Après l'approbation provisoire de l'offre de l'adjudicataire, il sera fait un recolement contradictoire des inventaires mentionnés à l'article 10 ci-dessus.

Ce recolement fait, les inventaires dressés en double expédition, seront signés par les deux parties avant l'approbation définitive.

*Art. 20. — Modifications aux immeubles. — Reprise.*

L'administration communale ne sera tenue de faire aucun travail de modification ni d'agrandissement des immeubles loués, sauf ce qui a été stipulé à l'article 9 pour le Kursaal et le Théâtre et sauf ce qui sera stipulé plus loin (art. 47), pour l'établissement du service des bains.

Aucun travail de modification ni d'agrandissement ne pourra d'ailleurs être fait par le preneur aux dits immeubles sans l'autorisation de l'Administration communale, aux conditions à imposer par celle-ci.

A l'expiration du bail, les immeubles devront être remis en parfait état de conservation et d'entretien. Eventuellement, la valeur des travaux de mise en parfait état sera établie contradictoirement par le preneur et le délégué de l'Administration communale, et, en cas de désaccord, à dire d'experts; cette valeur sera défalquée du cautionnement.

*Art. 21. — Fourniture de meubles. — Reprise.*

L'Administration communale ne sera non plus tenue de fournir aucun objet mobilier en dehors de ceux repris à l'un ou l'autre des articles 10 et 19 ci-dessus.

A l'expiration du bail la valeur des manquants et des dégâts sera constatée contradictoirement par le preneur et le délégué de l'Administration communale, et, en cas de désaccord, à dire d'experts. Cette valeur sera défalquée du cautionnement. Quant au mobilier et matériel supplémentaires, la valeur en sera évaluée d'après les règles exposées à l'alinéa précédent. Mais, il n'en sera tenu compte au preneur que pour autant que l'acquisition en aura été autorisée par l'Administration communale, aux conditions à imposer par celle-ci.

*Art. 22. — Election de domicile.*

Le concessionnaire devra prendre élection de domicile au Kursaal d'Ostende.

*Art. 23. — Sous-traitants.*

Il est défendu au concessionnaire de céder ou de sous-louer tout ou partie de ses exploitations, sans l'autorisation écrite de l'Administration communale et de l'approbation de la députation permanente.

*Art. 24. — Mode d'exploitation des services.*

En thèse générale, l'exploitation des différents établissements et services compris dans la présente location, devra être faite d'une façon digne de la situation d'Ostende, comme cité balnéaire de premier ordre.

En conséquence, le preneur considérera comme un minimum, le confort et le luxe qui caractérisaient les exploitations des régies communales et s'efforcera d'établir dans les concession qu'il gèrera un ensemble tenant compte de tous les progrès établis dans les exploitations similaires des plages et situations thermales de premier ordre. Il ne perdra jamais de vue que les exploitations d'Ostende doivent non seulement progresser, mais encore continuer à assurer à Ostende la situation si enviable qu'elle s'est acquise.

Les chapitres suivant du cahier des charges donneront des renseignements plus détaillés à ce sujet, là où il y a lieu.

*Art. 25. — Pénalités.*

Si, par suite de l'incurie, de la négligence ou de l'incapacité du preneur, l'une ou l'autre des exploitations concédées venait à donner des résultats de nature à nuire à la prospérité de la saison, ou bien si à l'occasion de l'exploitation du Kursaal, le preneur se rendait coupable d'infractions aux lois, spécialement à celle du 24 octobre 1902, l'Administration communale pourrait, en tout temps, résilier le contrat, sans être tenue d'aucuns dommages-intérêts, non plus que d'autres explications.

De plus, le cautionnement du preneur, sans préjudice de tous dommages-intérêts :

1° Sera acquis à la Ville, pour le tout : S'il s'agit d'une infraction à la loi du 24 octobre 1902 susdite, constatée par un procès-verbal judiciaire suivi de condamnation, ou en cas de condamnation prononcée contre lui à raison de tout fait délictueux dans les locaux visés au contrat, soit à l'occasion des réunions et des divertissements qui y seraient organisés ;

2° Pourra être acquis à la Ville, pour la moitié ou le quart, suivant l'importance du préjudice, s'il s'agit de faits de nature à porter atteinte et dommage à la saison d'Ostende ou nuire à sa réputation de ville de luxe ou à son renom de plage de premier ordre.

L'importance du préjudice sera déterminée souverainement par le Conseil communal, sur rapport du Collège Echevinal, le concessionnaire entendu.

*Art. 26. — Cas non prévus.*

Sous réserve de la sanction de l'autorité compétente, le Conseil communal statuera, le collège échevinal et le concessionnaire préalablement entendus, sur tous les cas non prévus par le présent cahier des charges et sur les contestations auxquelles son exécution donnerait lieu.

## CHAPITRE II.

### SERVICE DES BAINS DE MER.

*Art. 27. — Conditions et système d'exploitation.*

Les conditions imposées à la Ville par l'arrêté Royal du 7 septembre 1899 pour la concession de la plage, et celles qui lui seront imposées ultérieurement, seront applicables au preneur.

Le preneur exploitera le service des bains de mer, conformément au système adopté à Ostende, c'est-à-dire au moyen de cabines à un et deux compartiments, roulant sur la plage et traînées en mer au moyen de chevaux.

*Art. 28. — Plages louées.*

Sauf entente avec la Ville d'Ostende, le preneur ne pourra utiliser pour le service des bains que les parties de plage actuellement affectées à ce service.

Les parties de plage, s'étendant depuis le chenal du port jusqu'à la limite Ouest de la Ville, sont grevées pour les années suivantes, de concessions particulières, suivant qu'il est dit à l'article 13 :

- A) Traction des cabines sur les plages s'étendant depuis le chenal d'entrée du port jusqu'à l'avancée des courses ;
- B) Exploitation du service des bains à Mariakerke ;
- C) Service des ânes sur la plage.

*Art. 29. — Nouveau matériel.*

Le concessionnaire pourra se servir des cabines faisant partie de l'inventaire remis par la Ville. Il lui sera loisible d'employer des voitures d'un modèle plus confortable et plus élégant. Le plan de ces nouvelles voitures sera soumis à l'Administration communale pour approbation.

*Art. 30. — Répartition du matériel.*

L'adjudicataire sera obligé d'avoir toujours aux carrés établis un nombre suffisant de cabines et une provision

suffisante de costumes et linge pour parer à tous les besoins. Dans l'ensemble de l'exploitation, ce nombre sera de 500 cabines au minimum.

Quant à la répartition de ce matériel entre les différents carrés, l'Administration communale pourra imposer un placement et un partage différents de celui proposé par le concessionnaire, si celui-ci semble contraire à l'intérêt bien entendu et au confort des baigneurs.

*Art. 31. — Insuffisance du matériel.*

S'il est établi que dans un carré quelconque, le nombre des cabines a été insuffisant pendant trois jours consécutifs, le preneur devra augmenter le nombre de voitures portées en cet endroit de 10 % pour la saison prochaine. Ceci sans pouvoir diminuer le nombre des cabines existant dans les autres carrés.

*Art. 32. — Durée de l'exploitation annuelle.*

Le preneur devra pouvoir justifier, depuis le 15 avril jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre, qu'il est en mesure de remplir les charges de l'exploitation pendant les heures habituelles.

Il aura aux différents postes la quantité d'attelages nécessaires. Il sera muni partout du nombre suffisant de costumes, linge, etc.

Il aura le personnel nécessaire pour assurer le service aux différentes époques de l'année.

*Art. 33. — Chevaux.*

L'adjudicataire devra avoir à sa disposition le nombre de chevaux nécessaires pour assurer la bonne marche du service. Ils seront aptes au service.

Ils est expressément défendu au concessionnaire d'atteler des chevaux pleins, boiteux, vicieux, malpropres ou atteints de maladies. Les chevaux sont soumis à l'inspection du vétérinaire délégué par l'Administration communale.

Cette inspection aura lieu chaque fois que le Collège Echevinal le jugera utile ou nécessaire. A cet effet, le con-

cessionnaire devra présenter les chevaux au lieu, jour et heure qui lui seront indiqués.

*Art. 34. — Affichage du règlement-tarif dans les cabines.*

Il sera affiché à demeure, dans chaque voiture, un tableau imprimé aux frais du concessionnaire, portant un extrait du règlement de police sur le service des bains, ainsi que le tarif des bains.

Aucune autre affiche, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur des cabines, ne pourra être apposée.

*Art. 35. — Sauvetage.*

Les canots de sauvetage devront être en permanence dans l'eau pendant les heures de bains. Ils seront montés chacun par deux rameurs sachant nager agréés par le délégué du Collège.

Le salaire des rameurs est à charge du concessionnaire.

*Art. 36. — Secours en cas d'accident.*

Outre le service de sauvetage par canot, le concessionnaire établira un service de secours en cas d'accident et devra avoir au moins un sauveteur-nageur par carré ou section.

Les pavillons de la Croix-Rouge, installés aux différents carrés, seront tenus constamment en parfait état, y compris les boîtes de secours.

Ces pavillons seront visités par le médecin délégué par l'Administration communale.

*Art. 37. — Enlèvement des épaves, etc.*

Le concessionnaire devra faire enlever à ses frais toutes les épaves, les pierres, les gisements et tous autres objets, qui pourraient se trouver sur la plage et dont la présence offrirait des inconvénients ou des dangers pour les baigneurs.

*Art. 38. — Entretien du matériel.*

Le concessionnaire devra maintenir, durant la saison des bains, son matériel d'exploitation en général en parfait état d'entretien.

Il réparera et remplacera à ses frais exclusifs, dans le plus bref délai, tout ou partie du matériel, à laquelle des dégâts seraient survenus, soit par suite de son incurie ou de son imprévoyance, soit par suite de toute autre cause, fût-elle de force majeure.

En cas de non exécution immédiate des ordres qui lui seraient donnés sous ce rapport, le collège fera exécuter les travaux d'office, aux frais, risques et périls de l'adjudicataire et sans préjudice à tous les autres droits que l'Administration prendrait dans la non-exécution d'une stipulation du cahier des charges.

Le matériel roulant sera peint tous les deux ans ou moins.

*Art. 39. — Personnel.*

Le personnel du service comprendra en nombre suffisant des guides, des contrôleurs, des cochers, des rameurs et des femmes de peine, de préférence diplômés de la Croix-Rouge.

Tout agent (employé ou ouvrier) désigné pour être attaché au service, devra être agréé par le délégué de la Ville.

En cas de refus de remplacer le personnel non agréé, le Collège le fera d'office aux frais, risques et périls du concessionnaire.

*Art. 40. — Tarif.*

Le preneur ne pourra établir un tarif supérieur à celui existant jusqu'à ce jour et qui se trouve joint en annexe n° 26 au présent cahier des charges.

Les enfants en-dessous de dix ans, accompagnés de leurs parents, paieront le tarif réduit de 50 %. Les domestiques, accompagnant leurs maîtres, ne paieront aucune rétribution. Ils devront se faire délivrer un coupon de service, remis gratis avec le coupon principal. En cas de fraude, ils paieront le double du prix du bain à plein tarif.

Les militaires de la garnison, ainsi que ceux d'autres garnisons séjournant à l'Infirmerie militaire, pourront prendre gratuitement des bains à l'Est du chenal d'entrée du port.

*Art. 41. — Dépôt de costumes.*

Tout baigneur, qui confiera au personnel du service des bains, la garde du costume ou du linge lui appartenant, paiera un supplément de fr. 0.20 par jour.

*Art. 42. — Dépôt de valeurs.*

Le preneur sera tenu d'avoir au méfins un dépôt de valeurs sur la plage, au carré principal des bains, ouvert aux baigneurs pendant toute la durée des bains.

Ce dépôt sera organisé d'une façon pratique pour les personnes qui désirent y remettre leurs valeurs et bijoux, pendant la durée de leur bain. Il sera établi sous la responsabilité pleine et entière du preneur.

*Art. 43 — Guides.*

Le baigneur qui désirera se faire accompagner par un guide, paiera un supplément de 50 centimes.

*Art. 44. — Retenues.*

En dehors des pénalités énoncées à l'art. 25, les contraventions aux prescriptions du cahier des charges seront punies d'une retenue de 25 à 50 francs par infraction. Les retenues seront prononcées par le Collège Echevinal, sur procès-verbal dressé par le délégué de la Ville.

*Art. 45. — Pénalités.*

Outre le cautionnement, les chevaux servant à l'exploitation des bains resteront, pendant toute la durée du contrat, la garantie de la bonne exécution des engagements du concessionnaire.

En cas de manquement grave dans l'exécution de l'une ou l'autre clause du contrat, l'Administration communale se réserve le droit de retirer le service au concessionnaire, après qu'il aura été appelé devant le Collège Echevinal, qui entendra sa justification et fera rapport au Conseil communal, lequel statuera. En cas de retrait du service, l'adjudicataire devra laisser son personnel et ses chevaux à la disposition de l'autorité communale.

Le service pourra être continué jusqu'à la fin de la saison par les soins de l'Administration, et aux frais, risques et périls de l'adjudicataire.

Les règles ci-dessus seront également applicables, dans le cas où le concessionnaire viendrait à décéder ou à faire faillite, si ses ayants-droit ne croient pas devoir continuer la concession.

*Art. 46. — Redevances.*

Outre les charges générales énumérées au Chapitre I, le concessionnaire versera annuellement à la caisse communale, aux époques qui lui seront indiquées par le Collège Echevinal, les sommes indiquées ci-après. Faute par lui d'opérer ces versements en temps utile, le montant des sommes dues sera prélevé sur le cautionnement, suivant les règles exposées à l'article 6.

A) Redevance annuelle à payer à l'Etat pour la concession des parties de plage situées sur le territoire d'Ostende. Cette redevance s'élève actuellement à . . fr. 7700,00

B) Redevance annuelle à payer à l'Etat du chef d'occupation d'une partie de terrain domanial à l'établissement des bains . . . fr. 630,00

C) Loyer des bâtiments de l'établissement des bains . . . . . fr. 3000,00

Toutefois, il pourra occuper gratuitement, pour y remiser le matériel en hiver, les terrains occupés actuellement par la Ville pour cet usage.

*Art. 47. — Modifications projetées à l'établissement des bains.*

Par dérogation aux articles 9 et 20 du présent cahier des charges, la Ville se réserve le droit de faire exécuter par ses soins et à ses frais, certaines modifications projetées à l'établissement des bains, sans que le concessionnaire puisse être admis de ce chef à l'obtention d'indemnités ou dommages-intérêts.

En principe, ces modifications consistent en ce qui suit :

1° Suppression de l'entrée-cochère de la rue Royale avec aliénation d'une bande de terrain à bâtir à reprendre sur celui de l'établissement des bains à front de la rue Royale ;

2° Construction du bureau de police de la 2<sup>me</sup> division sur une parcelle de terrain à reprendre sur celui de l'établissement des bains, à front de la place Léopold I, une entrée cochère devant toutefois être maintenue sur cette place.

### CHAPITRE III.

#### EXPLOITATION DU KURSAAL.

##### *Art. 48. — Mode d'exploitation du Kursaal.*

Le Kursaal d'Ostende, propriété de la Ville d'Ostende, a toujours été exploité en régie par l'Administration communale. Le locataire, choisi par soumission publique, devra se conformer, pour l'exploitation de cet établissement, aux règles générales, qui y ont présidé jusqu'à ce jour, comme il est dit à l'article 24.

##### *Art. 49. — Convention avec l'Etat.*

Les bâtiments et jardins du Kursaal sont édifiés sur des terrains domaniaux provenant du démantèlement de la place. Ils ont été cédés à la Ville d'Ostende en vertu de la convention des 13-21 août 1872, approuvée par la loi du 14 août 1873.

Le locataire devra remplir, aux lieu et place de la Ville, les devoirs auxquels celle-ci est tenue en vertu de la susdite convention, dont le concessionnaire déclare avoir eu ample connaissance.

##### *Art. 50. — Fréquentation du Kursaal.*

Comme par le passé, le Kursaal sera un établissement public, où, moyennant une rétribution, le public pourra

avoir accès pour fréquenter les salles et salons de concert, de restaurant, de café, de danse, de lecture, de billards, de jeux, etc., ouverts au public, sauf les exceptions prévues par le présent cahier des charges et le règlement en vigueur.

Le preneur devra assurer aux réunions du Kursaal le caractère de respectabilité nécessaire à l'effet de pouvoir être fréquenté par les familles.

##### *Art. 51. — Cercle privé.*

Le locataire pourra créer un Cercle privé dans les locaux destinés à cet usage. Sous peine des pénalités spécifiées à l'article 25, les statuts relatifs aux réunions et divertissements à organiser dans ces locaux, ne seront pas contraires aux dispositions légales en vigueur en Belgique et plus spécialement à la loi du 24 octobre 1902, concernant les jeux.

Les susdits statuts sont soumis à l'approbation de l'administration et communiqués par celle-ci à la députation permanente.

##### *Art. 52. — Fêtes au Casino.*

Le locataire devra, au moins une fois par semaine, pendant le mois d'août, organiser un bal gala dans les salons du Casino.

##### *Art. 53. — Heures d'ouverture et de fermeture du Kursaal.*

Les locaux du Kursaal seront ouverts au moins tous les jours :

A. — Du 1<sup>er</sup> Mai au 31 octobre, à partir de 8 heures du matin jusqu'à minuit.

B. — Du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril, à partir de 9 heures du matin à 6 heures du soir.

Le preneur pourra, avec l'autorisation du Collège Echevinal, n'ouvrir le Kursaal qu'en partie pendant la saison d'hiver.

*Art. 54. — Conditions d'admission.*

L'entrée du Kursaal n'est permise qu'aux personnes munies d'un coupon d'entrée, d'un abonnement, d'une carte d'invitation ou d'une carte de service.

*Art. 55. — Tarifs.*

Les tarifs d'abonnement et d'entrée, en vigueur pendant la saison 1901 et 1902, seront considérés comme un maximum. Les abonnements militaires jouiront du tarif de faveur tel qu'il est fixé l'annexe n° 2.

Les prix d'abonnements et d'entrées pourront être diminués, mais ne pourront être augmentés.

*Art. 56. — Application du règlement du Kursaal.*

Les dispositions des articles 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 35, 37 et 38 du règlement communal, approuvé par le Conseil communal en séance publique du 26 janvier 1897, seront strictement appliquées.

*Art. 57. — Usage des locaux par l'Administration.*

Par mesure exceptionnelle, le preneur tiendra les salles publiques (rotonde, salle de bal) à la disposition exclusive de l'administration communale, un jour du mois d'août, à fixer par le Collège, pour y donner une grande fête de charité.

Les abonnements et entrées ne pourront être suspendus.

Les locaux du Kursaal seront également mis à la disposition de l'Administration communale en vue de l'organisation des bals de Carnaval.

Il est entendu que l'Administration restera maîtresse d'organiser dans les salons du Casino et dans les Parcs et Promenades publics toutes les fêtes qu'elle jugera utiles, sans que le preneur puisse s'y opposer.

*Art. 58. — Fêtes au Kursaal.*

Le preneur organisera, au minimum, les fêtes suivantes :

*I. Tous les jours :*

A. Du 1<sup>er</sup> au 31 mai et du 24 septembre environ au 20 octobre :

Un concert d'harmonie par jour et une audition d'orgue par semaine.

B. Du 1<sup>er</sup> juin au 24 septembre environ :

Deux concerts symphoniques;

Une soirée dansante ou un bal.

Les concerts d'harmonie seront donnés par la musique militaire et par l'harmonie communale chacune pour moitié.

*II. Au moins une fois par semaine :*

Du 1<sup>er</sup> juin au 24 septembre : un grand concert de musique classique et le dimanche soir, un concert avec partie vocale, solistes, instrumentistes et orgue.

Ces auditions seront d'une valeur artistique au moins aussi grande que les concerts donnés précédemment sous la direction de l'Administration communale.

Le soumissionnaire devra organiser chaque semaine deux fêtes dansantes pour enfants : l'une sera donnée au Kursaal, l'autre au Casino.

*Art. 59. — Orchestres de symphonie et d'harmonie.*

Les orchestres de symphonie seront toujours au complet. Ils seront composés comme suit :

1° Pour les concerts de l'après-midi de 67 musiciens (petit orchestre);

2° Pour ceux du soir, de 123 musiciens.

L'Administration Communale pourra autoriser l'exécution de concerts au commencement et à la fin de la saison au moyen du petit orchestre.

Ces artistes seront agréés par l'Administration communale ou son délégué.

La direction du Kursaal organisera pendant la saison, aux endroits et aux heures agréés par l'administration communale, cent cinquante concerts d'harmonie.

*Art. 60. — Orchestre des bals.*

Les artistes de l'orchestre des bals seront au nombre de trente pour les soirées dansantes du Kursaal et les bals du Casino.

Ils devront être agréés, comme ceux du grand orchestre. Ils seront constamment soumis à l'inspection du Collège ou de son délégué.

*Art. 61. — Solistes.*

Les artistes lyriques ou instrumentistes, qui seront chargés de donner des auditions pendant les concerts du Kursaal, seront recrutés de façon à maintenir les auditions au rang élevé qu'elles ont acquises.

*Art. 62. — Café-restaurant.*

L'adjudicataire devra respecter le cahier des charges du restaurateur-cafetier, dont la location ne prend fin qu'au 31 décembre 1904. Après cette échéance, il dotera l'établissement, dont il a la gestion, d'un service de restaurant et de café de premier ordre. Il aura le droit de débiter toutes les consommations de restaurant et de café, dans les salles désignées. De plus, il pourra servir des déjeuners en dehors de la salle du restaurant, aux emplacements désignés, de huit heures du matin à trois heures de relevée.

*Art. 63. — Tarif des consommations.*

Le tarif des consommations, approuvé par l'Administration communale, sera affiché dans les salles et rotonde.

*Art. 64. — Concessions en cours.*

Les concessions données aux concessionnaires indiquées à l'art. 13 seront continuées jusqu'à leur fin. A l'expiration de ces différents contrats, le preneur devra assurer les différents services dont il s'agit, dans les meilleures conditions.

*Art. 65. — Entretien, nettoyage et éclairage des locaux.*

Le concessionnaire veillera d'une façon particulière à ce que tous les bâtiments du Kursaal soient tenus constamment dans un parfait état d'entretien. Il s'efforcera d'assurer la parfaite propreté de tous les locaux.

Il assurera l'éclairage de ceux-ci dans des conditions au moins équivalentes à celles de l'exploitation en régie, et ce au moyen du gaz et de l'électricité à fournir par l'usine communale du gaz.

*Art. 66. — Salle de lecture.*

La salle de lecture sera organisée comme dans tous les grands établissements et cercles. Les journaux principaux des différents pays seront à la disposition des lecteurs. L'Administration communale aura le droit de remplacer tel journal par un autre. Il pourra exiger également que le tableau des abonnements, pris antérieurement par l'Administration communale, ne soit pas diminué.

Les nouvelles seront données au public par l'intermédiaire d'une agence télégraphique, comme dans les autres stations balnéaires ou thermales.

*Art. 67. — Programmes.*

Le concessionnaire devra faire imprimer des programmes hebdomadaires et des programmes de concert, qui seront distribués gratuitement aux abonnés.

*Art. 68. — Exposition de 1904.*

Le fermier devra réserver à l'Exposition des arts de la mode féminine, pendant l'exercice 1904, tous les compartiments y réservés par l'Administration communale.

*Art. 69. — Débits et échoppes.*

Il est défendu d'établir des débits et échoppes dans les locaux du Kursaal sans l'autorisation de l'administration communale. Cette autorisation ne sera jamais donnée qu'à titre précaire.

CHAPITRE IV.  
THÉÂTRE ROYAL.

*Art. 70. — Date d'ouverture du nouveau Théâtre Royal. — Disposition transitoire.*

La location du Théâtre Royal, décrite à l'alinéa C de l'article 1 du présent cahier des charges, ne pourra sortir tous ses effets que pour le 1<sup>r</sup> Mai 1905 probablement, sauf le café-restaurant, qui sera probablement parachevé à la date du 1<sup>r</sup> Mai 1904; en attendant, le fermier aura la disposition provisoire de l'ancien Théâtre communal sis à l'angle de la rue d'Ouest et de la Place du Théâtre, avec toutes ses dépendances, tout son mobilier et tous ses accessoires.

*Art. 71. — Etat des lieux et inventaires.*

L'état des lieux du nouveau Théâtre Royal, ainsi que l'inventaire du mobilier de ce théâtre, seront dressés avant leur prise de possession par le concessionnaire. Ils seront signés par les parties contractantes.

*Art. 72. — Objet de la concession du théâtre.*

La concession définitive comprend :

1° La salle de spectacle du nouveau Théâtre Royal, ainsi que ses ap- et dépendances.

2° La salle du café-restaurant, située à l'angle de la rue de Flandre et du boulevard Van Iseghem, mentionnée à l'alinéa C de l'article 1, ainsi que les buffets et buvettes à installer aux divers étages du Théâtre. Les représentations seront données à bureaux ouverts.

Par dérogation aux stipulations de l'alinéa C de l'article 1, le concessionnaire sera tenu de céder gratuitement à la Ville d'Ostende, du 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> mai de chaque année, l'usage du Théâtre Royal.

Les dispositions de l'article 19 seront appliquées à chacune de ces échéances.

*Art. 73. — Durée de la saison théâtrale d'été.*

Le concessionnaire sera tenu d'exploiter la salle de spectacle à partir de la saison 1905, depuis le 1 juillet

jusqu'au 25 septembre, pour y donner des représentations d'opéra-comique, opérette, traduction et ballet, avec faculté de jouer du 1 au 15 juillet avec une troupe réduite.

Les représentations du soir seront au moins au nombre de six par semaine.

Il pourra, s'il le juge convenable, ajouter des représentations de grand opéra et de drame lyrique.

*Art. 74. — Niveau artistique de l'exploitation.*

Ces représentations devront, au point de vue artistique, être égales aux interprétations des mêmes pièces sur les grandes scènes lyriques de l'Europe.

Le fermier devra tenir la scène d'Ostende au niveau des théâtres de premier rang, tant sous le rapport du nombre et du talent des artistes, que sous le rapport de la tenue et de la mise en scène.

Il n'aura aucun recours contre la ville en cas d'interdiction, par mesure de police, de représentations ou d'autres exécutions artistiques.

*Art. 75. — Orchestre, chœurs et ballet.*

Les représentations seront données au minimum :

1° Au moyen d'un orchestre d'artistes composé de quarante musiciens, sans compter la musique de scène.

2° Au moyen de choristes, hommes et dames, au nombre de trente-six sujets.

3° Au moyen d'un corps de ballet, composé de vingt-quatre danseuses, sans compter les coryphées et les premiers sujets.

L'orchestre, les chœurs et le ballet seront toujours au grand complet.

*Art. 76. — Personnel. — Contrôle. — Caisse de secours.*

Le Collège des Bourgmestres et Echevins aura le droit de faire congédier tous les artistes qui ne répondraient pas au programme tracé ci-dessus.

Il pourra de plus obliger le concessionnaire à tenir toujours au complet la troupe, conformément au tableau d'engagement soumis à l'Administration Communale.

Le fermier encourra, pour toute infraction aux articles 73, 74 et 75 ci-dessus, une amende de cinquante à deux cents francs par jour.

Les amendes relatives au personnel seront versées à une caisse spéciale, servant à payer une indemnité à ceux des employés du théâtre qui, par un certificat médical, prouvent qu'il leur est impossible de remplir leur emploi.

*Art. 77. — Inspection musicale.*

L'inspection de la partie musicale du théâtre sera confiée à une personne à ce spécialement déléguée par le Collège Echevinal.

*Art. 78. — Loge Royale et Loge du Collège Echevinal.*

Le concessionnaire ne pourra, sous aucun prétexte, mettre en location la loge Royale, ni la loge du Collège Echevinal. (Loges d'avant-scène du premier rang).

*Art. 79. — Décors et accessoires.*

La Ville fournira à ses frais les quatre décors classiques. Tous les autres décors, ainsi que les accessoires en général, sont à fournir par le concessionnaire, à ses frais exclusifs et resteront sa propriété.

*Art. 80. — Ameublement.*

L'ameublement général de la salle de spectacle, du foyer et des loges sera effectué par les soins et aux frais de la Ville. Il sera remis au preneur aux conditions des articles 15 et 21 du présent cahier des charges.

*Art. 81. — Règlements de police.*

Le concessionnaire devra se conformer aux règlements de police concernant les mesures d'ordre et de sécurité dans les théâtres.

SECTION II.

**Adjudication de l'exploitation.**

Il fut procédé à l'adjudication de l'exploitation du Kursaal, des Bains et du Théâtre Royal le 24 mars 1904. Les soumissions suivantes furent présentées :

M. Marquet Georges	fr. 301.000
MM. de Lannoy J. et de Cubas Gabr.	fr. 150.000

Par lettre du 5 avril MM. de Lannoy et de Cubas portèrent le chiffre de leur soumission à 465,000 francs. Par lettre datée du même jour M. Marquet porta son offre à 466.000 francs.

En séance du 6 avril, le Conseil Communal approuva l'offre de Monsieur G. Marquet. Cette délibération fut annulée par la députation permanente, en séance du 15 avril 1904.

Le Conseil Communal prit connaissance de la décision du Collège provincial en séance du 19 avril et décida de procéder à une réadjudication. La date pour le dépôt des nouvelles soumissions fut fixée au 26 avril.

Les offres suivantes furent déposées :

MM. Marquet G. et Stocq H.	fr. 466.000
de Lannoy J. et de Cubas G.	fr. 532.000

La soumission de M. Marquet était accompagnée de deux lettres, l'une protestant contre la non-acceptation de sa première offre, l'autre contenant l'engagement de consacrer à des fêtes sportives une somme égale à la différence qui pourrait exister entre son offre et celle de son concurrent. Confirmant cet engagement MM. Marquet et Stocq avaient notifié à la ville, avant la séance du Conseil, qu'ils portaient leur offre à 532.000 francs. Le Conseil leur concéda la location moyennant cette somme.

Le 29 avril, la députation permanente annula la décision du Conseil.

Le 3 mai, le Conseil se réunit pour prendre connaissance de la décision de la Députation permanente et décida de procéder, entre les deux soumissionnaires, à une troisième et dernière adjudication, sur une mise à prix de fr. 466.000.

L'ouverture des soumissions fut fixée au 9 mai et donna le résultat suivant :

MM. Marquet G. et Stocq H.	fr. 600.000
de Lannoy J. et de Cubas G.	fr. 532.000

MM. Marquet et Stocq furent déclarés adjudicataires en séance du Conseil du 10 mai, au prix de 600,000 fr. La

délibération du Conseil fut approuvée par la députation permanente en séance du 20 mai 1904.

Cette approbation met fin à l'exploitation du Kursaal, des bains et du théâtre par la ville.

SECTION III.

SAISON DES BAINS 1904.

TABLEAU A. — Relevé par mois et par nationalité des étrangers arrivés à Ostende pendant la saison d'été 1904.

NOMS DES PAYS	JULIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	TOTAUX
Belgique . . . . .	4010	7676	11099	5016	27801
Angleterre . . . . .	896	2080	4875	1714	9365
Allemagne . . . . .	791	2480	2640	538	6439
Autriche-Hongrie . . . . .	42	609	975	183	1809
France . . . . .	761	2239	3871	922	7343
Suisse . . . . .	"	25	47	10	82
Russie . . . . .	19	182	162	28	341
Hollande . . . . .	81	140	285	32	488
Espagne et Portugal . . . . .	5	22	297	6	270
Suède et Norwège . . . . .	17	5	63	4	89
Danemark . . . . .	5	25	17	"	47
Turquie . . . . .	1	8	44	"	53
Italie . . . . .	5	33	54	6	98
Amérique . . . . .	101	376	640	107	1224
Afrique . . . . .	4	44	67	"	115
Australie . . . . .	"	12	18	"	30
Asie . . . . .	3	15	18	2	38
Totaux . . . . .	6681	15971	24412	8568	55632

Total des étrangers arrivés par année depuis 1860 à 1904.

1860	9,718	1872	20,115	1883	29,530	1894	42,352
1861	13,209	1873	19,670	1884	30,728	1895	47,004
1862	13,930	1874	21,696	1885	32,043	1896	41,898
1863	18,209	1875	22,874	1886	32,874	1897	41,398
1864	18,483	1876	21,493	1887	31,903	1898	43,936
1865	17,223	1877	21,727	1888	30,667	1899	50,069
1866	11,144	1878	23,476	1889	28,606	1900	40,348
1867	15,679	1879	24,884	1890	38,029	1901	40,405
1868	19,874	1880	25,266	1891	37,808	1902	42,528
1869	17,353	1881	25,380	1892	36,611	1903	45,181
1870	12,880	1882	25,058	1893	40,075	1904	55,632
1871	18,587						

TABLEAU B. — Relevé par nationalité des étrangers arrivés à Ostende pendant les dix dernières années.

VISITEURS	1895	1896	1897	1898	1899	1900	1901	1902	1903	1904
Belgique . . . . .	16281	13142	10271	10059	13677	9698	12798	12879	15296	27801
Allemagne . . . . .	7102	816	4863	5559	5836	7986	5047	5880	5743	6439
Angleterre . . . . .	11942	10780	9742	10831	11223	8113	11519	11297	10957	9865
Autriche-Hongrie . . . . .	1365	2119	2189	2369	2609	295	1065	1350	877	1809
Danemark . . . . .	65	57	85	168	165	118	92	128	—	47
Espagne . . . . .	70	122	556	617	631	221	108	8237	268	261
France . . . . .	6290	6372	9626	8606	7818	7210	6814	16	8084	7343
Grèce . . . . .	52	74	116	152	156	114	7	383	467	—
Hollande . . . . .	737	795	593	605	950	746	318	120	172	488
Italie . . . . .	170	701	604	529	511	477	86	7	—	98
Portugal . . . . .	58	67	63	136	125	96	6	11	—	9
Roumanie-Serbie . . . . .	131	71	112	155	196	181	3	—	—	—
Russie . . . . .	690	498	293	581	974	740	339	313	668	341
Suède-Norwège . . . . .	119	282	310	371	369	276	120	219	190	89
Suisse . . . . .	237	210	232	276	419	295	52	76	208	82
Afrique . . . . .	64	169	106	217	261	201	123	120	116	115
Amérique . . . . .	1481	1191	1380	1405	1463	1285	1720	2876	2084	1224
Asie . . . . .	21	63	102	123	124	193	69	54	6	33
Australie . . . . .	57	51	38	71	53	68	13	11	28	30
Turquie . . . . .	42	123	128	590	209	115	49	55	50	53
Luxembourg . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total . . . . .	47004	41898	41398	43836	50069	40348	40105	42528	45181	55632

CHAPITRE VIII.

SERVICE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC.

§ 1. — *Eclairage au gaz.*

Au 31 décembre 1904, cet éclairage était réalisé par 502 becs principaux, brûlant toute la nuit, et par 280 becs spéciaux, brûlant pendant la soirée. Pendant la saison d'été il y a eu un éclairage supplémentaire comprenant 7 becs principaux et 171 becs spéciaux.

Les becs sont du système dit « rationnel » à veilleuse. Ils consomment 200 litres de gaz par heure, et les veilleuses 10 litres, à l'exception toutefois :

1° de 50 becs principaux et de 106 becs spéciaux installés à la digue pendant la saison et qui consomment 160 litres de gaz par heure ;

2° de 10 becs spéciaux de saison non pourvus de veilleuse, installés devant le chalet royal et consommant 100 litres de gaz par heure.

Les becs principaux ont brûlé chacun pendant 3655 heures et les becs spéciaux pendant 1583 1/2 heures, au cours de l'année 1904. L'éclairage de saison a fonctionné du 11 juin au 11 octobre.

L'éclairage public des quais avoisinant l'avant-port est à charge de l'Etat. Celui-ci nous a remboursé, de ce chef, une somme de 2816,24 pour l'année 1904.

§ 2. — *Eclairage électrique.*

L'éclairage électrique comprend 4 foyers à la Place d'armes et 5 foyers autour du Kursaal.

Il a fonctionné du 11 juin au 11 octobre, aux mêmes heures que l'éclairage au gaz par becs spéciaux.

L'éclairage électrique fonctionne encore dans des circonstances exceptionnelles telles que : carnaval, foire d'octobre, etc.

L'éclairage électrique a donné lieu, en 1904, à une dépense de frs 2314,85.

§ 3. — *Consommations de gaz et d'électricité.*

Tableau donnant, par mois, les consommations de gaz et d'électricité faites en 1904.

MOIS	GAZ			ÉLECTRICITÉ		
	Bâtiments commu- naux et établisse- ments dont le bud- get est soumis au contrôle de la ville.	Consomma- tions des particuliers.	Éclairage public.	à 0.105	à 0.085	Éclairage de la gare.
	M. C.	M. C.	M. C.	H. W.	H. W.	H. W.
Janvier	20.909	90.568	62.594	1.224	1.016	39.550
Février	16.706	79.665	43.409	984	6.450	29.860
Mars	15.088	70.747	45.613	952	3.954	24.030
Avril	11.186	60.492	39.061	2.188	6.452	14 200
Mai	8.847	51.172	33.714	6.698	5.512	9.960
Juin	9.499	55.160	32.121	15.374	27.176	15 830
Juillet	12.059	96.170	34.679	80.216	192.766	20.450
Août	14.519	155.057	43.507	141.562	333.830	23.550
Septembre	17.120	139.261	50.252	82.818	215.196	30.240
Octobre	16.184	99.843	52.085	10.006	4.178	32.220
Novembre	21.605	99.586	52.777	4.850	1.410	37.650
Décembre	24.406	117.247	53.123	4.316	2.918	41.170
	187.623	1.114.418	547.935	350.633	800.858	323.210

§ 4. — *Redevances payées à la Ville.*

A) GAZ :			
Eclairage . . . . .	1302.041 m. c. à 0.025		32551.035
Supplément de redevance sur le cube dépassant 1.000.000 de mètres. . . . .	302.041 m. c. à 0.01		3020.41
Supplément de redevance sur consommation des particuliers . . . . .	1114.418 m. c. à 0.015		16716.27
Eclairage public . . . . .	547935 m. c. à 0.005		2739.68
B) ELECTRICITÉ :			
Eclairage des particuliers	350638 HW à 0.025		8765.95
Eclairage des particuliers	800858 HW à 0.0177		14175.18
Supplément au delà de 1.000.000 d'HW.	651496 HW à 0.0071		4625.62
Eclairage de la gare	323210 HW à 0.012		3878.52

TOTAL fr. 86472.665

Les redevances suivantes ont été payées à la ville depuis l'origine de la concession.

1894	24221.31	1900	60559.07
1895	26798.88	1901	65935.97
1896	34876.22	1902	75207.05
1897	42491.75	1903	73275.36
1898	49347.80	1904	86472.66
1899	55128.34		

§ 5. *Eclairage au pétrole.*

Cet éclairage fonctionne dans la partie rurale du territoire de la ville et dans les quartiers excentriques où les canalisations du gaz n'existent pas encore.

Au 31 Décembre 1904, il y avait :

Quartier du Port.	53 lanternes.
» du Phare	35 »
Quartiers annexés de Steene et de Mariakerke.	35 »
Contredam.	2 »

Ces lanternes ont brûlé toute la nuit aux mêmes heures que l'éclairage au gaz par becs principaux, c'est à dire pendant 3655 heures.

Cet éclairage a coûté en 1904 fr. 0.03 par lanterne et par heure. Ce prix comprend la fourniture de pétrole, de mèches et de verres ainsi que les frais d'allumage, d'extinction et d'entretien.

Il a donné lieu à une dépense de fr : 13.198,84.

§ 6. *Territoire de l'Ancienne Commune de Mariakerke.*

Le hameau de Mariakerke est éclairé par 25 lampes à incandescence de 16 bougies, éteintes à 11 heures en hiver et à 1 heure pendant la saison d'été. Cet éclairage donne lieu à une dépense de 1000 francs à forfait.

La digue d'Ostende-Extension et d'Albertus est éclairée en hiver par 4 foyers et pendant la saison d'été par 16 foyers de 6 ampères. Ces lampes sont allumées pendant les mêmes heures que les becs spéciaux de l'éclairage au gaz, et le courant est payé à raison de fr. 0.06 l'Hecto-watts.

CHAPITRE IX.

SERVICE DU NETTOYAGE DE LA VOIRIE.

SECTION I.

Personnel.

Au 31 décembre 1904, le personnel était composé :  
a) d'un inspecteur.

b) du personnel renseigné au tableau ci-dessous :

DATES 1904	CHEF OUVRIERS	PALEPREMIER ET CONDUCTEUR	AIDES CHARRIERS	BALAYEURS	STEREONAIRES	SOMME PAYÉE
janvier 1-15	1	14	5	31	1	1388.75
16-31	1	14	5	31	1	1547.50
février 1-15	1	14	5	31	1	1441.00
16-29	1	14	5	31	1	1358.88
mars 1-15	1	14	5	31	1	1456.38
16-31	1	14	4	38	1	1578.51
avril 1-15	1	14	4	32	1	1619.25
16-30	1	14	3	32	1	1646.75
mai 1-15	1	14	3	32	1	1566.25
16-31	1	14	3	34	1	1769.50
juin 1-15	1	14	3	34	1	1667.75
16-30	1	14	3	34	1	1698.75
juillet 1-15	1	14	3	35	1	1692.00
16-31	1	14	4	35	1	1886.50
août 1-15	1	14	4	35	1	1776.00
16-13	1	14	4	35	1	1945.00
septembre 1-15	1	14	4	34	1	1803.00
16-30	1	14	4	32	1	1690.25
octobre 1-15	1	14	4	32	1	1405.26
16-31	1	14	3	32	1	1482.25
novembre 1-15	1	14	3	32	1	1393.00
16-30	1	14	3	38	1	1441.13
décembre 1-15	1	14	3	33	1	1449.38
16-31	1	14	3	33	1	1546.64
Total fr.						38259.68

SECTION II.

MATÉRIEL.

Le matériel comprend :

- 3 tonneaux à 4 roues pour l'arrosage des rues,
- 10 chariots ;
- 6 charrettes à couvercle à 4 roues,
- 4 » » » 4 roues,
- 4 » » » 3 roues,
- 3 id. pour le curage des syphons d'égouts {1 à 4 roues,  
2 à 3 roues,
- 1 id à 2 roues avec couvercles,
- 6 brouettes ;

- 22 charrettes à bras à 2 roues pour le balayage,
- 17 » » 3 » »
- 2 » à sacs à 3 » »
- 1 » » 2 » avec 40 metres tuyaux en caoutchoue,
- 2 lances (une grande et une petite),
- 4 raccords pour prise d'eau,
- 4 clefs,
- 2 leviers,
- 4 cuillères,
- 25 harnais complets,
- 29 licols,
- 1 bricol,
- 6 sellettes complètes,
- 29 palonniers,
- 11 volées,
- 4 doubles volées,
- 9 trédents,
- 9 fourquets,
- 3 bêches,
- 13 lanternes,
- 7 couvertures,
- 10 sonnettes,
- 2 cuvelles,
- 17 seaux,
- 2 gerbières,
- 10 couvertures pour chariots.

SECTION III.

Durée du service.

A. Le service d'été commence le 1 avril pour finir le 30 septembre.

Les conducteurs commencent pour cette période leur service à 5 h. du matin par le nettoyage de leurs chevaux ; à 6 heures ils sortent avec les chevaux et les chariots pour rentrer ordinairement entre 10 et 11 h. du matin, excepté les samedis, où ils ne rentrent qu'à 11 heures et même à midi. L'après-midi, ils commencent leur service à 1 1/2 h. pour finir à 7 h. du soir.

Les balayeurs et aides-charretiers travaillent de 6 h. à 11 1/2 h. le matin et de 1 1/2 h. jusque 7 h. du soir.

B. Le service d'hiver commence le 1 octobre pour finir le 31 mars.

Les conducteurs commencent pour cette période leur service à 6 h. du matin par le nettoyage de leurs chevaux ; à 7 h. ils sortent avec les chevaux et les chariots pour rentrer ordinairement vers les mêmes heures qu'en été ; les après-midis ils sortent à 1 1/2 h. pour rentrer vers le soir.

Les balayeurs et aides-charretiers travaillent de 7 h. à 11 1/4 h. du matin et les après-midis de 1 h. jusqu'à cinq heures moins le quart.

SECTION IV.

*Produit du service.*

La vente des balayures de rues a produit 92,50 francs.

Le service, assurant le nettoyage des marchés, reçoit de ce chef des concessionnaires de la perception des droits de place, la somme de 500 francs.

Le service des plantations de la ville a reçu pour 300 fr. de fumier.

Les recettes totales s'élèvent donc à 892,50 fr.

Le tableau ci-dessous indique les recettes et dépenses faites depuis la reprise de ce service par la ville :

Année	Recettes	Dépenses	Mois
1894	3702.85	44478.63	40775.78
1895	3593.85	44523.69	40928.84
1896	1687.70	50079.47	48391.77
1897	708.50	48524.53	47816.03
1898	813.50	56688.44	55874.94
1899	635.00	52540.27	51905.27
1900	865.00	84750.24	83885.24
1901	589.00	78355.09	77766.09
1902	566.00	79753.91	79187.91
1903	317.50	76030.81	75713.31
1904	2250.00	73181.00	70931.00

SECTION V.

**Exploitation.**

1. *Attributions.* — Le service du nettoyage de la voirie comprend cinq parties :

- 1° Le balayage de la voirie qui est à la charge de la Ville ;
- 2° L'enlèvement des produits du balayage public, ainsi que l'enlèvement des cendres et résidus ménagers ;
- 3° Le nettoyage des réservoirs-siphons des égouts ;
- 4° L'arrosage des rues ;
- 5° Le nettoyage et arrosage des différents marchés.

2. *Chevaux.* — Au 1<sup>er</sup> janvier 1904, il y avait vingt-trois chevaux à l'écurie. Dans le courant de l'année un a dû être vendu pour vieillesse ; il a été remplacé par un autre.

3. *Quantités.* — La quantité des boues et immondices transportées pendant l'année 1904 a été en moyenne de 64,526 mètres cubes par jour.

Le tableau ci-après donne par mois le nombre des chariots et charrettes transportés aux différents dépôts.

DATES	CHARIOTS	CHARETTES A COUVREUR	CHARETTES BALAYEURS	CHARETTES 4 ROUES	CHARETTES 3 ROUES	CHARETTES EGOUTS	CHARETTES MINIERES	CHARETTES A BATTOIR
Janvier	238	153	112	130	2	79	27	25
Février	214	152	89	113	18	74	25	23
Mars	243	175	105	137	40	85	28	28
Avril	240	176	122	135	59	76	25	24
Mai	251	191	110	122	43	79	25	24
Juin	280	215	111	79	31	78	27	26
Juillet	319	242	121	87	16	72	27	26
Août	323	268	120	115	34	71	28	31
Septembre	294	244	112	95	49	69	26	26
Octobre	266	206	111	89	21	69	26	25
Novembre	231	171	85	96	19	78	26	24
Décembre	232	176	89	128	11	83	26	27
	3131	2369	1287	1326	343	913	316	309

Soit 3131	chariots de	4,050 m <sup>3</sup>	=	12680,550 m <sup>3</sup>
3369	charrettes à couv. de	2,070 »	=	4903,830 »
1287	» balayures de	2,070 »	=	2664,090 »
1326	» 4 roues de	1,445 »	=	1916,070 »
343	» 3 roues de	0,929 »	=	318,647 »
913	» égouts de	1,171 »	=	1069,123 »

Total 23552,310 m<sup>3</sup>

ou 23552,310 m<sup>3</sup> : 365 = 64,526 m<sup>3</sup> par jour.

4. Arrosage des rues. — Pour l'arrosage des rues on a employé en Avril 17 tonneaux à 17 Hl. = 289

Mai	80	»	»	»	=	1360
Juin	393	»	»	»	=	6681
Juillet	728	»	»	»	=	12376
Août	708	»	»	»	=	12036
Sept <sup>bre</sup>	29	»	»	»	=	493

Total 1955 33235 Hl.

5. Autres services. — Le service du nettoyage de la voirie a été appelé à diverses reprises à prêter ses chevaux et son matériel à d'autres services communaux ainsi qu'aux organisateurs de fêtes.

Le tableau suivant renseigne le nombre des journées employées au service d'autres administrations :

DATES	Parcs et Jardins		Service de voirie		Service des Bâtim. com.			Service d'hyg.	
	chevaux	journées	chevaux	journées	chevaux	hommes	journées	chevaux	journées
Janvier	16	4	26	8	14	8	8		
Février	12	4 1/2	23	9 1/2	1	1	1/2	4	2
Mars	9	3 1/2	19	8 1/2	2	2	1	7	3 1/2
Avril	29	7 1/2	19	8	9	6	2 1/2	4	2
Mai	29	8 1/2	22	9 1/2	10	10	4 1/2	9	4 1/2
Juin	12	6	21	9 1/2	3	3	1 1/2	6	3
Juillet	23	7 1/2	23	11 1/2				4	2
Août	19	9	22	11	2	2	1		
Septembre	30	9 1/2	23	11 1/2	1	1	1/2	4	2
Octobre	27	7 1/2	36	11 1/2	6	5	1 1/2	11	5 1/2
Novembre	4	1	48	11				4	2
Décembre	8	2 1/2	15	13	3	4	1/2	9	4 1/2
	218	70	297	122 1/2	51	42	21 1/2	62	31

CHAPITRE X.  
SERVICE DES VIDANGES.

§ 1. — Personnel.

Voici la composition du personnel attaché à ce service au 31 décembre 1904.

NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ	DATE DE NOMINATION
Pede Noé	Directeur	1 janvier 1893
Vanhecke Henri	Contremaître	1 octobre 1895
Damman C.	Mécanicien	1 janvier 1897

11 ouvriers-conducteurs,  
1 haleur,  
2 veilleurs,  
3 bateliers,  
6 conducteurs supplémentaires pour l'été.

§ 2. — Immeubles et matériel.

Le service possède deux propriétés servant de dépôt provisoire pour les matières extraites des fosses. L'une est située à Steene, à proximité de la Haute-Barrière, l'autre à Jabbeke, près du pont de Stalhille. Le coût du premier s'élève à près de 7000 francs, celui du second à 6000 francs.

Le matériel se composait à la date du 31 décembre 1904 de :

2 machines à vapeur, système Tallard,  
2 fourgons avec accessoires,  
8 voitures avec tonnes en tôle,  
3 anciennes voitures en tôle,  
4 voitures avec tonnes en bois,  
2 pompes à bras,  
1 dévidoir avec tuyaux,  
3 bateaux de transport,

Dans la ville proprement dite, le service se fait le jour au moyen du système inodore.

A la section de Mariakerke, il se fait pendant le jour durant la saison d'été. En hiver, il est effectué par un habitant du quartier au moyen de pompes à bras et de tonnes en bois.

Au quartier du Phare, un particulier s'est chargé à ses frais de l'extraction des fosses.

En hiver, 12 chevaux sont employés pour la traction des voitures ; ce nombre s'élève à 16 en été.

§ 3. — *Produits.*

On évalue en moyenne à 500 hectolitres la quantité de matières extraites par jour, ce qui représente, à raison 300 jours ouvrables par an, une quantité totale de 150.000 hectolitres.

§ 4. — *Comptabilité.*

Le tableau des recettes, et des dépenses effectuées depuis l'exploitation du service par la ville, figure au Rapport de 1903 p. 194.

Pour 1904 les recettes se sont élevées à	fr.	38100,00
Les dépenses à	fr.	42750,00
Le mali à	fr.	4650,00

CHAPITRE XI.  
ABATTOIR PUBLIC

SECTION I.

Personnel.

Le personnel de l'abattoir se composait de :

NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ.	DATE	
		DE LA 1 <sup>re</sup> NOMINATION	
Helsmoortel G.	Directeur-Receiveur	7 juin	1900
Pruvost Joseph	Vétérinaire	7 juin	1900
Van Parys Aug.	Expert	23 juin	1881
Verbiest Jacques	Expert-Concoierge	26 janvier	1897

§ 2. — *Exploitation.*

Le tableau suivant indique le nombre des têtes de bétail abattues pendant les cinq dernières années :

NATURE	1900	1901	1902	1903	1904
Bœufs	1895	1723	1578	1418	1467
Taureaux	482	588	449	508	558
Vaches	1823	1469	1683	1546	1609
Génisses	418	457	489	489	469
Chevaux	11	8	—	—	—
Veaux	699	727	708	639	657
Porcs	1704	1640	1872	1661	1789
Porcs de 150 kilogr.	486	396	416	429	413
Moutons	2056	1717	1831	1419	1178
Porcs pour l'exportation	57	1383	10	—	2

§ 3. — *Taxes d'abatage et d'expertise.*

Voici pour la même période le produit des droits d'abatage et d'expertise, ainsi que des droits de pesage :

ANNÉES	DROITS D'ABATAGE	DROITS DE PESAGE
1900	10,788.40 fr.	348.25 fr.
1901	11,104.75 "	346.90 "
1902	10,617.20 "	277.75 "
1903	9,949.25 "	215.50 "
1904	10,267.85 "	387.05 "

§ 4. — *Viandes saisies.*

Animaux saisis pendant les années 1900 à 1904.

	1900	1901	1902	1903	1904	
A L'ABATTOIR :	Vaches	12	13	6	6	9
	Bœufs	4	2	3	—	—
	Génisses	—	—	2	—	—
	Porcs	2	2	—	—	—
	Moutons	1	—	—	—	—
	Chevaux	—	—	—	5	—
AUX MARCHÉS :	Vaches	—	—	—	—	—
	Bœufs	—	—	—	—	—
	Génisses	—	—	—	—	—
	Veau	1	—	—	—	—
	Porcs	—	—	—	—	1
	Moutons	—	—	—	—	—

## TITRE X.

### BEAUX-ARTS, SCIENCES ET LETTRES.

#### CHAPITRE I.

#### ACADÉMIE DE MUSIQUE.

##### SECTION I.

##### Personnel enseignant.

Voir le tableau du personnel enseignant au rapport de 1902, page 192. -- Aucune modification n'y a été apportée.

##### SECTION II.

##### Commission administrative.

Voici la composition de la commission administrative au 31 Décembre 1904.

NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ	DURÉE du MANDAT	DATE de la 1 <sup>re</sup> NOMINATION	FIN DU MANDAT
Liebaert Aug.	Président	6 ans	1 janv. 1900	31 déc. 1905
Kookenpoo Arthur	Membre		25 août 1891	"
De Ridder Louis	"		5 mai 1896	"
Van Bredael Edm.	Secrét.-trés.		27 janv. 1879	"
Rinskopf Léon	Membre de droit depuis sa nomination.			

#### SECTION III.

#### Comptabilité.

##### A. — Budgets arrêtés par la Députation permanente.

	1900	1901	1902	1903	1904
Allocation de la commune	15680.66	20512.24	18760.00	18055.76	17480.66
Rétribution des élèves	1000.00	800.00	800.00	800.00	800.00
Subside de la province	500.00	500.00	500.00	500.00	500.00
Subside de l'Etat	4500.00	4500.00	4500.00	4500.00	4500.00
Total des recettes	22610.00	26312.24	24560.00	24660.00	25860.00
Total des dépenses.	22610.00	26312.24	24560.00	24660.00	25860.00

##### B. — Comptes arrêtés par la Députation permanente.

	1900	1901	1902	1903	1904
Allocation de la commune	15680.66	20512.24	19560.00	18855.76	16780.66
Rétribution des élèves	828.00	894.00	981.00	990.00	980.00
Subside de la province	500.00	500.00	500.00	500.00	500.00
Subside de l'Etat	4500.00	4500.00	4500.00	4500.00	4500.00
Total des recettes	21508.66	26406.24	26345.24	26725.10	25180.89
Total des dépenses	28560.90	24601.90	24465.90	24305.37	24256.17

##### SECTION IV.

##### Enseignement.

Nous donnons ci-dessous le relevé des élèves qui ont fréquenté régulièrement l'académie de musique pendant l'année scolaire 1903-04.

##### I. Classes de solfège :

##### a) Demoiselles :

5 <sup>e</sup> division professeur	M. Vander Aa	111 élèves
4 <sup>e</sup> »	M. Van Acker	72 »
3 <sup>e</sup> »	M. Macken	39 »
2 <sup>e</sup> »	M. Keurvèls	26 »
1 <sup>e</sup> »	M. Pierkot	5 »

b) *Jeunes gens :*

5 <sup>e</sup> division	professeur M. Detaeye	100 élèves
4 <sup>e</sup> »	» M. Van Acker	68 »
3 <sup>e</sup> »	» M. Macken	37 »
2 <sup>e</sup> »	» M. Keurvets	21 »
1 <sup>e</sup> »	» M. Pierkot	6 »

II. *Classes d'instruments.*

a) *Instruments à archet :*

Violon	professeur M. Vander Aa	11 élèves
id.	» M. Macken	10 »
Alto	» »	1 »
Violoncelle	» M. Van Acker	3 »
Contrebasse	» »	0 »

b) *Instruments à vent en bois :*

Flûte	professeur M. Matthys	1 élève
Clarinette	» »	7 »
Hautbois	» M. Detayē	3 »
Basson	» »	1 »

c) *Instruments à vent en cuivre ;*

Cor	professeur M. Pierkot	2 élèves
Piston	» »	5 »
Trompette	» »	2 »
Trombone	» »	1 »
Bugle	» »	1 »

d) *Piano :*

Classe de M <sup>lle</sup> Dubois	répétitrice	10 élèves
» M <sup>lle</sup> Rookers	»	8 »
» M <sup>lle</sup> Pierkot	»	9 »
» M <sup>lle</sup> Beenkens	»	10 »
» M <sup>lle</sup> Cardinal,	professeur	5 »
» Frémaut	»	10 »
» M. Keurvets	»	10 »
» Rinskopf	directeur	3 »

III. *Classes d'ensemble.*

a) *Basse chiffrée :*

Professeur M. Keurvets 3 élèves

b) *Musique de chambre :*

Professeur M. Macken 4 élèves

c) *Ensemble vocal :*

Professeur M. Keurvets 166 élèves

d) *Ensemble instrumental :*

Professeur M. Pierkot 20 élèves.

CHAPITRE II.

**BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE.**

Les chiffres statistiques de la circulation des livres pour l'année 1904 ne renseignent aucun changement appréciable sur ceux de l'année précédente.

Il semble donc que les conclusions du précédent rapport puissent être tenues pour vérifiées par l'expérience et que la bibliothèque communale, telle qu'elle est actuellement organisée, en soit arrivée à produire son maximum d'effet utile. Or cet effet utile, que l'on peut juger insuffisant eu égard à l'importance du chiffre de la population ostendaise, pourrait être aisément augmenté.

Il suffirait pour atteindre ce but, de rendre la bibliothèque plus largement accessible au public, au moyen de légers changements d'organisation intérieure qui n'exigeraient de l'Administration communale que des sacrifices insignifiants. Quant au considérable travail de rédaction du supplément au catalogue (l'ancien catalogue date de l'année 1876) il se poursuit régulièrement et touche même à sa fin.

181	Achats	ENTRÉES PENDANT L'ANNÉE	NOMBRE DE VOLUMES
65	Dons du Gouvernement		
5	Dons de particuliers		
252	Total des entrées		
22923	Total au catalogue		
1250	Lecteurs	EMPRUNTS FAITS PAR	PRÊTS AU DEHORS
108	Lectrices		
1011	Nombre de consultations	SALLE DE LECTURE	
2369	Total général		
2008	Collections périodiques	DES OUVRAGES EMPORTÉS A DOMICILE	NOMBRE & CLASSE
525	Philologie et belles-lettres.		
481	Histoire et géographie		
263	Sciences physiques, mathém. et naturelles		
312	Jurisprudence et sciences politiques		
256	Arts et métiers		
3780	Total général		

Statistique de la circulation des livres pour l'année 1904

CHAPITRE III.  
COURS PUBLICS ET CONFÉRENCES.

SECTION I.

Société d'Études Coloniales.

Voici le rapport que nous a fait parvenir le Comité de la Société d'Études Coloniales sur l'exercice 1904-05 :

MESSIEURS,

Seconder les efforts de notre Auguste Souverain dans la mission hautement civilisatrice qu'il s'est imposée, faire mieux apprécier, en Belgique même, l'œuvre coloniale qu'il poursuit depuis plus d'un quart de siècle avec une ténacité, une hauteur de vue et un succès triomphal qui Lui ont suscité à l'étranger encore plus d'admirateurs que d'envieux, tel est bien, semble-t-il, le but et la raison d'être des Sociétés d'Études Coloniales.

Car les Congolais de la première heure peuvent l'attester, c'est dans notre propre pays, depuis trop longtemps déshabitué des entreprises lointaines, que les initiatives Royales ont rencontré le plus d'erreurs et de préjugés et qu'elles ont eu à surmonter le plus d'injustes défiances.

Mais si le souci de la vérité nous oblige à rappeler le souvenir d'une opposition parfois mesquine et tracassière, qui trouva son écho jusque dans l'enceinte parlementaire, nous n'en serons que plus fondés à nous réjouir du prodigieux revirement qui a transformé, en un laps de temps relativement court, les détracteurs de la veille, en admirateurs déjà confiants, sinon en partisans enthousiastes.

Il s'en faut de beaucoup cependant, que tout soit accompli dans cet ordre d'idées.

Et c'est ici qu'apparaît le rôle, aussi modeste que réellement utile, de ceux-là qui travaillent à la diffusion de l'idée coloniale, au moyen de conférences de vulgarisation, et apportent sans bruit leur pierre à l'œuvre d'expansion.

sion pacifique qui sera devant l'Histoire, l'éternel honneur de notre génération.

En ce qui nous concerne, Messieurs, des noms aussi favorablement connus dans les milieux coloniaux que ceux du commandant Cabra, des professeurs Massart et Jacques, de M. le consul Halot, suffiraient déjà à nous rassurer sur l'efficacité de notre propagande au cours de cette seconde année d'existence sociale, si le chiffre élevé de nos membres, aussi bien que l'empressement du public ostendais à suivre nos séances, d'intérêt si varié, n'étaient encore venus nous en apporter d'autres preuves également convaincantes.

Ce fut le Japon, si mes souvenirs sont fidèles, qui vint tout d'abord solliciter l'attention de nos concitoyens, à l'occasion d'un voyage accompli dans les lointaines contrées de l'Empire du Soleil-Levant, par M. l'Ingénieur Bure ; nous en eûmes, grâce à son extrême amabilité, un récit circonstancié dont l'intérêt fut soutenu par des projections heureusement choisies.

L'Afrique, bientôt après, et plus particulièrement quelques possessions portugaises en Afrique, parmi lesquelles les îles du Cap Vert, San-Thomé, du Prince, l'enclave de Cavitta, la ville de Loanda fournirent à M. l'avocat André van Iseghem, un des plus dévoués parmi les nôtres, le sujet d'une intéressante causerie, à laquelle un brillant auditoire fit un accueil des plus flatteur.

Le sympathique conférencier et voyageur nous présenta, à propos de ces îles d'un aspect si curieux, de leurs sites infiniment variés et pittoresques et sur la façon dont elles sont administrées par les Portugais, des considérations personnelles, des aperçus franchement originaux, qui témoignent de sérieuses qualités d'observation et de jugement.

Il vous sera particulièrement agréable, Messieurs, de voir souligner ici, le réel succès obtenu en cette occasion par celui de nos collègues du Comité, à qui d'importantes fonctions d'enseignement, presque un apostolat, devaient peu

de temps après, être confiées, à bord du navire-école « Comte de Smet de Naeyer »...

Les bonnes soirées devaient se succéder, cet hiver-là sans interruption.

Il se trouva même que notre florissante section locale put offrir à ses membres une séance réellement sensationnelle, grâce à Son Excellence le Ministre de Chine à Bruxelles, un diplomate avisé qui croit, non sans raison, servir utilement son pays en aimant bien le nôtre, grâce aussi à l'intervention aussi discrète qu'efficace d'un autre diplomate, non officiel celui-là, qu'il me suffira de ne pas nommer pour qu'immédiatement nous le reconnaissons tous, en dépit d'une modestie, qui ne le cède qu'au dévouement absolu dont il ne cesse de faire preuve envers notre section coloniale, son œuvre de prédilection.

Sensationnelle, elle le fut certes, cette soirée, non seulement par l'apparition des diplomates chinois revêtus du costume national, le chef orné de la natte traditionnelle, mais encore par la surprise admirative, que nous éprouvâmes tous, en entendant des Orientaux s'exprimer dans notre belle langue avec une aisance et une correction, que beaucoup de nos compatriotes pourraient leur envier.

Il y avait là un indice si révélateur des idées franchement progressistes qui animent les dirigeants d'un des plus anciens et des plus puissants empires du monde, que les esprits les moins observateurs en furent vivement frappés.

Mais combien en est-il parmi nous tous, Belges casaniers, qui sauront profiter de cette implicite leçon et se sentiront un jour capables de conférencier en Chine, sur la Belgique?

Quoi qu'il en soit, de tels faits donnent à réfléchir et ne peuvent qu'inciter nos compatriotes à sortir de chez eux, à marcher résolument de l'avant dans la voie de l'expansion coloniale, sous peine de se voir inévitablement rejeter parmi les peuples décadents qui s'offrent en proie benévole, à tous les appétits, à toutes les ambitions.

Telle est bien, semble-t-il, la morale hautement reconfortante que l'on peut dégager de l'intéressante conférence

qui nous fut donnée sur la vallée du Fleuve-Bleu, par M. Liou-Sy-Tchang.

Cette dernière considération nous fournira une transition tout indiquée, pour nous rappeler que nous eûmes, quelques semaines plus tard, la bonne fortune d'entendre un des plus vaillants pionniers de la civilisation en Afrique, le commandant Cabra, du corps d'état-major, un officier d'élite dont le nom sonne haut et clair dans nos fastes coloniaux.

Le sujet choisi par l'érudite conférencier « Organisation d'une expédition scientifique aux colonies » était, en apparence du moins, assez aride. Mais hâtons-nous de le dire, il fut traité avec une telle maîtrise, avec un sentiment si juste du détail technique réellement intéressant, que le nombreux public attiré par l'éclat d'un nom déjà célèbre, se retira absolument enchanté d'une soirée où il avait pris, en même temps que des notions précises et toujours intéressantes, une véritable leçon de choses.

Qui ne se rappelle d'ailleurs le superbe et saisissant parallèle, magistralement établi en guise de conclusion, par le conférencier entre nos efforts coloniaux actuels et ceux de nos ancêtres ostendais du XVIII<sup>e</sup> siècle, fondateurs de notre Compagnie des Indes ?

Que de navrants souvenirs, fertiles, — souhaitons-le — en enseignements utiles, furent alors évoqués !

Et n'avons-nous point tous senti que dans sa vibrante péroraison si juste d'accent et de pensée généreuse, saluée d'ailleurs par d'enthousiastes applaudissements, le vaillant explorateur avait touché le cœur de nos concitoyens ?

Les Ostendais qui savent se souvenir, n'oublieront pas le nom du commandant Cabra.

Quelques jours plus tard, M. Massart, le réputé professeur à l'Université libre de Bruxelles, nous fournissait à l'occasion de sa conférence sur la Forêt Equatoriale, une preuve nouvelle de cette vérité, que la science la plus élevée peut, dans tous les domaines, être aisément rendue accessible aux profanes eux-mêmes, à condition, bien

entendu, d'avoir autant de talent que l'ancien pensionnaire de l'Institut scientifique de Buitenzorg !

Et, après lui, un autre savant appartenant au corps enseignant de la même université, le docteur Jacques, achevait la démonstration, au cours d'une brillante causerie sur les nains du Congo, étudiés au double point de vue historique et anthropologique.

Mais nos préoccupations se retournaient trop invinciblement vers le grand drame politique, qui s'achevait là-bas, dans les inhospitalières régions de la Mandchourie, pour que nous n'eussions point saisi avec beaucoup d'empressement l'occasion qui vint à s'offrir d'en pénétrer quelques unes, au moins, des causes historiques.

Car, sous le prétexte réellement trop modeste d'une causerie familière sur le Japon ancien et moderne, ce fut en réalité une belle page de philosophie de l'histoire, d'une vérité saisissante et d'une subtile analyse, que nous donna M. Halot, consul impérial du Japon à Bruxelles, sur ce peuple japonais, né d'hier à la civilisation occidentale et qui déjà force l'admiration du monde, par sa volonté héroïque de se hausser aux plus glorieuses destinées.

Faut-il ajouter que l'érudite conférencier, dont l'esprit d'observation est merveilleusement servi par un joli talent de parole, n'eut aucune peine à retrouver chez nous, le succès aussi flatteur que mérité qui l'y avait précédemment accueilli ?

Ce fut sur une impression aussi franchement favorable que se termina notre campagne d'hiver, dont voici presque achevé l'agréable devoir de vous résumer l'activité intellectuelle : la bonne parole est semée, c'est au Temps qu'il appartient de faire mûrir la moisson !

Mais ce tableau ne serait point complet s'il ne mettait en lumière le dévoué concours que n'ont cessé de nous accorder, dans l'accomplissement de notre tâche patriotique, deux des plus importants organes de la presse ostendaise, le « Carillon » et « L'Echo d'Ostende ».

C'est chez eux une tradition, nous le savons d'ancienne date, de ne servir que des causes justes.

Qu'il nous soit permis cependant, de nous incliner en passant, devant l'ardent loyalisme qui leur a inspiré tant de beaux et bons articles, où l'idée d'une plus grande Belgique est si noblement exaltée.

Nos remerciements iront encore à l'Administration communale, qui met avec tant de bonne grâce, un superbe local à notre disposition, et enfin — last not laest — au sympathique membre de notre comité, dont la cordialité si aimablement accueillante rendra bientôt proverbiale, l'hospitalité ostendaise.

Le Secrétaire,  
ED. PATTE.

## SECTION II.

### Cercle des Conférences.

Le Cercle des conférences a organisé pendant l'hiver 1904-05 les conférences suivantes :

- 27 novembre 1904 : *l'Education de Charles-Quint*, par M<sup>lle</sup> REMY ;
- 3 décembre 1904 : *André Van Hasselt*, par Monsieur DAXHELET, homme de lettres ;
- 17 décembre 1904 : *La Beauté*, par M. DUMONT, architecte ;
- 27 décembre 1904 : *Les Pêcheries Sahariennes*, par M. HAUTTECEUR-DUBY (projections lumineuses) ;
- 7 janvier 1905 : *Une excursion aux Pyrénées*, par M. DE RIE, professeur à l'Athénée royal d'Ostende (projections lumineuses) ;
- 14 janvier 1905 : *Le Folklore dans la tradition populaire de Belgique*, par M. GHEUDE, avocat ;
- 26 janvier 1905 : *Voyage au pays des Fourrures*, par M<sup>lle</sup> HÉLIA (projections lumineuses) ;
- 4 février 1905 : *Voyage aux Pyrénées*, par M. MEYS (projections lumineuses) ;

- 11 février 1905 : *La jeune fille — son éducation — son avenir*, par Mad. CHRISTIANE, rédacteur au « *Matin d'Anvers* » ;
- 20 février 1905 : *Les poètes belges*, par M. GASTON HEUX, homme de lettres ;
- 18 mars 1905 : *La poésie lyrique en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, par M. LOUIS DE RIE ;
- 25 mars 1905 : *La Littérature belge*, par M. C. DEMBLON, membre de la Chambre des représentants.

## SECTION III.

### Extension Universitaire Catholique.

Le Cercle Extension Universitaire Catholique, nous a fait parvenir le rapport suivant sur l'exercice 1904-05 :

#### MESSIEURS,

Voici d'abord, Messieurs, la liste complète des conférences données pendant la saison 1904-1905 :

- 1<sup>o</sup> en novembre : Conférence de M. l'Avocat NÈVE, sujet : *La Commune de Paris* ;
- 2<sup>o</sup> le 9 décembre : Conférence de M. VANDER ELST, sujet : *Le Mouvement littéraire en Belgique depuis cinquante ans* ;
- 3<sup>o</sup> le 22 décembre : Conférence de M. P. VERHAEGEN, sujet : *La Dentelle dans le passé et dans le présent* ;
- 4<sup>o</sup> le 5 janvier : Conférence du Rév. P. DIERCKX, S.-J., sujet : *Les Hollandais à Java* ;
- 5<sup>o</sup> le 20 janvier : Conférence de M. E. JANSSENS, avocat, sujet : *Ferdinand Brunetière* ;
- 6<sup>o</sup> le 3 février : Conférence de M. CH. HERVY, avocat, sujet : *Le Port de Bruges (Zeebrugge)*.
- 7<sup>o</sup> le 17 février : Conférence de M. L. FRAEYS, docteur en droit, sujet : *Venise la Belle*.
- 8<sup>o</sup> le 20 février : Conférence du R. P. DOM BESSE, bénédictin, sujet : *Le Divorce* ;
- 9<sup>o</sup> le 17 mars : Conférence de M. J. HALLEUX, professeur à l'Université de Gand, sujet : *Dogme et transformisme* ;

10° le 8 avril : conférence-audition par M. J. MARTENS; critique d'art, sujet : *La Renaissance du sentiment religieux dans la musique contemporaine*. Audition d'œuvres de M. J. Ryelandt ;

11° le 26 avril : Conférence par M. BRIFFAUX, docteur en droit, sujet : *L'Est Americain*.

Avant tout, Messieurs, nous avons eu le souci de nous maintenir constamment dans le domaine scientifique ; le public nombreux, qui a fidèlement suivi nos travaux, a compris le côté vulgarisateur de notre rôle, et a participé ainsi, pensons-nous, aux avantages que procure l'enseignement universitaire. Nous avons eu soin de choisir nos sujets dans tous les domaines de la pensée humaine : sociologie et histoire, économie politique et religion, géographie, musique, industrie, littérature, toutes ces branches ont tour à tour fourni une matière riche, variée, intéressante.

Profitant de l'intuition facile qu'offrent les projections lumineuses, nous n'avons point non plus négligé ce procédé d'instruction, très apte à atteindre notre but humanitaire. Enfin, voulant répondre à votre large hospitalité par une générosité non moindre, nous avons convié le public à la conférence gratuite de M. J. Halleux, puis avons mis à la disposition de M. le Directeur de l'Ecole de Musique des invitations à la conférence-audition de M. Martens. Celles-ci étaient destinées tant aux élèves qu'aux membres du corps professoral de la susdite institution.

*Le Secrétaire,*  
G. FEYTMANS.

#### CHAPITRE IV.

##### MUSÉE ET COLLECTIONS.

###### § I. — *Musée de Peinture.*

Au 31 décembre 1903, le Musée des Beaux-Arts clôturait son inventaire par le n° 232, (voir rapport 1903).

Dans le courant de l'année 1904, la collection s'est augmentée de deux œuvres :

1° D'un pastel de M. Vital Keuller, artiste-peintre en ville. Ce pastel encadré porte pour titre : « Solitude » et a été remis au musée en remerciement de l'autorisation que lui avait accordée la ville d'installer une exposition de ses œuvres au Kursaal en 1903.

2° D'un portrait de Monsieur le comte de Smet de Naeyer, Ministre des finances et des travaux publics, par Charles De Kesel, artiste-peintre et statuaire, à Ostende. Ce portrait est placé dans la salle du Conseil Communal.

En dehors de ces deux œuvres, aucun don ni acquisition n'est venu enrichir la collection du Musée des Beaux-Arts.

###### § II. — *Musée historique.*

D'autre part, divers dons et acquisitions ont apporté un notable changement au Musée Historique. On y a placé entr'autres les pierres avec inscriptions et date 1672, de la pose de la première pierre de l'ancienne écluse de Slykens actuellement démolie ; un encadrement en pierre de taille d'une ancienne porte provenant d'un maison de la rue St François et datant du 17° siècle ; des collections d'armes, d'instruments de musique et de navigation ; des livres, gravures et meubles anciens.

Ce Musée est placé sous la direction de Monsieur l'Echevin Auguste Liebaert, qui mérite les félicitations du public pour les soins qu'il y apporte si généreusement.

#### CHAPITRE V.

##### THEATRE COMMUNAL.

###### SECTION I.

###### Représentations flamandes.

Voici les représentations organisées par les sociétés locales :

**A. — Par « Hoop in de Toekomst »**

DATES	TITRE DES PIÈCES	GENRE	AUTEURS	NOMBRE D'ACTES
9 octobre 1904	De Lichttoren	Drama	H. Peeters	8
" " "	35 Milliards	Blijspel	L. Peereboom	3
20 novembre 1904	Vaders Erfenis	Drama	L. Krinkels	7
18 décembre 1904	Meuse	Drama	A. S. Booms	4
" " "	Wachter Verliest	Blijspel	H. Van Peene	1
22 janvier 1905	Mottige Janus	Drama	M. Spree	6
" " "	Schrik van soldaten	Blijspel	P. Kints	1
19 février 1905	Moederhart	Drama	N. Detière	4
" " "	Gefopte oom	Blijspel	K. Van Ryn	1

**B. — Par « Onder Ons »**

DATES	TITRE DES PIÈCES	GENRE	AUTEURS	NOMBRE D'ACTES
29 octobre 1904	Storm	Drama	Miel Frantzen	8
" " "	Prima Dona	Blijspel	Aug. Hendrickx	8
4 décembre 1904	Kranke zinnen	Drama	Miel Frantzen	8 bedrjven en 1 voorspel
" " "	99 beesten en 1 boer	Blijspel	H. Van Peene	1
15 janvier 1905	Aan farden	Tooneelspel	Top Naef	4
" " "	De liefde tuschen 4 oogen	Blijspel met zang	E. Matthys	1
26 février 1905	Rivierschuimers	Drama	L. Scheltjens	8
" " "	Azoo 'ne Klont	Blijspel met zang	H. Van Peene	1

SECTION II.

**Représentations françaises.**

Pendant l'année 1904, les représentations suivantes ont été données au théâtre communal de la rue d'Ouest.

*A Saison d'été (Direction J. Van Missiel.)*

TITRE DES PIÈCES	ACTES	GENRE	NOMBRE DES REPRÉSENTATIONS
L'étrangère	5	Comédie	2
Jalouse	3	"	3
Le Maître de forges	4	"	2
Le Sursis	3	vaudeville	2
L'abbé Constantin	3	comédie	2
Ma Bru	3	comédie	1
Le Gendre de M. Poirier	4	comédie	2
Les surprises du divorce	3	comédie	2
Denise	4	pièce	3
La famille Pont-biquet	3	comédie	2
Françillon	3	pièce	3
Boubouroche	2	pièce	1
Le Baiser	1	pièce	1
Sapho	5	pièce	2
Durand et Durand	3	comédie-vaudeville	2
Blanchette	3	pièce	2
M. le directeur	3	comédie	3
L'enfant du Miracle	3	comédie	3
Le singe de Dindonnette	1	comédie	1
Poil de Carotte	1	pièce	1
Les dragées d'Hercule	3	pièce	1
La souris	3	comédie	2
Divorçons	4	comédie	2
Les affaires sont les affaires	4	comédie	1
Madame Flirt	4	comédie	3
Les romanésques	3	pièce héroï. comiq.	1
Nuits d'Octobre	1	comédie	1
La Veine	4	comédie	2
Cadet Roussel	3	comédie	1
Le retour de Jérusalem	4	comédie	1
Le Contrôleur du Wagons-lits	3	comédie	2
Dormez grand'mère	1	comédie	1
Les trois épiciers	3	vaudeville	1
Le fils surnaturel	3	comédie	2
Amoureuse	3	comédie	1
Ces Messieurs	5	comédie	2

et 2 représentations de la Passion d'Oberammergau.

*B Saison d'hiver.*

Pendant l'hiver 1903-04 les représentations françaises ci-après ont été organisées au même théâtre :

TITRE DES PIÈCES	ACTES	GENRE	NOMBRE DES REPRÉSENTATIONS
Le premier modèle	1	Comédie	(1903) 1
M <sup>me</sup> la Maréchale	4	comédie	" "
La dame aux Camélias	3	comédie	" "
Le fils surnaturel	3	vaudeville	" "
Quand il n'y a plus de foin...	1	comédie	" "
Monsieur Badin	1	pièce	" "
Monsieur Chasse	3	comédie	" "
L'héritage de Jean Gommier	5	pièce	" "
Le vampire	1	comédie	" "
L'enfant du Miracle	3	comédie	" "
Rosalie	1	pièce	" "
L'Abbé Constantin	3	comédie	" "
Champignol malgré lui	3	vaudeville militaire	" "
Le gendarme est sans pitié	1	comédie	(1904) "
Trois femmes pour un mari	3	vaudeville	" "
La petite fonctionnaire	3	comédie	" "
A la chambre	1	fantaisie militaire	" "
Un caprice	1	comédie	" "
Le paradis	3	vaudeville	" "
Le convive	1	pièce	" "
Le député de Bombignac	3	comédie	" "
Un Client sérieux	1	pièce	" "
Le premier mari de France	3	vaudeville	" "
Jean-Marie	1	pièce	2
Sacré Léonce	3	comédie vaudeville	1
La peur des coups	1	pièce	" "
Le détour	3	comédie	" "
Les surprises du divorce	3	comédie	" "
Ces Messieurs	5	pièce	" "
Le Contrôleur des Wagons-lits	3	vaudeville	" "
Le Commissaire est bon enfant	1	pièce	" "
La Perruque	1	comédie	" "
Au téléphone	1	pièce dramatique	" "
L'Anglais tel qu'on le parle	1	comédie vaudeville	" "
Le rubis	1	comédie	" "
Le mariage forcé		scènes de comédie	" "
Le baiser	1	comédie en vers	" "
Le lutteur de Crémone	1	"	" "
M <sup>lle</sup> de la Seiglière	4	comédie	" "
Tricoche et Cacolet	5	comédie bouffe	" "

**TITRE XI.**

**JUSTICE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE.**

**CHAPITRE I.**

**POLICE.**

§ 1. — *Composition.*

Au 31 décembre 1904 la police comprenait :

- 1 commissaire en chef,
- 1 commissaire,
- commissaires-adjoints,
- brigadiers-inspecteurs,
- agents de 1<sup>e</sup> classe,
- agents de 2<sup>e</sup> classe,
- agents de 3<sup>e</sup> classe,
- agents provisoires.

§ 2. — *Mutations.*

A. — **NOMINATIONS DÉFINITIVES.**

*Agents de 3<sup>e</sup> classe au traitement de 1200 fr.*

MM. Vander Meerschaut R., nommé provisoirement le	24 septembre 1902
De Beir Alph. id.	11 juillet 1902
Van Hinsbergh J. id.	24 septembre 1902
Pieren Ch. id.	9 septembre 1902
Knockaert Ch. id.	23 octobre 1902

B. — **NOMINATIONS PROVISOIRES.**

*Agents à titre provisoire, traitement 1000 fr.*

MM. Breemeersch Cam., Lahouter Flor., Loose Hon.,  
Henricx Jos., Dierickx-Visschers P., Lemmens Mich., Vonck

Jos., Abondy Aug., Coucke Cam., De Gryse Fr., Demoën H., Billiaert Thom., De Vriese P., Talpe Cam., Pottier Jos., Veys Gust., Swinnen Aug., Vanden Bogaerde Jean, Peiren Flor.

C. — DÉMISSION.

Le conseil a été appelé à accepter la démission des agents suivants :

MM. G. Brat, Wallijn Ernest, Lingier Pierre, Loose Hon., Lahouter Flor., Vanderhaeghen, Dejaegher Alph.

D. — NOMINATIONS DE BRIGADIERS-INSPECTEURS.

Séance du 7 juin 1904 : Brock Gust.

Séance du 12 juillet 1904 : Baete Am. et Vanden Meer-schaut R. (à titre personnel).

E. — NOMINATION D'UN COMMISSAIRE-ADJOINT.

En séance du 12 juillet 1904, le conseil a procédé à la nomination d'un commissaire-adjoint en remplacement de M. Herreng, démissionnaire.

M. De Maesschalck Adolphe fut nommé. Cette nomination fut approuvée par M. le gouverneur le 13 août 1904.

F. — AUGMENTATIONS DE TRAITEMENT.

Le barème des traitements du personnel fut révisé en séance du conseil du 15 mars et des augmentations de traitement furent accordées en séance du 12 avril suivant.

CHAPITRE II

CRIMES, DELITS ET CONTRAVENTIONS

Il a été constaté en 1904, 1508 délits et 3322 contraventions.

Voici le nombre de jugements prononcés par le tribunal de simple police : 2080 jugements de condamnation tant pour délits que pour contraventions à charge de 3322 personnes, dont 4 à l'emprisonnement fixe, et 2636 à l'amende, 682 jugements d'acquittement en faveur de 682 personnes.

Le tableau ci-après renseigne par catégorie les délits et contraventions constatés à Ostende pendant l'année 1904.

No d'ordre	NATURE DES CONTRAVENTIONS ET DÉLITS	Nombre de personnes condamnées	No d'ordre	NATURE DES CONTRAVENTIONS ET DÉLITS	Nombre de personnes condamnées
1	Coups et blessures	192	23	Recel	1
2	Bris de clôtures	23	24	Maltraité animaux	17
3	Diffamation	68	25	Eclairage matériaux	34
4	Outrages aux mœurs	3	26	Chemin de fer	18
5	Port de faux noms	3	27	Troublé l'ordre	14
6	Menaces	7	28	Chiens sans muselière	45
7	Rébellion	6	29	Chariots sans plaque	11
8	Injures	327	30	Abandon attelage	111
9	Bruits nocturnes	101	31	Ivresse	251
10	Violences légères	14	32	Salles de danse	83
11	Dégâts volontaires	11	33	Pris du sable	216
12	Fermeture de cabarets	4	34	Contr. ch. de fer vicinal	14
13	Prostitution	253	35	Vélos	25
14	Roulage	210	36	Commissionnaires	177
15	Jet d'immondices	10	37	Chariots non éclairés	97
16	Embarras de la voirie	71	38	Population	19
17	Bâtisses	59	39	Colportage	469
18	Logements	17	40	Automobiles	7
19	Stationné à endroit défendu	201	41	Jeux de hasard	5
			42	Denrées alimentaires	8
20	Importuné les voyag.	88	43	Témoins défaillants	4
21	Outrages	18		Total	3322
22	Soustract. frauduleuse	10			

Maison de passage. — 86 personnes, arrêtées pour vagabondage, ont été écrouées à la maison de passage. En outre 20 autres personnes y ont été incarcérées.

Accidents et suicides. — Il a été constaté pendant l'année 1904, 14 accidents mortels. Il y a eu 6 suicides et 1 crime.

CHAPITRE III.

ACTES DE COURAGE ET DE DÉVOUEMENT.

Nous donnons ci-dessous le relevé des personnes qui, sur notre proposition, ont obtenu, par arrêté Royal du 17 juillet 1904, une distinction honorifique pour actes de courage et de dévouement.

*Médaille de 1<sup>re</sup> classe.*

De Wulf Eugène.		Van Loo Isidore.
Van Hee Edouard.		Pilaeys Pierre.

*Médaille de 2<sup>e</sup> classe.*

Allaert Louis.		Pilaeys Pierre.
Blondé Pierre.		Pleyn Irmin.
Carton Jean.		Ryckewaert Jaen.
De Brock Joseph		Seurinck Jules.
De Cock Achille.		Urbain Fernand.
De Coster Arthur.		Verburgh Auguste.
Impens Jules.		Tilkens Théodore.
Kroothoep Pierre.		Diercken J.
Liessens Albert.		De Gendt Edmond.
Marleyn Raymond.		

*Médaille de 3<sup>e</sup> classe.*

Barbier Henri.		Pots François.
Cattoor Jean.		Ureel
Hoornaert Gustave.		Van Houtte Victor.
Jolyt Emile.		Verbanck Charles.
Lust Victor.		Mussche Désiré.
Ponjaert François.		Gevaert Philogène.

*Mention honorable.*

Van Thournhout Emile.

*Récompense pécuniaire.*

Delière Gustave.		Vandewalle Joseph.
Martin Frédéric.		

CHAPITRE IV.

SERVICE DES SAPEURS-POMPIERS.

§ 1. — RENSEIGNEMENTS DIVERS.

Le nombre des sorties du matériel s'est élevé à 37. Ce nombre se décompose en 6 incendies de quelque importance, en 23 insignifiants et 4 fausses alertes. 4 sorties ont été provoquées par des feux de cheminées. Le corps a été requis en outre plusieurs fois pour des chaloupes qui menaçaient de sombrer et pour vider des caves inondées.

Les pompes à vapeur n'ont pas fonctionné à l'incendie, mais ont travaillé le 8 mars pendant 14 heures environ pour vider les cales du paquebot « Rapide » sombré dans l'avant-port.

Les feux de cheminées ont été éteints au moyen de sulfure de carbone.

§ 2. — PERSONNEL ET ATTRIBUTIONS.

Voir les rapports des années antérieures.

§ 3. — MOUVEMENT DU CORPS EN 1904.

Engagés : 5                      Rayés et congédiés : 4

§ 4. — SERVICE TÉLÉPHONIQUE ET TÉLÉGRAPHIQUE.

Des appareils téléphoniques ont été placés au bureau de police de Mariakerke, au bureau du capitaine du Port et à l'écluse Demey.

Des appareils avertisseurs ont été placés rue Muscar et aux écuries Royales. La moitié des frais d'installation du dernier appareil a été remboursée à la ville par la Liste Civile.

Etat indiquant par mois les incendies pour lesquels les pompiers ont été requis en 1904 :

MOIS DE	INCENDIES		TOTAL	FAUSSES ALERTES	FEUX DE CHEMINÉES	TOTAL
	éteints à l'aide du matériel, bouches d'eau ou pompes à bras	éteints avec la petite pompe à main ou par les habitants				
Janvier		3	3		3	6
Février		5	5	1	1	7
Mars		1	1	1	1	3
Avril		1	1		2	3
Mai		1	1	1	2	4
Juin	1	2	3	1		4
Juillet		3	3			3
Août					2	2
Septembre	2	3	5		1	6
Octobre	2	3	5			5
Novembre	1		1		1	2
Décembre		1	1		1	2
	6	23	29	4	14	47

Mode d'avertissement.

Avertisseurs	Téléphones de la ville	Téléphones de l'Etat	Personnes accourues au poste	Nombre de sorties du matériel
30	5	1	1	37

Nature des Incendies.

Nature des incendies	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Caves, Fournil	2				1	1							4
Rez de chaussé				1		1					1	1	4
1 <sup>er</sup> étage	1	1					2		2	1			7
Combles, greniers													
Mansardes, charpentes		3	1			1	1			3			9
Ecuries									1				1
Fourrages									1				1
Chaloupes-remorqueur		1							1	1			3
	3	5	1	1	1	3	3		5	5	1	1	29

Causes des incendies.

CAUSES	NOMBRE
Explosion, chute de lampe ou de réchaud à pétrole	5
Explosion de gaz	2
Ouverture de cheminée mal bouchée ou fissure dans la cheminée	2
Étincelles venues de cheminées voisines	2
Surchauffage	2
Cigare déposé trop près d'un store	1
Enfants jouant avec des allumettes	1
Vices de construction	2
Encaustique en ébullition	1
Inconnues	11
	29



§ 4. — Conseil de discipline.

	1900	1901	1902	1903	1904
Nombre des séances . . .	8	4	5	6	6
Nombre de gardes traduits					235
Causes appelées . . . . .	654	207	900	621	586
Acquittements . . . . .	289	49	233	111	125
Condamnés contradictoirement . . . . .	209	102	437	294	89
Condamnés par défaut . . . . .	156	56	230	216	54
» à la reprimande . . . . .	68	22	158	88	53
Condamnés à l'amende . . . . .	296	132	509	422	90
Condamnés à l'amende avec emprisonnement . . . . .	1	4	0	0	0
Condamnés à l'emprisonnement . . . . .	0	0	0	0	0
Condamnés au renvoi . . . . .	0	0	0	0	0
Condamnés au paiement de la réparation des dégradations aux armes . . . . .	0	0	0	1	0

§ 5. — Comptabilité.

En séance du 1<sup>er</sup> Septembre 1903, le conseil communal a arrêté le budget de la garde civique pour 1904 se montant en dépenses à 10658 francs. Cette dépense est entièrement à charge de la ville.

Le compte de l'exercice 1904 a été approuvé par le conseil communal en séance du 18 Avril 1905 en recettes à 10657,13 francs et en dépenses à 10656,45 francs, soit avec un boni de 0,68 francs.

CHAPITRE II  
MILICE NATIONALE.

§ 1. — Levée de 1904.

Nombre des inscrits		Miliciens ajournés de 3 années antérieures	Idem désignés pour le service	Nombre d'hommes à fournir	Volontaires de carrière à déduire du contingent à fournir	Reste à fournir	Miliciens appelés et remplacés par le département de la Guerre	N° le		Dernier numéro du tirage appelé au service
Volontaires de carrière	Appelés au tirage au sort							plus bas	plus haut	
21	882	105	5	78	11	62	6	106	487	227

ANNÉES	1900	1901	1902	1903	1904
Exemptés définitivement . . . . .	14	31	21	19	27
Exemptés pour un an . . . . .	36	49	43	38	39
Volontaires du contingent Désignés pour le service actif . . . . .	—	—	—	—	—
Dispensés en temps de paix . . . . .	67	75	76	61	54
Non appelés . . . . .	2	1	2	—	1
	199	208	240	203	210
Jeunes gens inscrits . . . . .	318	364	382	321	331
Miliciens ajournés des 3 classes antérieures désignés pour le service . . . . .	12	8	13	7	7
Volontaires du contingent Miliciens appartenant à la classe de la levée de l'année, et désignés p <sup>r</sup> le service . . . . .	—	—	—	—	—
	57	68	65	61	55
Contingent fourni par la ville . . . . .	69	76	78	68	62

§ 2. — Degré d'instruction.

Le tableau suivant indique le degré d'instruction des miliciens appelés à tirer au sort :

ANNÉE	Miliciens inscrits	Sachant lire, écrire et calculer	Sachant lire et écrire seulement	Sachant lire seulement	Illettrés	Degré d'instruction inconnue
1900	318	237	16	10	51	4
1901	364	278	24	9	51	2
1902	382	295	39	8	37	3
1903	328	237	31	4	56	—
1904	354	271	32	10	40	1

§ 3. — Engagements en 1904 :

Nombre des jeunes gens ayant levé les pièces requises

57		12	
VOLONTAIRES DE CARRIÈRE		VOLONTAIRES AVEC PRIME	
ADMIS	NON ADMIS	ADMIS	NON ADMIS
36	21	4	8

§ 4. — Militaires en congé.

Les militaires en congé, des 13 classes de milice, sont au nombre de 813 répartis comme suit :

CLASSE DE MILICE	NOMBRE	
1891 . . . . .	72	} Classes de milice appelées à la revue annuelle
1892 . . . . .	83	
1893 . . . . .	70	
1894 . . . . .	80	
1895 . . . . .	56	
1896 . . . . .	65	
1897 . . . . .	74	
1898 . . . . .	71	
1899 . . . . .	84	
1900 . . . . .	63	
1901 . . . . .	49	
1902 . . . . .	44	
1903 . . . . .	2	
	<hr/> 813	

CHAPITRE III.  
GARNISON.

La force de la garnison de notre ville était, au 25 décembre 1904, de 47 officiers et 626 hommes de troupes.

TITRE XIV.

CONTRIBUTIONS ET PATENTES.

EXERCICE 1904.

§ 1. CONTRIBUTION FONCIÈRE

	Bureau des contributions Est.	Bureau des contributions Ouest.
Le contingent de la Ville dans la contribution foncière pour l'exercice 1904 s'est élevé :		
En principal pour le trésor. fr.	118.139,92	17.214,60
En centimes additionnels pour la province . . . . . fr.	18.902,36	2.754,37
En centimes additionnels pour la commune. . . . . fr.	94.511,79	13.771,86
	fr. 231.554,07	33.740,83
Le revenu imposable a été de fr.	1.687.712,01	245.922,50
Le nombre des imposés a été de :	2273	756

§ 2. CONTRIBUTIONS PERSONNELLES.

Le montant des rôles s'est élevé à :		
En principal . . . . . fr.	164.499,29	22.267,25
En centimes additionnels pour le trésor . . . . . fr.	37.853,65	4.977,76
En centimes additionnels pour la province . . . . . fr.	44.414,40	6.012,09
En centimes additionnels pour la commune. . . . . fr.	131.598,23	17.813,62
	fr. 378.365,57	51.070,72

	Est	Ouest.
La valeur locative a été de . fr.	1.318.562	163.886
Le nombre des portes et fenêtres imposées en 1904 s'est élevé à. . . . . fr.	53.129,5	7.813,5
Portes et fenêtres des rez-de-chaussées et des deux étages suivants produisant . . fr.	60.320,65	8.730,15
Portes et fenêtres des étages plus élevés et de caves habitées produisant . . . . . fr.	7.401,90	1.207,80
	<u>67.722,55</u>	<u>9.937,95</u>
La valeur du mobilier d'après les rôles de 1904 a été de. . fr.	2.179.038	344.592,50
Le nombre des domestiques soumis à l'impôt personnel s'est élevé :		
a/ pour l'année entière . .	596	44
b/ pour six mois . . . .	10	4
	<u>606</u>	<u>48</u>
Le nombre des chevaux imposés été :		
a/ pour l'année entière :		
Chevaux de luxe . . .	14	1
id. de louage. . . .	32	8
id. mixtes. . . . .	26	6
	<u>72</u>	<u>15</u>
b/ pour 6 mois :		
Chevaux de luxe . . .	—	
id. de louage. . . .	6	
id. mixtes. . . . .	22	1
	<u>28</u>	<u>1</u>

§ 3. PATENTES.

	Est	Ouest
Le droit en principal s'est élevé à . . . . . fr.	56.035,78	6.176,59
En centimes additionnels		
pour le trésor . . . . . fr.	11.210,47	1.236,04
pour la province . . . . . fr.	6.724,40	741,16
pour la commune . . . . . fr.	22.414,68	2.470,50
	<u>fr. 96.385,33</u>	<u>10.624,29</u>

§ 4. DÉBITS DE BOISSONS ALCOOLIQUES

Le montant du rôle de cet impôt, qui est perçu au profit de la province, a été de . . . fr.	11.795,00	1.300,00
---	-----------	----------

§ 5. DÉBITS DE TABACS ET CIGARES.

Le montant du rôle de ce droit, qui est perçu au profit de la province, a été de . . . fr.	3.578,50	330,00
--	----------	--------



# TABLE DES MATIÈRES



## TITRE I. — Etat-Civil. — Population. — Listes Electorales.

PAGES.

### Chapitre I. — Service de l'Etat-Civil.

Mouvement. . . . .	4
Tableau indiquant le mouvement de l'Etat-Civil sous le rapport des naissances, décès, mariages et divorces . . . . .	4 <sup>bis</sup>
Mariages. . . . .	5
Décès. . . . .	5
Inhumations . . . . .	5
Concessions à perpétuité . . . . .	6
Inhumations et transports funèbres . . . . .	7
a) Transports payants . . . . .	7
b) Transports gratuits . . . . .	7

### Chapitre II. — Service de la population.

§ 1 Statistiques . . . . .	8
§ 2 Mutations de la population à l'intérieur de la ville . . . . .	9
§ 3 Livrets d'ouvriers . . . . .	10
§ 4 Certificats de résidence . . . . .	10
§ 5 Certificats d'indigence. . . . .	10
§ 6 Indigénat . . . . .	10
§ 7 Pensions . . . . .	10
§ 8 Allocations de pensions de vieillesse . . . . .	11

### Chapitre III. — Service des listes électorales.

#### SECTION

I	<i>Listes électorales.</i> . . . .	11
	§ 1 Listes électorales générales. . . . .	11
	§ 2 Liste des électeurs pour le Tribunal de Commerce . . . . .	12
	§ 3 Listes électorales du Conseil des Prud'hommes . . . . .	12
	§ 4 Liste des électeurs pour le Conseil de l'Industrie et du Travail. . . . .	12

	PAGES
II <i>Liste des éligibles au Sénat</i> . . . . .	12
III <i>Des élections</i> . . . . .	14
§ 1 <i>Des élections communales</i> . . . . .	14
§ 2 <i>Élections pour conseillers supplémentaires</i> . . . . .	17
§ 2 <i>Des élections provinciales</i> . . . . .	18
§ 3 <i>Des élections législatives</i> . . . . .	20

**TITRE II. — Administration.**

**Chapitre I. — Du Collège Echevinal.**

§ 1 <i>Composition</i> . . . . .	22
§ 2 <i>Travaux du Collège</i> . . . . .	23
§ 3 <i>Mouvement des affaires</i> . . . . .	23
§ 4 <i>Personnel des services</i> . . . . .	24
§ 5 <i>Caisse des ouvriers et employés subalternes en 1904.</i> . . . .	24

**Chapitre II. — Du Conseil Communal.**

§ 1 <i>Composition</i> . . . . .	25 <sup>bis</sup>
§ 2 <i>Commissions permanentes</i> . . . . .	26
§ 3 <i>Travaux du Conseil</i> . . . . .	27
§ 4 <i>Règlements communaux</i> . . . . .	27
§ 5 <i>Biens communaux</i> . . . . .	28
§ 6 <i>Contentieux</i> . . . . .	29

**TITRE III. — Finances Communales.**

**Chapitre I. — Emprunts et Dettes.**

§ 1 <i>Emission de bons de caisse</i> . . . . .	31
§ 2 <i>Tableau des dettes au 31 décembre 1904.</i> . . . .	32

**Chapitre II. — Taxes communales.**

§ 1 <i>Maintien, modifications et remise.</i> . . . .	33
§ 2 <i>Produit des taxes communales en 1904</i> . . . . .	33

**Chapitre III. — Compte de 1904.**

SECTION		
I	<i>Recettes</i> . . . . .	34
II	<i>Dépenses</i> . . . . .	35

**Chapitre IV. — Budget de 1905.**

SECTION		
I	<i>Recettes</i> . . . . .	36
II	<i>Dépenses</i> . . . . .	37

**TITRE IV. — Instruction Publique.**

PAGES

**Chapitre I. — Athénée Royal.**

SECTION		
I	<i>Bureau administratif</i> . . . . .	38
II	<i>Enseignement</i> . . . . .	38

**Chapitre II. — Enseignement primaire.**

SECTION		
I	<i>Personnel enseignant</i> . . . . .	44
II	<i>Personnel</i> . . . . .	45
	a) <i>Ecoles primaires communales</i> . . . . .	45
	b) <i>Ecole et sections gardiennes.</i> . . . .	47
	c) <i>Ecoles d'Adultes</i> . . . . .	48
III	<i>Création d'écoles et de classes nouvelles</i> . . . . .	48
	a) <i>Ecoles primaires</i> . . . . .	48
IV	<i>Mutations dans le personnel</i> . . . . .	49
	§ 1 <i>Ecoles primaires</i> . . . . .	49
	§ 2 <i>Ecole et sections gardiennes</i> . . . . .	49
V	<i>Intérimaires</i> . . . . .	49
VI	<i>Circonscriptions scolaires</i> . . . . .	49
VII	<i>Population scolaire.</i> . . . .	49
	§ 1 <i>Ecoles primaires</i> . . . . .	49
	§ 2 <i>Ecole et sections gardiennes</i> . . . . .	50
	§ 3 <i>Cours d'adultes</i> . . . . .	50
VIII	<i>Epargne scolaire</i> . . . . .	51

**Chapitre III. — Ecole industrielle.**

SECTION		
I	<i>Commission administrative</i> . . . . .	52
II	<i>Personnel enseignant</i> . . . . .	52
III	<i>Comptabilité</i> . . . . .	52
	a) <i>Budgets arrêtés par la Députation permanente</i> . . . . .	52
	b) <i>Comptes arrêtés par la députation permanente</i> . . . . .	53
IV	<i>Rapport annuel</i> . . . . .	53

**Chapitre IV. — Ecole de navigation.**

§ 1 <i>Administration</i> . . . . .	58
§ 2 <i>Personnel enseignant.</i> . . . .	58
§ 3 <i>Fréquentation</i> . . . . .	58
§ 4 <i>Cours spécial de machines à vapeur</i> . . . . .	59

**Chapitre V. — Ecole communale de pêche.**

**Chapitre VI. — Ecole ménagère communale**

**Chapitre VII. — Société d'enseignement professionnelle.**

		PAGES
<b>TITRE V. — Cultes.</b>		
<b>Chapitre I. — Culte Catholique.</b>		
SECTION		
I	<i>Conseils de Fabrique . . . . .</i>	67
II	<i>Délimitation des Paroisses . . . . .</i>	67
III	<i>Bâtiments du Culte . . . . .</i>	67
	§ 1 <i>Eglise des SS. Pierre et Paul . . . . .</i>	67
	§ 2 <i>Eglise Notre-Dame . . . . .</i>	70
	§ 3 <i>Eglise Sainte-Marie (Mariakerke . . . . .</i>	70
IV	<i>Biens des fabriques . . . . .</i>	70
V	<i>Comptabilité . . . . .</i>	71
<b>Chapitre II. — Culte Anglican.</b>		
SECTION		
I	<i>Conseil d'administration . . . . .</i>	72
II	<i>Comptabilité . . . . .</i>	72
<b>Chapitre III. — Culte Israélite.</b>		
SECTION		
I	<i>Conseil d'Administration . . . . .</i>	73
II	<i>Comptabilité . . . . .</i>	73
<b>TITRE VI. — Bienfaisance publique et Institutions de prévoyance.</b>		
<b>Chapitre I. — Bureau de bienfaisance.</b>		
SECTION		
I	<i>Administration . . . . .</i>	74
II	<i>Biens meubles et immeubles . . . . .</i>	75
III	<i>Comptabilité . . . . .</i>	76
IV	<i>Distribution de secours . . . . .</i>	77
V	<i>Statistique de l'indigence . . . . .</i>	78
VI	<i>Adjudication de fournitures . . . . .</i>	78
VII	<i>Entretien d'indigents dans des établissements de bien- faisance . . . . .</i>	79
<b>Chapitre II. — Hospices civils.</b>		
SECTION		
I	<i>Administration . . . . .</i>	80
II	<i>Biens meubles et immeubles . . . . .</i>	80
III	<i>Locations et adjudications . . . . .</i>	81
IV	<i>Legs et donations . . . . .</i>	82
V	<i>Acquisitions, Aliénations, Echanges . . . . .</i>	83
VI	<i>Remboursements et emplois de capitaux . . . . .</i>	83
VII	<i>Comptabilité . . . . .</i>	83

		PAGES
VIII	<i>Contentieux . . . . .</i>	84
IX	<i>Contestations . . . . .</i>	85
X	<i>Statistique de l'hospice des vieillards . . . . .</i>	85
XI	<i>Statistique des Orphelins . . . . .</i>	85
XII	<i>Statistique de l'hôpital . . . . .</i>	86
<b>Chapitre III. — Aliénés et fonds commun.</b>		
SECTION		
I	<i>Fonds commun . . . . .</i>	86
II	<i>Statistique des aliénés . . . . .</i>	87
<b>Chapitre IV. — Mont de Piété.</b>		
SECTION		
I	<i>Administration . . . . .</i>	88
II	<i>Personnel . . . . .</i>	89
III	<i>Opérations . . . . .</i>	89
IV	<i>Comptabilité . . . . .</i>	89
V	<i>Situation . . . . .</i>	90
<b>Chapitre V. — Caisse de prévoyance des pêcheurs.</b>		
SECTION		
I	<i>Administration . . . . .</i>	92
II	<i>Statuts . . . . .</i>	92
III	<i>Comptabilité . . . . .</i>	93
IV	<i>Situation de la Caisse . . . . .</i>	93
V	<i>Statistique . . . . .</i>	94
<b>Chapitre VI. — Caisse de secours aux victimes des accidents de la mer.</b>		
SECTION		
I	<i>Administration . . . . .</i>	94
II	<i>Comptabilité . . . . .</i>	95
III	<i>Statistique . . . . .</i>	95
<b>Chapitre VII. — Crèche Louise-Marie.</b>		
SECTION		
I	<i>Administration . . . . .</i>	95
II	<i>Comptabilité . . . . .</i>	98
<b>Chapitre VIII. — Comité de patronage des habitations ouvrières et des Institutions de prévoyance de l'arrondissement d'Ostende.</b>		
SECTION		
I	<i>Administration . . . . .</i>	99
II	<i>Habitations ouvrières . . . . .</i>	101
III	<i>Pensions de Vieillesse . . . . .</i>	104

	PAGES
<b>Chapitre IX. — Sociétés de Mutualité.</b>	
a) Sociétés reconnues . . . . .	105
b) Sociétés non reconnues . . . . .	106
c) Composition des comités . . . . .	106
<b>Chapitre X. — Loteries et Tombolas.</b>	
<b>TITRE VII. — Industrie.</b>	
<b>Chapitre I. — Conseil des Prud'hommes.</b>	
SECTION	
I	<i>Composition</i> . . . . . 109
II	<i>Travaux</i> . . . . . 109
	§ 1 du bureau de conciliation . . . . . 109
	§ 2 du Conseil . . . . . 112
	§ 3 Attributions disciplinaires et Police des audiences. 112
	§ 4 Séances du Conseil . . . . . 112
III	<i>Comptabilité</i> . . . . . 113
<b>Chapitre II. — Pêche maritime.</b>	
SECTION	
I	<i>Mouvement de la pêche</i> . . . . . 114
II	<i>Pêche à la morue</i> . . . . . 115
III	<i>Flotille de pêche.</i> . . . . . 116
	§ 1 Chaloupes à voile.
	§ 2 Bateaux de pêche à vapeur. . . . . 119
	§ 3 Changements survenus dans la flotille de pêche d'Ostende pendant l'année 1904 . . . . . 120
<b>Chapitre III. — Primes à la pêche.</b>	
SECTION	
I	<i>Concours d'été 1904.</i> . . . . . 122
II	<i>Concours d'hiver 1904-1905.</i> . . . . . 124
III	<i>Résultats du système des primes.</i> . . . . . 126
<b>Chapitre IV. — Établissements insalubres, dangereux et incommodes.</b>	
<b>Chapitre V. — Agriculture.</b>	
SECTION	
I	<i>Recensement agricole de 1904</i> . . . . . 130
<b>TITRE VIII. — Commerce.</b>	
<b>Chapitre I. — Tribunal de commerce d'Ostende.</b>	
SECTION	
I	<i>Année judiciaire 1903-1904 (du 1<sup>er</sup> Août 1903 au 1<sup>er</sup> Août 1904</i> . . . . . 132

	PAGES
<b>Chapitre II. — Des transports par voie de terre.</b>	
SECTION	
I	<i>Transports par chemins de fer vicinaux</i> . . . . . 136
II	<i>Transports par chemins de fer.</i> . . . . . 138
	a) Marchandises expédiées d'Ostende . . . . . 138
	b) Marchandises arrivées à Ostende . . . . . 139
<b>Chapitre III. — Des transports par mer.</b>	
SECTION	
I	<i>Navigation intérieure.</i> . . . . . 140
	Tableau 1 . . . . . 141
II	<i>Navigation maritime.</i> . . . . . 148
	Tableau 1 . . . . . 148
	Tableau 2 . . . . . 150
	Tableau 3 . . . . . 157
III	<i>Service des paquebots entre Ostende-Douvres.</i> . . . . 164
IV	<i>Services réguliers de Navigation.</i> . . . . . 165
<b>Chapitre IV. — Des opérations postales.</b>	
	<i>Recettes.</i> . . . . . 167
	<i>Dépenses</i> . . . . . 167
<b>Chapitre V. — Du commerce de poisson.</b>	
	Tableau synoptique du produit des ventes de poisson faites à la minque pendant l'année 1904 . . . . . 169 <sup>bis</sup>
<b>TITRE IX. — Services Communaux.</b>	
<b>Chapitre I. — Service de la voirie.</b>	
SECTION	
I	<i>Plans généraux d'alignement</i> . . . . . 170
II	<i>Travaux de pavage.</i> . . . . . 171
III	<i>Service des égouts.</i> . . . . . 175
IV	<i>Entretien des trottoirs.</i> . . . . . 175
<b>Chapitre II. — Service des bâtiments communaux.</b>	
SECTION	
I	<i>Travaux extraordinaires.</i> . . . . . 176
II	<i>Travaux de restauration et d'appropriation</i> . . . . . 178
III	<i>Travaux d'entretien.</i> . . . . . 179
IV	<i>Tableau général des adjudications publiques.</i> . . . . 180
<b>Chapitre III. — Bâtisses.</b>	
	a) Constructions nouvelles . . . . . 184
	b) Changements de façades . . . . . 186

	PAGES
<b>Chapitre IV. — Travaux d'extension des installations maritimes.</b>	
<b>Chapitre V. — Service de la distribution d'eau.</b>	
SECTION	
I <i>Exploitation</i> . . . . .	192
II <i>Nouveaux raccordements</i> . . . . .	195
III <i>Comptabilité</i> . . . . .	196
IV <i>Partie technique.</i> . . . . .	198
V <i>Consommation d'eau</i> . . . . .	199
<b>Chapitre VI. — Service des plantations</b> . . . . .	200
<b>Chapitre VII. — Kursaal et Bains.</b>	
SECTION	
I <i>Cession de l'exploitation</i> . . . . .	201
Cahier des charges relatif à la location publique des Bains, du Kursaal et du Théâtre Royal . . . . .	202
II <i>Adjudication de l'exploitation</i> . . . . .	228
III <i>Saison des bains 1904.</i> . . . . .	230
Tableau A . . . . .	230
Tableau B . . . . .	231
<b>Chapitre VIII. — Service de l'éclairage public.</b>	
§ 1 Eclairage au gaz . . . . .	232
§ 2 Eclairage électrique . . . . .	232
§ 3 Consommation de gaz et d'électricité . . . . .	233
§ 4 Redevances payées à la Ville . . . . .	234
§ 5 Eclairage au pétrole . . . . .	234
§ 6 Territoire de l'Ancienne Commune de Mariakerke. . . . .	235
<b>Chapitre IX — Service du nettoyage de la voirie.</b>	
SECTION	
I <i>Personnel</i> . . . . .	235
II <i>Matériel.</i> . . . . .	236
III <i>Durée du service</i> . . . . .	237
IV <i>Produit du service</i> . . . . .	238
V <i>Exploitation.</i> . . . . .	239
<b>Chapitre X. — Service des vidanges.</b>	
§ 1 Personnel . . . . .	241
§ 2 Immeubles et matériel . . . . .	241
§ 3 Produits . . . . .	242
§ 4 Comptabilité . . . . .	242

	PAGES
<b>Chapitre XI. Abattoir public.</b>	
SECTION	
I <i>Personnel</i> . . . . .	242
§ 2 <i>Exploitation</i> . . . . .	243
§ 3 <i>Taxes d'abatage et d'expertise</i> . . . . .	243
§ 4 <i>Viandes saisies</i> . . . . .	243
<b>TITRE X. — Beaux Arts, Sciences et Lettres.</b>	
<b>Chapitre I. — Académie de musique.</b>	
SECTION	
I <i>Personnel enseignant</i> . . . . .	244
II <i>Commission administrative.</i> . . . . .	244
III <i>Comptabilité</i> . . . . .	245
a) Budgets arrêtés par la Députation permanente . . . . .	245
b) Comptes arrêtés par la Députation permanente . . . . .	245
IV <i>Enseignement.</i> . . . . .	245
<b>Chapitre II. — Bibliothèque communale.</b>	
<i>Statistique de la circulation des livres.</i> . . . . .	248
<b>Chapitre III. — Cours publics et conférences.</b>	
SECTION	
I <i>Société d'Etudes Coloniales</i> . . . . .	249
II <i>Cercle des Conférences</i> . . . . .	254
III <i>Extension Universitaire Catholique</i> . . . . .	255
<b>Chapitre IV. — Musée et collections.</b>	
§ 1 Musée de Peinture . . . . .	256
§ 2 Musée historique . . . . .	257
<b>Chapitre V. — Théâtre Communal.</b>	
SECTION	
I <i>Représentations flamandes</i> . . . . .	257
II <i>Représentations françaises</i> . . . . .	258
<b>TITRE XI — Justice et Sécurité publique.</b>	
<b>Chapitre I. — Police.</b>	
§ 1 Composition . . . . .	261
§ 2 Mutations . . . . .	261
<b>Chapitre II. — Crimes, Délits et Contraventions.</b>	
<b>Chapitre III. — Actes de courage et de dévouement.</b>	262
<b>Chapitre IV. — Service des Sapeurs-Pompiers.</b>	264
§ 1 Renseignements divers . . . . .	265
§ 2 Personnel et attributions . . . . .	265

	PAGES
§ 3 Mouvement du corps en 1904 . . . . .	265
§ 4 Service téléphonique et télégraphique . . . . .	265
<i>Mode d'avertissement</i> . . . . .	266
<i>Nature des incendies.</i> . . . . .	267
<i>Causes des incendies.</i> . . . . .	267

**TITRE XII. — Garde Civique. Milice. Garnison.**

**Chapitre I. — Garde civique.**

§ 1 Levée de 1904 . . . . .	269
§ 2 Effectif de la Garde au 31 Décembre 1904 . . . . .	269
§ 3 Conseil civique de recensement . . . . .	269
§ 4 Conseil de discipline . . . . .	270
§ 5 Comptabilité . . . . .	270

**Chapitre II. — Milice Nationale.**

§ 1 Levée de 1904 . . . . .	270
§ 2 Degré d'instruction . . . . .	271
§ 3 Engagements en 1904 . . . . .	272
§ 4 Militaires en congé . . . . .	272

**Chapitre III. — Garnison . . . . . 272**

**TITRE XIII. — Hygiène et Salubrité publique.**

**Chapitre I. — Commission médicale locale.**

SECTION	
I	<i>Partie administrative.</i> . . . . . 274
§ 1	Personnel médical. . . . . 274
§ 2	Surveillance des lois et règlements de police médicale. 276
§ 3	Séances . . . . . 276
II	<i>Partie Scientifique.</i> . . . . . 276
§ 1	Service de la vaccination . . . . . 276
§ 2	Epidémies. . . . . 277
§ 3	Hygiène et Salubrité publique. . . . . 278

**TITRE XIV. — Contributions et Patentes.**

**Exercice 1904.**

§ 1 Contributions foncières . . . . .	285
§ 2 Contributions personnelles . . . . .	285
§ 3 Patentes . . . . .	287
§ 4 Débits de boissons alcooliques. . . . .	287
§ 5 Débits de tabacs et cigares. . . . .	287